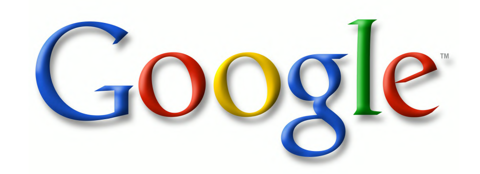
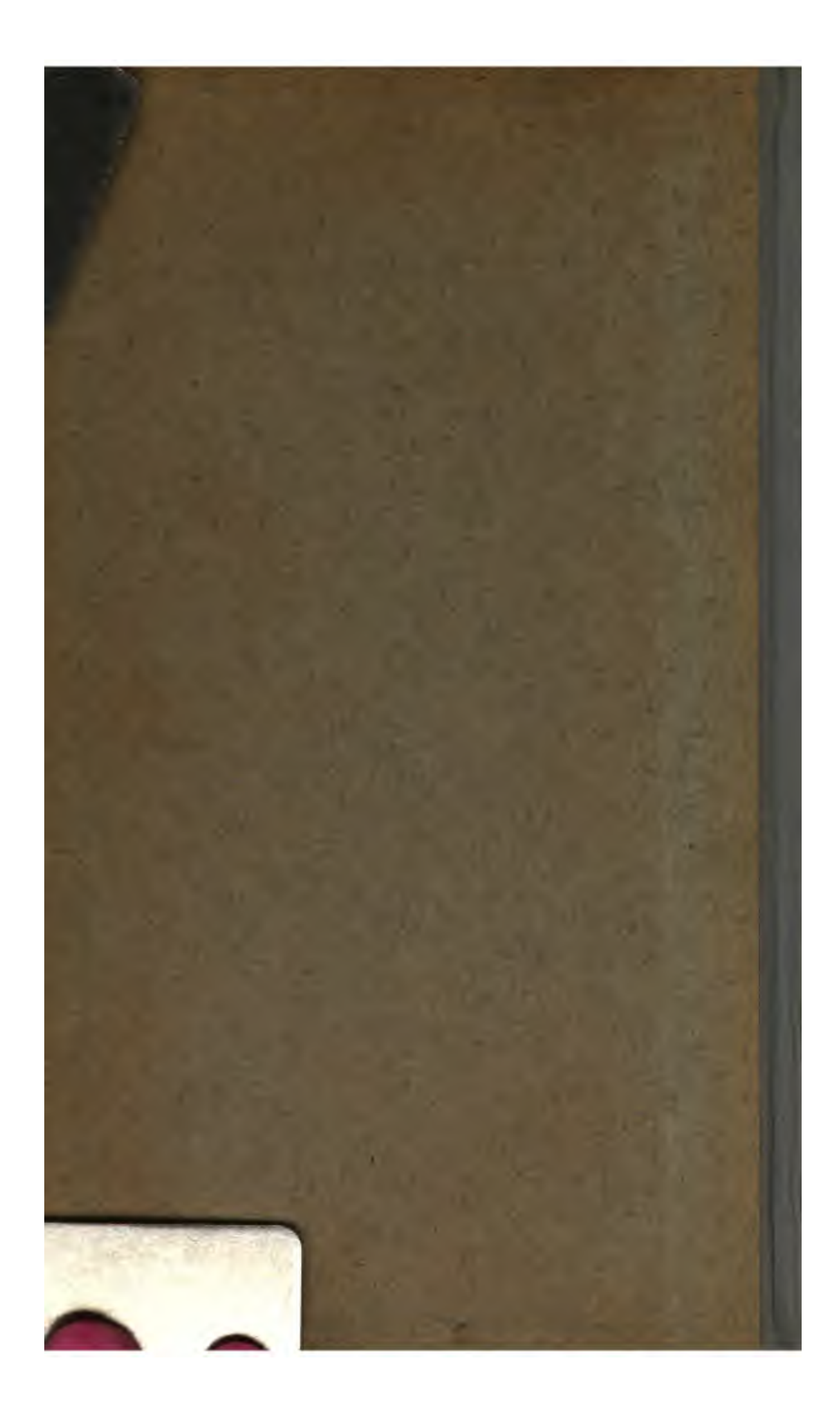
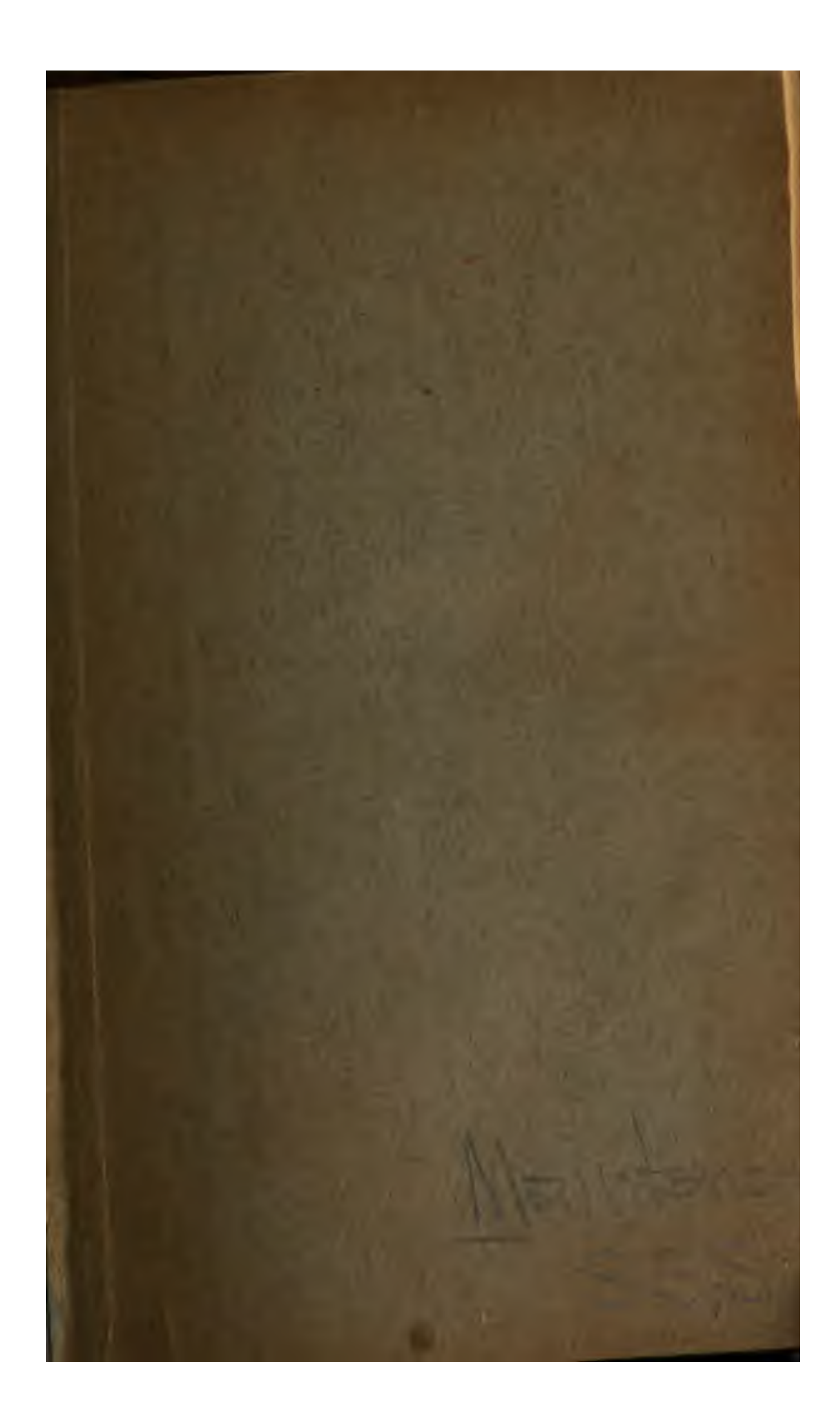






SSS

# ENTRETIENS
# SUR L'ÉDUCATION
# DES FILLES

LES ŒUVRES DE Mme DE MAINTENON COMPRENNENT :

1° LETTRES SUR L'ÉDUCATION DES FILLES. . . . . . 1 vol.
2° ENTRETIENS SUR L'ÉDUCATION. . . . . . . . . . 1 vol.
3° CONSEILS AUX JEUNES FILLES. . . . . . . . . . . 1 vol.
4° LETTRES ÉDIFIANTES. . . . . . . . . . . . . . . . 2 vol.
5° CORRESPONDANCE GÉNÉRALE. . . . . . . . . . . 4 vol.
6° MÉMOIRES, CONVERSATIONS, ÉCRITS DIVERS. . . 1 vol.

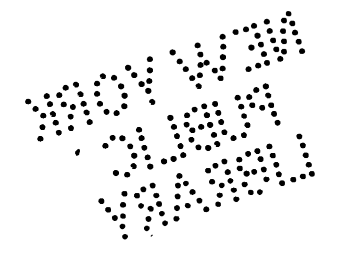
*Chacun de ces ouvrages se vend séparément.*

---

HISTOIRE DE LA MAISON ROYALE DE SAINT-CYR

Par M. Théophile Lavallée

1 beau volume grand in-8° avec gravures. — Prix : 10 fr.



---

Paris. — Imprimerie de Gustave GRATIOT, 30, rue Mazarine.

# ENTRETIENS
# SUR L'ÉDUCATION
# DES FILLES

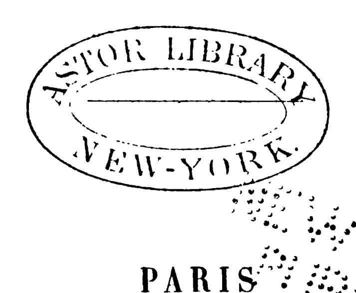
**PAR Mme DE MAINTENON**

RECUEILLIS ET PUBLIÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS

D'APRÈS LES MANUSCRITS ET COPIES AUTHENTIQUES

AVEC UN COMMENTAIRE ET DES NOTES

PAR M. TH. LAVALLÉE




PARIS
CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR
39, RUE DE L'UNIVERSITÉ

1854

# PRÉFACE.

Ces *Entretiens*[1] sont de deux sortes : avec les Dames de Saint-Louis, avec les demoiselles. Voici où et comment ils avaient lieu :

Les Dames de Saint-Louis avaient, dans le milieu de la journée, une heure de récréation qu'elles passaient ordinairement dans leur salle de communauté, autour d'une grande table, à converser librement et à travailler à l'aiguille. Mme de Maintenon manquait rarement de venir à ces récréations; elle y apportait son ouvrage, et, tout en travaillant, elle conversait avec les Dames, se laissant inter- r sur toutes sortes de sujets, leur donnant des instructions, soit sur la conduite de la maison, soit sur l'éducation des demoiselles, entremêlant le tout de nouvelles de la cour, d'anecdotes particulières, d'exemples tirés de sa propre vie. Les Dames étaient d'une curiosité extrême à assister à ces entretiens, et comme toutes ne pouvaient le faire, étant occupées aux diverses charges de la maison, elles répétaient à leurs compagnes absentes ce qu'elles avaient entendu; elles l'écrivaient, et elles finirent par en faire des recueils. Nous avons dit dans la préface des *Lettres sur l'Éducation* (page 12), que Mme de Berval fut la première à faire un de ces recueils, qu'elle le donna à lire à Mme de Maintenon elle-

[1] Nous pouvons répéter au sujet des *Entretiens* ce que nous avons dit des *Lettres sur l'éducation des filles*. Ce ne sont pas des traités didactiques renfermant un système complet, méthodique d'éducation et régulièrement applicable partout; ce sont les opinions de Mme de Maintenon sur l'éducation particulière qu'on devait suivre à Saint-Cyr, et qui se rattachent naturellement à l'éducation des filles en général.

même, qui le corrigea de sa main. Les *Mémoires des Dames* confirment ce que raconte à ce sujet Mme de Berval : « Nous entreprîmes, disent-elles, de mettre au net le recueil des entretiens que nous avions eus avec Mme de Maintenon sur l'esprit dans lequel nous devions entendre nos obligations, et surtout celles qui regardent les classes et la manière de bien élever nos demoiselles. Nous donnâmes à ce recueil beaucoup de temps, et, après l'avoir transcrit plusieurs fois à loisir, nous le montrâmes à Mme de Maintenon, qui le lut d'un bout à l'autre, qui mit *bon* et un apostille à chaque cahier par lequel elle adopte tout ce qui y est contenu. » Enfin, on trouve dans les *Lettres édifiantes* (t. VI, Lettre LIII) une lettre de Mme de Maintenon à Mme de Berval (1694) qui commence ainsi : « Vous savez que je suis tombée d'accord avec vous, que vous écriviez les réponses que je vous fais sur les questions que vous me faites, afin que je les fasse revoir et corriger, et que je ne laisse rien qui ne soit bon et approuvé... »

Les Entretiens avec les demoiselles se passaient à peu près de la même façon. Encore bien qu'il y eût à Saint-Cyr un enseignement régulier et un ordre du jour, chaque maîtresse disposait à peu près à son gré du temps et des leçons. Elle ne faisait pas ce que nous appelons des *cours* ; elle n'imposait pas des devoirs ; mais comme tout était subordonné à l'éducation, elle profitait de tout, d'un mot, d'une lecture pour faire des instructions morales à ses demoiselles, pour les redresser sur leurs défauts, pour leur donner des conseils sur leur vie actuelle et future.

D'après cela, Mme de Maintenon arrivait souvent à l'improviste dans une classe ; elle prenait occasion, soit d'une instruction faite par les dames ou répétée par les demoiselles, soit d'une question qui lui était adressée par les unes ou les autres pour prendre la parole, et elle donnait ainsi

aux demoiselles, sur tous les sujets, les instructions les plus variées, les plus attrayantes, les plus sages. Elle se laissait interroger par les plus petites comme par les plus grandes; elle répondait à toutes avec une patience, une bonté égale à la justesse et à la droiture de son esprit; elle mêlait aux préceptes les plus sévères des détails curieux, des anecdotes agréables; puis après avoir recommandé à ses chères enfants de mettre en pratique ce qu'elle leur avait dit, elle les quittait, les laissant émerveillées de son beau et doux langage, de sa raison pleine de grâce et d'agrément.

Les Entretiens avec les Dames ne commencèrent à être recueillis qu'en 1694, à l'époque où Saint-Cyr fut changé en monastère, où la maison prit une forme régulière, où Mme de Maintenon s'efforça, par des instructions plus fréquentes qu'auparavant, de rendre les Dames de Saint-Louis dignes de leur sublime vocation.

Les Entretiens avec les demoiselles ne furent recueillis qu'à dater de 1700. A cette époque, Mme de Maintenon s'adonna entièrement aux classes, y allant tous les jours, y faisant les fonctions de maîtresse, enseignant aux Dames, par son exemple, à rendre leurs élèves « les plus parfaites qu'il soit possible, selon Dieu et selon le monde. » (*Entretien* XXXVII.) — « Je suis résolue, dit-elle dans un de ces Entretiens, de me donner tout entière et de vous aider de tout mon pouvoir à établir dans les classes un bon esprit, et cette éducation solide dont je vous parle si souvent : celle que nous leur avons donnée jusqu'ici a été trop extérieure et trop superficielle. » (*Entretien* II.)

J'ai inséré dans ce volume tous les Entretiens de Mme de Maintenon avec les demoiselles, moins trois ou quatre qui trouveront mieux leur place dans le volume intitulé : *Conseils aux jeunes filles*, etc. Quant aux Entretiens avec les

Dames, je n'ai mis dans ce volume que les entretiens relatifs à l'éducation; d'autres qui sont entièrement remplis de détails historiques auront naturellement leur place dans la *Correspondance générale*; enfin il en est quelques-uns que j'ai entièrement supprimés; ceux-ci sont remplis uniquement de détails inutiles à rapporter, sur la tenue intérieure de la maison, les différentes fonctions des Dames, etc. : ils n'offrent aucun intérêt pour nous.

Je répéterai pour les Entretiens sur l'éducation ce que j'ai dit pour les Lettres : « On ne saurait aujourd'hui proposer entièrement et absolument pour modèles ces instructions, si sages qu'elles soient. » On les trouvera sans doute trop sévères, trop religieuses, trop monacales; telles qu'elles sont et considérées seulement à un point de vue littéraire, elles sont un spécimen très-curieux de l'éducation du dix-septième siècle; elles complètent cet épisode si plein de charmes qui forme l'histoire de la maison de Saint-Cyr; enfin elles sont par elles-mêmes des documents historiques très-précieux. Aussi me suis-je bien gardé de retrancher certains passages qui fourniront de nouvelles armes aux ennemis de M^me^ de Maintenon : la publication que j'entreprends des écrits de cette dame n'est point faite dans un but d'apologie aveugle : c'est tout simplement, et comme M. Guizot me l'écrivait récemment, « la plus importante qui reste à faire sur le siècle de Louis XIV. »

Les *Entretiens sur l'éducation* sont, à l'exception de deux que La Beaumelle a publiés à sa manière, *entièrement inédits;* ils sont tirés des mêmes manuscrits que j'ai cités et analysés dans la préface des *Lettres sur l'éducation*.

# ENTRETIENS
# SUR L'ÉDUCATION
# DES FILLES

## ENTRETIEN PREMIER[1].

INSTRUCTION AUX DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Avis merveilleux pour les maitresses des classes[2].)

1694[3].

« Il faut commencer, mes chères filles, par faire observer le règlement avec beaucoup de silence. Ne vous pressez point d'entrer dans la conduite spirituelle de vos filles ni de gagner leur confiance pour les porter à Dieu; soyez sérieuses et graves avec elles. Ce que vous avez à faire, c'est de les contenir, et non pas de les diriger[4]. Comptez que vous aurez bien employé votre journée quand vous les aurez empêchées de faire du mal; qu'elles auront

[1] *Recueil des Réponses de Mme de Maintenon*, p. 99. (Voir, sur ce manuscrit, la préface des *Lettres sur l'éducation.*)

[2] Les sommaires qu'on trouvera ainsi à la tête des *Entretiens* appartiennent aux manuscrits.

[3] Voir la préface de ce volume pour l'explication de cette première date.

[4] Mme de Maintenon entend par là diriger leur conscience : c'était la tendance des Dames de Saint-Louis, qui voulaient donner aux demoiselles une éducation trop monacale; elle ne cessa de combattre cette tendance et d'exciter les Dames à n'inspirer à leurs élèves qu'une *piété de séculières*.

travaillé en silence; qu'elles n'auront point eu de conversations particulières, je ne dis pas seulement dans ce commencement, mais c'est la meilleure conduite que vous puissiez prendre pour toujours. Contentez-vous de les instruire sur leurs devoirs; semez et attendez les fruits avec patience, sans vouloir tout rectifier à la fois, sans les presser par l'insinuation, par la confiance; Dieu ne béniroit pas cette conduite dans laquelle on compte souvent trop sur soi, et puis si elle profitoit à quelques-unes, vous en verriez un grand nombre qui en abuseroient, qui deviendroient familières, et que vous ne pourriez contenir, ce qui est, encore une fois, ce que vous avez à faire; c'est à leur confesseur à faire le reste. Gouvernez-les avec douceur, et que vos réprimandes soient rares; tâchez plutôt dans vos entretiens de leur inspirer l'amour de leurs devoirs; prenez occasion d'une fête, d'une lecture, d'une communion pour les animer, pour les avertir d'une chose qu'elles font mal; ne les rebutez point par des corrections fréquentes ou faites sur-le-champ, comme, par exemple, si elles parlent dans le réfectoire, dans la marche, ou qu'elles s'y dérangent : ce n'est point le temps de les en reprendre, ou de les tirer par la manche pour les faire marcher sur une même ligne; c'est là ce qui les impatiente, et qui leur fait faire de sottes réponses dont on est un peu coupable par son impatience à les corriger, à quoi, pour l'ordinaire, on ne réussit pas par cette précipitation. Quand elles sont en mouvement, elles ne vous entendent qu'à demi, et ce que vous dites augmente le dérange-

ment; s'il est considérable, redressez-le avec fermeté et à propos, sinon, ayez patience tant que le bien surmontera le mal; c'est l'avis que saint Paul donne dans l'épître d'aujourd'hui, et comptez que quoi que vous fassiez, il y aura toujours quelques filles qui parleront ou se dérangeront; il est impossible que dans le grand nombre cela soit autrement. »

Nous lui demandâmes[1] l'explication de ce qu'elle avoit dit quelques jours auparavant, qu'il ne falloit pas entrer dans la conduite de nos filles. « C'est, nous dit-elle, pour les commencements que je vous ai parlé, où vous ne les connoissez point encore; il vaut mieux y entrer trois mois trop tard que trois mois trop tôt; car j'ai toujours bien compris qu'il falloit parler en particulier à ces filles-là, les avertir de leurs défauts, les animer pour la pratique de la vertu, les aider à corriger leur naturel et à connoître leur vocation (si elles sont en âge d'y penser), sans pourtant en décider vous-mêmes; c'est dans ces sortes de conversations qu'on peut leur dire tout ce qu'on veut sans craindre de se commettre et sans hasarder qu'elles vous fassent une sotte réponse qui seroit de conséquence en général; c'est là, en un mot, la vraie occupation d'une première maîtresse. Ce que je crois que vous ne devriez pas entreprendre, c'est une direction suivie; il faut les exhorter à avoir une grande confiance à leur confesseur; les renvoyer quelquefois à lui quand elles demandent des pratiques pour leur intérieur, leur

[1] C'est, dans tous ces entretiens, Mme de Berval qui raconte.



oraison, etc.; car souvent elles n'en demandent que par curiosité : il faut pourtant les écouter, mais couper court, surtout avec celles qu'on remarquera aimer à discourir, et d'un caractère à tourner en ridicule ce que vous leur diriez de meilleur et à conter à leurs compagnes : Mon confesseur m'a donné une telle pratique, et ma maîtresse une tout opposée. Mais ce qu'il ne faut jamais faire, c'est d'entrer dans leurs peines d'une manière qui les amollisse, par exemple, entretenir la peine qu'elles auroient d'observer leur règle, leurs répugnances pour leurs maîtresses, entrer dans les affaires de leurs familles pour s'insinuer dans leur esprit et s'en faire aimer; car je ne veux pas dire qu'on ne doive pas consoler une fille affligée sur un accident arrivé à sa famille, mais ce qu'il faut éviter, c'est l'inutilité et l'amusement. »

Une de nous lui demanda ce qu'elle devoit faire pour celles qui la pressoient de les voir, de les conduire. « Vous ne pouvez, dit Madame, refuser de répondre à une fille qui demande des conseils; dites-lui que vous voulez bien l'aider puisqu'elle le veut; que voilà les défauts que vous avez remarqués en elle, et qu'il faut qu'elle travaille à les corriger; qu'après cela vous verrez à lui dire autre chose. Si elle persévère et qu'elle ne se rebute point de ce que vous ne paroissiez pas bien touchée de sa confiance, c'est une marque qu'elle y vient de bonne foi, et alors vous pourrez l'aider, l'instruire, la soutenir, observant pourtant toujours ce que je vous ai déjà dit de ne pas trop parler, et de les por-

ter le plus que vous pourrez à une grande confiance en leur confesseur. Ce que je vous dis est ce que je ferois moi-même pour le repos de ma conscience; la leur sera toujours mieux entre les mains de leur confesseur qu'entre les nôtres; Dieu attache une grâce particulière à la conduite des confesseurs; de plus, vous ne pourriez suffire à tout.

« Il faut, nous dit-elle sur quelques autres questions, que les maîtresses agissent avec un grand concert; mais sur cela je fais une grande différence de celui qui doit être entre la première et la seconde, et celui qu'il doit y avoir entre les quatre maîtresses[1]. Les deux premières doivent régler ensemble ce qu'il y a à faire, et dire ensuite à leurs aides ce qu'elles doivent savoir et faire exécuter. Les maîtresses subalternes doivent veiller comme les premières, avertir de ce qu'elles voient et ne pas croire qu'elles ne sont chargées des choses qu'autant qu'elles ont d'autorité pour ordonner et pour punir. Qu'elles ne trouvent pas mauvais si la première ne punit pas toutes les fautes dont elles l'avertissent, et qu'on ne les consulte pas ordinairement pour le gouvernement de la classe. Quand même toutes seroient capables de conduire les classes, ne comprenez-vous pas qu'il seroit impossible de penser toutes de même, et fort embarrassant pour la première d'avoir à prendre des conseils que souvent

[1] Il y avait toujours quatre maîtresses à chaque classe : les deux premières étaient ordinairement religieuses professes; la troisième, novice; la quatrième, demoiselle *noire*. — Voir, pour les détails, l'*Histoire de la Maison royale de Saint-Cyr*.

elle ne pourroit pas suivre? et puis, qui veilleroit vos filles pendant que vous vous assembleriez un temps si considérable ou si fréquent, étant inévitable qu'il n'y ait souvent des choses à dire et régler dans le gouvernement d'un si grand nombre de filles? Pour la première et la seconde, elles doivent avoir plus de rapport ensemble, la première devant l'avertir de tout ce qu'elle règle dans la classe pour le général et pour le particulier, afin qu'elle soit toujours en état en son absence. »

Puis, changeant de conversation, elle dit : « Il est très-bon de faire quelquefois ce que vous faites depuis deux jours, c'est-à-dire de faire travailler vos demoiselles assidûment, sans aucune interruption, pour les accoutumer à l'ouvrage, ou pour en finir un pressé, ce que j'entends principalement pour les grandes, car les petites ont trop de choses à apprendre pour qu'il convienne de le faire souvent. »

Nous lui dîmes que depuis quelque temps nous sentions dans nos demoiselles un esprit de murmure, et qu'elles disoient bien des choses mal à propos, et nous lui demandâmes s'il ne falloit point faire quelque exemple pour l'arrêter. « Il faut, dit-elle, en ces occasions prier Dieu, et agir avec bien de la discrétion. Je crois que vous rendrez vos filles souples, par ne point faire d'attention à leurs petits raisonnements : quand elles verront que vous ne faites pas semblant de les entendre, et que vous prenez en riant un trait qu'elles lancent à dessein de vous chagriner, allant toujours droit votre chemin, elles cesseront de raisonner. Il ne faut jamais leur

dire, ni leur faire faire des choses déraisonnables, mais il ne faut pas non plus toujours leur dire les raisons que vous avez de les leur faire faire, parce que alors elles veulent aussi raisonner et faire des difficultés qui embarrassent. Qu'elles fassent donc tout ce que vous jugerez à propos de leur faire faire, mais ordonnez-le sans hauteur, sans changer de ton ni de visage, et dites avec un ton doux et ferme : Mesdemoiselles, il faut faire cela aujourd'hui ; vous ne ferez point un tel exercice ; vous n'irez point en tel endroit ; vous travaillerez tout le jour, etc. ; mais souvenez-vous toujours, et n'y manquez jamais, à leur donner du temps pour prier Dieu l'après-midi les jours que vous ne les mènerez pas à vêpres, afin qu'elles prennent cette bonne habitude et la conservent toute leur vie. »

A une question que lui fit la dépositaire, elle dit : « J'ai remarqué que vos filles ne se soucient point de gâter leurs hardes, parce qu'elles comptent qu'à la distribution il faudra bien leur en donner d'autres. Les *bleues*[1] disent, quand on les en reprend : Il n'y a qu'à prendre la mesure. Je voudrois bien qu'elles les portassent avec des pièces quand elles les ont rompues ; qu'elles ne s'accoutumassent point à vivre comme s'il n'y avoit qu'à aller prendre à la boutique tout ce dont elles ont affaire, sans avoir l'attention de le ménager, et pour les accoutumer à ce ménagement de leurs hardes, laissez-les manquer quelquefois de quelque chose ; faites-les attendre : cela

[1] Les demoiselles de la classe supérieure et qui avaient de dix-sept à vingt ans (Voir la préface des *Lettres sur l'éducation*, p. XVII).

leur sera bon, car si elles ne savent pas ménager ici le bien de votre maison, elles ne sauront pas ménager celui de leurs parents. »

---

## ENTRETIEN II[1].

EXHORTATION AUX RELIGIEUSES DE SAINT-LOUIS.

(Qu'il faut se faire estimer des demoiselles, éviter de parler de leurs défauts.)

31 décembre 1694.

Dans un chapitre[2] du dernier jour de l'année, où Mme de Maintenon se trouva, elle laissa parler la mère supérieure[3], comme elle faisoit ordinairement quand elle y venoit, et quand la supérieure eut fini, Mme de Maintenon ajouta : « Votre mère a passé légèrement un article bien essentiel, c'est la nécessité de vous faire estimer des demoiselles par une conduite toute religieuse et régulière ; comptez que l'empressement que vous avez à vous instruire, et toutes vos questions qui partent d'un si bon fonds, mes bonnes intentions, mes misérables discours, et tous les moyens que nous pourrions prendre pour établir une vraie piété, une vertu solide et un bon esprit dans vos classes, seront sans fruit si vos demoiselles ne vous estiment pas, et elles ne vous estimeront qu'autant qu'elles vous verront vraiment vertueuses et régulières. Vous ne sauriez croire comme elles sont clairvoyantes sur vos moindres

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 189.

[2] Assemblée générale des Dames de Saint-Louis.

[3] C'était alors Mme de Fontaines (Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 76).

défauts, tout ce qu'elles en diroient, les comparaisons qu'elles feroient de vous autres, comme elles sauroient démêler celles qui sont les plus exactes de celles qui le seroient moins, comme elles diroient : C'est une telle qui nous garde, nous pourrons l'entretenir; c'est cette autre, nous n'aurons pas un mot d'elle. Qu'est-ce à dire cela? sinon une telle est régulière, et l'autre ne l'est pas.

« Il m'est revenu que, dans vos récréations, vous parlez des défauts de vos demoiselles, sous prétexte, dites-vous, que vous êtes leurs mères; mais ce n'est pas une raison pour divulguer dans une communauté des fautes et des défauts qui peuvent prévenir contre elles et leur nuire beaucoup, surtout si dans la suite elles vouloient être religieuses ici. Ce sont des filles de seize à dix-huit ans, leur réputation commence à n'être plus indifférente, et vous devez la ménager aussi soigneusement que le christianisme vous oblige à conserver délicatement la réputation de notre prochain; autrement vous pourriez bien tout bonnement, et sans y penser, être aussi médisantes que nous autres dans le monde. Soyez circonspectes dans vos paroles, soyez délicates sur la charité; vous savez mieux que moi combien il est aisé de pécher considérablement en cette matière : vous en instruisez les autres. Considérez toujours avant que de parler s ce que vous allez dire a quelque nécessité ou utilité, ou du moins s'il est innocent. Je ne vois pas à quoi peut servir de parler des défauts de vos demoiselles; je vous ai dit quelquefois en riant que je vous abandonnois le prochain

*rouge*[1] ; c'est une raillerie, et quoiqu'il y ait moins de précautions à prendre à l'égard de ces enfants dont les défauts à cet âge ne doivent pas faire grande impression, je ferois cependant scrupule de parler de ceux qui sont grands. Si vous étiez frappées de ce que quelques défauts s'établiroient parmi vos demoiselles, ou quelque mauvaise coutume ou manière, je ne trouverois pas mal que vous dissiez en général que vous craignez qu'un tel défaut ne se glisse dans les classes, ni qu'on en cite même des exemples ; cela vous instruit les unes et les autres, vous précautionne ou vous relève ; mais je ne voudrois jamais que l'on nommât les demoiselles qui ont ces défauts ; je trouverois même moins d'inconvénient à marquer positivement quelle sorte de faute quelqu'une auroit faite que de dire : C'est une humeur difficile, c'est un esprit mal fait, c'est un mauvais caractère, car ces choses-là notent toujours d'une manière très-fâcheuse, et ne manquent point de laisser une mauvaise impression. »

Quand M^me de Maintenon eut cessé de parler, la mère supérieure lui demanda pardon, au nom de toute la communauté, des fautes qu'on avoit faites pendant toute l'année ; elle répondit : « Je vous l'accorde de bon cœur, mes chères enfants, et je suis pleine d'espérance que nous allons faire merveille à l'avenir ; je suis résolue de me livrer tout entière, et de vous aider de tout mon pouvoir à établir dans nos classes ce bon esprit et cette éducation solide

[1] Les petites filles de la classe rouge qui n'avaient que de sept à dix ans.

dont je vous parle si souvent; celle que nous leur avons donnée jusqu'ici a été trop extérieure et superficielle [1]; travaillons toutes ensemble à la rendre chrétienne, raisonnable et solide. Je vous demande pardon si je vous parle si librement aux récréations, si je vous dis quelquefois des choses trop dures; je me persuade que vous ne vous en offensez pas, parce que vous voyez le cœur dont elles partent, et que je n'envisage que votre utilité, et le bien de votre établissement. Je suis bien fâchée de vous donner mon esprit, mes idées, mes maximes particulières, et je puis vous assurer que je ne vous fais aucune décision qui soit un peu importante, que je ne l'aie auparavant consultée plus d'une fois à des personnes capables de m'éclairer.

---

## ENTRETIEN III[2].

### INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE SAINT-CYR.

(Des qualités que doit avoir la véritable piété.)

Janvier 1695.

La première maîtresse de la grande classe[3], qu'on appelle communément classe *bleue*, à cause qu'elles portent un ruban de cette couleur, dit à M^me^ de Maintenon : « Il y a longtemps, Madame, que vous

[1] Voir la préface de ce volume et l'*Histoire de la Maison royale de Saint-Cyr.*, ch. VI.

[2] *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 201.

[3] C'était alors Mme de Loubert (Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 54).

avez la bonté de me faire espérer que vous renouvellerez à nos demoiselles l'instruction que vous leur avez déjà faite des qualités que doit avoir la véritable piété. — Est-ce qu'elles n'en ont plus nulle idée? dit-elle : je veux bien la répéter, car il n'y a rien de si nécessaire que de la bien entendre; je leur ai dit, ce me semble, que la véritable piété doit être solide, droite et simple. » Et adressant la parole à M^lle de Feriol, elle lui demanda ce que c'étoit que la piété solide. La demoiselle lui répondit : « Vous nous avez dit, Madame, que c'étoit de consulter Dieu dans toutes ses entreprises. — Oui, dit M^me de Maintenon, afin d'agir en toutes choses par les principes de la religion, par préférence à ses intérêts temporels et à son inclination naturelle. Par exemple, un père et une mère veulent marier leur fille; il se présente deux partis; l'un est plus riche que l'autre, mais de mauvaises mœurs; ils voient clairement que leur fille sera malheureuse et ne pourra vivre chrétiennement avec lui; l'autre a moins de bien, mais est honnête homme : lequel des deux devroit-on choisir? c'est sans doute le dernier. Cependant c'est ce qui ne se fait point dans le monde; mille livres de plus ou de moins décident d'un mariage; c'est pourquoi il y en a si peu d'heureux. Un autre exemple encore : un homme a plusieurs enfants; il veut donner son bien à l'aîné; pour cela il destine les autres selon sa fantaisie, sans consulter Dieu ni leur volonté : je veux, dit-il, que mon aîné ait mon bien, et pour cela je ferai celui-ci d'Église; je veux marier ma fille, et pour cela je ferai

les autres religieuses, sans me mettre en peine si elles ont vocation ou non : voilà un manque de piété solide. Une personne a un procès ; si elle a de la piété, elle examinera si la cause est juste, si ce n'est pas sa partie qui a raison ; si elle découvre que c'est elle qui a tort, elle se démettra de ses prétentions et cessera de plaider. Une personne est-elle dans le cas de choisir un état de vie, il faut que Dieu soit sa première vue, et qu'elle ne fasse rien sans l'avoir consulté ; si elle agit autrement, elle n'a point de piété solide. — Mais, ajouta M^me^ de Maintenon, qu'est-ce que la piété droite ? — C'est, répondit une demoiselle, de faire chaque chose en son temps. — C'est bien cela, reprit M^me^ de Maintenon, mais c'est aussi de conformer sa piété à son état : par exemple, si vous vouliez aller visiter les malades pendant que vous êtes à Saint-Cyr, vous voyez bien que votre piété ne seroit pas droite, puisque vous ne le pouvez pas ; cela sera bon quand vous n'y serez plus, et qu'étant chez vous, vous aurez la liberté d'aller visiter les malades de votre village, ou ailleurs ; il le faudra faire avec les bienséances convenables, les consoler, leur donner quelque chose si vous le pouvez, ou les assister d'une autre manière : alors votre piété sera droite parce que cette pratique sera de votre état. Si une Dame de Saint-Louis vouloit avoir les yeux bien fermés quand il faut vous regarder, ne la trouveriez vous pas bien dévote ? oui, mais, sa dévotion seroit de travers, puisqu'elle la doit faire consister à remplir ses devoirs, et elle ne le feroit pas si elle vouloit prier quand il faut vous regarder et

veiller sur vous. Si une personne mariée étoit tout le jour à l'église en oraison, abandonnant sa famille à une femme de chambre, ou même à une servante, sa piété ne seroit pas droite, parce qu'elle est obligée de veiller sur ses enfants et sur son ménage, et non pas d'être toujours à l'église. Mais voyons ce que c'est que la piété simple : c'est de ne point chercher de raffinement dans la dévotion, ni de nouveauté dans la doctrine et dans les livres; il ne faut point être curieuse ni en bien ni en mal, car nous sommes des ignorantes, et n'en devons pas être honteuses; nous n'avons point de science, ainsi nous sommes incapables de juger de ce qui est bon ou mauvais. Ayez peu de livres, et des plus communs, et surtout n'en lisez jamais de suspects, ni pour la doctrine ni pour les mœurs; lisez ceux que vous avez bien choisis, cinquante fois, cent, si vous voulez, et enfin jusqu'à ce que vous ayez mis en pratique ce qu'ils enseignent, car c'est la fin que nous devons nous proposer dans toutes nos lectures spirituelles. »

---

## ENTRETIEN IV[1].

### AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

1695.

... « Parlons un peu de la maîtresse générale[2], dit

[1] *Recueil des réponses*, p. 4.

[2] Voir, sur les fonctions de la maîtresse générale, l'*Histoire de la Maison royale de Saint-Cyr*, p. 127.

Mme du Tourp[1]. — Volontiers, répondit Madame; j'en parlerai mieux que d'aucune officière, car c'est une charge que j'ai créée : je pensai que les maîtresses ne pouvoient être trop renfermées dans leurs classes, et que pour cela il falloit charger une personne de tout ce qui concerne les demoiselles au dehors, qui se mêlât de leur entrée dans la maison, de leur sortie, de leurs lettres, des parloirs, et enfin qui eût la vue sur elles dès qu'elles sont hors de la classe. Je dirai donc, dit Madame en riant, pour répondre à ce que vous me demandez, que je pense de la maîtresse générale ce qu'on dit de la méthode d'oraison, qu'elle est donnée pour aider, et non pour embarrasser, c'est-à-dire que la maîtresse générale doit soulager les maîtresses, aller à leurs classes quand elles la demandent, ou quand il y a quelque chose de conséquence; mais hors de là n'y guère paroître, et ne point aller les importuner, les laissant faire au dedans de leur classe comme elles l'entendent, car, puisqu'elles ont la peine, il est juste qu'elles en aient l'autorité, et elle leur est même nécessaire pour gouverner les demoiselles, qui s'en moqueroient bientôt si elles remarquoient qu'elles fussent dépendantes de la maîtresse générale pour les punir et pour les récompenser, et rien ne diminueroit l'autorité des maîtresses particulières comme de voir à tout propos une maîtresse générale les tenir, régir et gouverner. — Mais, dit une de nos sœurs, si quelque maîtresse

[1] Elle était alors maîtresse générale. Voir la note 2 de la p. 120, des *Lettres sur l'Éducation*.

corrigeoit trop, ou donnoit trop de relâchement, ne devroit-elle pas y mettre ordre? — Comment le saura-t-elle, répondit Madame, puisqu'elle doit aller rarement aux classes? Il faudroit que cela fût bien excessif pour venir à sa connoissance; et en ce cas, elle devroit en parler aux maîtresses ou à la supérieure. J'ai été aux Ursulines[1], et je me souviens que quand la maîtresse générale venoit aux classes, c'étoit une nouvelle dont on parloit quinze jours devant et quinze jours après; elle avoit sa robe et ses manches retroussées, et nous tremblions de respect. Ces personnes de grande autorité doivent se rendre rares. Après cela, pourtant, les maîtresses ne doivent point être blessées de voir la maîtresse générale parler aux demoiselles en particulier. Elle ne sauroit pourvoir à leur établissement et connoître ce qui leur convient pour le choix d'un état, qu'elle ne juge par elle-même de leurs dispositions; mais cela ne regarde que la grande classe. » On demanda encore à Madame comment il falloit entendre l'article de la constitution qui dit que la maîtresse générale veillera sur la conduite des maîtresses. « Cela s'entend, dit-elle, pour ce qui regarde les demoiselles, et non pas pour ce qui regarde les maîtresses personnellement, car, pour être aux classes, ne sont-elles pas toujours du corps de la communauté? »

[1] Aux Ursulines du faubourg Saint-Jacques, où elle fut élevée depuis l'âge de onze jusqu'à treize ans.

## ENTRETIEN V[1].

### AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Laisser les demoiselles parler en particulier à leurs pères et mères, leur inspirer pour eux les sentiments qu'elles doivent avoir, mais ne laisser pas de les accompagner [2].)

1695.

« Il n'y a rien de plus raisonnable, nous dit un jour Madame, sur plusieurs questions qu'on lui faisoit, que de laisser à vos filles la liberté de parler en particulier à leurs péres et à leurs mères : cela est nécessaire pour entretenir le respect et la tendresse qu'elles leur doivent, et que vous ne pouvez trop leur inspirer; il faut leur apprendre à les respecter, à les servir, à les aimer, même malgré leurs défauts; vous devez les instruire sur les commandements de Dieu avec beaucoup de soin, et leur faire voir que rien ne peut les dispenser du respect et de l'amitié qu'elles doivent à leurs péres et mères. Il y aurait de la dureté à empêcher qu'un père parlât en particulier à sa fille; qu'il ne pût lui demander si elle est contente, quel parti elle veut prendre; lui dire en confiance qu'il est mal dans ses affaires, et qu'il n'a pas de pain. Si vous craignez qu'il veuille l'obliger à se faire religieuse, ou qu'il tâche de la détourner si elle en a envie, il vous resteroit assez de temps pour détruire ce qu'on lui auroit dit de déraisonnable, et puis en un quart d'heure de conversation il seroit

[1] *Recueil des Réponses*, p. 85.

[2] Les demoiselles ne sortaient jamais, et leurs parents ne pouvaient les voir que quatre fois l'année.

difficile qu'un père jetât un grand poison dans le cœur de sa fille; car je ne voudrois pas que ces visites fussent longues, qu'on demeurât deux heures à attendre qu'une mère eût caressé sa fille; il faudroit dire honnêtement que vos occupations ne vous permettent pas de si longues visites, et qu'on dit bien des choses en une demi-heure; et quand je dis en particulier, c'est-à-dire parler bas si elles veulent; mais il faut toujours demeurer là pour voir ce qui se passe, autrement elles recevroient, elles donneroient des lettres, d'autres gens pourroient venir les voir quand on les croiroit seules : il n'y auroit nulle sûreté. »

---

## ENTRETIEN VI[1].

### AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

1695.

Madame répondit à la maîtresse générale (Mme du Pérou), qui l'avoit priée de savoir de M. Fagon[2] s'il étoit nécessaire d'user de vin[3] à ses repas quand on prenoit du quinquina, qu'il n'y avoit nulle nécessité, surtout à de jeunes personnes, que cela pouvoit échauffer. Elle ajouta qu'il ne falloit point accoutumer les filles à en boire; elle rejeta ce qu'on lui

[1] *Recueil des Réponses*, p. 17.

[2] « C'est le premier et le plus fameux médecin de la cour. »

[3] Les demoiselles, ainsi que les Dames, ne buvaient que de l'eau. Ce régime était celui de toutes les maisons de femmes. On peut observer, à ce sujet, que l'éducation corporelle était autrefois beaucoup plus dure qu'aujourd'hui : nous en verrons d'autres exemples.

dit de quelque occasion où l'on avoit cru qu'il en falloit donner à quelques demoiselles, entre autres à une, parce que, disoit-on, elle étoit d'un pays où l'on en buvoit beaucoup : « Fort bien, dit-elle en riant, nous leur apprendrons à s'enivrer de crainte qu'elles ne paroissent sauvages aux buveurs de leur province quand elles y seront retournées. Il n'y auroit pas grand danger qu'elles n'apprissent point ici à connoître le vin. » Elle termina la raillerie en disant que l'usage en devoit être fort rare, et que souvent on s'imaginoit, faute d'expérience, qu'il étoit nécessaire pour des incommodités auxquelles il étoit contraire [1].

---

## ENTRETIEN VII[2].

### AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Tourner à l'utilité des enfants les punitions qu'on leur fait.)

1695.

« Il faut tant qu'on peut, pour punir et corriger les enfants, se servir des choses qui, en leur servant de pénitences, tournent encore à les former ; par exemple, faire tenir debout, droite, les pieds bien en dehors, une petite fille de mauvaise grâce, ou qui ne sait pas se tenir en place ; mais il ne faudroit pas que

[1] Mme de Maintenon dit dans une lettre à Mme de la Viefville, abbesse de Gomerfontaine : « Je vois tous les jours guérir des maux d'estomac en quittant le vin. Je suis dans ma soixante-douzième année, et je ne bois que de l'eau ; c'est une erreur dans les filles que l'usage du vin. » (*Lettres et Avis*, p. 799.)

[2] *Recueil des Réponses*, p. 88.

cela fût bien longtemps, et il faut plutôt leur faire de petites punitions qui les humilient et qui les contraignent, que des choses pénibles qui puissent nuire à leur santé. Quand vous leur faites aussi répéter des cérémonies, ne les faites pas tenir debout ou à genoux, les enfants n'en ont pas la force. »

---

## ENTRETIEN VIII[1].

### INSTRUCTION AUX RELIGIEUSES DE SAINT-LOUIS.

(Que les lectures profanes les plus innocentes sont toujours dangereuses[2].)

Juin 1696.

Monseigneur l'évêque de Chartres ayant parlé, dans l'exhortation qu'il fit aux demoiselles qu'il venoit de confirmer, contre les chrétiens qui se plaisent à la lecture des livres profanes, Mme de Maintenon dit aux religieuses de Saint-Louis à cette occasion : « Je les crois fort dangereux, surtout aux personnes de notre sexe, qui sont naturellement curieuses. —

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 421.—*Recueil des Réponses*, p. 7 et 534.

[2] Cette instruction paraîtrait d'une rigidité excessive si l'on ne songeait à l'époque où elle fut donnée. Nous avons déjà dit ailleurs que l'éducation de Saint-Cyr fut, dans l'origine, superficielle et mondaine, qu'elle amena de graves inconvénients, qu'il fallut la réformer, et que Mme de Maintenon, passant d'un excès à un autre, proscrivit, à Saint-Cyr même, les choses les plus innocentes. Ce fut dans cette ferveur de réforme qu'elle donna l'instruction qu'on va lire, et où l'on trouvera d'ailleurs, toute sévère qu'elle soit, les préceptes les plus sages; mais il est certain (voir la note de la page 179, dans les *Lettres sur l'éducation*) que ces conseils outrés ne furent point observés à la lettre, et que l'instruction générale, encore bien que subordonnée, dans Saint-Cyr, à l'éducation morale, ne cessa pas d'y être en honneur.

Qu'entendez-vous, dit Mme de Glapion, par ces livres profanes? sont-ce seulement les romans? — Il y a, répondit Mme de Maintenon, des livres mauvais par eux-mêmes, tels que sont les romans, parce qu'ils ne parlent que de vices et de passions; il y en a d'autres qui, sans l'être autant, ne laissent pas d'être dangereux aux jeunes personnes, en ce qu'ils peuvent les dégoûter des livres de piété, et qu'ils enflent l'esprit, comme, par exemple, l'histoire romaine ou l'histoire universelle, du moins celle des temps fabuleux. — Mais, dit Mme de Blosset, vous mettez ces histoires au rang des livres profanes? — J'appelle livres profanes, ma sœur, répondit Mme de Maintenon, tous ceux qui ne sont pas pieux, quoiqu'ils soient innocents, dès qu'ils n'ont pas une vraie utilité. *Apprenez à vos demoiselles à être extrêmement sobres sur la lecture, à lui préférer toujours l'ouvrage des mains, les soins du ménage, les devoirs de leur état*[1], et si enfin elles veulent lire, que ce ne soit que des livres bien choisis, propres à nourrir leur piété, à former leur jugement et à régler leurs mœurs. Un bon esprit fait toujours un bon usage de ce qu'il lit, et le tourne à son profit de façon ou d'autre; mais un mauvais esprit en abuse, ou pour s'enorgueillir, ou pour d'autres travers, dont vous devez vous efforcer de garantir votre jeunesse. »

Mme de Rocquemont lui demanda si on ne pouvoit jamais citer aux demoiselles des exemples vertueux des sages païens de l'antiquité et des philosophes,

[1] Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 49.

puisque les plus saints livres en sont pleins? « Je craindrois fort, répondit-elle, que tous ces grands traits de générosité et d'héroïsme ne leur élevassent par trop l'esprit, et ne les rendissent aussi vaines et précieuses qu'elles l'étoient dans les commencements, où nous avions pris cette sorte de manière de les instruire; vous avez vu combien tout ce que nous en mêlions dans nos instructions les avait gâtées, et quelle peine nous avons eue à les ramener à la simplicité convenable à notre sexe[1]. C'est ce qu'il y a de pernicieux dans ces sortes de citations, et encore plus dans les livres tout profanes; ils dégoûtent de l'aimable simplicité du saint Évangile et de tout ce qui tend à l'humilité, à la petitesse, au mépris de soi-même et aux vertus vraiment chrétiennes. Je crois qu'il ne vous en faut pas dire davantage pour vous convaincre du danger de ces sortes de lectures et de citations. Encore une fois, vos demoiselles ont infiniment plus de besoin d'apprendre à se conduire chrétiennement dans le monde et à bien gouverner leur famille avec sagesse, que de faire les savantes et les héroïnes; *les femmes ne savent jamais qu'à demi, et le peu qu'elles savent les rend communément fières, dédaigneuses, causeuses, et dégoûtées des choses solides*[2]. Je suis si persuadée de ce que je vous dis, que vous voyez que c'est la conduite que je tiens à l'é-

[1] Cette phrase explique la note 2 de la page 20.

[2] Ceci s'adresse directement aux Dames en qui Mme de Maintenon voulait arrêter la recherche des choses d'esprit, et principalement à Mme de Glapion, qui avait, disait-elle, un raffinement de savoir.

gard de ma nièce[1], qui pourra cependant être un bon parti, et tout ce que j'exige de sa gouvernante[2] est qu'elle la rende une bonne fille, douce, pieuse, bienfaisante, charitable et bonne chrétienne. Mais pour en revenir aux citations profanes, je ne m'oppose point que, quand elles demandent ce que c'est, par exemple, qu'Alexandre, on leur réponde simplement et sans affectation que c'était un roi de Macédoine, fort grand conquérant, et ainsi du reste ; que quand vous leur faites quelque lecture où il se rencontre de ces sortes de traits, vous les leur laissiez lire comme le reste, en leur faisant remarquer en passant la différence qu'il y a entre ces actions qui paroissent si belles en apparence et celles qui sont animées par la religion et par la piété ; que les premières sont punies en l'autre monde à cause de l'orgueil qui les a fait faire, et les secondes couronnées de récompenses éternelles.

« La vie des saints, les actes des martyrs, etc., sont tous remplis des noms des dieux, des empereurs et des philosophes païens ; ce n'est pas une raison pour les leur ôter ; il faut au contraire leur expliquer en peu de mots, à mesure que les occasions se présentent, ce qu'étoient ces empereurs, ces dieux, et encore bien plus ces saints martyrs dont nos histoires

[1] Mlle d'Aubigné, qui devint la duchesse de Noailles (Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 72).

[2] Mlle Balbien (Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 73). « Elle disoit, en parlant de l'éducation que Madame vouloit qu'on donnât à sa nièce : Madame veut qu'on ne lui mette dans l'esprit que ce qui peut servir à la rendre une bonne fille. » (*Recueil des Réponses*, p. 8.)

sont pleines, mais avoir soin de les exciter au bien ou à la haine du péché par la crainte et l'amour de Dieu, et non pas par des exemples profanes qui, quoique utiles en certaines occasions, ne laissent pas d'exciter un orgueil qu'il faut détruire ensuite, et qui est plus difficile à surmonter que les plus grands vices; c'est ce qui reste à faire à la plupart de ceux qui se donnent à Dieu : après avoir orné son esprit, s'en être, pour ainsi dire, fait une idole, il faut nécessairement y renoncer, en faire un sacrifice et le soumettre à l'humble doctrine de Jésus-Christ. Croyez-moi, ne préparez pas tant d'ouvrage à vos enfants, insinuez-leur partout l'esprit et les maximes de Notre-Seigneur, qui en vérité n'inspirent que la véritable grandeur. Si elles font quelque faute, dites-leur : Comment accordez-vous ce que vous dites ou ce que vous faites avec l'Évangile? Si vous avez, par exemple, à combattre quelque acte de paresse, citez-leur saint Paul, qui aimoit mieux travailler de ses mains, quoiqu'il fût tout occupé à prêcher l'Évangile aux nations, que d'être à charge aux autres. Cette sorte d'éducation ne vous fera pas tant d'honneur auprès des mondains; mais souvenez-vous toujours, mes chères filles, que vous ne les élevez pas pour plaire au monde, que c'est pour en faire des personnes toutes vertueuses, toutes sages et toutes raisonnables; je dis raisonnables, car quoiqu'il faille les porter à embrasser de grand cœur la pratique exacte de l'Évangile, il n'y faut mêler rien de bas et de petit, ne leur point faire de contes, ne leur en point faire accroire, ne leur point faire de crimes

de choses indifférentes, ne leur point donner comme choses d'obligation celles qui ne sont que des conseils, enfin leur dire toujours vrai et ne rien outrer; je crois que c'est le meilleur moyen pour les affermir dans la piété, et que toutes les railleries des mondains ne les pourront ébranler quand elles seront certaines que vous ne leur avez jamais rien enseigné de trop fort ou de faux.

« Quant aux livres que vous leur donnez, je voudrois qu'ils fussent bien choisis; ils devroient tous renfermer le même esprit, sans s'écarter de ce que doivent faire tous les chrétiens dans une vie simple et commune. Ce que vous leur faites lire sur la religion, quoique excellent, ne leur sert pas ordinairement beaucoup; elles croient que cela n'est bon que pour le cloître, et il est à craindre que celles qui ne veulent pas s'y renfermer ne laissent sous ce prétexte toute autre piété. Il arrive encore, quand on leur lit de ces choses si extraordinaires et singulières, qu'après que l'on a passé bien du temps à les lire, il en faut passer autant à leur faire comprendre qu'elles sont plus admirables qu'imitables; il faut, du moins, alors leur en faire tirer tout le fruit qu'il est possible, en les portant en effet à l'admiration que ces choses méritent, à adorer les différentes conduites de Dieu dans ses saints, à leur faire entendre qu'il faut les suivre avec fidélité quand il les tient sur nous, et soumettre toujours ce qu'il nous inspire aux lumières de ses ministres.

« Que vous avez besoin, mes chères filles, d'avoir une piété plus éclairée, plus droite, et plus solide que

sensible et démonstrative, pour ne pas prendre le change dans celle que vous devez inspirer à vos enfants! Accoutumez-les donc à écouter les lectures avec simplicité, à s'édifier de ce qui est bon, à s'appliquer ce qui leur est convenable et utile, à ne point raisonner sur ce qu'elles n'entendent pas, ou qui n'est pas de leur goût. On ne peut empêcher que de certaines pensées ou réflexions ne viennent à l'esprit, mais il faut savoir les taire et même les réprimer, et les étouffer en soi-même si elles étoient contraires à la foi ou au respect dû aux opérations de Dieu dans ses saints. Je vous conseille, dit-elle en souriant, de les accoutumer à mettre tous les bons auteurs au rang du prochain, de qui on doit dire du bien quand on en veut parler, et jamais rien de ce qui pourroit être mal ou qui paroîtroit l'être. »

Mme de Glapion demanda s'il falloit absolument interdire aux demoiselles l'histoire de France. « Il est juste de connoître les princes de sa nation, dit Mme de Maintenon, et d'en savoir suffisamment pour ne pas brouiller la suite de nos rois et leurs personnes avec les princes des autres empires, dont il convient aussi qu'elles aient une légère connoissance pour ne pas prendre un empereur romain pour un empereur de la Chine ou du Japon, un roi d'Espagne ou d'Angleterre pour un roi de Perse ou de Siam; mais tout cela sans règles ni méthode, et seulement pour n'être pas plus ignorantes que le commun des honnêtes gens[1]. »

[1] Malgré ces recommandations rigoureuses, il est certain qu'on apprenait à Saint-Cyr l'histoire de France dans l'abrégé de l'abbé

## ENTRETIEN IX[1].

AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Des services que l'on peut tirer des demoiselles, et de la discrétion avec laquelle on doit en user.)

1696.

... Madame nous dit en une autre occasion « qu'on pourroit tirer de grands services des demoiselles[2], mais qu'en cela il falloit un grand désintéressement et s'oublier beaucoup soi-même; qu'une maîtresse de classe qui ne penseroit qu'à ce qui l'accommode le mieux ne voudroit jamais donner ses filles, qu'une officière qui en auroit besoin les voudroit avoir trop souvent, mais que les unes et les autres devroient penser au bien de la maison et au besoin qu'ont les demoiselles d'être instruites; que, outre la bonne foi qui étoit nécessaire pour tenir ce tempérament, la supérieure et la maîtresse générale doivent veiller pour qu'on ne tombe point en l'une de ces deux extrémités : c'est une balance qui penchera toujours, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, et qu'il faudra de temps en temps redresser. Quoiqu'il soit utile à la maison et avantageux aux demoiselles de les faire agir, il faut bien prendre garde à ne les point trop tirer de leurs exercices, car on s'apercevra bien moins vite du tort qu'en recevroit leur

Le Ragois. Cet abbé était un neveu de l'abbé Gobelin, qui était devenu, par la protection de Mme de Maintenon, précepteur du duc du Maine. Ce fut par le conseil et avec l'approbation de cette dame qu'il composa ses *Abrégés* d'histoire.

[1] *Recueil des Réponses*, p. 13.

[2] Pour les besoins de la maison.

éducation qu'on ne s'apercevra de l'utilité de leurs services, celle-ci étant très-visible, au lieu que l'autre ne paroîtroit pas à la communauté; c'est pourquoi une maîtresse qui verroit, par exemple, que ses filles auroient été quelques jours sans lire, devroit le dire à la maîtresse générale, et même à la supérieure, pour empêcher qu'on ne les lui ôtât trop souvent. »

---

## ENTRETIEN X[1].

AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Portrait d'une fille propre à bien servir la maison.)

1696.

« Je vous prédis, dit un jour Madame, que Dieu vous punira, comme il punit les autres religieuses, si vous les imitez dans l'inhumanité qu'elles ont pour la santé des filles qu'elles reçoivent, ce qui engage les filles à des déguisements bien contraires à la simplicité, et à des contraintes qui en effet nuisent beaucoup à leur santé, au lieu que si elles osoient dire leurs incommodités on leur donneroit de petits soulagements qui raccommoderoient une santé délicate. Ces maisons, où l'on est si attentif à ne prendre que des sujets d'une santé vigoureuse, sont pourtant remplies de filles infirmes, vaporeuses et visionnaires, et qui le deviennent après leur profession pour punir le défaut de charité de ces maisons. Il le punira de même chez vous si vous avez

[1] *Recueil des Réponses*, p. 19 et 20.

la même âpreté. Je ne prétends pas, en vous disant ceci, vous persuader qu'il faut remplir votre maison de filles malsaines, mais seulement vous inspirer de demeurer sur cela dans des bornes raisonnables; ces bornes raisonnables servent, ce me semble, de règle par rapport à la disposition présente des filles sans raisonner sur un avenir fort incertain, et ne pas juger, par exemple, sur un petit rouge qu'on verra à une fille, décider que sa poitrine est attaquée. Il faut même encore que vous remarquiez que vous recevez des filles dans un âge où elles sont sujettes à des incommodités qui n'ont point de suite; vous l'avez déjà expérimenté en plusieurs qui ont présentement une santé robuste et que l'on condamnoit comme des filles qui toute leur vie devoient être infirmes. Quand on a un vrai sujet de croire qu'une personne a véritablement la santé attaquée d'un mal qui ne se guérira point et qui la rendroit incapable des fonctions de la maison, je crois qu'il ne la faut pas recevoir. Quand je parle de vos fonctions, je ne veux pas dire qu'il soit nécessaire que toutes vos religieuses soient propres aux travaux pénibles de la maison; c'est même à quoi on peut le mieux suppléer, et par conséquent ce qui est le moins important.

« Cette fille servira bien la maison » est une phrase que je n'aime guère, si l'on entend par là qu'elle a bien de la force et de la vigueur pour soutenir son travail; ce que j'appelle rendre service à la maison n'est pas d'avoir de meilleurs bras qu'une autre, les bras ne sont pas ce qui vous manquera, vous en

3.

avez ici assez à votre disposition; ce que j'appelle donc une fille en état de rendre service à la maison, c'est une fille d'une piété solide, d'un sens droit, d'une régularité exacte et en laquelle on peut se confier, à laquelle, par exemple, vous pouvez confier toutes vos demoiselles, assurées qu'elles sont en de bonnes mains, qu'elle ne leur laissera rien faire de mal à propos, et ne leur donnera que de bons exemples. Je croirois donc qu'une fille de ce caractère devroit être reçue (quoiqu'elle fût délicate), par préférence à la plus vigoureuse personne du monde qui n'auroit pas ces qualités-là. Quand donc on vous en présente une que vous soupçonnez d'une santé foible, et qui avec cela est un sujet médiocre, je ne balancerois pas à m'en défaire, parce qu'en effet vous avez besoin de filles qui aient de la santé, et qu'il ne convient de passer par dessus que lorsque vous êtes récompensées par des qualités préférables à la santé. »

---

## ENTRETIEN XI[1].

AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Sur le bon usage des talents.)

Septembre 1697.

Dans une conversation où l'on rapporta à Mme de Maintenon cet endroit d'un examen qu'elle avoit fait pour les religieuses de Saint-Louis : Fais-je tout servir à la justice? elle dit : « Il est vrai que je suis

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 517. — *Recueil des Réponses*, p. 361.

continuellement frappée que comme nous tenons tout de Dieu, nous devons aussi lui tout rapporter. Je suis persuadée qu'il ne fait rien en vain : il a dessein que tout serve à sa gloire et à notre salut; ainsi il faut faire valoir tout ce qu'on a reçu de lui, l'esprit, le savoir, le crédit, l'autorité; c'est ce *talent* duquel on rendra compte et qu'il faut faire profiter au double; c'est ce grain qui doit rapporter ou au trentième ou au soixantième, ou même au centième. Je ne puis croire que Dieu donne aucun avantage à personne pour son seul plaisir; qu'une fille, par exemple, à qui il a donné de l'agrément, de l'esprit, ou même sans beaucoup d'esprit un certain air de plaire et de se faire aimer, qui fait le plaisir des autres dans la conversation, je ne crois pas, dis-je, que cette personne ait reçu rien de tout cela simplement pour être aimée. Dieu veut que par son esprit, ses manières engageantes et ses complaisances, elle contribue à inspirer la vertu à celles qui la goûtent, et à les détourner du mal. J'en dis de même de tous les avantages naturels ou acquis; je suis persuadée, par exemple, que je dois rapporter à Dieu les complaisances que je suis obligée d'avoir pour Mme la duchesse de Bourgogne[1], et que je lui plais, quand, à dessein de gagner son esprit pour lui dire quelquefois des vérités un peu fortes, j'entre dans ses plaisirs innocents jusqu'à jouer à *cache-mitouche* avec elle, parce qu'en voyant que je lui accorde tout ce que je puis, elle se rend à la raison sur les choses que je lui refuse, et

[1] Elle n'avait alors que dix ans.

elle est bien convaincue que je ne la prends pas par humeur. Je voudrois que vous eussiez à peu près la même conduite pour vos demoiselles, ne leur faisant sentir ce que l'autorité a de dur que dans la nécessité, entrant bonnement et prudemment dans leurs plaisirs pour les gagner et les disposer à faire ensuite plus volontiers ce que l'on souhaite d'elles. Quoiqu'il s'en faille beaucoup que vous deviez avoir pour vos filles les condescendances que j'ai pour notre princesse, je serois bien fâchée, par exemple, que vous les laissassiez divertir tout le jour comme elle fait quelquefois, parce qu'elles ont de quoi passer le temps utilement; mais pour M^me^ la duchesse de Bourgogne et nos princes, nous sommes trop heureux de les tenir dans une chambre, de les y amuser par des petits jeux, et de les tirer par là des lieux et des compagnies dangereuses où ils apprendroient ce qu'il seroit à souhaiter qu'ils ignorassent toute leur vie. »

---

## ENTRETIEN XII[1].

### AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Exciter les demoiselles à chanter au chœur; elles n'y doivent porter que des livres qui servent à prier; ne pas charger leur mémoire.)

1698.

Madame resta un jour avec nous jusqu'à trois heures; la maîtresse générale lui demanda ce qu'elle devoit répondre aux maîtresses qui la consultoient pour savoir si elles ne devoient point empêcher les

[1] *Recueil des Réponses*, p. 527.

demoiselles de porter des livres au chœur, afin de les obliger toutes à chanter et à psalmodier avec la communauté, comme elle avoit paru le désirer. « On ne peut, répondit Madame, faire là-dessus une réponse positive, et on ne sauroit donner de règles si générales qu'elles n'aient quelques exceptions. Il est vrai que, généralement parlant, vous ne sauriez trop porter vos filles à chanter et à psalmodier au chœur ; que vous pouvez même l'exiger de toutes les rouges et de toutes les vertes, sans distinction de celles qui ont de la voix ou de celles qui n'en ont point, parce qu'il leur en peut venir en chantant ; et leur faire regarder à toutes comme un grand honneur de chanter les louanges de Dieu ; mais je crois qu'on peut laisser aux premières maîtresses des grandes classes la liberté d'en dispenser quelques-unes, et qu'elles pourroient permettre à une fille qui n'auroit point du tout de voix de porter un psautier françois ou une *Imitation*. Je suis cependant persuadée que peu auront un véritable besoin de cette dispense ; il est rare de trouver à leur âge des personnes qui n'aient pas assez de voix pour chanter avec tout le chœur, et il sera difficile de les discerner d'avec celles qui le feroient par paresse. Ce qu'il faut observer généralement, ajouta Madame, c'est de ne point permettre aux demoiselles d'avoir au chœur d'autres livres que ceux qui servent à prier. — Ne peut-on pas leur laisser porter des livres à la messe, dit Mme de Montalembert [1],

[1] Anne de Montalembert, cousine de Mme de Maintenon, et Dame de Saint-Louis.

pour empêcher qu'elles y soient oisives? — Il est vrai, répondit Madame, que toutes ne sont pas assez avancées dans la piété pour s'occuper de Dieu sans secours, mais il faut bien distinguer les livres qu'on leur peut permettre; elles n'en doivent point porter d'autres, encore une fois, que ceux qui servent à prier, comme, par exemple, le Psautier, l'*Imitation*, les *Soliloques* de saint Augustin, un Exercice pour entendre la messe, en s'unissant au prêtre. Il seroit très-utile de leur apprendre à s'occuper des mystères qui y sont représentés, et porter celles qui ne sont pas capables de cette occupation à dire leur chapelet ou autres prières vocales, et non pas à passer le temps à lire, parce qu'on ne vient point à l'Église, et surtout à la messe, pour lire, mais pour prier, et l'on seroit peu édifié d'elles dans le monde si on leur voyoit un livre de lecture pendant toute la messe ou vêpres, principalement les fêtes et les dimanches à la messe. Je pensai l'autre jour en aller ôter un que j'aperçus dans les mains d'une demoiselle lorsque j'allois communier, et je l'aurois fait si je n'avois appréhendé de les mal édifier. »

L'on demanda à Madame quels livres il ne leur falloit pas laisser porter à l'Église : « Je ne leur en laisserois point porter, dit-elle, ni d'histoires, quoique pieuses, ni même de morale, à moins que ce ne fussent des méditations; je ne croirois pas, par exemple, qu'il fût à propos d'y porter les *Confessions* de saint Augustin, quoique ce soit un bon livre. — Y pourroient-elles avoir l'*Introduction*[1] de

[1] L'*Introduction à la vie dévote* était une des lectures ordi-

saint François de Sales? dit une de nos sœurs. — Quoique ce livre soit excellent, répondit Madame, il ne conviendroit pas d'y lire quand on doit prier, à moins que ce ne fût pour prendre les méditations qui y sont. — Il y a, dit M^me^ de Lagny, un chapitre qui marque la manière d'entendre la messe qui est merveilleuse. — Il seroit bon, reprit Madame, qu'elles le lussent avant que d'aller à l'Église, et qu'elles le sussent même par cœur, mais ce n'est guère le temps d'étudier la manière de bien entendre la messe quand il s'agit de l'entendre effectivement.

« A propos d'apprendre par cœur, dit M^me^ de Bouju, n'y a-t-il pas des mesures à prendre ou à garder pour ne pas trop charger la mémoire des enfants sous prétexte de leur remplir l'esprit de bonnes choses? — Il ne faut jamais, répondit Madame, se piquer de faire briller les filles en leur faisant apprendre plusieurs choses par mémoire; c'est une vanité qui est ordinaire aux personnes qui élèvent les enfants : elles croient par là en faire de petites merveilles; et, en effet, on les admire; mais il est très-dangereux de pousser trop les enfants sur cet article, on leur fait faire quelquefois des efforts de tête qui nuisent beaucoup à la santé, qui pourroient même détraquer leur esprit; et, après tout, cela n'est pas fort utile, il vaut bien mieux que

naires à Saint-Cyr. « Mme de Maintenon y prenoit souvent les sujets de ses instructions et nous a bien recommandé d'en faire apprendre par cœur aux demoiselles les plus beaux chapitres. » (*Mém. des Dames de Saint-Cyr.*)

vos filles sachent moins de choses et qu'elles les comprennent, et que les maîtresses s'occupent davantage de former leur jugement que de remplir leur mémoire. — Seroit-il bon, dit Mme de Berval, de faire apprendre aux enfants le Nouveau Testament par cœur? on ne pourroit leur mettre rien de meilleur dans l'esprit. — Le Nouveau Testament, repartit Madame, est un livre si sacré qu'il ne doit être lu que par les personnes qui ont assez de raison et de piété pour s'en nourrir; il ne le faut pas lire indifféremment comme un autre livre, seulement pour se remplir l'esprit, mais il faut en lire peu et méditer beaucoup; ainsi, je ne le permettrois point dans les petites classes; il suffit de leur faire apprendre par mémoire l'épître et l'évangile des fêtes et des dimanches, et quelques autres endroits choisis. Je n'en permettrois la lecture dans les grandes classes qu'à celles qui se distinguent par leur piété, encore ferois-je attention à leur donner ceux qui seroient les plus clairs et ne leur laisserois point lire les obscurs, dont elles pourroient abuser, tels que sont certaines épîtres de saint Paul et l'Apocalypse. Si vous en rendez la lecture commune, ajouta-t-elle, elles ne feront aucun discernement de ce livre divin d'avec les autres; elles n'en seront plus frappées quand elles seront en âge de le goûter. Notre infirmité a besoin d'être excitée par quelque chose de nouveau; et qu'aurez-vous à leur donner quand elles seront grandes, si vous leur prodiguez ce qu'il y a de plus excellent dans un âge où elles ne peuvent encore en concevoir le prix? Il seroit utile de

leur faire apprendre par cœur les psaumes ; ils leur fourniroient l'esprit de saintes aspirations, elles n'en pourroient guère abuser. L'*Imitation* est encore un excellent livre à leur faire goûter. »

---

## ENTRETIEN XIII[1].

### AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Ce qu'il faut dire aux demoiselles lorsqu'elles questionnent sur les choses qu'on ignore.)

1699.

Madame nous dit souvent que quand il arrive que les demoiselles nous demandent quelque chose que nous ignorons, il ne faut nullement s'embarrasser de leur dire qu'on ne le sait pas : cette simplicité ne leur peut nuire ; on n'est point obligé de tout savoir, et il faut leur apprendre à elles-mêmes qu'il vaut mieux paroître ignorantes que de faire l'habile. «Pour moi, me dit-elle, je ne m'en embarrasserois pas du tout. Si ce qu'elles demandent étoit une chose curieuse ou qu'elles dussent ignorer, je leur dirois : Je n'en sais pas assez pour éclaircir votre question ; mais je le saurois, je me garderois bien de vous dire une chose qui ne serviroit qu'à nourrir votre curiosité. Si elle étoit nécessaire à leur dire, je leur promettrois de m'en instruire et de la leur dire après[2]. »

[1] *Recueil des Réponses*, p. 64 et 65.

[2] « C'est assez la manière dont Mme de Maintenon répond aux questions qu'on lui fait ; je ne sais si c'est pour nous apprendre à le faire, ou si en effet elle ignore certaines choses ; je sais bien

## ENTRETIEN XIV[1].

AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Ne se point décourager sur l'éducation, occuper les demoiselles, travailler avec elles.)

1699.

Madame nous dit un jour qu'une des choses dont nous devions nous garder étoit le découragement : « Il faut, dit-elle, compter que, malgré vos soins et vos instructions, vous aurez des filles qui se perdront; il n'en faudra qu'une de ce caractère pour faire murmurer tout le monde contre votre éducation ; quand il n'y en auroit pas qui portassent si loin le déréglement, il est toujours vrai qu'il y en aura un grand nombre en qui vous ne verrez pas sitôt le fruit de votre travail. Mais si vous avez besoin de fermeté et de courage, pour ne vous point abattre par les mauvais succès, ou par l'incertitude où Dieu laisse même quelquefois d'avoir fait tout ce qu'on auroit pu faire pour conserver les unes, et pour en ramener une autre de l'égarement, vous avez aussi de grands sujets de vous consoler en celles mêmes qui ne marcheroient pas d'abord dans la vérité, car outre que Dieu ne récompense pas votre travail par rapport au fruit qu'il produit, il est certain que ce seroit encore pis si elles n'avoient eu nulle éducation. Il est rare que des personnes qui ont connu la

qu'après un tel exemple nous ne devons pas nous embarrasser de montrer que nous en ignorons beaucoup. » (*Note de Mme de Berval.*)

[1] *Recueil des Réponses*, etc., p. 38.

vérité ne reviennent pas, et ne soient touchées dans de certains moments favorables, quand même elles auroient fait de grands écarts. Je trouve encore que c'est une grande consolation de les avoir préservées jusqu'à vingt ans de la corruption du siècle; il y a peu de filles de cet âge dans le monde dont on n'ait parlé; et quand ce seroit sans fondement, c'est toujours leur rendre un grand service de les y mettre avec une réputation sans tache qu'il y a lieu d'espérer qu'elles y conserveront, car l'âge où elles sortent d'ici est un âge où une fille est formée pour l'ordinaire, et elles y passent les années les plus dangereuses de leur vie. C'est une des grandes raisons que les gens sages, qu'on a consultés sur cet établissement, nous ont données pour les garder jusqu'à vingt ans; car ayant bien prévu la peine que cela vous donneroit, on voulut d'abord vous les ôter à quinze ans, mais vous jugez bien vous-mêmes que si vous ne les aviez eues que jusqu'à cet âge, vous n'auriez fait pour elles que ce que font les maîtresses d'école pour les filles qu'elles instruisent pour la première communion, et à qui elles apprennent à lire et à écrire; ce n'auroit pas été les élever et les former comme vous faites en les gardant jusqu'à vingt ans. Il faut donc qu'animées par les grands avantages de votre état, vous passiez pardessus toutes les difficultés qui s'y trouvent; il faut avoir une patience sans bornes pour attendre celles qui ne font pas aussi bien que les autres; nous en avons déjà tant vu qui, après avoir fort mal fait et nous avoir donné bien de la peine, sont présente-

ment de bonnes religieuses, ou font fort bien dans les autres places où la Providence les a conduites. Un des meilleurs moyens de les contenir est de les occuper, les faisant travailler avec douceur, travaillant avec elles pour leur apprendre à bien faire l'ouvrage que vous leur commettez, et pour qu'elles n'aient jamais lieu de croire que vous les surchargez pour éviter le travail que vous pourriez prendre. Il faut pourtant là-dessus être raisonnable : il y a des rencontres où il faut les laisser faire, et où il suffit de voir comment elles font ; la discrétion et la bonne foi doivent vous régler dans ces rencontres, et alors je suis sûre que les demoiselles seront assez raisonnables pour n'être point blessées de ce que vous les ferez travailler. »

---

## ENTRETIEN XV[1].

### AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Qu'on ne devroit point admettre dans la communauté une fille qui ne seroit pas propre aux classes, quand même elle auroit du talent pour les autres charges.)

1699.

Madame dit un jour que ce n'étoit nullement son avis qu'on reçût une fille qui ne seroit pas propre à l'éducation, quand même elle auroit du talent pour les autres charges, parce que l'éducation des demoiselles étoit notre principale affaire ; qu'elle n'entendoit pas cependant qu'on dût exclure une fille parce qu'elle n'auroit pas le don de la parole,

[1] *Recueil des Réponses*, p. 63 et 64.

ni de la facilité pour l'instruction, quand d'ailleurs elle pourroit être capable d'autres fonctions dans les classes, puisque ce qu'on appelle éducation ne se termine pas à la seule instruction, et qu'il y a mille autres choses à faire dont une fille qui a bon esprit peut fort bien être capable ; qu'en ces cas les maîtresses devroient se partager ; que les unes instruiroient, et que les autres s'appliqueroient au reste, qui n'est pas moins nécessaire, mais qu'elle ne croyoit pas qu'on dût jamais recevoir une fille qui auroit une entière incapacité pour les classes.

---

## ENTRETIEN XVI[1].

AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Avec quelle douceur il faudroit remédier aux mauvaises coutumes qui se seroient introduites dans une classe.)

1699.

Mme de Maintenon parlant aux religieuses de Saint-Louis sur les demoiselles, elles lui demandèrent comment elle feroit si elle étoit maîtresse de classe : « J'y serois peut-être aussi embarrassée qu'une autre, répondit-elle, quoique je vienne ici décider. — Mais que feriez-vous, ajouta Mme de la Haye[2], si vous étiez embarrassée? — Je recourrois à Dieu pour lui demander la lumière dont j'aurois besoin, répondit Mme de Maintenon, et je ferois simplement devant lui ce que je croirois de meilleur. — Mais, madame, dit encore la même,

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 687.

[2] Marguerite Lemétayer de la Haye-le-Comte, née en 1674, morte en 1706. Elle fit profession le 23 novembre 1695.

si l'on vous nommoit première maîtresse et qu'on vous dît comme à une religieuse de Saint-Louis : Ma sœur, voilà une classe dont on vous donne la conduite, et que vous trouveriez dans les filles qui la composent bien des défauts, de la paresse, de la mauvaise humeur, de la grossièreté, de l'indocilité; supposez même que cette classe eût été négligée, qu'on s'y fût relâchée sur la vigilance, sur l'éducation, que la règle n'y fût pas gardée; comment vous y prendriez-vous pour remédier à tout cela et donner à nos filles un autre pli? changeriez-vous tout d'un coup tout ce que vous trouveriez de mal? — Je m'en garderais bien, dit M^me^ de Maintenon; j'agirois plus tranquillement, je garderois exactement les règles, l'usage et les coutumes générales; je mettrois ordre aux choses les unes après les autres, mais en disposant tout avec douceur et modération; je tâcherois pourtant d'en venir efficacement à mon but, qui seroit cette éducation solide que je vous prêche continuellement en détruisant leurs défauts et en travaillant à les remplir de toutes les vertus convenables à leur sexe; je leur parlerois souvent en général et en particulier. Si je voulois, par exemple, attaquer leur paresse, je commencerois par leur faire quelques instructions sur la nécessité et la beauté du courage; je leur dirois que je suis résolue de les rendre courageuses, sans leur reprocher qu'elles ne le sont pas; je descendrois cependant dans le détail des fautes qu'elles peuvent faire là-dessus; je leur ferois voir que c'est une grande foiblesse de se plaindre à tout propos du froid et

du chaud et des moindres incommodités, et d'être si avisées pour fuir les plus petites contraintes. — Et si après cette instruction, dit Mme de Radouay [1], vous les entendiez s'en plaindre encore et que vous les vissiez, par exemple, s'enfoncer la tête dans les épaules, que leur diriez-vous? — Je leur dirois, répondit-elle : En avez-vous moins froid pour vous en être plainte? Si cela l'adoucissoit, je vous permettrois de le dire ; mais puisqu'il ne vous en revient aucun soulagement, je vous conseille de supprimer vos plaintes. — Vous les railleriez donc quelquefois? lui dit Mme de Saint-Périer [2]. — Oui, répondit-elle, cela leur fait souvent mieux sentir le ridicule de ce qu'elles font de mal à propos qu'une réprimande sérieuse. — Il leur arrive quelquefois, dit Mme de La Neuville [3], de montrer tout ce qu'elles pensent, et de dire, par exemple : Oh que j'aime telle chose! oh que je hais telle autre! — Voilà justement, reprit Mme de Maintenon, ce que j'appelle une conduite déraisonnable dont il faut bien les défaire! Je lisois, il y a quelques jours, un entretien de saint François de Sales, où il dit que ceux qui cherchent tout ce qui est conforme à leur inclination et qui fuient tout ce qui leur est contraire se privent par là de l'usage de leur raison, qui fait la différence de l'homme et de la bête, puisqu'au lieu d'agir par le principe de la raison que

[1] Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 105.

[2] Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 181.

[3] Sœur de Mme de La Haye. Elle fit profession en 1699, et mourut en 1736.

Dieu nous a donnée, elles le font par l'instinct naturel. Il est surtout très-mal de montrer ainsi ses goûts et ses répugnances sur la nourriture; il y a en cela une bassesse dont les honnêtes gens auroient honte, et si quelques-unes de nos demoiselles avoient ce défaut, il ne leur faudroit pas souffrir. »

---

## ENTRETIEN XVII[1].

AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Sur certaines pratiques religieuses.)

1699.

... « Pour répondre à votre question, je crois qu'en effet il y a des pratiques de piété tellement propres aux religieuses, et même à des ordres particuliers, que je ne pense pas qu'il convient d'en instruire les demoiselles comme de choses auxquelles elles fussent obligées, et d'exiger d'elles qu'elles les pratiquassent, comme seroit de ne se point excuser et de ne vous point dire les raisons quand vous les reprenez d'une chose qu'elles n'ont pas faites, ou qu'elles ont cru devoir faire; pour moi, je pense que j'écouterois leurs raisons si elles étoient bonnes, et que je ne leur ferois pas une querelle de ce qu'elles me les diroient, dès que ce seroit sans hauteur. Je ne dis pas qu'on ne fît fort bien d'instruire et d'exercer dans ces pratiques une fille qui voudroit être religieuse, en lui montrant combien elles sont utiles, et qu'elles sont en usage dans de saints monastères, qu'on ne pût même montrer ce bien aux autres et

[1] *Recueil des Réponses*, p. 29.

les y faire aspirer comme à l'exercice d'une grande vertu ; mais il y a bien des choses à faire auparavant qui sont plus pressées : fuir le péché, pratiquer le bien qui convient à leur état. »

---

## ENTRETIEN XVIII[1].

### AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Ne point remarquer les défauts des demoiselles, quand on n'en est point chargé; en cas qu'on leur vît faire des fautes considérables, on en devroit avertir.)

1699.

« Vous me demandez quelles sont les personnes qu'il faut avertir des fautes qu'on verroit faire aux demoiselles ; je vous assure que, pour moi, je ne sais pas ce que vous pouvez remarquer dans la conduite des demoiselles que leurs maîtresses ne voient mieux que vous ; vous ne devez pas les examiner, n'en étant pas chargées. C'est, dites-vous, que vous les avez vues badiner pendant que vous leur faisiez le catéchisme, ou que vous en avez remarqué qui étoient assises pendant le *Magnificat* ou la messe. Eh bien ! c'est peut-être une fille qui se trouve mal, et qui prend beaucoup sur elle de n'être pas à l'infirmerie ; c'en est une autre qui arrive et n'a jamais ouï dire qu'il fallût être à genoux ou qu'il fallût prier Dieu ; ou ce sera un jour malheureux qu'elles ne vous écouteront pas parce qu'elles auront vu un je ne sais quoi qui les distrait, quoique d'ailleurs les maîtresses en soient contentes ; je voudrois donc

[1] *Recueil des Réponses*, p. 31.

qu'on laissât les maîtresses en repos. S'il arrivoit pourtant qu'on remarquât des fautes de quelque conséquence, par exemple la sœur converse qui couche dans chaque classe, si elle voyoit des choses dont les maîtresses ne s'aperçussent pas, je crois qu'elle devroit d'abord le dire à la première maîtresse, à qui l'on fera toujours plaisir de l'avertir immédiatement; et si la chose était de telle nature qu'elle dût revenir à la supérieure, il serait bon d'aller à elle. Enfin, il faut prendre la voie qu'on croit la meilleure, et s'adresser à la personne que, de bonne foi, on croit la plus propre à remédier au mal. »

---

## ENTRETIEN XIX[1].

(Sur les demoiselles qui vont au parloir.)

28 mars 1700.

Le 28 mars 1700 on demanda à Madame si ce qu'elle marquoit dans ses écrits, que le temps que l'on permet aux demoiselles d'aller au parloir doit ordinairement se réduire à une demi-heure, s'entend pour les proches parents, comme père et mère, et si cela se doit observer même dans le temps du quartier[2], « Oui, répondit Madame, c'est des plus proches parents dont j'ai voulu parler, puisque si les demoiselles sont demandées par d'autres, elles

[1] *Recueil des Réponses*, p. 566.

[2] Les parents n'étaient admis à visiter les demoiselles que pendant les octaves des quatre grandes fêtes de l'année. On appelait ce temps le *quartier*.

ne doivent que s'y présenter, et sortir presque aussitôt; une demi-heure est plus que suffisante pour nos demoiselles qui n'ont aucune affaire à traiter. Cela n'empêche pas que si un père ou une mère que l'on sauroit être fort raisonnables demandoient à voir leurs filles plus longtemps, ou à les voir en particulier, surtout celles qui sont assez âgées pour penser au parti qu'elles veulent prendre, on ne dût avoir pour eux cette complaisance, et il ne faudra pas être ric-à-ric avec eux, pour un quart d'heure de plus ou de moins, parce qu'il n'y a point d'égard qu'on ne doive avoir pour un père et une mère; mais généralement parlant, une demi-heure suffit aux demoiselles pour voir leurs proches, dans le temps même du quartier, et ce seroit encore trop pour des parents éloignés, surtout de jeunes cousins, et même de jeunes frères qu'il faut observer de près, et avec lesquels il faut couper court. »

Madame de Bouju[1] lui dit : « Si un père et une mère obtenoient de parler à une fille en particulier, pourroit-on les y laisser une partie de la matinée ou de l'après-dîner. — Oh! Dieu non, répondit Madame, une demi-heure suffit pour le nécessaire; le plus seroit un amusement, si ce n'est dans le cas que j'ai dit. D'abord, il faut que vos demoiselles et leurs parents sachent que vous ne leur devez rien, et qu'ils ne sont pas en droit d'exiger de vous les mêmes complaisances qu'ils trouvent dans les autres couvents, où les filles payent de bonnes pen-

[1] Voir les *Lettres sur l'éducation,* p. 229.

sions. — J'avois cru, dit madame de Bouju, que le temps du quartier étoit livré aux demoiselles pour voir leurs parents, et que ce n'étoit que pour ceux qui les demandoient hors le quartier qu'il falloit être fort réservé. — Il est vrai, dit Madame, que ce temps est en quelque sorte livré aux demoiselles, c'est-à-dire que toutes ont la liberté d'y aller voir leurs proches, mais non pas d'y passer la moitié du jour. Il faut tenir la main que chacune ni soit pas trop longtemps, afin que toutes y puissent trouver place, et défaire vos demoiselles de la mauvaise habitude qu'elles ont de presser leurs parents de rester avec elles plus longtemps qu'ils ne voudroient, si ce n'est un enfant à un père et à une mère : une *rouge,* par exemple, qui dira à son père qui veut s'en aller : Mon père, restez encore un peu, lui donnera par cet empressement une marque d'amitié qui lui fera plaisir; mais pour d'autres parents, cela ne convient pas. — Faudroit-il souffrir, dit madame de Champigny [1], que les demoiselles chantassent au parloir ou qu'elles y disent des vers? — Il ne faut avoir cette complaisance, répondit Madame, que pour un père et une mère, encore faudroit-il attendre qu'ils le demandassent avec instance, et qu'ils fussent seuls; autrement nos parloirs deviendroient irréguliers comme ils le sont dans d'autres couvents, où l'on en fait des es-

[1] Françoise-Catherine-Scholastique Bourdoué de Champigny, née en 1672, morte en 1742. Elle fit profession le 9 décembre 1694. C'était une des belles voix qui chantaient dans les chœurs d'*Esther*.

pèces de théâtres. » — Madame de Champigny demanda si étant seule avec son père au parloir, elle y pourroit chanter, en cas qu'il le souhaitât. — « Non, dit Madame, ce ne seroit pas une chose bienséante à une religieuse de chanter au parloir; il faut répondre que cela ne se fait point ici. »

M^me^ de Saint-Périer raconta qu'une petite fille avoit entretenu un de ses parents au parloir avec autant d'esprit et de vivacité que l'auroit pu faire une fille de quinze ans, et qu'on l'en avoit louée. — « Mon Dieu, reprit vivement Madame, ne louez jamais vos filles d'être causeuses; je l'aurois plutôt reprise d'avoir tant parlé. Il faut leur apprendre qu'on juge qu'une fille a du bon sens, quand elle ne se presse point de répondre, qu'elle rougit, qu'elle hésite, qu'elle n'ose parler, parce que c'est une marque qu'elle a assez de raison pour craindre de dire des sottises, qu'elle sent qu'elle n'a rien à dire et qu'elle aime mieux se taire que de parler mal à propos. Elles devroient être timides, répondre un oui ou un non, et souvent par une simple révérence bien respectueuse, car toute fille qui répond vivement à des gens qu'elle connoît peu est une étourdie, et les gentillesses qu'on admire dans les jeunes filles sont ordinairement de vraies marques de folie, au jugement des personnes de bon sens. Ne vous ai-je pas raconté que lorsque madame la duchesse de Bourgogne vint en France, avant qu'elle n'arrivât, ceux qui en venoient dire des nouvelles au Roi, croyant faire leur cour, inventèrent mille reparties agréables qu'ils disoient qu'elle avoit faites? on trouvoit tout cela fort joli;

mais quand le Roi étoit seul avec moi, nous disions tous deux : Il faut que cette petite soit une folle et une étourdie, si à son âge elle s'avance de dire tant de choses. Nous fûmes ravis au contraire de voir qu'elle étoit fort timide, car au commencement elle ne disoit presque pas un mot. »

---

## ENTRETIEN XX[1].

### AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Des bons et des mauvais caractères d'esprit; qu'il est important de bien connoître celui des filles qu'on reçoit pour la maison.)

12 avril 1700.

Le 12 d'avril de l'année 1700, Madame nous dit à la récréation : « Je crains qu'on ne compte trop ici sur ce que les demoiselles qui se présentent pour le noviciat ont fait aux classes; on aura vu commettre une faute considérable à une fille, on lui aura vu quelques défauts, c'en est assez pour être prévenue contre elle; cela n'est pas juste; vous ne devez compter pour le bien et pour le mal que sur la persévérance, parce qu'une fille qui s'est soutenue la même dans toutes les classes montre que c'est son caractère. Ainsi je ne ferois pas faire un long noviciat à celle qui auroit bien fait partout, et sans en exclure une dont on auroit été mécontente dans les premières classes, et qui paroîtroit fort changée à la classe bleue, je prolongerois son noviciat, afin de lui donner le temps de s'affermir dans

[1] *Recueil des Réponses*, p. 423.

le bien, si son changement étoit sincère, et d'éprouver s'il est dissimulé, ou si c'est un esprit léger et inconstant dont il seroit à craindre qu'après avoir bien fait quelque temps, elle ne retombât dans ses premiers défauts.

« Une des choses à quoi vous devez autant vous appliquer dans le choix de vos sujets, continua Madame, c'est de connoître le caractère des filles ; il est très-important de n'en prendre que de bons, parce que c'est ce qui se rectifie le moins ; la piété qui peut retrancher tous les vices n'ôte que rarement les défauts qui viennent du caractère de l'esprit. Pour moi, j'aimerois mieux ce que vous appelez ici une méchante, qui n'est souvent qu'une espiègle, que je ne m'accommoderois d'un esprit de travers, ou d'une mauvaise humeur, quoique pieuse. J'aime assez ce qu'on appelle de méchants enfants, c'est-à-dire enjoués, glorieux, colères, et même un peu têtus, une fille un peu causeuse, vive et volontaire, parce que ces défauts se corrigent aisément par la raison et la piété, et même presque toujours par l'âge seul. Mais un esprit mal fait, un esprit de travers se soutient en tout. —Qu'appelez-vous, lui dit-on, un esprit de travers, un esprit mal fait ? — C'est, répondit Madame, un esprit qui ne se rend point à la raison, qui ne va point au but, qui croit toujours qu'on veut lui faire de la peine, qui donne un mauvais tour à tout, et qui, sans être malicieux, prend les choses tout autrement qu'on n'a prétendu les dire. Mais rien n'est pire qu'un esprit faux, ou déguisé et dissimulé, ou entêté et opiniâtre ; prenez garde à tous ces défauts, et à l'humeur,

ce sont les plus importuns pour une communauté; car rien n'appesantit plus le joug de la supériorité que d'avoir à gouverner des esprits difficiles, auxquels il faut mille ménagements. Dieu souffre tous ces défauts parce qu'on peut bien être sauvé, ayant l'esprit mal fait : il est, ajouta-t-elle agréablement, plus indulgent que nous, car il reçoit bien des gens en son paradis que je serois bien fâchée que nous admissions dans notre communauté. » Madame de Riencourt [1] demanda si c'étoit la même chose d'être un peu boudeuse ou d'être de mauvaise humeur. « Non, répondit Madame en riant; je permettrois bien un peu de bouderie; il n'y a guère d'enfants qui n'y soient sujets; ils n'ont pas pour cela l'esprit mal fait; mais j'appelle une mauvaise humeur, celle d'une personne aisée à blesser, qui est soupçonneuse, qui philosophe sur un air, sur une parole, enfin avec qui l'on n'est point à son aise, à qui l'on craint d'avoir affaire, au lieu qu'une fille de bon esprit est celle qui prend tout en bonne part, qui laisse tomber beaucoup de choses sans les relever, et qui, bien loin de croire qu'on a dessein de l'attaquer, quand on n'y pense pas, ne s'aperçoit pas même de celui qu'on auroit de la fâcher, qui s'accommode de tout, qui trouve des facilités à tout ce qu'on veut, qu'une supérieure peut mettre sans ménagement à toutes les charges et avec toutes sortes de personnes; voilà ce que j'appelle un bon esprit; c'est un trésor pour une communauté. Ainsi ce que

[1] Charlotte-Catherine de Riencourt, née en 1667, morte en 1741. Elle fit profession le 9 décembre 1694.

je crois de plus important dans une fille, après la bonne vocation et la piété, c'est ce bon esprit : quand vous trouverez cela, passez par-dessus les autres défauts, car vous ne trouverez jamais de sujets accomplis. — Quels défauts pourroit avoir une personne qui auroit ces bonnes qualités? dit madame de Gautier[1]. — Elle pourroit, répondit Madame, être un peu glorieuse, ou trop vive, ou dissipée, ou prompte, ou impatiente, ou lente, peu capable, peu intelligente, mais tout cela se corrige avec le temps et la piété. » — Madame de la Haye dit qu'on trouvoit dans la petite de Boulainvilliers toutes les bonnes qualités dont Madame venoit de parler; qu'elle avoit toujours contenté ses maîtresses, et n'avoit jamais rien eu à démêler avec ses compagnes. — « Il est vrai, repartit madame de Gautier, que c'est un bon esprit, mais elle paroît avoir un tempérament bien délicat, quoiqu'elle soit rarement malade. — Croyez-vous, reprit fortement Madame, que les tempéraments les plus délicats rendent le moins de services à la maison? Vous même êtes une preuve du contraire; et combien en avez-vous ici de malsaines qui remplissent toutes les charges où on les met! Quand une fille délicate à du courage joint un bon sens et un bon esprit, elle vous est plus utile qu'une fille forte et robuste qui n'auroit pas ces bonnes qualités. Croyez-moi, Dieu partage ses dons, et vous ne trouvez pas tout dans

[1] Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 29.

[2] Demoiselle de Saint-Cyr qui fit profession aux Carmélites de Paris.

la même personne ; il est rare que ces esprits doux, faciles et accommodants se trouvent dans un corps grossier. »

---

## ENTRETIEN XXI[1].

(De l'utilité d'inspirer le goût de l'ouvrage aux demoiselles.)

18 avril 1700.

Le 18 d'avril 1700, Mme de la Rozière[2] ayant dit à la récréation que l'on étoit fort occupé d'exciter le goût des demoiselles pour l'ouvrage, et de leur donner sur cela de l'émulation, Madame dit : « Vous ne pouvez leur inspirer rien de meilleur ; comptez que c'est procurer un trésor à vos filles que de leur donner ce goût de l'ouvrage, car sans avoir égard à la qualité de pauvres demoiselles qui les mettra peut-être dans la nécessité de travailler pour subsister, je dis que, généralement parlant, rien n'est plus nécessaire aux personnes de notre sexe que d'aimer le travail : il calme les passions, il occupe l'esprit, et ne lui laisse pas le loisir de penser au mal, il fait même passer le temps agréablement. L'oisiveté, au contraire, conduit à toutes sortes de maux ; je n'ai jamais vu de filles fainéantes qui aient été de bonne vie ; il faut nécessairement prendre goût à quelque chose ; on ne peut vivre sans plaisir, si on ne trouve point à s'occuper utilement, il faut en chercher à autre chose. Que peut faire une femme qui ne sauroit demeurer chez elle, ni trouver son plaisir dans les occupations de son ménage, et dans

1 *Recueil de Réponses*, p. 536. — *Lettres édif.*, t. V, p. 527.
2 Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 194.

un ouvrage agréable, il ne lui reste à le chercher que dans le jeu, la compagnie et les spectacles. Y a-t-il rien de si dangereux ? Combien de filles, sans être mal nées ni avoir de méchantes inclinations, ont perdu leur honneur pour s'être rencontrées en de mauvaises compagnies? combien voit-on de familles ruinées par le jeu? combien de femmes qui étoient nées sages et modérées, de qui cet amour du jeu a causé la perte de la réputation? J'ai connu une demoiselle à la cour, très-sage de sa nature, qui s'est perdue par là; elle avoit une telle passion de jouer, que n'osant le faire ouvertement, parce que madame la Princesse dont elle étoit fille d'honneur lui avoit défendu, elle demeuroit tout le jour penchée à une porte, passant par-dessus l'argent, les cartes; enfin cette passion l'a poussée si loin qu'elle passe des nuits à jouer avec des gardes; elle en est devenue jaune, maigre, horrible, quoique ce fût une personne bien faite et fort aimable. Si elle avoit eu du goût pour l'ouvrage, il l'auroit préservée de tomber dans ce malheur. »

---

## ENTRETIEN XXII[1].

### EXHORTATION AUX RELIGIEUSES DE SAINT-LOUIS.

(Sur l'élection de la supérieure et des conseillères, et des qualités essentielles auxquelles il faut avoir égard dans le choix qu'on en fait[2].)

2 mai 1700.

En l'année 1700, le temps de l'élection étant

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV. — *Recueil des Réponses*, p. 119.
[2] Cet entretien a été mis dans ce volume pour donner une

venu[1], Mme de Maintenon assembla les *vocales*[2]. On commença par le *Veni creator*, puis elle leur dit : « J'ai à traiter avec vous, mes chères filles, de choses d'une grande importance. Les affaires que vous allez conclure sont les plus sérieuses et les plus importantes que vous puissiez avoir à cause de leurs suites, puisqu'il s'agit de l'élection d'une supérieure et des principales officières de votre maison. J'espère que vous ferez cette action avec autant de droiture et la même piété que vous avez fait jusqu'ici toutes celles de cette nature qui vous ont passé par les mains, car on doit vous rendre ce témoignage, que dans les rencontres importantes où la conscience est intéressée, on n'a rien à vous reprocher ; et si, dans les choses communes et ordinaires, vous n'avez pas encore la perfection que nous pourrions désirer, et que nous voyons en tant d'autres maisons, il faut avouer aussi que dans les choses de conséquence vous vous comportez parfaitement. Quoique, depuis quelques années, vous n'ayez

idée de la vie intérieure et des obligations des Dames de Saint-Louis ; il se rapporte donc moins à l'éducation qu'à l'histoire de l'Institut de Saint-Louis.

[1] Cette élection se fit le 3 mai 1700. Ce fut la première élection régulière, les Dames ayant atteint l'âge fixé par les constitutions de la maison. Mme du Pérou fut élue pour la deuxième fois supérieure, Mme de Jas fut assistante, Mme de Saint-Aubin maîtresse des novices, Mme de Fontaines maîtresse générale des classes, Mme de Berval dépositaire. (Voir sur ces Dames les notes des *Lettres sur l'éducation*, et sur leurs charges l'*Histoire de la Maison royale de Saint-Cyr*, ch. 8.)

[2] On appelait ainsi les religieuses qui, ayant quatre ans de profession, avaient *voix* dans les élections.

pas élu dans les formes, ni reçu des filles par vous-mêmes, parce que vous étiez encore réputées au noviciat[1], vous savez que ceux qui ont eu le droit de vous nommer une supérieure et de choisir vos sujets vous ont toujours consultées et se sont conformés à votre commun sentiment; ainsi, on peut dire que celles qui vous ont gouvernées, et que les filles qu'on a reçues à profession étoient de votre choix, et que vous l'avez fait en conscience, pour le plus grand bien de votre maison. Je n'ai donc pas sujet de vous précautionner contre les cabales; mais je suis seulement bien aise de prendre occasion de ce que je vois pour vous instruire : je sais une maison des plus régulières en apparence, où toutes les filles avoient concerté avec la supérieure ce qu'elles diroient à l'évêque, afin de s'entendre les unes les autres pour ne rien révéler de ce qu'on vouloit cacher; je suis bien aise, dis-je, de vous avertir que si vous perdiez le bon esprit et la manière religieuse et édifiante dont vous vous êtes comportées jusqu'ici dans ces occasions, ce ne seroit pas une excuse légitime de dire : On le fait bien ailleurs; pourquoi serions-nous plus retenues et plus consciencieuses que tant d'autres qui sont religieuses aussi bien que nous? Ce seroit là un très-mauvais raisonnement : l'exemple ne fut jamais une bonne raison pour justifier un mauvais procédé; nous aurions beau nous prévaloir de la multitude, nous n'en serions pas moins damnées

[1] A l'époque où la maison de la maison de Saint-Louis fut transformée en monastère : les nominations furent faites alors directement par l'évêque de Chartres.

pour ne nous être perdues qu'en suivant l'exemple des autres ; ajoutez à cela qu'elles sont bien moins instruites que vous, et qu'elles trouvent cet esprit tout établi.

« J'espère que vous en serez toujours fort éloignées, car si vous avez eu tant de droiture et de fidélité dans un temps où vous n'étiez point formées en la religion[1], il est à croire que vous en aurez une plus grande présentement que vous vous affermissez tous les jours dans l'esprit de votre état. Je ne m'étendrai donc pas beaucoup à vous parler des dispositions où vous devez être en faisant vos élections ; vous m'en feriez des leçons, car vous êtes mieux instruites que moi ; je vous exhorte seulement à vous mettre en esprit à l'heure de la mort, et de faire votre choix en conscience, comme vous voudriez l'avoir fait en ce moment. Cette règle est commune ; mais elle ne l'est devenue que parce qu'elle est excellente ; d'ailleurs, étant aussi pieuses que vous l'êtes, vous n'avez besoin que d'être éclairées ; vous avez des intentions assez droites pour dire celle que vous croyez la meilleure ; mais il faut que vous sachiez ce que c'est que la meilleure, car il y a telle fille qui seroit très-vertueuse et la plus sainte en son particulier, qui pourroit être une très-médiocre supérieure.

« Quoique la piété soit le principal, ce n'est pourtant pas tout ce qu'il faut à une fille pour gouverner, il est nécessaire qu'elle ait les autres quali-

[1] C'est-à-dire en la vie religieuse.

tés requises pour remplir ses devoirs ; quand donc on vous exhorte à choisir la meilleure, ce n'est pas toujours la plus dévote ni même la plus régulière pour elle ; il faut qu'elle soit capable de soutenir la régularité dans les autres et en toutes choses, et surtout de faire observer les lettres patentes et toutes les conditions de votre fondation ; et par rapport à l'état présent de votre maison, je vous exhorte de choisir la plus affermie dans l'esprit et dans les pratiques religieuses qui vous sont encore nouvelles. Vous avez expérimenté combien ces pratiques vous étaient nécessaires, vous les avez établies chez vous malgré l'opposition que nous y avions, vous et moi, et vous voyez le grand fruit qu'elles ont produit. Nous n'eussions jamais pu, sans cela, établir solidement votre Institut ; nous avions de très-bonnes intentions, mais le défaut d'expérience nous empêchoit de savoir comment nous devions nous y prendre. Ce sont nos bonnes mères de la Visitation qui nous l'ont appris[1] ; nous devons avouer de bonne foi que nous leur sommes redevables de tout le bien qui s'est fait ici par ces excellentes pratiques dont nous ignorions l'utilité, et je vous exhorte de plus en plus à conserver toujours pour ces chères mères et pour la maison de Chaillot une reconnoissance particulière, ainsi qu'un attachement inviolable pour tout ce qu'elles viennent d'établir parmi nous. Vous allez perdre un grand secours en la personne de ces saintes

[1] On avait appelé, pour former les Dames de Saint-Cyr à la vie religieuse, des filles et la supérieure du couvent de la Visitation à Chaillot.

filles, qui nous vont quitter dans quinze jours, et vous devez vous attendre que ces pratiques vous seront fortement attaquées. Je crains les tempêtes qui pourront se former, et que bientôt, comme vous l'a dit votre saint évêque, les pluies, les vents, les orages prédits dans l'Évangile, ne viennent souffler avec violence contre votre maison; je crains même que ces attaques nè vous soient d'autant plus dangereuses que ce sera peut-être par des personnes d'une plus haute piété que vous les recevrez, lesquelles, avec la meilleure intention du monde, tâcheront de vous rappeler à votre premier état de liberté et d'éloignement pour tout ce qu'on appelle pratiques du couvent. On vous dira qu'on peut bien être vertueuse sans tant de cérémonies; à quoi sert, par exemple, de se mettre à genoux pour écouter une réprimande de la supérieure? ne peut-on pas la recevoir aussi bien debout? Pourquoi ces égards si respectueux pour elle? une honnête familiarité ne seroit-elle pas aussi bonne? Pourquoi ce silence et cet air religieux que l'on a dans les assemblées capitulaires? Pourquoi se mettre à genoux pour dire son sentiment? Quel inconvénient y auroit-il d'être là toutes assemblées sans observer d'ordre, et de dire bonnement et franchement ce que l'on pense? Et c'est cependant cette liberté de parler sans règle, et de dire tumultueusement son avis, qui fait que ces assemblées dégénèrent souvent en disputes, causent des divisions, et deviennent des assemblées toutes séculières, où l'on ne voit plus aucun esprit religieux. Combien croyez-vous que cette manière

humble et respectueuse de s'approcher de la supérieure, cette pratique de ne se point excuser, de se mettre à genoux lorsqu'elle reprend, modère de mouvements imparfaits? Une supérieure qui voit une fille humiliée à ses pieds ne peut guère lui parler avec émotion, et cette posture et ce silence aident beaucoup à bien prendre la réprimande. N'y a-t-il pas une grande vertu à s'humilier ainsi, lors même qu'on est reprise d'une faute dont on n'est pas coupable? Si, par cette franchise que nous voulions autrefois entre vous, une fille avoit la liberté de s'excuser et de répliquer à une répréhension, vous verriez que cela la conduiroit bientôt à manquer de respect pour sa supérieure. Combien cette manière de s'avertir en charité, sans aigreur, de sang-froid, au sortir d'une récréation où l'on s'est réjoui toutes ensemble de bonne amitié, contribue-t-elle à bien faire recevoir l'avertissement! Combien ce silence rigoureux qu'on vous demande là-dessus supprime-t-il de fautes! Enfin, je ne finirois pas si je vous faisois voir en détail l'utilité et la nécessité de toutes ces pratiques pour conserver l'esprit de religion. Cependant, elles pourront être fortement attaquées par des personnes d'ailleurs très-estimables, qui, n'en ayant pas expérimenté le fruit, auront les mêmes sentiments et les mêmes idées que nous avions d'abord. Ce sont ces gens-là que je crains pour vous; je n'appréhende point le monde méchant, je vous vois bien au-dessus de ses atteintes.

« Vous êtes présentement si fort affermies dans le bien, que tout ce que j'ai à désirer est que vous vous

mainteniez en l'état où vous êtes; car je puis vous répondre sur ce que vous me disiez il y a quelques jours en récréation, que vous souhaiteriez que je fisse le scrutin pour voir si je serois aussi contente de votre maison que l'a été votre saint évêque en sa visite, je puis vous dire sincèrement que je la suis encore plus que lui, parce que je vous vois de plus près, et qu'il n'y a rien à ajouter à la manière religieuse avec laquelle vous vous comportez dans les articles essentiels; je n'ai jamais tant espéré de la fondation de Saint-Louis que j'en espère présentement, je crois que chaque particulière se perfectionnera de plus en plus.

« Pour le général je ne vois rien à souhaiter, surtout pour les choses de conséquence; je vous trouve sur cela assez régulières, car on peut dire que vous êtes moins vertueuses dans les petites choses que dans les grandes; mais après tout les grandes sont les plus importantes, et les fautes que l'on fait dans les petites choses se peuvent aisément réparer. Soyez donc, mes chères filles, inébranlables dans la pratique de tout ce que l'on a si heureusement établi parmi vous, quoiqu'il ne soit pas conforme à nos premières vues. Nous n'avions pas dessein de faire ici des religieuses, nous nous contentions que vous fussiez de vertueuses séculières; Dieu a lui-même conduit son ouvrage au point où il est, et votre Institut n'est pas le seul que les fondateurs aient fait autrement qu'ils n'avoient projeté d'abord. Le voici bien établi, grâces à Dieu; c'est à vous à le soutenir, et remarquez bien que vous ne voyez pas

que le zèle que j'ai pour cela me porte à vous chercher des secours étrangers ; que je ne vous conseille pas par exemple de faire connoissance avec monsieur l'abbé de..... dont j'entends parler comme d'un saint et d'un homme admirable, afin qu'il vous soutienne quand je n'y serai pas, parce je suis persuadée que vous ne trouverez de force que dans l'union et la bonne intelligence que vous aurez les unes avec les autres ; si cela vous manque, tous les secours que vous chercherez au dehors vous seront plus dangereux qu'utiles. C'est pourquoi il vous est si important de bien choisir votre supérieure et vos conseillères ; on peut dire que c'est d'elles que dépend la conservation ou la ruine de votre Institut, parce que c'est le conseil qui gouverne, c'est par lui que passent toutes les affaires spirituelles et temporelles, et plus son autorité est grande, mieux votre maison sera gouvernée. Il serait très-nuisible à votre communauté que les particulières voulussent s'entremettre du gouvernement ; et quand même elles auroient de meilleures vues que les conseillères, elles ne pourroient rien faire de mieux que de les soumettre en laissant agir celles qui en sont chargées. Cela n'empêche pas que chacune n'ait la liberté de représenter aux supérieurs, surtout à la visite, ce que le conseil pourroit faire de contraire aux règles de la maison et à la fondation ; du reste, votre supérieure, aidée des conseillères, ne peut être trop autorisée.

« Vous ne devez mettre dans le conseil, ajouta-t-elle, que des filles capables de soutenir votre établisse-

ment, qui soient attachées aux règles, et qui les entendent bien. Vous m'avez souvent priée de vous dire les qualités propres aux conseillères ; je n'en connois pas de plus essentielles que l'estime et l'amour de votre vocation. Une bonne conseillère est une fille zélée pour l'Institut, qui est parfaitement instruite des conditions de la fondation, qui en connoît toutes les obligations, qui en pénètre l'étendue. Quand je dis savoir les obligations de la fondation, je n'entends pas parler d'une science spéculative qui vienne de les avoir lues ; mais je veux dire une connoissance de goût et d'inclination qui fait qu'une fille en aime l'esprit, qu'elle est charmée de sa grandeur et de son excellence, regarde tout ce qui s'y fait comme ce qu'il y a de plus parfait pour elle et pour ses sœurs ; qui le préfère à toutes les autres pratiques qui ne sont pas des devoirs de son état, dont elle ne voudroit jamais se départir pour donner dans un bien étranger. J'aimerois mieux pour conseillère, ajouta-t-elle, une personne qui auroit éminemment ces qualités, quoiqu'elle ne fût ni si dévote ni si capable qu'une autre dont l'esprit et la dévotion ne seroient pas tournés du côté de cet amour pour l'Institut ; car on peut bien avoir une dévotion très-sensible et conserver son esprit particulier, en ne se rendant que par soumission aux vues et aux sentiments des instituteurs. Or, j'aime beaucoup mieux en cette matière la conviction que la soumission, car une fille qui n'aura, par exemple, qu'une aveugle déférence pour les principes et les maximes qu'on nous a donnés sur l'éducation de

nos demoiselles, sans être convaincue qu'elles sont préférables à ses idées particulières, ne les soutiendra pas avec la rigueur et la fermeté que doit avoir une conseillère.

« Il faut aussi vous instruire sur les choix de ces conseillères par rapport aux différentes charges qu'elles doivent remplir; ce n'est pas assez d'élire la fille que vous croyez la meilleure, et qui possède le plus l'esprit de votre maison, il faut choisir celle qui est la plus propre à la charge dont il s'agit, car telle seroit une excellente maîtresse de novices qui sera une mauvaise dépositaire; telle seroit bonne assistante qui ne seroit pas bonne maîtresse générale. Il faut assortir les filles aux emplois, et faire en vous-même, avant l'élection, un plan et un projet de ce que vous voudriez; vous connoissez assez vos sujets pour cela, et vous sentez bien à peu près celles qui vous seront proposées; vous devez même avoir de la prévoyance, et ne pas croire faire merveille d'élire simplement à la première charge qu'on propose une personne capable de l'exercer, mais penser aux charges qui doivent suivre, car si vous prenez pour assistante la plus propre à être maîtresse des novices, que vous restera-t-il pour conduire votre noviciat?

« Quoique l'on doive, autant qu'on peut, choisir pour chaque charge celle qu'on croit la plus capable, cela ne dispense pas les conseillères de se former à tout. Il ne faut pas, par exemple, qu'une maîtresse des novices qui est présente aux assemblées de conseil où l'on traite des affaires temporelles se retranche dans le spirituel en disant : Qu'ai-je affaire de m'in-

struire du temporel, puisque mon emploi n'y a point de rapport? Il faut que toutes s'en instruisent autant que l'occasion s'en présente, et qu'elles tâchent de bien entendre les affaires; car si vous n'avez qu'une fille qui les sache, que ferez-vous le jour qu'elle mourra ou qu'elle sera élue à une autre charge, et qu'on vous donnera pour dépositaire une personne qui ne saura pas seulement ce que c'est qu'une affaire? C'est pourquoi vous devez toutes vous rendre habiles; et quoique vous ne soyez pas ici maîtresses de votre temporel comme le sont les autres religieuses, vous ne devez pas moins vous appliquer que si vous en étiez chargées toutes seules, car quoique vous n'en puissiez disposer absolument, vous pouvez éclairer et redresser par vos avis les gens qui composent votre conseil du dehors[1] : ils seront plus attentifs à vos affaires s'ils voyent que vous les entendez bien, et que vous ne vous laissez pas mener comme des enfants à qui l'on fait accroire ce que l'on veut.

« Vous avez encore, ajouta-t-elle, une charge qui n'a pas de rang dans le conseil, et que je trouve cependant une des principales de votre maison, c'est la première maîtresse des *bleues*. Je dis même qu'elle est en quelque façon plus importante que celle de vos conseillères. Il vous faudroit, pour remplir cette charge, une fille âgée qui fût comme la mère de ces grandes filles, car il faut avouer que l'âge y fait beaucoup, et qu'il est difficile de prendre une grande autorité sur des personnes presque du même âge que soi.

[1] Voir l'*Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*, ch. 8.

Je la voudrois expérimentée dans la conduite pour l'intérieur et pour l'extérieur, puisqu'elle doit former l'un et l'autre en ses filles; je la voudrois prudente, capable, ferme, patiente; enfin tout ce que vous pouvez avoir de meilleur ne seroit pas trop bon pour une charge où l'on a à donner la dernière forme à des grandes filles qu'on doit disposer pour toutes sortes d'états, et à qui il faut aider à en faire le choix. On peut dire que c'est elle qui achève l'éducation de vos demoiselles. Si l'on croit qu'une supérieure qui a une communauté de religieuses à gouverner est fort chargée, combien l'est davantage une maîtresse des bleues qui a la conduite de soixante filles de dix-sept à vingt ans! Je crois, ajouta-t-elle, que vos déposées [1] et vos maîtresses des novices ne seroient pas trop expérimentées pour cette charge, quand vous pourrez vous en passer dans le conseil [2]. Il ne seroit pas nécessaire que cette fille eût autant l'esprit de l'Institut que je le demande dans les conseillères; si elle l'avoit par-dessus tout le reste, ce seroit encore mieux. Pour moi, si l'on me présentoit une fille prudente, expérimentée et très-capable, et une autre qui eût moins de ces qualités, mais qui comprît bien l'esprit de votre fondation, je mettrois la première aux bleues, et l'autre au nombre des conseillères. »

[1] C'est-à-dire les supérieures qui avaient fait leur triennat.

[2] La charge de première maîtresse des bleues fut toujours en effet remplie par les Dames les plus distinguées de la maison.

## ENTRETIEN XXIII[1].

AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

**(Du concert nécessaire entre les maîtresses pour le gouvernement des classes.)**

1700.

Madame nous dit qu'elle ne pourroit trop dire combien il étoit nécessaire d'agir de concert dans les charges, et que ce concert ne consistoit pas seulement dans la soumission des subalternes pour ne rien faire de leur autorité ; que les officières et la supérieure même ont un grand besoin de consulter celles qui dépendent d'elles avant que d'agir et de donner des ordres. « Pour moi, ajouta-t-elle, qui suis à la classe des *rouges*, tantôt première et tantôt subalterne pour essayer de tout[2], j'ai déjà fait l'expérience de ce que je vous dis, et j'ai éprouvé plusieurs fois l'inconvénient qu'il y a pour les maîtresses de ne se pas consulter. Par exemple, j'ai vu faire une faute à une petite fille qui m'a paru assez grossière et qui m'a même donné une assez mauvaise opinion d'elle ; je l'ai mise en pénitence sans consulter les maîtresses. La première est venue un moment après, à qui j'ai rendu compte de la faute et de la pénitence que je venois d'imposer ; elle m'a dit : « Ah ! Madame, que j'en suis fâchée, cette « petite fille a de bonnes inclinations ; cette faute ne « vient point de malice, et je ne crois pas qu'il en

[1] *Recueil des Réponses*, p. 43.

[2] Voir les notes des pages 207 et 209, dans les *Lettres sur l'éducation*.

« faille tirer de conséquence; et marque de cela, « c'est qu'elle me vint trouver hier au soir et me dit « telles et telles choses. » — Quand je l'eus entendue, ajouta Madame, je vis bien que j'avois eu tort; je fus fort fâchée d'avoir donné ma pénitence, et je tirai ma conclusion qu'il ne falloit rien faire dans les charges sans concert, et qu'il faut que les demoiselles vous voient tellement unies qu'elles croient ne pouvoir déplaire ou contenter une sans déplaire ou contenter toutes les autres; car il arrivera que si la première maîtresse punit ou récompense, sans consulter ses aides, elle le fera souvent mal à propos, et de plus, elle découragera un enfant en lui donnant pénitence pour une faute qu'elle n'a faite que par surprise, et qui d'ailleurs contente ses maîtresses. »

---

## ENTRETIEN XXIV[1].

### AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Peu parler aux demoiselles, et leur ôter les occasions de le faire beaucoup elles-mêmes; des petits emplois qu'on peut leur donner.)

1700.

Madame dit aussi qu'il arriveroit immanquablement que quelquefois les demoiselles feroient confidence à leurs maîtresses du goût qu'elles ont pour elles, du dégoût qu'elles ont pour les autres, que quelques-unes le feroient par sincérité, d'autres par flatterie; et que, pour éviter qu'elles fassent de

[1] *Recueil des Réponses*, p. 54.



ces sortes de discours, il faut les recevoir non pas sévèrement, mais d'une manière qui marque qu'on est si uni les unes avec les autres qu'on n'est pas flatté de ces sortes de préférences ; qu'on peut leur répondre, par exemple : Je suis ravie que vous m'aimiez, si cela vous donne plus de croyance en moi pour le bien que je veux vous insinuer ; mais si vous m'aimez par de bons endroits, vous aimerez bientôt les autres comme moi, car vous trouverez en elles la même amitié pour vous, et que nous pensons si fort les mêmes choses qu'on ne nous doit point regarder comme si nous étions de différentes personnes.

« Il leur faut peu parler, ajouta-t-elle, et leur ôter les occasions de parler beaucoup elles-mêmes, et pour cela, aux heures de récréation, les porter le plus qu'on peut à s'occuper à des jeux innocents. Il faut peu parler, parce que, premièrement, en parlant beaucoup on se hasarde à leur dire des choses qui ne conviennent point ou qui peuvent être mal prises par quelques-unes d'elles, supposé même qu'elles fussent bonnes. Il faut les mettre tantôt haut, tantôt bas, par rapport aux petits emplois dont on les charge, et ne point faire façon de donner le soin des lieux à celles, par exemple, qui auroient été dans les emplois les plus importants ; mais pour en user de la sorte, il faut que ce soit d'une manière qui ne les puisse aigrir ; il faut qu'en cela elles voient qu'on agit avec un esprit d'équité, puisqu'il ne seroit pas juste que quelques-unes eussent toujours les emplois agréables, et les autres tout ce qu'il y a de dégoûtant. Quand elles verront qu'on n'a une

telle conduite que par raison, que c'est l'esprit de votre maison et que toutes les maîtresses la gardent, cela n'indisposera point leur cœur, et ne laissera pas de rompre leur volonté. »

---

## ENTRETIEN XXV[1].

AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Des occasions où l'on pourroit permettre aux demoiselles de sortir, et des précautions qu'on devroit prendre.)

1700.

Mme de Fontaines demanda à Mme de Maintenon ce qu'elle entendoit par les personnes obscures auxquelles elle dit souvent aux religieuses de Saint-Louis qu'elles pourroient confier leurs demoiselles, quand elles auroient des raisons indispensables de les faire sortir de la maison pour un peu de temps, de préférence à d'autres personnes d'un rang distingué. « Ces personnes obscures, répondit Mme de Maintenon, sont de bonnes bourgeoises de la probité desquelles vous seriez assurées. J'aimerois mieux, par exemple, confier une demoiselle à Mme Balbien[2] et à d'autres femmes de cette sorte qu'à tout ce qu'il y a de princesses et de dames de qualité de la cour, quelque vertueuses qu'elles fussent, parce que ces dames ont bien d'autres choses à faire que de garder vos demoiselles, et que leur chambre étant remplie de monde, elles n'y seroient guère

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 717.

[2] Sœur de l'architecte de la maison de Saint-Louis, et mère de la femme de chambre de Mme de Maintenon.

en sûreté. Croyez-vous que moi-même, avec tout le zèle que j'ai pour les faire garder, je me hasarderois à en mener chez moi, si mon domestique n'étoit tourné comme il est, si je n'avois pas M^lle Balbien qui, certainement, vaut bien une excellente maîtresse, M^lle de Normanville [1] qui a une conduite si sage, que, toute jeune qu'elle est, on lui confie M^me la duchesse de Bourgogne? Outre cela, tous mes gens sont pleins d'honneur; il n'y en a pas un qui n'ait autant de pudeur et de modestie que bien des filles et des femmes; sans cela je ne les croirois pas en sûreté dans ma maison. A plus forte raison ne consentirois-je de les abandonner à une jeune comtesse qui ne seroit occupée que de son plaisir, et qui laisseroit votre demoiselle à elle-même mêlée avec des écuyers et des femmes souvent peu raisonnables, ou qui se divertiroit avec elle, la mèneroit à l'Opéra, lui feroit lire des romans, etc. Je ne craindrois guère moins de les confier à une dévote qui leur inspireroit peut-être une piété de travers, ou qui passeroit toute la journée à l'église sans se mettre en peine de ce qu'elles deviendroient. Encore moins les confierois-je à une parente même, à une mère qui, n'ayant pas de chez elle, promèneroit sa fille de maison en maison, lui laissant voir toutes sortes de personnes sans choix. Mais s'il arrivoit, par exemple, que vous eussiez quelque fille à faire traiter pour une maladie extra-

[1] C'était une élève de Saint-Cyr que M^me de Maintenon avait prise auprès d'elle comme secrétaire ou demoiselle pour l'accompagner. Elle épousa le président de Chailly.

ordinaire, que vous entendissiez parler d'un fameux médecin tel qu'est M. Fagon, et que votre maison n'étant plus en crédit comme elle l'est aujourd'hui, vous ne pussiez pas le faire venir chez vous, je vous conseillerois de confier cette demoiselle à la femme de votre tailleur, si vous la connoissez sage et vertueuse, plutôt que de la donner à une dame de qualité. Vous pourriez encore, en pareil cas, la mettre chez les sœurs de la charité, s'il y en avoit dans ce lieu-là, ou chez une maîtresse d'école dont le curé répondroit. Enfin vous ne devez laisser vos demoiselles qu'à des personnes dont vous seriez aussi sûres que de vous-mêmes, et ces sortes de personnes ne sont pas aisées à trouver; elles sont rares, même parmi celles qui sont pieuses; il y en a peu qui comprennent l'extrême danger qu'il y a de perdre une jeune fille de vue, même pour un moment. »

M$^{me}$ de Saint-Pars[1] demanda si on pourroit accorder ces sorties de la maison à une demoiselle qui auroit dessein d'y être religieuse, et d'aller quelque temps chez son père et sa mère pour voir un peu le monde avant que d'y renoncer. «Oh! Dieu non, répondit-elle, ce seroit une coutume bien dangereuse d'y faire passer toutes celles que l'on voudroit recevoir au noviciat; il seroit fort à craindre qu'elles ne perdissent en ce peu de temps tout le fruit de l'éducation que vous leur auriez donnée pendant plusieurs années, et qu'elles vous rapportassent un mauvais

[1] Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 199.

esprit qui gâteroit les autres. Le moindre inconvénient seroit qu'elles y perdissent leur vocation, comme il arrive souvent à des filles que l'on fait ainsi sortir des monastères dans la vue de leur faire connoître le monde. Il est vrai qu'il n'y auroit pas sujet de regretter une vocation qui n'auroit pu soutenir six semaines cette épreuve. Je crois néanmoins que pour elles-mêmes, il est de la sagesse de ne les y point exposer, et qu'entre celles qui sont demeurées dans le monde, plusieurs auroient été bonnes religieuses si elles n'avoient jamais vu que leur couvent. Il est difficile de résister à l'occasion, surtout à de jeunes personnes qui aiment naturellement le plaisir et la liberté.

« Il ne faut pas, cependant, vous lier si absolument par vos règlements ni par mes écrits, que vous ne puissiez jamais, en aucun cas, faire certaines choses que, généralement parlant, il est bon d'éviter ; il y auroit tels parents à qui on pourroit confier une fille pour se former et lui donner quelques connoissances, ou pour d'autres bonnes raisons. Par exemple, j'ai permis que M^lle^ de Boufflers[1] allât quelque temps chez M. le maréchal de Boufflers[2], parce que je suis aussi sûre de lui que de moi ; ce n'est pas à cause du nom qu'il porte que j'ai consenti : il y en a beaucoup de ce

[1] Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 251.

[2] C'est l'illustre défenseur de Lille. Il s'était lié de grande amitié, étant déjà colonel général des dragons, avec Mme de Maintenon, dont il avait voulu épouser la nièce, Mlle de Villette, qui fut Mme de Caylus. Elle refusa par modestie : « Ma nièce n'est pas un assez grand parti pour vous, dit-elle ; je ne vous la donnerai point, mais je vous regarderai à l'avenir comme mon neveu. »

rang à qui pour rien dans ce monde je ne voudrois confier une fille ; mais pour lui je suis certaine qu'il la gardoit, comme on dit, à l'œil; je sais qu'elle ne sortoit jamais et qu'elle ne voyoit personne sans être accompagnée d'une sage gouvernante, que tout le domestique de M. de Boufflers est vertueux et réglé, comme le pourroit être un monastère réformé. J'ai encore confié Mlle de La Noue[1] à Mme Balbien, pour qu'elle lui fît voir quelque chose, qu'elle lui apprît à vendre, à acheter et pareilles choses de ménage qu'elle ne pourroit savoir ici, parce que je la savois autant en sûreté chez une femme de cette sagesse et de cette vertu, qu'elle l'auroit été dans votre maison ; je suis assurée qu'elle ne la perdoit pas un instant de vue. Mais il ne faudroit user de cette liberté que pour des raisons très-particulières, et que les filles qu'on confieroit ainsi fussent elles-mêmes sages et bien nées, car il y en a à qui cela pourroit être fort dangereux, quelque précaution qu'on prît. C'est à la prudence d'une supérieure et de son conseil à discerner les temps et les circonstances où ces sortes de choses se pourroient permettre ; il y en a à qui il seroit très-mal de l'accorder, et d'autres où il n'y auroit aucune conséquence. Par exemple, notre mère[2] fit sortir vos demoiselles du *ruban noir*[3] pour s'aller promener sur la mon-

[1] Françoise-Jacqueline Vasconcelles de La Noue Pié-Fontaines, Dame de Saint-Cyr, fit profession le 3 février 1703.

[2] La supérieure, qui était alors Mme du Pérou.

[3] Voir sur les demoiselles du *ruban noir*, ou les *noires*, les *Lettres sur l'éducation*, p. 134.

tagne[1] et aux environs pendant que nous étions à Fontainebleau; quelques-unes de vous, craignant qu'il n'y eût quelque danger, m'en écrivirent pour savoir mon avis. J'avoue que si vous faites de pareilles consultations au dehors, il n'y a personne qui ne vous réponde qu'il est mieux de ne pas laisser sortir vos demoiselles, parce qu'en général il ne peut y avoir d'inconvénient à prendre le parti le plus sûr, et qu'on veut toujours enfermer les filles. Mais, dans les circonstances présentes, il n'y en avoit aucun de faire ce petit plaisir à vos demoiselles; tout ce qui vous environne vous garde; la proximité de la cour vous est une sûreté bien loin de vous être un piége, comme elle le seroit sous un roi qui auroit moins de bonté pour Saint-Cyr que le nôtre; chacun s'empresse à vous servir et à vous garder pour lui plaire; ainsi je ne vois aucun danger d'envoyer quelquefois promener vos demoiselles dans le village et aux environs, bien accompagnées, car c'est à quoi il ne faut jamais manquer; ajoutez à cela que vous êtes surveillées par MM. les missionnaires[2], qui ne vous laisseroient rien passer d'irrégulier. Il est vrai que si vous étiez à l'avenir, proches de la cour comme vous y êtes, environnées de gardes et de mousquetaires qui ne seroient pas retenus, comme ils le sont aujourd'hui, par la protection spéciale dont le Roi vous honore; si vous aviez un curé moins régulier que le vôtre; si votre fermier, votre fermière n'étaient

[1] C'est-à-dire le coteau qui domine la maison de Saint-Cyr.
[2] Les prêtres de Saint-Lazare attachés à la maison.

pas des gens à qui vous puissiez vous confier, il y auroit un extrême danger à laisser sortir vos demoiselles, et pour rien au monde il ne le faudroit permettre. Mais tant que les choses seront comme elles sont aujourd'hui, quel mal y a-t-il que la supérieure, de temps en temps, envoie quelques demoiselles, sous la garde de personnes de confiance, entendre la messe à la paroisse ou voir un peu la campagne, ce qui est une récompense merveilleuse? Mais je vous conseille encore une fois, ajouta-t-elle, de ne pas consulter aux personnes du dehors des choses de cette nature, ou du moins de faire la consultation entière, car il y en a plusieurs de cette sorte qui, proposées toutes nues, sans être accompagnées de certaines circonstances, paroissent d'abord très-blâmables, au lieu qu'on les trouve bonnes ou du moins indifférentes, quand on en fait voir toutes les raisons et les manières de les faire. Il n'y a rien, par exemple, qui soit plus inviolable dans les couvents que la clôture; cependant notre évêque ne permet-il pas que quelques-unes de vous autres sortent quelquefois pour faire la visite des appartements de votre dehors [1], quand cela est nécessaire? Mais encore une fois, quand vous enverrez ainsi promener vos demoiselles, vous devez toujours les faire accompagner par quelque honnête homme de ceux qui sont attachés à votre maison, outre les

[1] Les appartements où logeaient l'évêque de Chartres et autres hôtes de distinction. Ils étaient dans la cour où le public était admis, dite cour du dehors. (Voir l'*Histoire de la Maison royale de Saint-Cyr*, chap. 4.)

femmes à qui vous les confierez ; car elles pourroient être rencontrées par un fou, par un ivrogne ou par quelque impudent qui leur diroit une sottise, et quoique l'on ne soit pas cause de ces aventures, il est cependant fort désagréable de les essuyer. Il peut encore arriver des incidents dont ils se démêleroient mieux que votre tourière. Nous observons cela dans le monde quand nous allons à des promenades ou à des églises éloignées. »

---

## ENTRETIEN XXVI[1].

### INSTRUCTION SUR L'ÉDUCATION DES DEMOISELLES.

1701.

Dans une de nos journées de travail, Madame nous dit : « Vous me demandez que je vous instruise sur les classes : l'expérience vous en apprendra plus que je ne saurois vous en dire ; c'est moins l'esprit qui m'a appris ce que j'en sais, que ce que j'ai expérimenté moi-même dans le temps que j'élevois les princes. Il faut avoir une conduite proportionnée aux divers caractères ; il faut une conduite ferme, mais il ne faut point trop gronder ; il faut souvent fermer les yeux et ne point tout voir, et surtout prendre garde à ne point aigrir vos filles et à ne les pas pousser à bout indiscrètement. Il y a des jours malheureux où elles sont dans une émotion, dans

[1] *Recueil des Réponses*, p. 73.

un dérangement, prêtes à murmurer; tout ce que vous feriez alors, toutes les remontrances, toutes les réprimandes, ne les remettroient pas dans l'ordre. Il faut couler cela le plus doucement que l'on peut, afin de ne point commettre son autorité, et il arrivera quelquefois que le lendemain elles feront des merveilles. Il y a des enfants si emportés et qui ont des passions si vives, que quand une fois ils sont fâchés, vous leur donneriez dix fois le fouet de suite, que vous ne les mèneriez pas à votre but; ils sont incapables dans ce temps-là de raison, et le châtiment est inutile. Il faut leur laisser le temps de se calmer, et se calmer soi-même; mais afin qu'ils ne puissent croire que vous vous rendez, et que par leur opiniâtreté ils sont devenus les plus forts, il faut user d'adresse, faire intervenir un médiateur, ou dire qu'on ne remet la chose à une autre fois que pour la rendre plus terrible, et ne pas croire qu'ils soient colères et emportés toute leur vie, parce que dans la jeunesse ils ont les passions vives. Je l'ai vu dans M. le duc du Maine; c'est l'homme du monde le plus doux, et dans son enfance, comme il étoit toujours aigri par des maux et par des remèdes violents, il étoit quelquefois dans un feu et dans une impatience, que tout le monde me reprochoit de souffrir. On le mettoit dans un bain bouillant, et parce qu'il crioit, qu'il étoit de mauvaise humeur, on vouloit que je le grondasse; mais je vous avoue que je n'en avois pas le courage; je m'en allois écrire, je me faisois appeler, afin qu'il ne crût pas que je tolérois son impatience et sa mauvaise humeur

(ce qui, me semble, étoit bien pardonnable en ces occasions); et puis ces remèdes lui échauffoient si fort le sang, que tout ce que je lui aurois pu faire, tout ce que j'aurois pu lui dire dans ce temps-là ne l'auroit point adouci. Il faut donc étudier les moments, prendre les moyens convenables pour corriger les enfants. Quelquefois un regard, une parole, les remet dans leur devoir, ou une conversation particulière, où vous les faites entrer en raison en leur parlant avec bonté. Il y en a qu'il faut reprendre en public, quelquefois même plusieurs fois, avant de les punir; il y en a d'autres qu'il faut punir d'abord sans faire paroître de ménagement; enfin la discrétion et l'expérience vous apprendront le parti qu'il faut prendre suivant les occasions; mais vous ne réussirez point si vous n'agissez avec une grande dépendance de l'esprit de Dieu. Il faut beaucoup le prier pour les personnes dont vous vous trouvez chargées; il se faut adresser à lui d'une façon spéciale quand vous êtes embarrassées; ne doutez point qu'il ne vous aide tant que vous vous défierez de vous-même, et que vous aurez soin de demeurer unies à lui. »

Madame nous dit ensuite qu'ayant entretenu les novices sur l'éducation, elles lui avoient demandé ce qu'il faudroit faire à une petite fille qui rougiroit jusqu'au blanc des yeux d'orgueil et de dépit quand on la reprend, et qui pourtant ne dit mot; qu'elle leur avoit répondu que pour elle, elle l'admireroit d'avoir assez de pouvoir sur elle pour se taire; qu'il ne falloit pas faire semblant de voir ces sortes de

mouvements, non plus que les répugnances qu'on voit bien qu'elles ont pour de certaines choses qu'on leur fait faire. Il faut passer par-dessus sans s'embarrasser ni leur en faire une querelle, quand elles sont assez sages pour ne point éclater et pour ne point entraîner les autres au murmure manifeste, car nous sommes hommes, et nos passions remueront toujours quand elles seront contrariées.

---

## ENTRETIEN XXVII[1].

### AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Que chacun aime son ouvrage et le préfère à celui d'autrui ; de la droiture à soutenir les filles en les recevant aux classes à peu près sur le pied qu'on les a données.)

1701.

Une des Dames disoit un jour à Madame : « Je ne sais comment accorder le soin particulier que vous nous recommandez, d'avancer et de former les douze plus âgées de la classe, avec celui que je voudrois prendre des plus âgées dont on peut se servir pour inspirer le bien qu'on veut établir dans les demoiselles. — Il faut, répondit Madame, s'occuper de bonne foi de ces douze plus grandes, parce qu'on les doit bientôt perdre, sans néanmoins que cette attention préjudicie au soin général de la classe, qu'il ne faut jamais négliger. J'en dis de même de celui que vous voulez avoir des plus sages, que je crois fort utile. Il est bien certain

[1] *Recueil des Réponses*, p. 304.

que si quelques-unes de vos filles avoient un bon esprit, elles le communiqueroient aux autres comme elles se communiquent leurs travers ; vous devez donc tâcher d'en former quelques-unes des plus raisonnables pour vous aider à établir dans vos classes la raison, la droiture, la bonne foi, le courage. — Comment s'y prendre ? continua la maîtresse. — Comme j'ai fait aujourd'hui aux *rouges*, répliqua Madame ; j'ai demandé d'abord quatre des plus raisonnables : on m'a présenté de grandes filles prêtes à monter à une autre classe ; j'en ai demandé quatre plus jeunes, qui puissent, en restant plus longtemps, servir à inspirer le bon esprit aux autres ; je leur ai parlé là-dessus, je les y ai exhortées ; je les verrai de temps en temps pour leur parler raisonnablement. C'est ainsi que je vous conseille d'en user : il faut former les jeunes de quelque espérance, et les avancer sur leurs exercices et leurs ouvrages, pour qu'elles vous aident à former leurs compagnes, et les âgées pour leur bien particulier, parce qu'elles sont le plus pressées, ayant moins de temps que les autres.

« Il y a dans vos classes, ajouta Madame, une chose qui me fait toujours de la peine, et que je tolère parce qu'elle me paroît irrémédiable, c'est que ces filles dont vous avez pris un soin particulier, et dont pour la plupart vous avez fait des merveillles, deviennent, en sortant de votre classe, les dernières de celle où elles montent et sont comptées pour rien, ce qui les afflige et les décourage, se voyant tellement déchues qu'au lieu qu'il n'étoit question que d'elles, elles

sont comme oubliées. Or il y a peu de personnes qui n'aient besoin d'être soutenues pour se maintenir dans le bien; et il n'est pas étonnant qu'elles dégénèrent quand elles ne le sont plus comme elles l'étoient auparavant. Cependant je n'y vois guère de remède, car la maîtresse de la classe où elles entrent a ses mérites anciens, dont elle est bien plus touchée que des nouveaux, parce que les premiers sont son ouvrage et que ce qui est nôtre nous paroît toujours plus merveilleux que les choses où nous n'avons point de part. — Que voudriez-vous donc qu'on fît, Madame, dit M$^{me}$ de Glapion, pour soutenir ces merveilles nouvellement arrivées dans une classe? les mettriez-vous d'abord au nombre des bonnes filles? — Je ne veux rien dire sur cela, répondit-elle agréablement, car je sais bien que, quoi que je pusse vouloir, je ne parviendrois pas à persuader qu'un mérite étranger pût valoir celui que nous regardons comme le fruit de notre travail. La maîtresse des *jaunes*, par exemple, à qui celle des *vertes* donnera des filles sur le pied d'excellentes trouvera que les médiocres de sa classe valent infiniment mieux, et n'admettra les nouvelles qu'après avoir jugé de leur mérite par sa propre expérience, sans vouloir s'en rapporter au jugement de la maîtresse qui les a données; et avant qu'elle puisse les connoître par elle-même, il se passera bien du temps encore; après cela arrivera-t-il souvent qu'elle n'en fera pas grand cas, pendant qu'aux vertes on les trouvoit admirables, parce que chaque maîtresse attache le mérite à des qualités bien

différentes. L'une ne comptera que sur la dévotion : si elle n'en remarque pas une bien sensible à une fille, elle ne l'estimera guère, quelque bonne qualité qu'elle puisse avoir ; au contraire, elle en trouve une autre bien dévote, elle la prônera comme une merveille et n'aura pas d'yeux pour voir ses défauts. Une autre qui aimera beaucoup l'ouvrage ne connoîtra point d'autre mérite, et si une fille travaille bien, elle la mettra au nombre des excellentes, quelque défaut qu'elle ait. Une autre attachera le mérite à l'esprit, à l'intelligence, aux agréments et à d'autres semblables qualités, et comptera pour de médiocres sujets celles qui n'en seront pas bien pourvues. Je ne voudrois pas exclure du nombre des bonnes filles celles qui se distingueroient par ces sortes de talents, mais ce n'est pas par là que je jugerois du mérite. — Qu'appelleriez-vous donc, dit une de nos sœurs, une bonne et excellente fille? — Ce seroit, répondit Madame, celle qui auroit des inclinations portées au bien, qui auroit de la piété, qui aimeroit à plaire à ses maîtresses et à les contenter toutes, et non pas celle qui en aimeroit une avec passion et compteroit pour rien de mécontenter les autres ; un esprit droit et simple, qui seroit frappé de la raison et sur qui elle ne couleroit pas comme l'eau sur la toile cirée, une humeur douce et accommodante, une fille qui se prendroit par la douceur, qui ne seroit pas aisée à blesser, qui ne feroit point de peine aux personnes avec qui elle vit, qui seroit courageuse et dure sur elle-même, qui aimeroit l'ouvrage, je ne dis pas qui travaille-

roit bien, car elle pourroit être née maladroite, sans en être moins bonne, mais je ne choisirois pas pour mes mérites des filles molles, paresseuses et difficultueuses, qui se fâchent aisément. — Comment éviter, dit-on, de négliger les filles qui montent d'une classe à l'autre, car la maîtresse de celle où elles arrivent est obligée de prendre un soin particulier d'avancer et de former les plus âgées de sa classe de préférence à elles? — Il est vrai, répondit Madame, qu'elle doit s'occuper beaucoup des filles dont il faudra plus tôt se défaire (c'est un désintéressement que j'ai toujours demandé, et ce qui me fait regarder comme irrémédiable l'oubli des mérites nouveaux venus à une classe); mais sans en être occupée comme des plus grandes, je voudrois du moins qu'on les soutînt sur le pied qu'on les a données, et que si elles étoient de bonnes filles à la classe qu'elles quittent, on ne les mît point au nombre des mauvaises ou des médiocres à celle où elles arrivent. Je ne désapprouverois pas cependant qu'on leur donnât un peu de temps pour les éprouver et pour mériter les distinctions, et je n'approuverois point du tout qu'on mît au nombre des sages celles qui ne le mériteroient point, ou qu'on leur donnât des distinctions peu de temps avant le changement des classes, sous prétexte de les faire mieux recevoir à celles où elles sont prêtes de monter, afin, comme l'on dit quelquefois, de faire valoir la marchandise : cela ne seroit pas de bonne foi. »

---

## ENTRETIEN XXVIII[1].

AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Ne se point fatiguer inutilement, et le faire avec courage quand il est nécessaire.)

1701.

« ... Vous avez ici tant d'occasions de vous fatiguer, nous dit Madame, que je voudrois bien que vous ne le fissiez point inutilement; une des peines que j'ai à ma classe[2] est de faire asseoir nos Dames: ou elles se promènent, ou elles demeurent debout, et j'en voyois une dernièrement qui raccommodoit la jupe d'une petite fille en cette posture: n'auroit-elle pas fait aussi bien de s'asseoir? Pour moi, je voudrois qu'on le fît dès qu'il n'y a plus de nécessité de faire autrement. Si vous voulez voir ce qui se passe dans tous les coins de votre classe, faites-y un tour, puis asseyez-vous tantôt appuyée sur un bout de la table, ou bien dans vos grandes chaises, une autre fois sur leurs bancs auprès d'elles; enfin ménagez-vous, si ce n'est pour la lassitude présente, que ce soit pour celle qui pourroit venir. J'ai été huit jours à me remettre d'une après-dînée où, passant d'une chose à une autre avec nos maîtresses, je demeurai presque tout le jour debout. Vous ne serez

[1] *Recueil des Réponses*, p. 76.

[2] Mme de Maintenon était alors à la classe rouge, où elle fit successivement les fonctions de première, deuxième, etc., maîtresse. (Voir les notes des pages 207 et 209, dans les *Lettres sur l'éducation*, et les entretiens XXIII et XXVII.)

pas toujours jeunes, mes chères filles. Si, lorsque vous avez été maîtresses, vous avez gardé cette manière de veiller et d'agir autour de vos demoiselles, je ne m'étonne pas qu'on ait trouvé les classes fatigantes. Je vois aussi que quand nos novices ont été là deux heures de suite, elles n'en peuvent plus, elles sont rouges et enflammées. Savez-vous ce qui arrive? c'est qu'après s'être fatiguée mal à propos par une mortification mal entendue, on est si lasse le reste du jour qu'on en est de mauvaise humeur et avec soi et avec les autres, car le corps s'épuise et l'esprit en devient plus faible. Pour moi, quand j'établis une de nos petites filles pour apprendre *ba bé* à celles qui arrivent, je la fais fort bien asseoir, et la disciple est à genoux devant elle, parce qu'elle n'a pas longtemps à rester dans cette posture. J'ai remarqué dans vos dortoirs que vous faites tout autrement; vous coiffez vos demoiselles assises devant les petites tables comme des dames à leur toilette. Et qui a jamais entendu parler de cela? n'avons-nous pas toutes été coiffées par la femme de chambre de notre mère, ou par une gouvernante qui nous met à terre devant elle, la tête sur un vilain tablier? Ne gâtez donc point vos demoiselles, je vous en prie; asseyez-vous pour les habiller; vous êtes leurs mères, traitez-les bonnement comme vos filles. Ne dites pas que vous ne pensez pas à vous reposer de si bonne heure: eh! quand vous sortez de votre lit, vous ne pensez pas que vous pourrez être lasses; quelque vigoureuses que vous vous sentiez à six heures du matin, souvenez-vous qu'il faut agir jusqu'à neuf heures du soir, et ména-

gez-vous à cette intention. Je ne prétends point par là que vous soyez des filles lâches et qui craignent le travail ; je voudrois des filles qui ménageassent un quart d'heure de repos qu'elles peuvent prendre sans nuire à leurs charges, et sussent perdre trois heures de leur sommeil, se lever la nuit quand il gèle bien serré pour soulager une petite fille, ou pour faire le tour de son dortoir[1] si on le croit nécessaire, mener les demoiselles à la promenade le jour qu'on auroit plus besoin de se coucher que de se promener. Il faut ici du courage et de la discrétion; *voilà vos véritables mortifications*. Si vos demoiselles voyoient une de leurs maîtresses qui ne mangeât point, qui demeurât toujours dans une posture gênante, qui s'allât enrhumer dans une porte, elles la canoniseroient sans autre examen, bien qu'elle ne soit pas la plus sage au moins en cela; elles seroient au contraire scandalisées d'en voir une qui mange tout simplement ce qu'on lui donne ou qui évite ce qui pourroit l'incommoder quand elle le peut sans manquer à ses devoirs. J'espère pourtant que si l'on tient en cela un juste milieu, elles ne pourront ne pas être édifiées de vous voir si simples à prendre les soulagements nécessaires et à ménager vos forces, et si courageuses pour les sacrifier, et pour n'y pas même faire attention dès qu'il s'agit de vos devoirs. »

[1] Les maîtresses des classes avaient leur cellule dans les dortoirs des demoiselles.

## ENTRETIEN XXIX[1].

### INSTRUCTION FAITE A LA CLASSE ROUGE.

(Portrait d'une personne raisonnable.)

1701.

Mme de Maintenon demanda à Mlle de Provieuse si elle savoit ce que c'étoit qu'une fille raisonnable. La demoiselle ne sachant pas trop que répondre à cette question[2], Mme de Maintenon lui dit : « Une personne raisonnable, c'est une personne qui fait toujours et à chaque heure du jour ce qu'elle doit faire, qui commence la journée par adorer Dieu de tout son cœur, non pas seulement parce qu'on lui a dit de le faire, ou parce que les autres le font, mais qui pense tout de bon à s'offrir à Dieu et tout ce qu'elle sera pendant le jour. Elle se lève promptement, s'habille avec diligence, modestie, et le plus proprement qu'elle peut; fait bien son lit, arrange bien ses hardes, aide aux plus petites si elle a du temps de reste. Elle descend à la classe, y prie Dieu avec respect et avec dévotion, sans badiner, sans rire, car rien n'est plus sérieux que de prier Dieu. Après cela elle déjeune aussi de tout son cœur ; s'il est permis de parler, elle le fait, sinon elle garde le silence et s'entretient avec Dieu. Elle va au chœur pour entendre la messe, elle pense à se bien placer, elle regarde si ses compagnes ont de la place, elle se met

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 745.

[2] Le lecteur n'oubliera pas que cette instruction s'adresse à des enfants de sept à dix ans.

vis-à-vis d'elles, elle ne regarde point de tous côtés pour voir ceux qui entrent ou qui sortent; elle s'applique aux parties de la messe avec tout le respect et la dévotion dont elle est capable, parce que de toutes les choses de la religion, c'est la plus sainte. Elle retourne à la classe, où elle s'occupe à ce qui est marqué; elle s'applique à bien apprendre à lire, à écrire; si elle est capable de montrer aux autres, elle s'y donne tout entière, comme si sa vie en dépendoit; elle écoute avec attention et respect, tâche de comprendre ce que l'on dit et d'en tirer quelque profit pour sa conduite intérieure ou extérieure, selon la matière dont on parle. Avant d'aller dîner, elle fait son examen particulier, pour voir en quoi elle peut avoir déplu à Dieu dans la matinée, pour lui en demander pardon, et prendre résolution de mieux faire le reste du jour; elle regarde surtout si elle n'est tombée en rien dans le principal défaut dont elle a entrepris de se défaire. Voilà notre personne raisonnable au réfectoire; qu'y fait-elle? elle y mange de bon appétit; point en gourmande, la tête sur son assiette, mais de bonne grâce et proprement, et puisque Dieu a bien voulu qu'on trouvât du plaisir dans le manger, elle le prend sans scrupule et avec simplicité. Elle écoute la lecture avec encore plus de plaisir, et c'est sa principale attention; elle fait la récréation d'aussi bon cœur que le reste, y apporte la joie, saute, danse, et joue volontiers à tout ce que les autres désirent; elle pense à les réjouir, car cette personne raisonnable fait bien tout ce qu'elle fait, et il ne seroit pas raisonnable d'être

sérieuse à la récréation, et de n'y vouloir jamais parler que de choses graves ou de dévotion. Elle écoute ensuite la lecture ou l'instruction, tâche de la retenir, et demande ce qu'elle n'entend pas; elle apporte la même application aux exercices de l'après-midi qu'elle a fait à ceux du matin; elle travaille de son mieux, elle ne perd pas un moment de temps, elle chante avec les autres, et est ravie de chanter les louanges de Dieu; elle écoute le catéchisme sans ennui, tâchant de s'en bien instruire. Elle va souper comme elle a dîné, et ensuite à la récréation, où il faut encore bien sauter, se promener, jouer et rire, car cette personne est fort gaie. Elle fait la prière et l'examen, et s'ira coucher parfaitement contente de sa journée. »

Ensuite M$^{me}$ de Maintenon, s'adressant à ces jeunes demoiselles, leur dit : « Ne trouvez-vous pas tout cela bien raisonnable? et ne l'est-il pas en effet d'adorer Dieu, de l'aimer et d'apprendre à le servir? C'est pour cela seul que nous sommes au monde; c'est la première chose qu'on nous apprend dans notre catéchisme, parce que c'est la plus importante et la plus nécessaire, et ce que vous devez faire toute votre vie. N'est-il pas encore bien raisonnable que des jeunes personnes apprennent à lire, à travailler, et toutes les autres choses qu'on vous montre ici? Vous serez bien aises, quand vous retournerez dans le monde, de savoir faire quelque chose, ou pour votre ménage, ou pour vous personnellement, ou pour vos parents, suivant les occasions. Il est aussi très-raisonnable que vous vous réjouissiez; vous en avez bien des

sujets, mes chères enfants : vous êtes chrétiennes, quel bonheur ! que de gens qui ne le sont pas, et qui ne le seront jamais! vous êtes ici dans une bonne maison, à l'abri de toutes sortes de maux corporels et spirituels; vous êtes jeunes et gaies; réjouissez-vous donc, cela est de votre âge; je prie Dieu, mes enfants, que vous en ayez toute votre vie autant de sujet que vous en avez présentement.

— Notre première maîtresse[1], dit Mlle de Saint-Bazile[2], nous parle presque continuellement de raison, et nous dit souvent que, si c'étoit une marchandise qu'on pût acheter, elle en feroit bonne provision pour nous en donner à toutes. — C'est en effet une excellente marchandise, dit Mme de Maintenon; c'est elle qui apprend à s'accommoder de tout, à vivre avec toutes sortes de personnes, et à savoir se passer de celles qui nous plaisent davantage. »

Mme de Gruel dit qu'une demoiselle sortie d'ici n'avoit pu durer avec les gens avec qui elle étoit, parce qu'ils n'avoient pas une piété assez droite. « Sa piété elle-même n'étoit pas droite, repartit Mme de Maintenon; elle en savoit la définition, mais elle ne la pratiquoit pas, puisqu'elle consiste à s'accommoder à son état et aux personnes avec qui on vit. Une personne bien raisonnable sait supporter bien patiemment ceux qui ne le sont pas, sans même leur laisser apercevoir qu'elle les supporte; elle fait son compte en elle-même d'en rencontrer partout

[1] C'était Mme de Gruel. (Voir sur cette Dame les *Lettres sur l'éducation*, p. 209, 216, etc.)

[2] Demoiselle de la classe rouge.

où elle va, de sorte que rien ne la surprend ni ne la fâche. Vous croyez peut-être que quand vous serez de grandes personnes vous n'aurez plus de règles à garder, et je réponds à cela que si vous êtes aussi raisonnables que j'espère que vous le serez, vous saurez bien vous faire vous-mêmes une règle de journée que vous suivrez fidèlement, au cas qu'il n'y en ait pas dans l'endroit où vous serez. C'est assez pour l'ordinaire d'avoir sa liberté pour ne savoir qu'en faire. C'est pour cela qu'autrefois, quand nous faisions des voyages, quelques dames et moi, n'eût-ce été que pour six semaines, la première chose à quoi nous pensions, c'était de nous faire une règle. Étant à Richelieu[1] pour quelque temps, nous réglâmes nos journées d'une manière fort agréable; on se levoit à l'heure qu'on vouloit, nous descendions dans la chambre de Mme de Richelieu[2] pour lui souhaiter le bonjour, nous allions à la messe ensemble, et revenions causer avec elle jusqu'au dîner, pendant lequel on faisoit une lecture, après quoi nous tenions conversation, ne manquant jamais de travailler; ce fut dans ce temps que je fis cet ornement de tapisserie que j'ai depuis donné aux Dames de Saint-Louis. Après la conversation, chacune se retiroit dans sa chambre

[1] Chez Mme la duchesse de Richelieu. Cette anecdote se rapporte au temps du veuvage de Mme de Maintenon.

[2] Anne Poussart, duchesse de Richelieu, dame d'honneur de la reine. Après la mort de la reine-mère (en 1666), qui faisait une pension à Mme de Maintenon (alors Mme veuve Scarron), elle lui offrit une retraite dans sa maison. Celle-ci refusa ; mais elle fréquentait habituellement son hôtel, où elle se lia avec la plupart des gens distingués de cette époque.

et y faisoit ce qu'elle vouloit ; à trois heures et demie, on se rassembloit chez Mme de Richelieu pour y garder le silence, ou chanter ; à quatre heures, on s'alloit promener jusqu'au souper, puis on causoit une demi-heure, et après la prière, qui se faisoit en commun, chacun se retiroit de son côté. On ne manqua pas à un point de cette règle pendant six semaines ; ce temps-là m'a toujours paru le plus heureux de ma vie, et je vous avoue que depuis que je suis à la cour, je n'en ai point eu de pareil. Cela vous fait voir, mes enfants, que vous n'êtes pas les seules qui ayez une règle, et que toute personne raisonnable s'en fait une, ou se la fait faire par son directeur, et la suit fidèlement, quand rien ne l'en empêche. On a pour l'ordinaire mauvaise opinion d'une personne que l'on voit vivre sans règle, se levant un jour matin, un jour tard, dînant tantôt à une heure, tantôt à une autre, et ainsi de toutes les choses qu'elle a à faire. Adieu, mes enfants, devenez bien raisonnables, et je vous assure que vous serez fort aimables. »

---

## ENTRETIEN XXX[1].

AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Que trop d'attention à faire plaisir aux demoiselles et à prévenir leurs besoins les rend molles et délicates.)

28 juin 1702.

Le 28 juin, Madame eut la bonté de passer tout

[1] *Recueil des Réponses*, p. 554.

le jour avec nous; ayant dit d'abord en riant qu'elle étoit résolue de ne dire que des inutilités, elle soutint quelque temps la conversation sur ce ton-là fort agréablement. On parla de la mollesse qui règne présentement dans le monde. Madame nous dit qu'on la porte si loin, que les jeunes personnes même ne veulent pas se donner la moindre peine pour se procurer un divertissement; que l'on ne connoît pas l'usage des plaisirs de l'esprit; que l'on ne pense qu'à manger et à se mettre à son aise; que les femmes passent la journée en robe de chambre, couchées dans une grande chaise, sans aucune occupation, sans conversation, sans lecture; que tout est bon, pourvu qu'on soit en repos. — Une de nos sœurs ayant dit qu'on sentoit ce même esprit dans nos demoiselles, qui aiment mieux quelquefois se priver de jouer ou de se promener, que de prendre la peine de sortir de la classe et de chercher des jeux, M^me^ de Bouju, qui ignoroit le projet de Madame parce qu'elle n'étoit pas venue au commencement, croyant que c'étoit une belle occasion de la mettre en vivacité et de lui faire dire quelque chose d'utile, lui demanda où nos demoiselles pouvoient avoir pris l'esprit du monde, étant venues si jeunes dans la maison. « Ma sœur, répondit-elle, il n'est pas besoin de l'enseigner, puisque chacun le trouve dans son propre fonds. — Mais que faudroit-il faire, ajouta-t-elle, pour détruire cette mollesse? » Madame, qui vouloit tenir sa résolution, changea de propos, et nous regardoit d'un air d'intelligence, avec cette bonté et familiarité qu'elle veut bien avoir avec

nous. Mme de Bouju, n'en sachant pas la raison, la demanda à celle qui étoit auprès d'elle. Mme de Radouay, à qui elle s'adressa, dit tout haut : « Voilà ma sœur de Bouju, Madame, qui demande ce que vous avez dit d'utile; elle ignore la résolution que vous avez prise de livrer ce jour aux inutilités. » Madame reprit en riant, et avec beaucoup de vivacité : « Que veut cette affamée de bonnes choses? Que pourrois-je dire que je n'aie pas dit cent fois? » Puis, l'apostrophant, elle ajouta vivement : « Vous vous plaignez que vos demoiselles sont paresseuses, qu'elles ont l'esprit de mollesse; pourquoi le leur donnez-vous, par la trop grande application que vous avez à leur faire plaisir? D'où vient que vous leur donnez tant de récréations extraordinaires, des promenades et des amusements, comme si elles n'étoient pas toutes en âge de travailler, je dis même les petites? Quelle est la fille qui ne travaille pas depuis le matin jusqu'au soir dans la chambre de sa mère, et n'en fait pas son plaisir? Elle n'y trouve, le plus souvent, que de la mauvaise humeur à essuyer, beaucoup de désagréments, quelquefois même des mauvais traitements, et personne ne s'avise de la plaindre et de lui procurer des délassements. La plupart travaillent assidûment toute la semaine, et ne se promènent que les fêtes et dimanches, et vous autres, qui êtes obligées, par les règles établies dans votre maison, de faire mener à vos demoiselles une vie sans comparaison plus douce que celle que la plupart mèneroient chez elles, au lieu de tâcher d'y mêler un peu de dureté, autant que l'ordre gé-

néral le peut permettre, vous n'êtes occupées, au contraire, qu'à l'adoucir; non contentes qu'elles aient tous les jours une grande heure de promenade le soir, et presque tout le jour le dimanche, vous les y menez encore à la récréation du matin, et à des heures extraordinaires. Pour moi, je gémis quand je vous vois si empressées à leur chercher des amusements dès qu'elles ont huit ans; devroient-elles en avoir d'autre que le plaisir d'un travail aussi doux que l'est celui de vos demoiselles? Si vous les accoutumiez à goûter ce plaisir dès cet âge, vous les empêcheriez d'en désirer d'autres qui seroient aussi dangereux que celui-ci est innocent, et par là vous leur rendriez un des plus grands services qu'elles puissent attendre de vous pour le présent. Quel avantage de contenir de jeunes personnes qu'il est si dangereux d'abandonner à elles-mêmes dans ces temps de récréation, où les conversations entre elles sont si pernicieuses! Pour l'avenir, cet amour de l'ouvrage seroit un préservatif contre toutes sortes de maux. La maxime des gens d'expérience est qu'*une fille doit être coquette ou laborieuse.*

« Il faut en toutes choses, ajouta Madame, avoir du discernement. Quand je vous blâme de chercher trop à faire plaisir à vos filles, et de les promener à toutes les récréations, je comprends bien cependant que l'hiver, où la saison les contraint d'être renfermées tout le jour, une maîtresse qui voit un rayon de soleil puisse, sans être molle, profiter de ce beau temps passager pour les mener à la promenade; elle fera même très-bien, cela étant aussi bon pour leur

santé que pour leur plaisir ; mais en été, où elles y vont le soir, je ne vois pas de raison qu'elles y aillent ordinairement à d'autres heures.

« Quand je vous exhorte aussi à faire travailler même les petites à la récréation, et d'exiger d'elles qu'elles travaillent assidûment et diligemment dans les autres heures, à ne pas souffrir qu'elles n'aient de l'ouvrage que par contenance, sans se soucier de l'avancer, je conviens cependant que dans le temps d'un froid excessif ou d'une chaleur étouffante, où vous sentez vous-mêmes que les bras vous tombent et que vous ne sauriez presque travailler, je conviens, dis-je, que vous pourriez sans mollesse ne point demander autant d'ouvrage aux demoiselles dans ces temps-là que dans un autre ; il faut un peu, pour ainsi dire, fermer les yeux et ne pas montrer qu'on s'aperçoit qu'elles travaillent lentement : on pourroit même les mener travailler dans un lieu moins chaud que la classe bleue, qui est sur une cuisine[1] et qui a le soleil tout le jour ; il ne faut pas non plus y regarder de si près à la récréation, car il est nécessaire qu'elles se réjouissent.

— En vérité, Madame, dit une de nos sœurs, nous n'avons guère suivi votre projet de récréation, car au lieu d'inutilités vous avez dit des choses bien solides ; mais vous n'en serez point fâchée et vous en verrez le fruit. Nous sommes bien obligées à ma sœur de Bouju d'être insatiable. » Madame répondit en souriant : « Vous avez entamé un chapitre sur lequel je

[1] Voir le plan et la description de la maison dans l'*Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*.

sans que je ne finirois pas de vous quereller. — Volontiers, dîmes-nous, il seroit dommage de ne pas tout dire aujourd'hui. » Elle continua donc : « Vous gâtez vos demoiselles par l'inclination que vous avez à les louer, à les admirer, à les récompenser dès qu'elles font leur devoir. Si elles ont bien fait dans un office, il faut que l'officière les prône, qu'elle leur procure une collation, une promenade ; voilà ce qui les gâte et ce qui peut leur faire croire qu'on leur en doit de reste, quoiqu'elles n'aient fait après tout que ce qu'elles doivent faire. Il suffiroit qu'en les remettant entre les mains des maîtresses, elle dît simplement: J'en ai été contente ; et cela, non pour leur faire plaisir, mais pour en rendre compte. Il faudroit dire de même : Elles ne font rien qui vaille. »

Madame de Sailly[1] demanda si ce n'étoit pas une bonne raison de prendre une suppléante quand la maîtresse a un rhumatisme ou une fluxion qui l'empêche de mener les demoiselles à la promenade. « C'est là une pauvre raison, repartit Madame, pour embarrasser une communauté à vous chercher une suppléante qui quitte sa charge ou ses sœurs à la récréation pour aller promener vos demoiselles ; c'est trop les gâter que d'avoir pour elles ces sortes d'égards. Il faut faire céder tout à leur sûreté préférablement à leur plaisir. Quel inconvénient y auroit-il de les laisser quelque temps sans prendre l'air ? cela n'arrive-t-il pas souvent à des enfants dans le monde qui sont plus distingués qu'elles ? Et pour vous donner un

[1] Elle était alors maîtresse des *rouges*. (Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 225.)

exemple de votre connoissance, M[lle] d'Aubigné ne demeura-t-elle pas ici très-longtemps sans sortir de sa chambre, parce que sa gouvernante avoit un rhu matisme? N'auroit-on pas pu la confier à une autre, si on avoit été aussi occupé de son divertissement que vous l'êtes de celui de vos demoiselles? Et tout le temps qu'elle a été chez moi à Versailles, elle n'a pris l'air que les fêtes et les dimanches, parce que mes femmes travaillent les jours ouvriers. » On lui dit que s'il n'y avoit qu'une maîtresse d'incommodée, elle pourroit demeurer à la classe avec une partie des demoiselles, et l'autre iroit au jardin. « Fort bien, dit Madame, si cela accommode les maîtresses, mais il ne faut pas qu'elles s'en contraignent. — En quoi remarquez-vous ce peu de courage que vous reprochez à nos demoiselles? dit une de nos sœurs. — En ce qu'elles n'entreprennent rien avec affection, répondit Madame; elles ne se soucient point de réussir, elles ne craignent qu'une seule chose, qui est d'être reprises ou punies; elles s'embarrassent fort peu que tout aille mal, pourvu qu'elles se puissent tirer à quartier et dire : Ce n'est pas moi; elles vous laisseroient volontiers mourir, pourvu, dit-elle en riant, que vous ne revinssiez point de l'autre monde les en reprendre. Les bons cœurs sont autrement disposés; ils aiment mieux faire trop que trop peu, et ils consentiroient volontiers à être grondés, pourvu que tout allât bien. Ma pauvre Nanon [1] est si affectionnée

[1] Femme de chambre de M[me] de Maintenon. (Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 73.)

à mon service, que si je la chassois par une porte elle reviendroit par une autre pour me servir. — Ce défaut de nos demoiselles, dit Mme de Berval, vient, je crois, de mal entendre une maxime qui dit qu'il vaut mieux être appelée que chassée. — Oui, reprit Madame, elles tournent tout en mal, parce qu'elles n'agissent pas simplement; elles font des réflexions infinies sur ce qu'on pensera. Demandez à une fille si elle veut être religieuse de Saint-Louis; au lieu de répondre simplement ce qu'elle veut, elle fera mille détours et retours sur ce qu'on pensera de sa réponse. Leur travers vient aussi de ce qu'elles prennent pour elles des maximes qui ne conviennent qu'à des religieuses fort avancées dans la perfection, et qu'elles leur donnent un mauvais sens. Ne les avons-nous pas vues se mettre dans la sainte indifférence dont il étoit question du temps du quiétisme [1], et la porter jusqu'à ne montrer aucun désir du noviciat, attendant qu'on leur proposât d'y entrer? Ce manque de courage et ce fonds de mollesse que je vois dans nos demoiselles ne m'inquiètent point pour celles qui sortent, parce que je suis persuadée qu'elles n'auront pas essayé durant trois mois de la vie qui les attend hors d'ici, qu'elles reviendront de cette foiblesse, et que la nécessité où elles seront de ménager tout le monde, sans trouver personne qui les ménage, les fera bientôt changer de sentiments, comme nous l'expérimentons déjà en plusieurs. Je voudrois que vous entendissiez parler nos Carméli-

[1] Voir l'*Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*, ch. 10.

tes[1]. Vous savez qu'elles étoient ici de nos merveilles; elles disent fort agréablement qu'elles ont bien à décompter, qu'elles étoient accoutumées à être louées, admirées, ménagées, et croyoient être regardées comme des merveilles dans les maisons où elles ont été, mais qu'elles ont eu beaucoup à rabattre de cette estime d'elles-mêmes, quand elles se sont vues négligées et reprises sans aucun ménagement; qu'elles ont alors commencé à connoître le ridicule de leur orgueil. Elles ont tellement changé d'idées, qu'une d'elles me disoit avec simplicité, il y a quelques jours : Quand je pense aux sentiments que j'avois à Saint-Cyr, à ma sensibilité pour le moindre blâme, et aux ménagements que j'exigeois pour moi, je ne comprends pas qu'on pût m'y supporter.

« Je crois donc, comme je viens de le dire, que vos demoiselles reviendront de leur délicatesse quand elles seront dans le monde, mais je crains fort que celles qui viennent des classes au noviciat n'y apportent cet esprit, et ne le perpétuent à l'infini, ce qui seroit un grand malheur. Comment faire aller une maison avec des filles molles, tendres sur elles-mêmes, occupées de leur santé, ne pouvant rien porter avec courage et dont l'esprit seroit encore plus délicat? Il faut bien attaquer ces défauts dans vos demoiselles, et vous devez prendre garde à ne les pas entretenir par les ménagements superflus que vous avez pour elles, par une trop grande

[1] C'est-à-dire celles des demoiselles de Saint-Cyr qui s'étaient faites Carmélites.

bonté et manque d'expérience. — Je voudrois bien, dit Mme de Faure[1], que vous voulussiez nous dire en détail en quoi vous faites consister cette mollesse et ce que vous appelez des ménagements superflus. — C'est, répondit Madame, dans la délicatesse à craindre la moindre incommodité, à ne point supporter le froid, le chaud, la pluie, une mauvaise senteur, la privation d'un repas, le retranchement d'une heure de sommeil, de récréation; à compter pour quelque chose les plus petits maux, à s'attendrir sur soi-même pour la plus légère infirmité, à s'en plaindre jusqu'à en fatiguer les autres, et vingt choses semblables. Soyez attentives à ne laisser échapper aucune occasion sans attaquer en elles toutes ces foiblesses; il faut les en reprendre souvent, tantôt doucement, tantôt fortement, mais toujours patiemment et sans se rebuter. Vous avez un ouvrage auprès de cette jeunesse d'une extrême étendue, et qui demande un soin et une attention continuelle de votre part, tant par rapport à elles que pour leur donner vous-mêmes l'exemple de tout ce que vous exigez d'elles sur toutes choses. »

[1] Gilberte-Marie-Madeleine Lacombe-Chasoures de Faure. Elle fit profession le 9 décembre 1694, et mourut le 20 mai 1734, âgée de soixante et un ans.

## ENTRETIEN XXXI[1].

INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE JAUNE.

(Sur la civilité.)

1702.

Madame de Maintenon ayant eu la bonté de demander aux demoiselles sur quel sujet elles vouloient qu'elle leur parlât, Mlle de Bouloc la supplia de les instruire sur la civilité. Elle leur dit que la civilité consistoit plus dans les actions que dans les paroles et les compliments; qu'il n'y avoit sur cela qu'une règle à leur donner : « C'est l'Évangile, dit-elle, qui s'accommode fort bien avec les devoirs de la vie civile. Vous savez que Notre-Seigneur dit qu'il ne faut pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas que l'on nous fît; voilà notre grande règle, qui n'exclut pas celle des bienséances en usage dans les pays où l'on se trouve. Pour ce qui regarde la société, je ferois consister la civilité à s'oublier soi-même pour s'occuper de ce qui convient aux autres, à faire attention à tout ce qui peut les accommoder ou incommoder, pour faire l'un et éviter l'autre; à ne jamais parler de soi, à ne se point faire écouter trop longtemps, à beaucoup écouter les autres, à ne point faire tomber la conversation sur soi ou selon son goût, mais la laisser tourner naturellement selon celui des autres; à s'éloigner quand on voit des personnes parler bas, à remercier pour le moindre service, à plus

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 840.

forte raison pour un grand. Vous ne pouvez mieux faire, mes enfants, que de vous exercer à toutes ces bonnes manières entre vous, et d'en prendre tellement l'habitude qu'elles vous deviennent comme naturelles. Je vous assure que ces attentions et ces égards continuels que l'on a pour les autres rendent bien aimables dans la société, et ne coûtent guère aux personnes bien nées ou bien élevées; vous avez pour la plupart ces deux avantages, mettez-les donc à profit, et vous serez bien dédommagées des premières contraintes qu'il faudra vous faire d'abord, par l'estime et l'amitié que ces manières pleines de déférence vous attireront. Croyez-moi, mes chères enfants, attachez-vous à être vraiment polies, et vous paroîtrez parfaites, en attendant que vous le soyez véritablement; car une personnne polie ne montre jamais que de la douceur, sait réprimer son humeur de façon que l'on ne s'aperçoit ni de sa hauteur ni de ses fantaisies et bizarreries si elle en a. Si vous voyiez les personnes du monde qui savent vivre, même les plus mondaines et les moins pieuses, vous les croiriez d'une vertu et d'une humilité parfaites; il semble, à les entendre et à les voir, qu'elles se comptent pour rien, et qu'elles font un cas infini des personnes à qui elles parlent, pendant que souvent elles ont au fond du cœur un souverain mépris pour elles. Je vous voudrois ces bonnes manières extérieures, mes enfants, et qu'étant aussi bien instruites que vous l'êtes, vous y ajoutassiez les sentiments intérieurs de charité et d'estime du prochain et de bas sentiment de

vous-mêmes, comme l'Évangile vous l'ordonne. N'est-il pas honteux pour nous que le seul usage du monde fasse faire extérieurement par orgueil et par vanité les mêmes choses que notre religion nous demande, en y ajoutant seulement des dispositions chrétiennes qui nous rendroient méritoire pour le ciel l'attention à ne rien faire qui déplaise à notre prochain, et que nous ne puissions pas gagner cela sur nous ? »

M^lle de Rofiac demanda comment il falloit remercier une personne de respect. « Tout naturellement, répondit M^me de Maintenon, en lui disant : Je vous remercie très-humblement, madame, je vous suis très-obligée, et choses semblables. Pour moi, je ne demande aucun compliment ; mais je suis bien aise de savoir si j'ai fait plaisir. J'ai connu une dame à qui l'on faisoit très-souvent des présents considérables, jusqu'à lui faire trouver de grosses sommes sous le chevet de son lit, et qui ne remercioit jamais, quoiqu'elle connût bien les personnes qui lui faisoient cette amitié, qu'elle les vît tous les jours et mangeât même avec elles. » M^lle de Chounac dit qu'elle se seroit bientôt dégoûtée de lui rien donner. « Vous voudriez donc, aussi bien que moi, être remerciée ? lui dit agréablement M^me de Maintenon, cela est tout naturel. » M^lle de Raigecourt demanda si on devoit remercier un laquais. « Oui, répondit M^me de Maintenon ; mais il n'est pas nécessaire de se lever, une inclination suffit, ou un : Je vous remercie, selon les cas ou les circonstances où l'on se trouve. Il ne faut point en cela d'affectation. —

Mais un laquais qui seroit à nos gages? dit M^lle de La Gatine. — Non, répondit M^me de Maintenon, ce n'est pas la coutume; il m'arrive pourtant quelquefois de le faire, mais dans l'usage ordinaire, on ne le fait point. — Remercie-t-on la femme de chambre d'une autre, et faudroit-il se lever pour lui faire la révérence? — C'est selon, dit-elle. Il la faudroit faire si on n'étoit pas en familiarité avec elle, et qu'on ne fût pas libre dans la maison; mais si on y étoit aimée et fort accoutumée, il suffiroit d'une inclination ou d'un mot obligeant. — Appelle-t-on les laquais Messieurs? — Oui, quand ils ne sont point à vous: cela fait honneur aux maîtres, et je ne vois présentement personne qui ne le fasse. Cependant, il suffit aux gens du Roi de les qualifier de leur qualité, en disant, par exemple: Cocher du Roi, arrêtez, je vous prie; et non pas: Arrête, cocher, comme l'on diroit au sien; de même aux valets de pied du Roi: Valet de pied du Roi, donnez-moi telle chose, s'il vous plaît; cela les honore et les contente. Vous savez bien que chez le Roi il n'y a point de laquais, on leur donne le nom de valet de pied[1]. — Faudroit-il appeler Monsieur, un homme de métier qui nous viendroit voir de la part de notre famille? — C'est selon. Il y a de ces gens-là qui sont à leur aise, qu'il conviendroit d'appeler Monsieur; d'autres qui sont de pauvres misérables, qui croiroient qu'on se moqueroit d'eux: il faut que le

[1] Ai-je besoin de faire remarquer combien ces détails sont curieux pour l'intelligence des mœurs et des usages du temps?

bon sens règle en bien des choses. — Si, en entrant dans une église, un homme nous présentoit de l'eau bénite, faudroit-il en prendre ? — C'est encore selon, répondit Mme de Maintenon. Si c'étoit un homme connu qui fît cela bonnement, on le pourroit une fois en passant ; mais si la chose étoit ordinaire, il faudroit faire semblant de ne le pas voir, et n'en point prendre. — Si, en passant un fossé, un homme nous donnoit la main pour nous aider à le passer, que faudroit-il faire ? — Si vous voyez qu'il s'en fît un plaisir, et qu'il y eût de l'affectation, il ne lui faudroit jamais donner la main ; mais si vous étiez en compagnie avec d'honnêtes femmes, et qu'un honnête[1] homme qui seroit parmi vous donnât par civilité la main à tout le monde, vous pourriez la lui donner comme les autres. — Si une personne de considération présentoit du tabac, pourroit-on le refuser ? — Je crois qu'il seroit du respect d'en prendre un peu ; et s'il incommodoit, laisser tomber imperceptiblement le reste. »

Mlle de Saint-Bazile demanda pourquoi on ne salue point le Roi quand on passe devant lui. « C'est l'usage, dit Mme de Maintenon ; cependant, quand le Roi salue, il faut lui rendre profondément. C'est l'homme du monde le plus civil, il salue les plus petites gens, jusqu'à une femme de chambre. — Observe-t-on la même chose pour Mme la duchesse de Bourgogne ? — Oui, dit Mme de Maintenon. — Faut-il saluer un homme

[1] Le mot honnête homme ne signifie point ici homme probe ou poli, mais bien né, bien élevé : c'est le *gentleman* des Anglais. Mme de Maintenon emploie presque toujours ce mot dans ce sens.

qu'on rencontre en son chemin? — Assurément, il faut saluer tout le monde quand on passe; il n'y a que dans les villes que cela n'est pas d'usage. J'ai connu un duc et pair qui saluoit tout le monde[1]. Il ne faisoit qu'ôter et mettre son chapeau. C'étoit un plaisir de le voir dans la grande cour de Versailles, où il y avoit un monde infini; il saluoit souvent son propre laquais, et lui ôtoit son chapeau comme aux autres. Cela se disoit partout; on l'en railloit; cependant, il n'en étoit que plus estimé. — Salue-t-on en carrosse?—Non, à moins que ce ne soit des personnes de connoissance ou de respect; alors on fait arrêter le carrosse, on baisse les glaces, et on s'incline bien bas, surtout si c'est le Roi ou quelque prince ou princesse. Tout cela se fait selon l'usage des pays. J'ai vu autrefois des ambassadeurs se lever en carrosse et faire une profonde révérence. En France, on ne se lève point, mais on fait une profonde révérence.

« Bonsoir, mes chers enfants; rappelez-vous tout ce que nous avons dit au commencement de cette conversation sur la politesse chrétienne que l'Évangile et moi nous vous demandons. Ces deux motifs ne sont pas d'une force égale; mais tout est utile aux bons cœurs, et je crois que vous vous en piquez. »

[1] C'est le duc de Beauvilliers.

---

## ENTRETIEN XXXII[1].

### INSTRUCTION AUX DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Sur le désintéressement et la bonne foi à former les demoiselles.)

1702.

Madame ayant eu la bonté de nous accorder une de ces journées que nous appelons les récréations de Madame, parce qu'elle demeure avec nous pendant quelques heures; on travaille, on lit, on chante, on cause, selon la règle qu'on a faite pour ce jour-là[2]; elle commença par nous dire qu'elle avoit bien à cœur d'établir l'autorité des premières maîtresses, et de convaincre les subalternes que c'est cette première qui doit répondre de tout, qu'ainsi il faut qu'elle tienne ce qu'on appelle les rênes du gouvernement, que les autres doivent à la vérité travailler avec elle, mais dépendamment d'elle, et qu'enfin elle doit être dans sa charge comme la supérieure est dans toute la maison. Une de nos sœurs demanda s'il falloit étendre son vœu d'obéissance jusqu'à ses premières officières, et se faire un devoir de leur obéir à l'aveugle, comme on le doit à l'égard de la supérieure? Madame répondit : « Dès que ce qu'elles ordonnent n'est pas contraire aux constitutions et aux règlements, les maîtresses subalternes doivent obéir à la lettre, mais si ce qu'elles exigent y paroît opposé ou qu'il y ait quelques bonnes raisons de ne le pas exécuter, on peut faire ses re-

[1] *Recueil des Réponses*, p. 366.
[2] Je donnerai quelques programmes de ces récréations dans les *Lettres édifiantes*.

présentations, puisqu'on a bien cette liberté à l'égard de la supérieure, pourvu qu'après la représentation, l'on se soumette et l'on demeure en paix. Si les choses en valoient la peine, il en faudroit avertir la supérieure. »

Les premières officières ayant dit qu'elles croyoient qu'on ne pouvoit avoir plus de déférence ni leur obéir plus exactement que le faisoient les maîtresses subalternes, Madame répondit : « Je m'aperçois avec plaisir qu'on se conduit bien sur cet article ; mais j'appréhende qu'on ne se rende sur cela à mon sentiment par soumission et par déférence, et non par conviction et par la persuasion de la droiture et de la nécessité de cette conduite ; car vous savez, ajouta-t-elle, que j'aime mieux persuader que soumettre, et qu'on me reproche que ma folie est de vouloir faire entendre raison à tout le monde. » Mme du Pérou lui dit que nous avions remarqué que dans tous les instituts on avoit toujours retenu quelque portion de l'esprit des fondateurs, et qu'elle espéroit qu'il en seroit de même de nous par rapport à elle. « Il est vrai, repartit Madame fort vivement, mais ce qui vous manque, c'est d'avoir une sainte institutrice. Je vois bien que vous retiendrez quelque chose de moi, mais c'est à savoir si ce sera quelque chose de bon ; je crains plutôt que vous n'en reteniez un certain tour de raillerie dans la conversation qui m'est naturel, et qui ne convient pas tout à fait à des religieuses. » Nous lui répondîmes que nous espérions encore en retenir des choses meilleures. « Eh bien ! retenez-en donc,

ajouta Madame, cette attention à vous occuper de faire valoir les autres et de chercher en tout à leur être utile, en vous oubliant vous-même, car c'est ce que je voudrois vous inspirer, et ce que je crois le plus nécessaire dans votre maison pour bien exercer vos charges. En même temps, par exemple, que je prêche aux maîtresses subalternes d'être tout occupées de faire valoir l'autorité de la première, en se comptant elles-mêmes pour rien, je voudrois aussi que cette première fît son affaire de former ses aides, particulièrement la seconde; qu'elle lui dît ses vues, ses desseins, sa conduite, et que de bonne foi elle ne négligeât rien pour la rendre capable de remplir sa place, bien éloignée de se faire un plaisir d'entendre, après qu'elle sera sortie de sa charge: Ma sœur N. faisoit bien mieux. »

Madame ajouta: « Si l'on s'examine bien, l'on trouvera quelquefois que, sans y penser, l'on se laisse aller à des sentiments qui partent d'un fonds de dureté très-criminel aux yeux de Dieu, et c'est sur cela que je voudrois que les Dames s'examinassent, et, qu'au lieu de se casser la tête pour démêler si une distraction a été volontaire, elles commençassent leur examen par les sept péchés mortels, les dix commandements de Dieu, ceux de l'Église et les vœux de la religion. »

« Quels péchés pourrait-on faire contre notre vœu d'instruction? dit une de nos sœurs. — Ces péchés, répondit Madame, regardent principalement les premières maîtresses. — Dites-nous donc, je vous supplie, lui dit une maîtresse des bleues, ceux d'une pre-

mière. — Ces péchés, repartit Madame, seroient par exemple de négliger l'éducation des demoiselles, de se contenter d'un certain arrangement extérieur de la classe, faire lever les filles à l'heure marquée, les mener à l'église, les y tenir dans une posture composée qui charme ceux qui les voient, leur faire faire leurs exercices dans la classe; mais du reste ne se pas mettre beaucoup en peine de les rendre raisonnables, de leur apprendre tout ce qu'elles doivent savoir, de leur donner de bons principes qui leur restent toute leur vie; leur laisser prendre des méchantes habitudes, ne pas prendre tout le soin possible pour déraciner leurs mauvaises inclinations et leurs vices, ne pas rompre leur humeur, crainte de se commettre, ne pas relever leurs fautes ou le faire trop mollement, crainte d'en être moins aimées, et les livrer trop à elles-mêmes pour s'éviter la peine de s'en occuper au point qu'on le doit; voilà ce que je crois de plus dangereux dans une première maîtresse; s'attacher trop à un ordre extérieur, qui fait croire qu'une classe va à merveille pendant que dans le fond les filles ne sont formées sur rien, qu'on tolère des défauts très-considérables, crainte qu'en les approfondissant on ne fût obligée de faire de fortes punitions et un éclat qui parût à toute la maison. Je sais bien qu'avant d'en venir là il faut avoir essayé vingt fois de la douceur, et c'est à quoi je vous exhorterai toujours. »

« Et les subalternes, dit une autre, quels sont leurs péchés? — Il n'y en a point pour elles, répondit Madame agréablement; il faut laisser aux premières ceux

que je viens de dire. » Puis, parlant plus sérieusement : « Les péchés des maîtresses subalternes par rapport aux demoiselles seroient de ne pas assez veiller, de ne pas remarquer leurs fautes, de ne les pas reprendre, de ne pas avertir fidèlement la première de celles qui le méritent, par négligence ou par mollesse, de se contenter de demeurer à une bande sans s'occuper de bonne foi de les former et de les instruire, enfin de ne pas se donner tout entière à l'éducation des demoiselles. »

« Pour nous autres, dit une Dame qui était l'apothicairesse, qui ne sommes point aux classes, nous avons encore moins de péchés à faire par rapport à notre quatrième vœu que les maîtresses subalternes. — Qui est-ce, répondit Madame, qui soit ici dans une charge qui n'ait point de rapport aux demoiselles? N'en avez-vous pas quelquefois dans vos offices, et pour lors n'êtes vous point aussi chargées d'elles que les maîtresses? — Je comprends bien, dit une officière, que je suis obligée de veiller sur elles pendant que je les ai, et de les reprendre de certaines fautes qui ont rapport à l'ouvrage que je leur fais faire, mais je ne me tiens point chargée de leur éducation comme leurs maîtresses. — Je sais bien, repartit Madame, qu'une officière qui a des demoiselles en passant dans sa charge, n'ira pas entrer dans leur conduite, ni les menacer de leur faire donner pénitence comme feroit leur maîtresse; mais ne peut-elle pas dire à ces filles : Ce que vous dites là est une sottise; vous parlez trop; gardez le silence; vous perdez votre temps; vous n'avez pas fait en un jour

ce que vous auriez dû faire en une heure; vous venez de faire une telle grossièreté. »

La maîtresse générale ajouta : « Et par rapport aux *noires*, les officières, sous qui elles sont, ne se doivent-elles pas compter particulièrement chargées de leur éducation? Pour moi, je les vois si peu que je ne puis seule en répondre. — Il est vrai, dit Madame, qu'on ne sauroit presque appeler le soin que la maîtresse générale prend des noires, une éducation, car elle ne les voit guère, puisqu'elles sont dispersées dans les offices; mais ce qui doit la rassurer, c'est que la maîtresse des bleues ne devant donner pour noires que des filles excellentes, il faut supposer qu'elles sont bien élevées, et qu'ainsi il ne reste plus qu'à leur montrer tout ce qu'elles peuvent apprendre dans les charges, et d'empêcher qu'elles ne perdent ces bonnes habitudes qu'elles ont dû prendre aux *bleues*. C'est le soin des officières sous qui elles sont, et pour cela il faut qu'elles soient fidèles à veiller sur leur conduite, à les reprendre de leurs défauts, et avertir la maîtresse générale quand elles ne se corrigent pas ou qu'elles font des fautes considérables. — Si l'on avait remarqué, dit une autre, qu'une *noire* qu'on a dans sa charge a de la hauteur, de la mauvaise humeur, un air affecté, seroient-ce des défauts à dire à la maîtresse générale, car ils ne regardent pas l'emploi? — En pouvez-vous douter? répondit Madame; comment l'en corrigera-t-elle si vous ne l'en avertissez, puisqu'elle ne la voit presque point? — Mais, dit une troisième, si après qu'une noire est sortie de notre

office, nous apprenons des fautes qu'elle y auroit faites et que nous aurions ignorées tout ce temps qu'elle auroit été avec nous, faudroit-il après cela en avertir la maîtresse générale? — Oui, dit Madame, car en ayant paru contente en la quittant, elle la mettra dans quelque charge où elle fera les mêmes fautes sans peut-être qu'on s'en aperçoive, parce qu'on ne se méfiera pas d'elle, et qu'on la croira une bonne fille. — Les devons-nous reprendre de leur grossièreté par rapport à nous? dit une de nos sœurs, et ne faut-il pas au contraire leur donner l'exemple de l'humilité religieuse, en n'exigeant point d'elles les marques de respect qu'elles nous doivent comme à leurs maîtresses? — Comment, répondit Madame, les accoutumerez-vous au respect et à la déférence qu'elles doivent à leur père et à leur mère dont vous leur tenez lieu, si vous souffrez qu'elles soient grossières à votre égard? Vous ne devez jamais perdre l'idée de la conduite d'une mère à l'égard de sa fille; se fait-elle un devoir de politesse de ne pas lui dire: Vous devez me respecter et m'obéir; vous avez manqué au respect que vous me devez en telle occasion; vous auriez dû avoir tel égard pour moi en cette autre? Enfin il faut oser prononcer : *Respectez-moi;* et ne croyez pas que cette autorité que vous prendrez sur elles, et qui est nécessaire pour les accoutumer à avoir des égards pour les personnes à qui elles en doivent, les mal édifient, si cela est uniforme dans les maîtresses. Elles verront bien que c'est par respect à votre charge et non à votre personne que vous exigez ce respect, surtout si elles

voient que vous avez autant de soin de faire rendre ces devoirs aux autres maîtresses qu'à vous-même, et que vous ne vous épargnez pas dans les fonctions les plus pénibles et les plus basses qu'il faut faire auprès d'elles ou ailleurs. »

On lui demanda si, étant assises, nous devions nous lever pour une demoiselle qui viendroit nous parler dans notre office. « Une mère se lève-t-elle pour répondre à sa fille? dit Madame; j'en reviendrai toujours là. Je ne voudrois pas affecter de demeurer sur mon siége d'un droit qui marqueroit que je craindrois d'avoir pour elle la moindre considération; il me semble qu'il est naturel de cesser un moment ce qu'on fait et de faire une inclination à une personne qui vient vous parler, mais je voudrois fort accoutumer vos demoiselles à avoir beaucoup d'égards pour vous, et que vous n'eussiez pour elles que ceux qu'une mère tendre et raisonnable a pour sa fille aînée, car elles seront obligées hors d'ici à en avoir pour tout le monde et souvent pour des personnes au-dessous d'elles. Quand M[me] la duchesse de Bourgogne vint en France [1], elle étoit déjà fort polie; M[me] de Savoie l'avoit élevée à avoir de l'honnêteté et de la civilité pour tout le monde. Le Roi se divertit quelquefois à la faire souvenir de quelle manière elle se comporta la première fois qu'elle mangea avec lui; elle ne recevoit pas un service du moindre officier sans l'en remercier. Quand la reine d'Angleterre [2] est à Fontainebleau, comme

[1] Elle n'avait que dix ans.

[2] Veuve de Jacques II.

elle est obligée de partir de grand matin pour retourner à Saint-Germain, nos princesses, si délicates et si attachées à leurs aises, ne se lèvent-elles pas, quelque temps qu'il fasse et quoiqu'elles se soient couchées bien tard, pour assister en habit de cérémonie à la toilette de la Reine[1]? on les voit là, les yeux à moitié fermés par l'envie de dormir, sans qu'aucune ose se dispenser de cette bienséance. Si ces personnes-là sont obligées de se contraindre ainsi, à plus forte raison devez-vous accoutumer vos demoiselles à faire céder leur plaisir et leur commodité à ce qui convient aux autres. Ne vous souvenez-vous point de Mme de Loubert[2]? elle étoit merveilleuse sur cet article : elle faisoit fort bien garder le silence à toute la classe pendant la récréation, quand elle avoit la migraine. Je voudrois que vous prissiez assez d'autorité pour dire simplement à vos demoiselles : Cessez le chant, gardez le silence, parce que votre bruit me fait mal à la tête, et les faire même coucher de meilleure heure, quand une maîtresse auroit besoin de se reposer, afin qu'elle pût le lendemain se lever à l'heure ordinaire et éviter de faire perdre matines à une suppléante, pour venir garder le dortoir. Non-seulement je voudrois qu'elles eussent cette attention pour une maîtresse qui seroit incommodée, mais je l'exigerois même pour une de leurs compagnes : si je voyois l'une d'elles par exemple, qui eût une migraine considérable, un accès

[1] C'était l'étiquette de la cour.

[2] Voir, sur cette Dame qui n'était plus à Saint-Cyr, la note de la page 54 des *Lettres sur l'éducation*.

de fièvre, je la ferois fort bien mettre dans un fauteuil, et je dirois à tout le reste de la classe de se taire pendant une récréation pour ne point incommoder leur compagne. N'a-t-on pas des égards dans le monde pour ses domestiques mêmes? Il faut aussi qu'elles les aient ici pour leurs sœurs converses, qu'elles incommodent fort. »

Une de nos sœurs dit qu'elle avoit vu une demoiselle passer et repasser plusieurs fois entre deux sœurs converses, plutôt que de se détourner un pas pour prendre un autre tour. « Il faut, répondit Madame, les aviser de ces attentions-là, puisqu'elles ne le font pas d'elles-mêmes. Vous auriez dû, ajouta-t-elle, appeler cette fille et lui dire : Ne voyez-vous pas que vous incommodez ces sœurs, et que vous pouviez aisément prendre un autre chemin? voilà des manquements d'égards et d'attentions qui ne sont pas pardonnables. Ou si vous aviez une noire proche de vous, lui faire remarquer le manque d'attention de sa compagne. Je suppose, dit Madame, que vous ne fussiez pas en communauté, car il ne faudroit pas qu'une particulière quittât son rang pour aller faire une réprimande à une demoiselle dont elle n'est pas chargée; mais si vous étiez dans la tribune ou dans l'avant-chœur, et que vous vissiez par occasion de ces sortes de fautes, je ne voudrois pas que vous les laissassiez passer sans les faire apercevoir. »

---

## ENTRETIEN XXXIII[1].

INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE JAUNE.

(Comme il faut conserver la bonne renommée, pratiquant néanmoins l'humilité.)

1702.

Quand la lecture du chapitre[2] fut finie, Mme de Maintenon dit : « Je suis persuadée, mes chères enfants, qu'il n'y en a pas une parmi vous qui ne veuille avoir une bonne réputation, car il faudroit être insensée pour ne s'en pas soucier, et je suis sûre que quand vous entendez parler de certaines femmes dont tout le monde dit du bien, vous dites aussitôt en vous-mêmes : Ah! que je voudrois être comme cela! Cela est juste et naturel, mais ce n'est pas pourtant le vouloir de la bonne manière, si avec cela on ne travaille pas à faire tout ce qu'il faut pour établir cette réputation que saint François de Sales appelle bonne renommée. « Puis elle demanda à Mlle de Maulne ce que c'étoit que la réputation. » Elle répondit que c'est la bonne opinion que le public a d'une personne. Mme de Maintenon ajouta : « Qu'est-ce qu'il faut faire pour mériter une bonne réputation? » La demoiselle dit qu'il falloit se bien conduire en toutes choses, et Mlle de Saint-Laurent, à qui Mme de Maintenon fit la même question, ajouta : Et devant tout le monde. « Suffiroit-il, reprit Mme de Maintenon,

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 851.

[2] Le chapitre du livre qu'on lisait quand elle entra dans la classe.

d'être estimée d'un certain nombre de personnes choisies, sans s'embarrasser du reste? — Je crois, répondit la demoiselle, que ce ne seroit pas assez, et qu'il faut que toutes les personnes qui nous connoissent disent la même chose. — Vous avez raison, dit Mme de Maintenon, c'est en effet ce qui fait la réputation, et pour commencer par les personnes importantes, il faudroit que monsieur votre père dît : Ah! que je suis heureux d'avoir une fille comme la mienne! madame votre mère : Mon Dieu, que ma fille est raisonnable! vos autres parents, chez qui vous pouvez être : Qu'il y a du plaisir à avoir mademoiselle une telle chez soi! votre femme de chambre : Que mademoiselle est aisée à servir! tout de même d'un cordonnier, d'un tailleur, d'une blanchisseuse, d'un domestique, car les domestiques n'ont point d'autre conversation, dès qu'ils sont seuls, que de leurs maîtres et maîtresses, et pour peu qu'il y ait du mal à dire d'eux, il est bientôt divulgué, ainsi que ce qu'ils remarquent en eux. Souvent la réputation dépend plus de ces gens-là, que des personnes au-dessus qui ne nous voient pas de si près.

« Je me souviens toujours de ce que me dit un cordonnier qui me chaussoit étant jeune. Quand ces gens-là viennent chez vous, ils ont de grands mannequins pleins de souliers à toutes sortes de personnes, et parmi tous ces souliers, il y eut une petite paire qui me plut fort. Je lui demandai à qui elle étoit. Il me répondit : C'est à mademoiselle une telle; je lui demandai : Comment! vous chaussez une telle?

qu'elle est douce et aimable! Il me répondit : C'est un vrai petit diable; quand je la vas chausser, et qu'elle ne se trouve pas à sa fantaisie, elle se met en colère et me jette ses souliers à la tête. Ce cordonnier fit peut-être la même histoire à cent personnes en cette même matinée. Voyez par là que votre réputation dépend souvent des gens dont on se défie le moins, et c'est pour cela qu'il faut être toujours sur ses gardes avec tout le monde. »

Elle demanda ensuite à Mlle de Boulainvilliers[1] si cela étoit bien difficile. La demoiselle répondit que oui, parce que toutes nos inclinations ne nous portent pas toujours au bien également, surtout à une aussi continuelle contrainte que celle qu'il faut se faire pour ne jamais rien montrer que de bon. « Cela est vrai, reprit Mme de Maintenon, mais on est bien dédommagé de cette contrainte par l'estime que l'on s'acquiert, et par le goût que les gens vertueux ont communément pour nous; car quant aux libertins, il ne se faut pas mettre en peine de leurs critiques, mais marcher malgré leurs moqueries d'un pas égal, et avec toutes sortes de précautions, dans le chemin de l'honneur et de la vertu. Comptez que vous ne sauriez commencer trop tôt à travailler à vous établir une bonne réputation, et que vous ne devez pas négliger, même dès à présent, l'estime de vos compagnes, parce que les premières impressions sont fortes, et ne s'effacent guère, et il est tout simple que si elles remarquent

[1] Cette demoiselle fit profession aux Carmélites.

en vous un mauvais naturel, une méchante conduite, ou quelque défaut considérable, duquel vous négligerez de vous corriger, l'impression leur en reste toute leur vie. Celles d'entre vous, par exemple, qui sont accommodantes, qui ne parlent guère, qui écoutent volontiers les autres, qui s'incommodent pour leur faire plaisir, qui montrent de la modération, de la sagesse et de la piété en tout, sont déjà estimées parmi nous; à quoi tient-il que vous ne soyez toutes comme cela! Je sais, encore une fois, que cela n'est pas également aisé à tout le monde, et qu'il y en a à qui il faut qu'il en coûte plus qu'aux autres; mais comptez qu'il n'y en a pas une qui n'y puisse parvenir, car, heureusement pour nous, tout notre mérite dépend de notre travail, aidé de la grâce de Dieu, comme nous le dit très-bien une *bleue* l'autre jour, et cette grâce de Dieu ne nous manque jamais quand nous sommes fidèles à la lui demander avec instance et humilité. Faites vos réflexions sur ce que je viens de vous dire, mes chères enfants, et prenez dès à présent vos mesures pour acquérir une bonne réputation; mais, selon l'excellent avis de saint François de Sales, afin d'en faire une vertu chrétienne qui soit agréable à Dieu et méritoire pour vous, n'oubliez pas de l'accompagner de l'humilité. Comment cela se peut-il faire, d'Ardenne, qui me regardez avec tant d'attention? — C'est, dit la demoiselle, en ayant de bas sentiments pour nous-mêmes, en ne désirant point d'avoir cette bonne réputation, uniquement par rapport à nous, mais dans le même

esprit que Notre-Seigneur nous a dit, de faire nos bonnes œuvres devant les hommes, non pas pour être loués, mais pour que Dieu en soit glorifié. — Voilà qui est parfaitement bien répondu, reprit Mme de Maintenon; pratiquez, mes enfants, tout ce que vous savez de bon, et ni vous ni nous n'aurons pas perdu notre temps. Priez pour moi. »

---

## ENTRETIEN XXXIV[1].

AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Porter les demoiselles à parler peu, et leur inspirer l'amour de leur réputation.)

1703.

Madame nous dit un jour, à l'occasion d'une maxime un peu forte qu'on avoit avancée aux demoiselles sur l'obligation du silence : « Il faut leur dire la vérité et ne la point exagérer; il n'est pas vrai qu'elles pèchent toutes fois qu'elles rompent le silence; ce qui est certain et qu'on doit leur expliquer, c'est qu'elles pourroient cependant pécher en ne l'observant pas, parce qu'il est presque impossible d'avoir de longues conversations sans dire quelque chose de mauvais, et que, comme dit le Saint-Esprit : « Dans la multitude des paroles il y a toujours du péché; » non que c'en soit un de dire des inutilités, mais parce que les paroles inutiles donnent occasion, ou de perdre le temps, ou de blesser la charité, la vérité

[1] *Recueil des Réponses*, p. 541. — *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 187.

ou la prudence. Vous ne pouvez trop leur répéter, ajouta Madame, qu'il n'y a rien de si mauvais à une fille que de parler beaucoup ; que cela leur fera faire mille sottises au sortir d'ici ; que, ne sachant rien, elles doivent prendre la résolution de se taire et d'écouter les autres, se contentant de répondre modestement à ce qu'on leur demande ; que ce silence est le parti que prennent toutes les personnes de notre sexe qui sont sages ou raisonnables, même selon le monde et sans rapport à la piété, car il est bon de prendre les jeunes personnes du côté de l'honneur. »

Mme de Glapion demanda si c'étoit une maxime générale : qu'on ne peut beaucoup parler sans pécher. « Je ne crois pas, répondit Madame, que ce soit précisément la multitude des paroles qui fasse le péché ; ceux qui ont beaucoup de choses à dire seroient bien à plaindre ; je le serois moi-même plus qu'une autre, car tant que je suis ici la bouche ne me ferme pas. Croyez-vous donc que Dieu m'impute à péché ce grand nombre de paroles ? Je crois, au contraire, mériter en parlant ainsi depuis le matin jusqu'au soir, et qu'il m'en tiendra compte, non-seulement des choses sérieuses que je vous dis dans les instructions, mais même des utiles de la récréation ; et je ne pense pas avoir perdu mon temps quand je vous ai fait passer agréablement celui-là, disant des nouvelles d'Espagne et de la guerre. »

« Je crois bien, dit Mme de Saint-Pars, que Dieu vous en tiendra compte à cause du motif qui vous le fait faire, mais nos demoiselles n'ont pas

cette pureté d'intention dans ce qu'elles disent. — Quoi! reprit vivement Madame, vous voulez exiger la pureté d'intention de filles qui, bien éloignées d'avoir cette délicatesse dans la piété, ont à peine l'essentiel du christianisme? vous les voulez mener trop loin! Notre-Seigneur n'en usoit pas ainsi avec ses apôtres; ne leur disoit-il pas : « J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous n'êtes pas maintenant capables de les porter? » Vous n'avez pas cette modération avec vos demoiselles : vous leur dites tout ce que vous savez, et dès que vous avez entendu quelques maximes, quelque pratique à une conférence, vous venez leur en faire part, de quelque sublimité qu'elle soit. Il y a pourtant bien de la différence d'elles à vous. Il ne faut pas prétendre les mener si loin que vous; car, si en effet vous les conduisiez à cette haute perfection, elles seroient trop heureuses; mais ce qui arrive, c'est qu'en leur demandant des choses qui sont au-dessus de leur portée, vous leur ôtez le courage d'entreprendre même le nécessaire. — Peut-on les mener trop loin, ajouta M^me de La Haye, quand on ne leur propose que l'exemple de Jésus-Christ, de la sainte Vierge et des saints? — Vous ne pouvez les mener plus loin, ajouta Madame; il n'y a rien au delà de l'exemple de Jésus-Christ; et quoiqu'il doive être le modèle de tous les chrétiens, tous n'ont pas le bonheur de parvenir à l'imiter dans le même degré de perfection; beaucoup se rebutent des difficultés, et vous devez y porter vos enfants le plus sagement et sûrement qu'il vous est possible; et

pour cela exiger d'elles, avant toutes choses, la pratique des vertus solides et nécessaires du christianisme. C'est le principal, et qui amènera tout le reste. —Pour en revenir au silence, dit Mme de Gruel, ne seroit-ce pas assez, pour obliger les demoiselles à le garder, de leur dire que c'est leur règle ? »—« Que gagnerez-vous, répondit Madame, en leur alléguant un motif qui ne sera presque d'aucun poids dans leur esprit? Il ne faut pas que vous croyiez que celui de la règle soit aussi fort pour les séculières qu'il le doit être pour des religieuses. Vos filles savent bien que les vôtres n'obligent ni à péché mortel, ni à péché véniel, à plus forte raison concluront-elles que la leur ne les oblige pas sous peine de péché; ainsi elles n'auront pas grand scrupule d'y manquer. Vous réussirez mieux si vous leur proposez des vues qui regardent leur avantage particulier, et si vous leur faites voir, par exemple, qu'elles ne seront jamais estimées si elles ne savent se taire et se posséder elles-mêmes. Elles sont quelquefois lasses d'entendre parler de piété; si vous avez l'adresse de commencer par des motifs d'honneur, de sagesse et d'un intérêt raisonnable, cela réveillera leur attention, et vous pourrez après leur insinuer ceux de la religion en y rapportant les premiers, que vous pouvez bien employer, mais non pas vous en tenir à eux; car il faut tout reporter à Dieu, et ne se servir du reste que comme un moyen pour arriver à lui et pour y conduire les autres. »

« Vous ne voulez pas, Madame, lui dit Mme de Fauquemberghe, qu'on attende des demoiselles des motifs

bien épurés dans ce qu'elles font; mais tolèreriez-vous l'amour-propre déguisé d'une fille qui, en avertissant sa maîtresse en particulier de la faute d'une de ses compagnes avec toutes les marques de modération, cacheroit sous cette apparente fidélité un secret désir de se venger, accusant celle qui lui auroit fait de la peine comme si elle l'avoit fait à une tierce personne? — Je ne serois pas surprise de trouver ce défaut de droiture dans une fille, répondit Madame, je ne lui en ferois point des reproches, et encore moins de confusion publique; je réserverois cela pour le placer dans un entretien particulier, et je lui dirois sans la gronder : Prenez garde à vous; j'ai lieu de penser que vous n'êtes pas tout à fait droite et sincère dans les avis que vous donnez; il paraît que vous dites adroitement ce qu'on a fait contre vous, cela n'est pas bien, il faut être de meilleure foi; mais je n'exigerois point de la fille un aveu de son détour, et je ne fouillerois pas plus avant dans son intention. »

Dans la même conversation, Madame nous dit : «Vous devez inspirer à vos demoiselles l'amour de leur réputation, il faut qu'elles y soient délicates; comptez que les meilleures de vos filles sont celles qui paroissent les plus glorieuses, je ne dis pas d'une sotte gloire qui aille à disputer le pas à quelqu'un, et à se vanter de sa qualité, mais d'une certaine gloire qui rend jaloux de sa réputation, qui fait craindre d'être trouvée enfant, qui rend sensible à une confusion publique. Ce serait un défaut dans une religieuse; il faudra mourir à cette délicatesse, quand on sera avancé dans la piété; mais avant que d'y mourir, il

faut y avoir vécu. Rien n'est si mauvais que de certains naturels sans honneur et sans gloire; on ne sait par où les prendre; ainsi il seroit très-dangereux d'étouffer ces sentiments dans les jeunes personnes qui ne sont pas encore capables d'une haute piété.»

« Vous n'attaqueriez donc pas, lui dit M[me] de Bouju, la sensibilité d'une fille qui ne pourroit recevoir la moindre marque de mécontentement de ses maîtresses sans en être consternée? — Je m'en garderois bien, dit Madame; c'est une des plus sûres marques d'un bon naturel, que cette crainte de déplaire aux personnes de qui l'on dépend, que l'envie de les contenter; il ne faut pas demander à vos filles le courage qu'on exige des novices pour porter les humiliations et les répréhensions; il est bon, au contraire, qu'elles craignent les confusions, qu'elles soient sensibles aux punitions. — Vous ne regarderiez donc pas, lui dit-on, comme un effet de force d'esprit dans une demoiselle de porter une réprimande, une forte punition sans faire paroître aucun sentiment de tristesse, et avec une égalité qui ne lui feroit pas rabattre la moindre démonstration de joie à la récréation? — Bien loin de là, répondit Madame, j'aurois très-mauvaise opinion de ces caractères insensibles et indifférents; mais je ne voudrois pas leur en faire un procès, ni aller creuser et approfondir si les filles se soucient de la réprimande qu'on leur a faite, si elles affectent de se mettre au-dessus; il n'y a nulle utilité dans ces recherches; il suffit de les contenir dans leur devoir. On ne trouve point de ressource, ajouta-t-elle, dans ces naturels insensi-

bles, quand d'ailleurs ils sont peu susceptibles des motifs de piété, comme vous n'en trouverez que trop parmi vos demoiselles, qui, bien loin d'en être touchées, auront à peine les sentiments et les dispositions essentielles à tous les chrétiens. C'est pourquoi, de peur que quelques-unes étant assez malheureuses pour ne pas craindre beaucoup les péchés, même considérables, ne se laissent aller quelque jour au désordre, cultivez soigneusement en elles les sentiments d'honneur, qui sont comme naturels aux personnes de notre sexe, principalement aux nobles; et n'allez pas exiger d'elles des pratiques qui pourroient affaiblir cette bonne gloire et les rendre hardies : par exemple, leur faire déclarer des fautes humiliantes publiquement en croyant que ce seroit rappeler la coutume des confessions publiques que l'Église a cru devoir supprimer. — Vous ne loueriez donc pas, dit M^me^ de Gruel, une fille qui, dans une instruction qu'on feroit sur le mensonge ou la gourmandise, diroit de sang-froid qu'elle a quelqu'un de ces défauts? — Non, répondit Madame, cela seroit très-mauvais et marqueroit un fond de hardiesse et d'insensibilité bien dangereux; je ne la gronderois pas cependant de cet aveu, je le laisserois passer; mais je me garderois bien de rien dire qui donnât aux autres le courage d'en faire autant. Si j'étois première (maîtresse), j'en ferois une note, et quand je parlerois à cette fille, je lui dirois bonnement : « Pourquoi un tel jour avouâtes-vous « un tel vice? quel fut votre motif? est-ce qu'en « effet vous y êtes sujette? Vous pourriez me le

« confier en particulier, parce que je puis vous don-
« ner des moyens pour vous corriger; mais il ne
« convient pas de le dire devant toutes vos compa-
« gnes, il faut avoir plus d'honneur et être honteuse
« d'un défaut comme celui-là. » Et je leur ferois là-dessus des instructions générales. »

« Convient-il, dit Mme de Bouju, de reprendre à la récréation même des fautes qu'elles y font, ou s'il est mieux d'attendre? — Qui vous a appris, répondit Madame, d'avoir pour elles ces ménagements, de n'oser les reprendre à la récréation? Cela vient encore de ce que je vous reproche quelquefois, que vous voulez en tout en user avec elles comme votre supérieure en use avec vous, et parce que vous voyez qu'elle évite de vous reprendre à la récréation, vous voulez avoir les mêmes égards pour vos filles; mais il y a une différence : elles font tant de fautes et disent tant de choses mal à propos, sans même les apercevoir, qu'à moins que vous ne leur fassiez remarquer sur-le-champ en quoi elles manquent, elles ne s'en souviendront plus dans un autre temps, et cela vous échapperoit à vous-mêmes d'un autre côté. Il ne faut pas aussi vouloir tout relever comme on fait au noviciat. Êtes-vous encore, ajouta-t-elle, dans la persuasion qu'il ne faille jamais rien passer sans le reprendre? Au moins, aurez-vous fait un grand progrès, si vous en demeuriez à la réprimande, car j'ai vu que vous vous faisiez un devoir de tout punir; il n'en est pourtant pas ainsi, il faut passer bien des choses sans montrer qu'on les voit, et beaucoup patienter, mais sans nonchalance. C'est pourquoi je

voudrois mettre sur toutes vos portes *patience* et *vigilance*, car ces deux choses seront toujours les plus nécessaires et d'un usage continuel : c'est ce que je ne cesserai de vous prêcher tant que je vivrai. »

« Nous sommes bien éloignées de tout punir, dit une maîtresse; présentement on ne voit plus de pénitence, et peut-être trouveriez-vous que nous n'en donnons pas assez. — Cela pourroit bien être, reprit Madame en riant, car on passe aisément d'une extrémité à l'autre; cependant je vous prêcherai toujours la patience. — Vous avez pourtant dit quelquefois, ajouta M^me de Blosset, que vous ne vouliez point qu'on eût de patience. — C'est pour vous autres, dit-elle agréablement, que je n'en veux point; je me souviens que c'est sur la régularité que je dis qu'on n'en doit point avoir, mais il en faut beaucoup sur tout le reste. »

« Approuveriez-vous, par exemple, continua une maîtresse, que pour patienter on laissât abolir dans une classe la coutume de se taire au son de la cloche, qu'on ne soutînt pas que les demoiselles gardassent le silence dans les lieux publics? — Non, répondit Madame, cette exactitude dépend tellement d'elles, que je ne voudrois pas qu'elles y manquassent, d'autant plus qu'en se relâchant là-dessus elles iroient insensiblement plus loin; elles en viendroient à ne plus garder le silence. Je tiendrois la main à leur faire observer celui qui est prescrit par le règlement. »

---

## ENTRETIEN XXXV[1].

### INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE BLEUE.

(Sur la vocation religieuse.)

3 février 1703.

Mme de Maintenon s'étant rendue à la classe bleue, après la cérémonie de la profession de Mlle de la Noue[2], leur demanda si elles en avoient été touchées. Elles dirent toutes que oui; mais comme en ce temps-là peu de ces demoiselles pensoient à être religieuses, elle leur dit : « Je suis surprise, mes enfants, que voyant des professions aussi souvent que vous faites ici, elles ne fassent pas un plus grand effet sur vous. Autrefois, les mères n'osoient mener leurs filles à aucune de ces cérémonies, de crainte qu'elles n'eussent envie d'entrer au couvent, tant cela étoit ordinaire. De dix filles qui alloient à une profession, il y en avoit neuf qui demandoient à entrer en religion. Ce n'est point, mes chères enfants, que je veuille vous forcer à être religieuses. Je vous le dis assez souvent pour que vous soyez convaincues, que je serois bien fâchée de vous contraindre; je sais trop qu'il faut être appelé de Dieu d'une manière particulière. Madame de Fontaines, en montant à votre classe, me disoit que lorsqu'elle étoit jeune, et qu'elle alloit à quelque prise d'habit ou profession, elle fondoit en larmes, et qu'elle avoit envie d'en faire autant. Je lui ai répondu que j'étois de

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, p. 303.
[2] Françoise-Jacqueline Vasconcelles de la Noue-Pié-Fontaines, Dame de Saint-Louis.

même à cet âge. — Ce n'est pas tant, madame, dit Mlle de Merbouton, que nous manquions de vocation, mais nous entendons dire si souvent que lorsqu'on n'est pas dans l'état où Dieu appelle, on est presque assuré de n'être pas sauvé, parce qu'en ce cas Dieu retire ordinairement les grâces qu'il nous destinoit pour l'état où il nous vouloit, que cela nous tient dans la crainte. — Est-ce que vous comptez, dit Mme de Maintenon, que Dieu vous déclarera visiblement sur cela sa volonté ? Ce n'est plus sa conduite; il ne s'explique point directement par lui-même ; il ne descendra pas du ciel, ni n'en fera pas descendre quelqu'un de ses anges, pour vous dire qu'il vous veut religieuse ou non. On ne voit plus de nos jours, du moins cela est rare, de ces grâces extraordinaires qui viennent, comme on dit, frapper si fort un cœur, qu'aussitôt on va se jeter dans un couvent; il se sert de moyens moins sensibles, mais qui n'en sont pas moins efficaces quand on est fidèle à y correspondre. Vous craignez, dites-vous, d'être poussées au choix de la vie religieuse par la considération de votre mauvaise fortune. Cette vue ne vous paroît pas un bon motif; il se pourroit faire, qu'en effet, il ne le seroit pas; mais il se peut aussi fort bien que ce motif soit bon, et que Dieu ait résolu de toute éternité de s'en servir pour vous appeler d'une manière particulière à son service, et pour vous sauver. Voyons si je pourrai vous aider à discerner si ce motif, en chacune de vous, est bon ou mauvais. Mettez toutes la main sur la conscience, et examinez de bonne foi votre vraie disposition à mesure que je vais vous

parler. Je suppose que plusieurs d'entre vous raisonnent ainsi : « Je suis sans biens, sans fortune, et hors d'état de faire une bonne figure dans le monde et d'y avoir aucun agrément; il vaut bien mieux me retirer dans un couvent, où je trouverai les choses nécessaires à la vie. J'en chercherai un bien doux, point si régulier, où on aille souvent au parloir, où je ne sois point contrainte, où, enfin, je puisse en quelque sorte me dédommager des plaisirs que je ne pourrai prendre dans le monde; je coulerai le temps le plus doucement qu'il me sera possible. » Si ce sont là vos sentiments, comptez que vous n'avez pas de vocation; demeurez dans le monde : il vaut encore mieux y être une médiocre chrétienne qu'une mauvaise religieuse. Mais si, au contraire, vous dites : « Je suis pauvre, le monde ne me convient point, car je ne pourrois faire que très-peu de bien, et je serois continuellement dans l'occasion de beaucoup de maux. Dieu, apparemment, a eu ses desseins en m'appauvrissant. Je vais y répondre et entrer en religion pour l'y servir de toutes mes forces, pour y faire volontairement et par vertu ce qui me devient en quelque façon nécessaire. Je vais choisir une maison austère, ou du moins d'une grande régularité, afin d'y mettre mon salut en sûreté, et d'y faire le plus de bien qu'il me sera possible. » Si ce sont là vos sentiments, comptez que vous avez une très-bonne vocation.

« Vous savez bien, mes enfants, que le dessein de Dieu, en nous envoyant des afflictions, est de nous faire retourner à lui, et de nous engager à nous

y attacher d'autant plus fortement, que nous voyons que tout le monde nous manque. Il est sûr qu'il ne fait rien sans dessein. L'Évangile nous apprend que nos cheveux sont comptés, et qu'il n'en tombe aucun sans l'ordre de notre Père céleste. Si une si petite chose n'arrive point par hasard, combien plus est-il véritable que les adversités viennent directement de Dieu pour nous conduire à ses fins! Un homme, par exemple, étoit libertin, et ne connoissoit pas même les devoirs du christianisme; Dieu lui ôte un fils qu'il aimoit passionnément, et sur lequel il fondoit toute l'espérance de sa famille, afin de le faire rentrer en lui-même; cet homme est touché de la grandeur de sa perte; elle lui fait faire des réflexions qui le portent à revenir à Dieu; il se convertit et change de vie. Une femme ou une fille se complaisoit dans sa beauté, et pouvoit être l'occasion de bien du mal, ou se seroit perdue elle-même par la vanité; Dieu la rend difforme par la petite-vérole ou quelque autre accident; la perte de sa beauté donne lieu à sa conversion, et quelquefois même à sa retraite du monde. Il permet qu'une autre tombe d'une haute fortune dans une grande misère; ce changement subit lui ouvre les yeux; elle pénètre dans les desseins de Dieu sur elle, change de vie et même d'état. Toutes ces vocations sont très-bonnes, et elles font ordinairement de très-bons chrétiens et chrétiennes, et d'excellentes religieuses.

« Seriez-vous du sentiment de certaines personnes qui croient qu'on peut commettre plus de péchés dans le couvent que dans le monde, à cause qu'on

y contracte l'obligation des vœux et de l'observance des règles ? Ce seroit vouloir se tromper à plaisir : les vœux et les règles étant de grands moyens d'éviter les péchés et pour se sanctifier, il est certain qu'on en fait beaucoup moins; on y vit éloigné de toutes les occasions; chaque chose y est marquée depuis le matin jusqu'au soir, il n'y a qu'à suivre la règle, qui même n'oblige pas sous peine de péché, à moins qu'il n'y ait quelque autre accompagnement, comme seroit un grand mépris, une révolte, etc., qui sont par eux-mêmes des péchés, dit saint François de Sales. Mais ces choses arrivent rarement, et presque jamais dans les maisons bien régulières; au lieu que dans le monde on est continuellement exposé à des occasions dangereuses; on a de grands devoirs à remplir, sur lesquels il est bien plus aisé de faire des fautes considérables. Vous ne sauriez, mes enfants, prendre une trop juste idée de l'étendue des devoirs d'un simple chrétien. Voyez ce qu'en dit le premier commandement : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de tout votre esprit, de toutes vos forces. » Cela est-il si aisé dans le monde, et si tôt fait de donner tout son cœur à Dieu sans partage ? C'est pourtant ce qu'il faut faire en quelque état que l'on se trouve; bien des gens s'y trompent, parce qu'ils ne comprennent pas ce précepte dans toute son étendue, qui demande une grande perfection. Or, il est bien plus facile de l'accomplir dans la religion que dans tout autre état.

« Je vous conjure de ne vous point croire trop jeunes pour penser à vous décider sur votre vo-

cation. Commencez par demander instamment à Dieu qu'il vous la fasse connoître; rendez-vous en dignes par votre piété et votre fidélité à la pratique de vos devoirs présents; parlez-en à messieurs vos confesseurs, vous en avez de fort expérimentés, à vos maîtresses, et faites votre choix dans la maturité, dans la seule vue d'obéir à Dieu, de faire quelque chose pour lui témoigner votre amour, et pour mettre votre salut en assurance. Que celles auxquelles il accorde cette grâce le prient tous les jours de la leur conserver, car c'est le plus grand bonheur qui puisse jamais leur arriver; elles feroient bien de s'essayer sur le courage et sur la mortification du corps, sans néanmoins faire des austérités, ou fort peu : vous êtes encore trop jeunes, et il faut laisser croître et fortifier votre corps pour qu'il soit ensuite en état de soutenir la règle que vous embrassez. Mais ce que je vous conseille bien fort de faire à présent, c'est de n'avoir nulle délicatesse dans le manger; de ne jamais marquer de dégoût pour aucune sorte de nourriture qu'on vous présente; de vous accoutumer à manger de tout; à vous lever promptement quand l'heure en est venue, sans écouter la paresse; à travailler assidûment; à garder le silence de votre règle; à ne vous chauffer l'hiver que par la nécessité; à souffrir les chaleurs de l'été sans en parler et sans vous en plaindre; enfin, à endurer avec paix et tranquillité toutes les mortifications de la Providence qui se présentent. Ce seroient là les vraies marques que vous avez véritablement envie d'être religieuses, et elles vous y disposeroient mer-

veilleusement bien, sans faire tort à votre santé.

« La résolution d'être religieuse est assurément un des plus grands effets de la grâce et demande un grand courage, puisque c'est renoncer en tout à la nature; or, si vous ne vous y accoutumez pas de bonne heure, vous n'en aurez que plus de peine quand vous serez dans un noviciat. Vous vous imaginez peut-être que vous ferez bien quand vous voudrez. Vous vous trompez, Dieu n'est pas obligé de vous donner la grâce lorsqu'il vous plaira de la recevoir, après l'avoir négligée quand elle s'est présentée. J'ai toujours remarqué que les personnes qui commencent de bonne foi à s'adonner à la piété se portent à pratiquer les austérités dont on voit tant d'exemples dans la vie des saints, et qu'on a besoin d'arrêter leur ferveur, qui, sans cela, les porteroit à des mortifications outrées. Quand M^me^ la duchesse de La Vallière fut touchée de Dieu et qu'elle fut sur le point d'entrer aux Carmélites, je crus, comme plusieurs autres, lui devoir représenter qu'elle ne devoit pas passer de la vie molle de la cour à une vie austère, et je lui conseillai de s'essayer quelque temps, en se contentant de se retirer de la cour pour entrer comme bienfaitrice dans un couvent, y demeurant d'abord comme séculière, jusqu'à ce qu'elle vît par elle-même si elle pouvoit en observer les régles. J'ajoutai : « Mais pensez-vous bien que vous « voilà toute battante d'or (car elle s'habilloit magni- « fiquement), et que dans quelques jours vous serez « couverte de bure? » Elle me confia qu'il y avoit longtemps que sous ces dehors d'une vie mondaine

elle portoit le cilice, couchoit sur la dure, et faisoit toutes les autres austérités des Carmélites. Et quant au conseil que je lui donnois de se retirer comme bienfaitrice dans un couvent pour y servir Dieu paisiblement en dévote séculière, elle me dit : « Seroit-« ce là une pénitence? Cette vie seroit trop douce, « ce n'est pas là ce que je cherche[1]. » Voyez, mes enfants, ce que fait la grâce dans un cœur qui correspond à ses mouvements.

« Croyez-vous qu'il n'y ait que les religieuses qui pratiquent des austérités et qui font l'oraison? Nous voyons plusieurs des dames du palais de madame la duchesse de Bourgogne se retirer à plusieurs heures pour prier; elles savent s'esquiver adroitement de la compagnie pour vaquer à l'oraison. J'en connois une qui, depuis plus de vingt-cinq ans, couche sur la dure. Elle a l'adresse de renvoyer ses femmes qui croient qu'elle va se coucher après avoir prié Dieu, mais dès qu'elles sont sorties, elle ôte les matelas de son lit afin de se coucher sur la dure, et pour cacher sa mortification, elle remet chaque chose à sa place le lendemain avant qu'on n'entre dans sa chambre. Je connois encore une autre personne de la cour qui vient tout nouvellement de se convertir. C'étoit une jeune personne fort agréable, et qui étoit de toutes les parties de plaisir. Elle avoit la bonne coutume de lire tous les soirs un chapitre du Nouveau Testament, qu'elle tâchoit d'imprimer dans son

[1] On peut voir, t. II, p. 56, édit. de 1779, dans les *Mémoires* de la Beaumelle, comme cet écrivain a transformé ces curieux détails.

esprit et sur lequel elle faisoit réflexion en se couchant. Cette lecture lui a été très-salutaire, car au milieu des spectacles et de tous les autres divertissements qu'elle se permettoit, elle se disoit à elle-même : Ce n'est pas là ce que j'ai lu dans l'Évangile ; ma vie est bien différente de celle de Jésus que je suis obligée d'imiter. Cette réflexion, souvent réitérée, la fit rentrer en elle-même, et résoudre de changer de vie. Elle commença par s'excuser de se trouver à une partie de plaisir dont elle était priée ; son refus étonna toute la cour, car elle n'avait aucun empêchement ; moi-même je trouvai ce refus si extraordinaire en elle, que je lui en demandai le sujet ; elle se contenta de me dire qu'elle avoit des raisons ; je ne la pressai pas davantage. Quelque temps après nous la vîmes rompre ouvertement avec le monde et faire profession de la dévotion. Elle me conta ensuite que la lecture d'un chapitre du Nouveau Testament, joint aux réflexions dont je viens de parler, avait été la cause de ce changement. Remarquez en passant, mes enfants, que ce ne fut pas la lecture toute seule, quoique excellente, qui la convertit, mais les réflexions solides qu'elle faisoit sur ce qu'elle avoit lu, en comparant sa vie mondaine avec la vie humble et mortifiée de Jésus-Christ. C'est ainsi qu'il faut que vous vous appliquiez ce que vous entendez et lisez, et faire un sérieux examen sur votre conduite pour y réformer ce que vous remarquez en avoir besoin à mesure qu'il vous est connu. Adieu, mes enfants. »

---

parer pour aller en compagnie, où il faut que vous soyez comme une petite poupée. La plus habile est celle qui sait quelques lignes de vers, quelques quatrains de Pibrac qu'elle fait dire en toute occasion, et qu'on récite comme un petit perroquet. Tout le monde dit : La jolie enfant! la jolie mignonne! La gouvernante est transportée de joie et s'en tient là; il s'en trouve peu qui parlent de raison.

« Je me souviens que quand j'étois chez ma tante[1], une de ses femmes de chambre avoit soin de moi; elle me tiroit à quatre épingles et elle me disoit continuellement de me tenir droite; du reste, elle me laissoit faire tout ce que je voulois. Mais montons jusqu'à nos princes : comment pensez-vous qu'ils soient élevés? On leur donne pour gouvernante une femme de qualité, qui souvent a été élevée à peu près comme je viens de dire; c'est d'ordinaire la femme d'un favori ou la parente de quelque ministre, qui n'a pas toujours les qualités nécessaires d'un emploi si important. Comment pensez-vous qu'elle parle à la petite princesse? est-ce de piété et de raison? cela seroit bien à désirer; mais pour l'ordinaire ce n'est que de ce qui la peut faire briller dans le monde. Quand elle va en compagnie, elle a grand soin de l'ajuster et de la parer, lui recommandant d'être bien honnête, la prend par la lisière si c'est une enfant, ou la suit si elle est déjà grande, l'instruit de la manière de recevoir la compagnie chez elle; et puis s'en va pour

[1] Mme de Villette, chez laquelle elle fut élevée quand, après la mort de son père, elle revint d'Amérique. Elle avait alors dix ans.

le reste du jour, laissant la princesse avec une paysanne, autrefois sa nourrice, et devenue sa première femme de chambre, qui n'est guère en état de lui parler raisonnablement, et encore moins de l'instruire de la bonne foi, de la droiture, de la probité.

« Le Roi me surprend toujours quand il me parle de son éducation. Ses gouvernantes jouoient, dit-il, tout le jour, et le laissoient entre les mains de leurs femmes de chambre, sans se mettre en peine du jeune roi, car vous savez qu'il a régné à trois ans et demi. Il mangeoit tout ce qu'il attrapoit sans qu'on fît attention à ce qui pouvoit être contraire à sa santé; c'est ce qui l'a accoutumé a tant de dureté sur lui-même. Si on fricassoit une omelette, il en attrapoit toujours quelques pièces, que Monsieur et lui alloient manger dans un coin. Il raconte quelquefois qu'il étoit le plus souvent avec une paysanne; que sa compagnie ordinaire était une petite fille de la femme de chambre des femmes de chambre de la reine; il l'appeloit la reine Marie, parce qu'ils jouoient ensemble ce qu'on appelle *à la madame*, lui faisoit toujours faire le personnage de reine, et lui servoit de page ou de valet de pied, lui portoit la queue, la rouloit dans une chaise, ou portoit le flambeau devant elle. Jugez si la petite reine Marie était capable de lui donner de bons conseils, et si elle pouvoit lui être utile en la moindre chose.

« Je vous assure encore une fois, mes chères enfants, que vous serez bien coupables devant Dieu si vous ne profitez point des peines que l'on prend sans cesse pour vous rendre les plus parfaites

qu'il soit possible selon Dieu, et même selon le monde. J'entends ici par le monde les personnes pieuses, raisonnables et polies qui y demeurent, car pour les libertins et ceux qui n'ont point d'honneur ou de religion, ce vous sera une gloire de n'être pas de leur goût, à cause de votre différente manière de penser et d'agir.

« Puisque me voici en train de vous parler, je vais vous dire encore plusieurs choses que je réservois pour les grandes, mais qui vous seront aussi bonnes. Au nom de Dieu, mes chères enfants, ne soyez pas fières ni hautes, ne comptez pour rien votre noblesse, n'en parlez jamais. A quoi vous serviroit-elle si vous n'aviez point de vertu? n'est-ce pas elle qui fait la vraie noblesse? la vertu n'est-elle pas son origine? Ayez des égards pour tout le monde, et même du respect pour les personnes d'un certain âge ou d'un certain état, quand bien même elles n'auroient point de naissance; le monde est plein de ces sortes de personnes, et vous verrez, quand vous y serez, que l'on a avec elles les meilleures manières. Mettez-vous bien dans l'esprit, une fois pour toutes, que la noblesse n'est rien sans mérite, et que c'est au mérite que l'on doit l'honneur, l'estime et le respect, en qui que ce soit qu'il se trouve. Par exemple, d'Andrieux, quelle aimeriez-vous mieux, d'une demoiselle nourrie dans son village, grossière, rustaude, maussade et ignorante, faute d'éducation, ou d'une autre sans naissance, mais qui, ayant du bien, a été bien élevée et est de bonne humeur, douce, polie, gracieuse? — C'est cette dernière, dit la

demoiselle. — Je suis bien de votre avis, reprit Mme de Maintenon. Comprenez par là quel bien c'est que de recevoir une bonne éducation, et avec quel soin vous devez vous attacher à en profiter. Je vous exhorte aussi à n'être point délicates, et à contribuer de vous-mêmes, par votre propre volonté, à vous élever un peu durement. Soyez bien aises quand vous trouvez l'occasion de faire quelques ouvrages un peu grossiers; cela vous fortifie, et vous est très-bon; vous savez que le Saint-Esprit loue la femme forte de ce qu'elle a roidi ses bras pour le travail, c'est-à-dire qu'elle a surmonté sa foiblesse et sa délicatesse naturelle pour s'adonner aux soins de son ménage.

« Ne vous plaignez de rien, vous êtes très-honnêtement traitées pour toutes choses. Nous avons tâché, dans tout ce qui a été réglé pour vous, de prendre le milieu, en telle sorte que celles qui retomberont dans la misère ne tombent pas de si haut, ce qui les rendroit doublement malheureuses; pour celles qui seront à leur aise, elles ne s'en trouveront que mieux d'avoir été élevées un peu durement. Je vois cela tous les jours en Mme la marquise de Dangeau[1], qui est une princesse d'Allemagne qui, ayant douze sœurs et plusieurs frères, n'a pas eu dans sa jeunesse toutes les commodités convenables à sa naissance.

[1] Fille du comte de Lowenstein, de la maison palatine; elle épousa le marquis de Dangeau qui s'en crut, dit Saint-Simon, électeur palatin. C'était une femme d'une grande vertu, et l'amie très-intime de Mme de Maintenon. Voir les lettres qu'elle lui adressa dans la *Correspondance générale*.

Avec cet air mignon et délicat que vous lui voyez[1], rien ne l'incommode, et je ne connois personne qui s'avise moins qu'elle de prendre ses aises. Elle est très-incommodée, et ne laisse pas d'être toujours gaie; elle ne fait aucun remède, ne consulte point les médecins, souffre son mal avec patience, et dit: J'aime autant mourir de cela que de la fièvre, puisque Dieu le veut. N'est-on pas bien heureux de s'accoutumer ainsi de bonne heure à la souffrance? J'ai été mariée à quatorze ans: on est ordinairement ravi à cet âge de faire sa volonté; je croyois sottement que c'étoit faire la grande dame de m'appuyer, et de faire mille autre choses dont je me sens fort bien encore, et dont je suis bien fâchée. J'ai connu une vieille personne (c'étoit M^me^ la duchesse de Richelieu[2]) bien plus raisonnable que moi sur cet article, et par conséquent plus heureuse: elle avoit tellement l'habitude d'une contenance ferme, sans se permettre la moindre posture commode, qu'elle ne s'appuyoit jamais, quelque malade qu'elle fût, et le plus qu'elle faisoit étoit de se pencher un peu les bras; alors on disoit: Madame la duchesse, vous n'en pouvez plus.

« Pourquoi, mes enfants, croyez-vous que je vous dise tout cela? C'est pour votre bien, afin de vous encourager à prendre l'habitude de vous contraindre, et de vous accoutumer à ne pas chercher vos aises; c'est un vrai moyen d'adoucir un

[1] « Elle étoit jolie comme le jour, dit Saint-Simon, et faite comme une nymphe, avec toutes les grâces de l'esprit et du corps. »

[2] Voir la note de la p. 93.

peu la mauvaise fortune qui vous attend peut-être; et quand vous devriez avoir chacune trente mille livres de rente, je vous dirois encore les mêmes choses; car en quelque état que vous vous trouviez, il vous sera très-avantageux d'avoir été élevées un peu durement. Adieu, mes enfants; je ne me repentirai pas de vous avoir tant parlé, si vous pratiquez aussi bien ce que je vous ai dit que je vois que vous le retiendrez. »

---

## ENTRETIEN XXXVII[1].

AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Que pour établir un bon gouvernement dans les classes, il faut éviter la diversité dans la conduite.)

1703.

« Il y a, dit-on un jour à Madame, des maîtresses qui ont l'attrait de s'attacher à perfectionner les demoiselles les mieux nées et les plus sages; d'autres de s'appliquer aux mauvais caractères; lequel aimeriez-vous mieux? — Je ne voudrois, répondit Madame, négliger ni les unes ni les autres, non plus que les préférer; je vous l'ai déjà dit autrefois, mais vous touchez là l'endroit qui fera que votre gouvernement n'ira jamais bien; c'est cette conduite différente des maîtresses. Les unes croiront qu'il faut s'appliquer à former les plus raisonnables; les autres penseront qu'il seroit mieux de s'attacher aux mauvais caractères et aux plus dé-

[1] *Recueil des Réponses*, p. 312.

fectueuses; l'une voudra une éducation dure; l'autre en voudra une douce et peut-être molle. Tant que cette diversité se rencontrera, je ne dis pas dans les maîtresses d'une même classe (car il ne doit y avoir que la première qui soit maîtresse du gouvernement), mais je dis entre la maîtresse qui a précédé et celle qui lui succède, jamais vos demoiselles n'auront une éducation solide. Tant qu'elles pourront dire avec fondement : La maîtresse des rouges est douce, celle des vertes est sévère; l'une ne presse point sur l'ouvrage, l'autre en exige trop; on tolère à la classe bleue des défauts qu'on attaque dans les jaunes; enfin dès qu'elles changeront de conduite en changeant de maîtresse, comptez qu'elles ne prendront jamais de bonnes habitudes : ce qu'une aura établi, une autre le détruira. Il faudroit, pour réussir dans votre gouvernement, n'avoir toutes que les mêmes idées, les mêmes maximes, ou du moins, si vous en avez de différentes, être assez humbles pour renoncer à vos sentiments et suivre ceux de vos supérieurs, soutenant ce qui est établi par eux malgré votre propre jugement; il faudroit un seul esprit qui régnât dans la maison; que vos demoiselles trouvassent dans toutes les maîtresses une telle conformité, qu'elles ne sentissent pas même la différence d'une classe à l'autre. Je sais bien qu'il y en aura toujours à faire des rouges aux bleues; mais on doit pourtant les conduire par le même esprit, et pour cela, il faut se soutenir les unes les autres, ne donnant jamais sujet aux demoiselles de faire des comparaisons de

vous. Je sais bien que vous ne sauriez empêcher qu'elles n'en fassent quand elles voudront parler pour parler, mais je voudrois que vous ne leur donnassiez jamais lieu de les faire.

« Défaites-vous, ajouta Madame, des projets particuliers que l'amour-propre fait faire pour se dédommager de la nécessité où l'on se trouve de s'accommoder au sentiment d'une officière. On se laisse le plaisir de désavouer en soi-même sa conduite et de se dire : Si je suis jamais à cette charge, je m'y prendrai bien d'une autre façon ; je ferai ceci ou cela, je serai ou plus douce ou plus ferme. Jamais, encore une fois, votre gouvernement ne s'établira avec cette diversité de conduite. Il vaudroit mieux ne pas faire tout à fait si bien et qu'on fît toujours de même, que de faire sentir ce haut et ce bas, dans la manière d'élever vos demoiselles et d'exercer vos charges.

« Un autre article encore bien nécessaire, est de renoncer au plaisir d'être aimée particulièrement des demoiselles ; on ne doit pas vouloir non plus en être plus crainte et respectée que les autres ; il faut porter le désintéressement jusqu'à n'être pas susceptible du plaisir de sentir qu'elles ont quelque chose de particulier pour vous, et leur montrer en toute occasion que vous êtes si unies les unes avec les autres, qu'elles n'osent jamais s'aviser de vous faire leur cour aux dépens d'une autre maîtresse. Une fille vous dit qu'elle a beaucoup de confiance et d'attachement pour vous : répondez-lui bonnement : Je suis bien aise que vous aimiez les

personnes que Dieu vous a données pour vous conduire : c'est une bonne marque; cette reconnoissance est dans l'ordre; je me persuade que vous avez les mêmes sentiments pour vos autres maîtresses, puisque vous avez les mêmes raisons de les aimer. Si les filles portent la flatterie jusqu'à vous faire entendre qu'elles vous goûtent bien plus qu'elles ne goûtent les autres, témoignez un si profond mépris de ces bassesses, et un si grand désir que vos sœurs ne soient ni moins estimées ni moins aimées que vous, qu'elles connoissent que vous êtes bien éloignées de prendre plaisir à leur discours. Il seroit très-mal de leur faire apercevoir qu'on a cette foiblesse. »

---

## ENTRETIEN XXXVIII[1].

### INSTRUCTION AUX PETITES DEMOISELLES.

(Qui avoient fait ce jour-là leur première communion.)

juin 1703.

« Je voulois, mes chères enfants, vous envoyer chercher hier, mais je n'en ai pas eu le temps; je vous prends aujourd'hui pour vous congratuler du bonheur que vous avez eu de communier ce matin, et voir si vous comprenez bien la grandeur de l'action que vous venez de faire. » Et s'adressant à Mlle de Villers : « Savez-vous, ma fille, lui dit-elle, ce que vous venez de recevoir en communiant? » Elle répondit que c'étoit Notre-Seigneur. « Oui, lui dit

1 *Lettres édifiantes*, t. V, p. 57.

Mme de Maintenon, c'est son corps, son sang, son âme et sa divinité. C'est une grâce au-dessus de tous les mérites imaginables; ni les saints, ni les anges n'en sont pas dignes, et cependant Notre-Seigneur Jésus-Christ veut bien s'abaisser jusqu'à cet excès de bonté de se donner à nous d'une manière si intime; nous ne pouvons assez lui témoigner notre reconnoissance. Voilà que vous avez fait pour la première fois cette grande action; on a pris tous les soins possibles pour vous y bien préparer; mais comptez, mes enfants, qu'il faudra toute votre vie y apporter les mêmes dispositions, autant de désirs, d'amour et de ferveur que vous en avez eu en cette première fois; et plus vos communions seront fréquentes, plus il faut que toutes ces saintes dispositions croissent en vous. Souvenez-vous, mes chères enfants, de ne vous jamais familiariser avec les sacrements, et de n'en approcher jamais, la centième et la millième fois, qu'avec un tremblement et le même respect que vous venez de faire. Je voudrois que vous vissiez le Roi, comme il montre sa foi dans cette occasion; tout le monde est pénétré de le voir approcher de la sainte table; il le fait avec une si grande humilité qu'il paroît tout anéanti en lui-même à la vue de ce divin sacrement. Rien ne fait mieux connoître l'abaissement où tout chrétien doit être devant Dieu que de le voir en ces occasions.

« Vous ne devez plus vous regarder comme des enfants depuis que vous avez communié; votre conduite doit être à présent toute pieuse et raisonnable; vous devez avoir grand soin de tenir votre conscience

pure, et exempte de tous péchés volontaires, quelque petits qu'ils puissent être. Que vous serez heureuses, mes chères enfants, à l'heure de votre mort, et même dans tout le cours de votre vie, si, à commencer dès aujourd'hui, votre conscience vous rend le témoignage que depuis votre première communion, vous n'avez fait que des fautes d'inadvertance, et pas une de volontaire; vous paroîtriez devant Dieu avec une grande confiance, et vous auriez sujet d'en être bien reçues.

« Il y a trois choses que j'ai toujours désirées dans les filles de Saint-Cyr, et que je vous recommande d'une manière particulière, persuadée que vous y ferez une grande attention en un jour comme celui-ci : c'est l'horreur du péché, la présence de Dieu et la docilité. Qu'entendez-vous par l'horreur du péché, Parthenay? — C'est, dit la demoiselle, avoir pour le péché plus que de la haine. — Fort bien, dit M^me^ de Maintenon; il est sûr que d'avoir quelque chose en horreur est encore plus que de le haïr. Que fait-on ordinairement pour les choses que l'on a en horreur? — On les fuit de toutes ses forces. — Oui, dit M^me^ de Maintenon, et voilà ce que nous devons faire à l'égard de tout ce qui est péché. Mes enfants, haïssez-le et l'ayez en horreur toute votre vie. Je me souviens que quand M^me^ la duchesse de Bourgogne, qui étoit à peu près de votre âge, vint en France, elle paroissoit être indifférente pour toutes sortes de plaisirs, et elle étoit de même pour les richesses et pour les honneurs dont il ne sembloit pas qu'elle se souciât; mais quand je lui disois : Il y

aura du péché si vous faites cela, elle reprenoit avec une grande vivacité : Il y aura du péché? voilà qui est fait, je ne le ferai point ; et j'avois le plaisir de lui voir toujours le même mouvement de vivacité, toutes les fois que je la faisois apercevoir qu'il pourroit y avoir du péché à quelque chose ; et quelque envie qu'elle eût de le vouloir faire, elle s'arrêtoit tout court. Voilà comme je vous désire, mes enfants, et que vous ajoutiez à cette heureuse disposition la présence de Dieu, qui vous entretiendra infailliblement dans cette horreur du péché que je vous recommande.

« Montfalcon, savez-vous ce que c'est que la pratique de la personne de Dieu? — Madame, dit la petite demoiselle, c'est de penser toujours à lui. — Nous serions infiniment heureuses, répondit Mme de Maintenon, si nous pouvions avoir le bonheur de penser toujours à Dieu sans aucune distraction, mais je ne vous en demande pas encore tant ; cela pourra venir dans la suite ; commencez seulement par offrir à Dieu, tous les matins, tout ce que vous ferez dans la journée, élevez votre cœur vers lui de temps en temps, par exemple, quand l'horloge sonne ; et si l'occasion se présente de faire quelque chose qui déplaise à Dieu, abstenez-vous-en en disant en vous-mêmes : Dieu me voit, cela me suffit pour ne le jamais faire. S'il vous arrive quelque bonheur ou quelque peine, recevez l'un et l'autre comme de la main de Dieu, lui rendant grâce de ce qui vous fait plaisir et vous soumettant humblement à ce qui vous fait de la peine, sans murmurer, sachant qu'il ne

nous peut jamais rien arriver contre son ordre ou sans sa permission. Par exemple, c'est lui qui permet que je vous parle à présent, c'est lui qui vous a conduites ici pour vous faire instruire de votre religion, afin que vous soyez de bonnes chrétiennes; c'est lui qui ordonne tous les événements de la vie des hommes, et qui veut qu'ils en fassent un bon usage, de quelque nature qu'ils soient. Vous voyez bien que cette pratique n'est pas seulement pour le temps que vous avez à rester ici, mais que c'est pour toute la suite de votre vie que je vous la recommande, et vous devez l'observer jusqu'au milieu du monde, et même du plus grand monde, si vous y êtes engagées. Vous trouverez peut-être étrange que je vous parle de la présence de Dieu à votre âge; je vous assure, mes chères enfants, que vous ne pouvez commencer de trop bonne heure à vous accoutumer à regarder Dieu en tout, et à reconnoître sa main qui agit sur nous dans tous les différents événements de cette vie.

« La troisième qualité que je souhaite à mes filles, c'est la docilité; je voudrois bien savoir ce que vous entendez par la docilité. — C'est, répondit M^lle de Moléon, de bien obéir aux maîtresses. — Non-seulement aux maîtresses, dit M^me de Maintenon, mais encore plus à votre confesseur. Rien n'est d'un meilleur augure pour l'avenir que cette docilité à se laisser conduire, à embrasser le bien qui nous est recommandé ou inspiré. Et ne croyez pas que ce soit une vertu d'enfant; cette docilité convient à tout âge, et je suis persuadée que c'est

ce que Notre-Seigneur recommandoit à ses apôtres lorsqu'il leur disoit : Si vous ne devenez comme des enfants vous n'entrerez point dans le royaume de Dieu. Ayez donc l'esprit et le cœur dociles à présent, et conservez cette docilité jusqu'à la mort. Adieu, mes enfants, n'oubliez jamais la grande action que vous venez de faire aujourd'hui, et songez à mettre en pratique ma petite instruction; je vous reverrai dans quelque temps pour voir si vous l'avez bien retenue. »

Puis revenant sur ses pas elle leur dit : « Nous avons une jeune princesse de dix ans (M^lle^ de Conti[1]) qui vient aussi de faire sa première communion : elle vint quelques jours auparavant voir le Roi dans ma chambre; il lui recommanda avec une piété et un zèle admirables de bien prendre garde à ce qu'elle alloit faire, d'en comprendre toute l'importance, et d'y apporter toute l'attention possible. J'étois charmée de l'entendre. Il lui répéta plusieurs fois que c'étoit la plus grande action qu'elle pût jamais faire en sa vie; elle l'écoutoit d'un air respectueux et touché. Je lui dis : « Prenez bien garde, princesse, de ne pas conserver la piété dans laquelle vous êtes élevée, et fortifiez-vous contre les railleries que l'on vous fera sur vos communions et sur vos autres exercices de piété. » Elle répondit : « Il y en a déjà beaucoup qui s'en moquent. — Comment, dit le Roi, il se trouveroit des gens qui se moqueroient de votre piété ? — Oui,

[1] Petite-fille du Roi.

dit-elle, on me raille quand je vas à confesse. — Ce sera assurément, ajouta Mme de Maintenon, un miracle si cette jeune princesse persévère; priez Dieu qu'il lui en fasse la grâce. J'espère cependant de ses bonnes inclinations et du fond de religion qu'on lui inspire, car elle n'a autour d'elle que des personnes vraiment chrétiennes et pleines de vertu. J'ai voulu, mes enfants, vous dire encore ce petit mot pour vous faire peser le bonheur que vous avez ici d'être poussées et excitées à la piété généralement par tout le monde, bien loin d'en être détournées par qui que ce soit. »

---

## ENTRETIEN XXXIX[1].

### INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE JAUNE.

(De l'utilité des réflexions, et qu'il ne faut point éviter la peine.)

Juillet 1703.

« Je suis fort contente, mes chères enfants, d'avoir trouvé en vous la même docilité et la même simplicité que dans les petites classes; je prétends par là vous donner une grande louange. Si les Dames de Saint-Louis ne vous aimoient solidement et ne cherchoient que leurs commodités, elles se tiendroient en repos sans exiger autre chose de vous que ce que vous faites, contentes de ce que l'extérieur va bien; mais comme nous vous aimons pour vous-mêmes, et que nous cherchons votre plus grand bien, nous allons

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, p. 65.

travailler à former l'intérieur. Je veux commencer par vous apprendre à profiter des temps de silence que nous avons mis dans le règlement, ce que nous n'avons fait que pour de bonnes raisons; je veux bien vous les dire; je crois que vous serez assez raisonnables pour les comprendre. La première, c'est de vous apprendre à vous taire; rien ne sied si mal à une fille que de toujours parler, quand même elle auroit le plus grand esprit du monde et qu'elle diroit des merveilles. Une autre raison de ce silence qu'on vous fait observer, c'est pour vous donner le temps de faire de sérieuses réflexions, persuadées que si vous le savez bien employer, rien ne contribuera tant à vous rendre raisonnables. Mais pour cela il faut savoir ce que c'est que réfléchir : c'est penser plusieurs fois avec attention à la même chose. Je crains que vous ne perdiez tout le temps qu'on a prétendu que vous emploieriez aux réflexions; celles qui vous conviennent présentement sont, par exemple, sur l'état de vie que vous devez choisir, sur ce que vous deviendrez quand vous ne serez plus à Saint-Cyr, sur ce que vous entendez dire de bon pour vous l'appliquer, sur la conduite des personnes raisonnables pour y conformer la vôtre. Les plus pieuses prendront ce temps-là pour penser à Dieu et pour s'entretenir avec lui. Vous pourriez quelquefois conter de mémoire, répéter une instruction pour tâcher de bien la comprendre, répéter ce que vous avez appris par cœur, ou apprendre quelque chose, narrer une histoire que vous voulez retenir ou raconter ou écrire; en un mot, vous occuper toujours utile-

ment. Si je pouvois contenter ma curiosité et connoître à quoi s'occupe votre esprit, et quelles sont vos pensées quand vous êtes obligées de garder le silence, j'aurois bien envie de le savoir; au moins apprenez à le garder comme il faut, et à vous rendre ce temps utile.

« Je veux encore traiter avec vous des précautions que vous prenez pour éviter toutes peines et tout travail. Il semble qu'il y en a qui croient pouvoir s'exempter de la loi commune, et qui voudroient ne pas souffrir la moindre chose; cependant ce que vous avez à souffrir présentement n'est rien du tout en comparaison de ce que vous trouverez dans le monde. Il n'y a personne qui ne souffre; j'ai l'honneur depuis longtemps de voir le Roi de fort près : s'il y avoit quelqu'un qui pût secouer le joug, et n'avoir point de peine, ce seroit assurément lui; cependant il en a continuellement : il est quelquefois toute une journée dans son cabinet à faire des comptes; je le vois souvent s'y casser la tête, chercher, recommencer plusieurs fois, et il ne les quitte point qu'il ne les ait achevés, et il ne s'en décharge point sur ses ministres. Il ne se repose sur personne du règlement de ses armées; il possède le nombre de ses troupes et de ses régiments en détail comme je possède les bandes de vos classes [1]. Il tient plu-

[1] Louis XIV, depuis la mort de Mazarin, a travaillé constamment huit heures par jour aux affaires de l'État; dans les dernières années de son règne, il travaillait souvent pendant dix à douze heures. On sait que Napoléon possédait, comme Louis XIV, « le nombre de ses troupes et de ses régiments en détail. »

sieurs conseils par jour, où l'on traite d'affaires souvent fâcheuses et toujours ennuyantes, comme des guerres, des pestes, des famines, et autres afflictions. Il a présentement le gouvernement de deux grands royaumes [1], car rien ne se règle en Espagne que suivant son ordre; le roi d'Espagne n'a point d'argent, cela donne de nouveaux embarras à notre roi, il n'est presque plus question de plaisirs pour lui; les affaires prennent tout son temps. Cependant y a-t-il une condition en apparence qui devroit être plus exempte de fatigues que celle de la royauté? Les ministres, dont les places sont si briguées et si enviées, quoique sans raison, méritent bien le profit de leur charge par les peines et les fatigues qu'ils ont à essuyer. M. de Chamillard [2] est dans un travail continuel : il n'est plus question pour lui de délassements, encore moins de plaisirs; il ne saurait voir sa famille qu'il aime passionnément, parce qu'il ne trouve pas un moment à lui donner, étant depuis le matin jusqu'au soir à entendre des affaires désagréables, à voir, par exemple, qui a raison de Pierre ou de Jacques, etc. On craint qu'il ne tombe bientôt malade, il est très-changé; il a fait venir sa fille auprès de lui pour la marier, il ne peut la voir; c'est pourtant un homme qu'on croit très-heureux.

[1] Le royaume de France et le royaume d'Espagne.

[2] Chargé à la fois du contrôle général des finances et de l'administration de la guerre, et incapable de ce lourd fardeau. C'était un homme d'une admirable probité, et populaire malgré son incapacité : quand il fut nommé au ministère des finances, on disait de lui aux portes des églises : «En voici un qui aime le peuple.» C'est Mme de Maintenon qui nous a révélé ce détail.

« Les juges ont aussi beaucoup de peine ; ils passent leur vie à examiner des affaires où ils n'ont aucun intérêt, à voir de quel côté est la justice, et souvent à prendre le parti des pauvres qui sont hors d'état de reconnoître le bien qu'ils leur font. Les évêques ont encore de très-grandes peines quand ils font leur devoir : ils se font haïr bien souvent parce qu'ils se croient obligés de reprendre ceux qui ne font pas bien ; ils refusent continuellement des dispenses qui leur sont demandées sans de vraies nécessités ; ils essuient d'étranges fatigues dans la visite de leurs diocèses. Il y a quelque temps que M. de Noyon[1] me dit qu'il avoit donné la confirmation en un même jour à quatre mille personnes ; il avoit, par conséquent, répété quatre mille fois les paroles qui sont la forme de ce sacrement, ce qui lui avoit donné une extinction de voix.

« Je n'ai pas le temps de parcourir les autres états pour vous faire voir qu'il n'en est aucun où il n'y ait de la peine et du travail, d'esprit ou de corps. A la guerre, dans le mariage, tout le monde a de la peine ; je ne connois que les demoiselles de Saint-Cyr qui n'en voudroient point avoir, au moins pour la plupart. Nous voyons cela même jusque dans vos jeux : vous ne voulez point chercher ce qu'il convient de dire ; on ne sauroit vous faire un plus grand plaisir que de vous le souffler sur-le-champ. J'ai toujours aimé les enfants, et je crois que Dieu m'a donné ce goût pour vous autres. J'en ai

[1] C'était un d'Aubigné, parent éloigné de Mme de Maintenon ; il devint archevêque de Rouen.

élevé plusieurs, et qui jouoient comme vous à des jeux où il falloit penser, chercher; mais loin d'éviter la peine, ils tâchoient de l'augmenter en se retranchant la liberté de chercher généralement sur toutes choses, mais seulement sur quelques-unes; par exemple, ce qu'il faut pour un habillement, une cuisine, sur l'ameublement d'une chambre, sur ce qu'il faut à un repas; plus leur esprit agissoit, et plus ils trouvoient de plaisir. Votre goût est bien différent du leur, et la première chose que vous dites sur tout ce qu'on vous propose, est toujours : Cela est trop difficile, cela est impossible, je ne saurois. Si vous faites un compte, vous ne cherchez pas à le trouver, mais que quelqu'un vous le dise pour vous en épargner la peine; vous êtes bien aises d'entendre une histoire, mais vous ne voudriez pas être obligées de la raconter à d'autres. Je n'ai jamais été que trois ans avec ma mère[1], et je me souviens qu'elle me défendit, à mon frère et à moi, de parler entre nous d'autres choses que de ce que nous lisions dans Plutarque; c'est un livre où sont contenus les faits des grands hommes et des femmes qui se sont distingués par leurs vertus ou par quelque action mémorable. Nous ne finissions d'en parler. Après avoir lu, nous étions toujours à comparer les faits des uns

[1] Elle parle de son séjour à la Martinique; elle avoit alors de huit à dix ans. La mère de Mme de Maintenon étoit une femme très-sévère, qui éleva ses enfants fort durement. « Mme de Maintenon ne se souvenoit d'avoir été embrassée de sa mère que deux fois, et seulement au front, cela après une séparation assez longue. » (*Mémoires des Dames de Saint-Cyr.*)

et des autres. Une telle femme, lui disois-je, s'est plus signalée qu'un tel homme, elle a fait telle et telle chose. Mon frère me prouvoit que son héros étoit plus merveilleux. Cette belle action, me disoit-il, est de lui; et je courois vite regarder dans mon livre s'il n'y avoit rien à opposer à ce qu'il disoit: nous soutenions bien l'un et l'autre notre parti fort vivement; cela nous divertissoit beaucoup, et depuis que ma mère nous eut défendu de parler d'autre chose, nous y mîmes tout notre plaisir, bien loin de regarder cette espèce d'assujettissement comme fâcheuse et pénible. Il y en a bien d'entre vous qui auroient trouvé cet ordre trop gênant, et qui s'en seroient peut-être fait un sujet de peine.

« Tous les exemples que je viens de vous citer, mes enfants, ne sont que des bagatelles, mais qui nous font voir que vous étendez cette crainte de la peine à tout, et jusque dans vos divertissements; il faut, assurément, que vous vous croyiez de meilleure condition que le reste du monde, puisque vous voulez vous exempter d'avoir part à tout ce qui est généralement pour tous. Ce que je vous dis, mes enfants, je le dis pour vous piquer un peu d'émulation, et vous forcer à être plus courageuses, à compter pour rien la peine, à savoir en prendre de toutes les sortes et de bonne grâce quand elles se présentent et sont ou utiles, ou convenables, ou nécessaires et inévitables. Ne vaut-il pas infiniment mieux, en ces occasions, faire de bon cœur et courageusement les choses, que de suivre ses répugnances, son dégoût et son ennui? Je vous parle pour ainsi dire humainement, car à des filles

pieuses, comme je me persuade que vous l'êtes, je devrois ne parler que de motifs de piété, et vous faire comprendre avec quelle fidélité tout bon chrétien a soin de ménager, pour l'amour de Dieu et pour son salut, toutes les peines et les contraintes qui se présentent, de quelque nature qu'elles soient, petites et grandes, et surtout celles de son état; il sait faire un saint usage de tout. Et voilà, mes enfants, comme je vous désire toutes. »

---

## ENTRETIEN XL[1].

### AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Se renouveler souvent dans la vigilance à l'égard des demoiselles.)

Juin 1704.

Un jour de la fête du Saint-Sacrement, Madame dit, à la récréation : « Faisant ce matin réflexion sur les austérités que plusieurs de vous voudroient faire et qui ne sont pas en usage dans votre maison comme en d'autres communautés, j'ai trouvé que c'en étoit une bonne que cette vigilance continuelle et sans relâche qu'il faut avoir sur les demoiselles; je la crois même plus difficile parce qu'elle est de tous les jours, et que naturellement nous aimons le changement. Il est bien aisé de se relâcher sur ce point, qui est pourtant très-important, si on a soin de s'y renouveler souvent. Il faudroit le faire dans les retraites, aux grandes fêtes, dans les temps de dévo-

[1] *Recueil des Réponses*, p. 365.

tion, dans les examens, et se demander à soi-même : Ne me suis-je point relâchée sur la veille des demoiselles pendant cette année, ce mois, cette semaine, aujourd'hui? ai-je pris garde d'assez près à leur conduite dans cette occasion? leur ai-je dit ce qui convenoit dans cette autre? ai-je empêché qu'elles ne liassent une conversation? ou bien ai-je été attentive à ce qu'elles disoient? ai-je regardé ce que faisoient telles et telles ensemble? à ce qu'elles écrivoient? Quand je suis à leurs bandes, pensé-je à leur être utile, prévois-je quelquefois ce que je leur dirai? ne me suis-je point trop reposée sur une sœur ou une noire à qui je les ai confiées? Ce renouvellement est d'autant plus nécessaire à faire à présent, que vos demoiselles paroissent plus portées au bien et plus dociles que jamais. Vous pouviez penser qu'il y auroit moins de nécessité à les suivre de si près; mais soyez persuadées que c'est à cause que vous êtes si exactes à les veiller qu'elles sont si aisées à conduire, et qu'aussitôt que vous cesserez de les observer, elles deviendront libertines [1]. Il ne paroîtra pas d'abord grand changement à l'extérieur ; elles vous charmeront peut-être même par leur conduite, et vous serez tout étonnées qu'un beau matin vous découvrirez dans le plus grand nombre un mauvais esprit, point de piété et un si grand relâchement que vous aurez toutes les peines du monde à en venir à bout, et à rétablir parmi elles cette droiture, cette simplicité,

[1] Voir la note de la page 62 des *Lettres sur l'éducation*.

cette docilité et cette innocence de vie si aimable. Le moyen d'éviter les petits désordres qui pourroient arriver dans vos classes, je vous le redis encore, c'est cette vigilance sans relâche, dans les temps mêmes qu'elle vous paroît le moins nécessaire. »

---

## ENTRETIEN XLI[1].

### INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE VERTE.

(De la reconnaissance.)

Juin 1704.

Mme de Maintenon, étant à la classe verte, demanda aux demoiselles sur quoi elles vouloient qu'on leur parlât; Mlle d'Escoublant[2] lui proposa la reconnoissance; plusieurs furent du même avis. Mme de Maintenon dit à Mlle de Ségonzague d'opiner du bonnet, lui demandant si elle savoit ce que c'étoit. — Elle répondit que c'étoit d'être du même sentiment que ceux qui donnent leur avis avec nous sur quelque chose. « Oui, dit Mme de Maintenon, et par exemple quand les juges sont assemblés pour terminer quelque affaire, et que le rapporteur a expliqué le fait en question, chacun dit son sentiment, et quand les premiers ont parlé, si les autres sont de même, ils ne font qu'ôter leur bonnet, pour marquer qu'ils

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, p. 191.

[2] Anne-Françoise d'Escoublant de Tourneville. Cette demoiselle devint Dame de Saint-Louis; elle fit profession le 15 mars 1711.

sont de même avis que les autres; cela s'appelle opiner du bonnet, parce que c'est en effet un bonnet qu'ils ont quand ils jugent. — Mais savez-vous, ajouta-t-elle, ce que c'est qu'opiner? » Une demoiselle répondit qu'elle croyoit que ce mot venoit d'opinion, et qu'opiner, c'étoit prendre l'avis ou le sentiment de ceux qui doivent délibérer sur quelque chose. Mme de Maintenon approuva cette réponse et dit agréablement : « Nous avons déjà appris aujourd'hui ce que c'est qu'opiner du bonnet : passons à la reconnoissance. Solare, qu'en pensez-vous? — C'est, dit-elle, faire tout son possible pour plaire aux personnes qui vous ont fait du bien. — Non-seulement vouloir leur plaire, répondit Mme de Maintenon, mais se souvenir du bien qu'elles nous ont fait et le témoigner dans les occasions qui s'en présentent. Et l'ingratitude, la connoissez-vous? » La demoiselle dit que c'étoit tout le contraire. « Il est vrai, dit Mme de Maintenon, c'est oublier les bienfaits qu'on a reçus. Savez-vous pour qui vous devez avoir de la reconnoissance? C'est premièrement pour Dieu, et puis pour les personnes qui vous font du bien; par exemple, devez-vous avoir de la reconnoissance pour l'instruction que je vous fais à présent? » La demoiselle fut embarrassée : elle en sentoit beaucoup pour Mme de Maintenon, et elle voyoit qu'elle en devoit avoir encore plus pour Dieu; elle ne savoit que dire. « N'en doutez point, lui dit Mme de Maintenon; c'est principalement pour Dieu qu'il en faut avoir; c'est lui qui a permis que je vinsse

ici plutôt qu'ailleurs; c'est lui qui m'inspire de vous parler, et qui fait que l'on vous dit des choses convenables. Mais pensez-vous qu'il soit indigne de Dieu de se mêler de si petites choses, et croyez-vous en effet qu'il s'en mêle? — Oui, madame, dit Mlle de Merbouton. — Assurément, reprit-elle; il vous les rend profitables et utiles. Y a-t-il rien dans l'Évangile qui marque que Dieu ordonne et permet tout? » Mlle de Cateuil[1] répondit que notre Seigneur Jésus-Christ dit qu'il ne tombe pas un seul cheveu de notre tête sans son ordre. « S'il ne tombe pas un seul cheveu de notre tête sans son ordre, reprit gaiement Mme de Maintenon, combien plus se mêlera-t-il de mon instruction, car ne vaut-elle pas mieux qu'un cheveu? »

Puis elle demanda à Mlle de Morangle si elle pouvoit avoir de la reconnoissance pour une personne qu'elle n'aimeroit pas. Elle répondit que cela étoit difficile, mais qu'il faudroit se contraindre. «Laissons la reconnoissance, ajouta-t-elle, pour un moment; dites-moi tout simplement si vous pourriez aimer une personne pour qui vous n'auriez pas d'estime? » Elle répondit que non. « Il est vrai, dit Mme de Maintenon, qu'il n'est pas possible d'aimer d'une vraie amitié une personne qu'on n'estime point, parce que la vraie et solide amitié est fondée sur l'estime, et l'estime sur le mérite. Revenons à la reconnoissance. Il faut rapporter à Dieu tout le bien qu'on nous fait, mais il ne faut pas se faire de cela

[1] Voir la note de la p. 142.

un mauvais prétexte pour être ingrates à l'égard des personnes de qui Dieu s'est servi pour nous faire du bien; ce seroit un très-mauvais raisonnement de dire : C'est pour Dieu que je dois avoir de la reconnoissance, je ne dois rien aux créatures. Il veut qu'on leur doive après lui tout le bien qu'il nous fait par elles. Il y a des personnes de si mauvais cœur, qu'elles voudroient n'avoir obligation à qui que ce soit; j'en ai connu une qui disoit : Je voudrois que cette personne fût morte, car me voilà engagée à lui être obligée toute ma vie. »

Elle demanda ensuite s'il n'y avoit point d'ingrates dans la classe; elles répondirent toutes que non; elle dit encore: « Que les ingrates se lèvent! » personne ne remua de son siége; ce qui lui fit dire que l'ingratitude est un défaut qu'on ne veut point avouer, parce qu'il est bas, et qu'il montre un bien mauvais cœur; chacun le désavoue, et cependant il est fort commun. Il y a d'autres défauts dont on convient plus aisément : je suis sûre, par exemple, que si je demandois les paresseuses, il y en auroit qui se lèveroient pour peu qu'elles fussent simples, car il n'est pas qu'il n'y en ait ici quelqu'une qui s'en sente coupable. » Puis parlant à la première maîtresse : « Consolez-vous, ma sœur, lui dit-elle, vous n'avez pas une seule ingrate dans votre classe; cependant je vous apprendrai bien à les connoître : ce sont celles qui donnent de la peine et qui ne font pas leur devoir; elles sont ingrates, puisqu'elles ne savent pas reconnoître par leur bonne conduite les bontés qu'on a pour elles et les soins

qu'on en prend, qu'elles sont indociles, et qu'elles ne se soucient pas de donner du contentement, car les cœurs reconnoissants font tout ce qu'ils peuvent pour satisfaire les personnes à qui ils ont obligation; il n'y en a pas de plus grande que d'être élevées et instruites comme l'on est ici. »

Elle demanda ensuite s'il n'y avoit point de disputes dans la classe et si elles étoient toutes bien unies ensemble? La maîtresse assura qu'elles s'aimoient toutes comme des sœurs, et qu'on ne voyoit aucun démêlé parmi elles. « Si cela est, répondit Mme de Maintenon, vous avez la paix, qui est un si grand bien, que Jésus-Christ a tant de fois recommandée à ses apôtres, et que saint Paul souhaitoit aux chrétiens à qui il écrivoit. C'est une excellente disposition pour vous préparer à recevoir le Saint-Esprit. Adieu, mes enfants, je vous reviendrai voir avant cette fête pour nous exciter ensemble à la bien célébrer, et à tâcher de mériter d'y recevoir l'abondance des grâces qui y sont attachées. »

---

## ENTRETIEN XLII[1].

INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DES DEUX GRANDES CLASSES.

(De la nécessité de se convertir, et du bonheur qu'il y a d'être à Dieu sans réserve.)

1704.

Mme de Maintenon leur dit : « Je commence aujourd'hui par vous exhorter à bien profiter de cette re-

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, p. 829.

traite [1], à ne vous pas attendre à apprendre des choses nouvelles, puisque les vérités de la religion sont toujours les mêmes; mais à les méditer avec plus de goût que jamais, et à y faire une attention toute nouvelle et encore plus grande que par le passé. Allons, mes chères enfants, que ces saints jours soient ceux de votre conversion ; vous savez que tout le monde en a besoin, du petit au grand, et qu'il y a toujours beaucoup à réformer en nous tant que nous sommes en cette misérable vie. Les prédicateurs prêcheront toujours la patience et le retour vers Dieu, parce qu'on aura toujours besoin de se convertir à lui, les uns plus, les autres moins; ce seroit un grand orgueil et une grande présomption de croire n'en avoir pas besoin. Prenez de bonnes mesures avec Dieu pour détruire en vous tout ce qui lui déplaît, pour y établir en la place les vertus qui vous manquent, et pour vous fonder et enraciner si solidement dans la piété, que rien dans la suite ne puisse vous en détourner. Comptez, mes enfants, qu'il n'y a que cela de bon même dans ce monde-ci, et que hors de ce chemin, on est toujours dans un péril évident de se perdre, et que l'on se perd effectivement pour l'éternité si Dieu ne fait une espèce de miracle sur lequel il ne nous est pas permis de compter, pour nous rappeler à lui.

« Quelques-unes d'entre vous pourroient peut-être me dire : Mais nous sommes encore bien jeunes, et

[1] « Celle de trois jours que les demoiselles de Saint-Cyr ont coutume de faire tous les ans. »

nous aurons tout le temps, après nous être diverties, de rentrer en nous-mêmes et de revenir à Dieu. Je leur réponds que l'on ne peut commencer trop tôt à bien servir Dieu; que plus tôt elles auront commencé, et plus elles l'auront fait avec ferveur et avec fidélité, plus leur récompense sera grande. Je crois qu'un écueil assez ordinaire aux jeunes personnes, c'est de compter sur une pénitence à venir qu'elles ont dessein de faire un jour après s'être donné du bon temps; elles se flattent que Dieu, comme à un saint Augustin et à une sainte Thérèse, etc., leur fera la grâce de se convertir, et qu'elles deviendront saintes à leur tour. Mais, hélas! que le nombre de ces heureux pénitents est petit! et que celui des pécheurs qui ont compté sur la pénitence, et sont morts malheureusement sans avoir eu le temps de la faire, est innombrable! J'espère, mes chères enfants, qu'aucune de vous ne prendra ce travers si périlleux, et je suis bien aise en passant de vous faire faire attention sur le grand avantage que les âmes innocentes, et ferventes en même temps, ont sur les âmes pénitentes, je dis même sur les saints pénitents; car n'est-il pas ordinaire que les âmes innocentes, qui ont toujours été pénétrées de son amour et de la crainte de lui déplaire en la moindre chose, pleurent et gémissent sur leurs plus petites infidélités avec la même contrition, la même douleur et la même ardeur que les saints véritablement pénitents le font sur leurs plus grands péchés? Ce que je ne dis pas pour diminuer le mérite de ces saints pénitents dont l'exemple est si consolant pour les pé-

cheurs, mais pour vous encourager à faire vos efforts, et à prendre toutes sortes de précautions pour conserver chèrement le précieux trésor de l'innocence, qui est le moyen le plus sûr et le plus doux pour se sauver, et qui porte toujours avec lui de si grands avantages, même dans ce monde.

« Je ne puis mieux faire, ce me semble, pour vous encourager à embrasser généreusement pour le reste de vos jours la pratique d'une vie chrétienne, que de vous proposer l'exemple de M. le duc de Bourgogne [1]; c'est un jeune prince à peu près de votre âge, puisqu'il n'a pas encore vingt-deux ans. Depuis sa première communion, nous avons vu peu à peu disparoître tous les défauts de son enfance, qui nous donnoient de grandes craintes pour l'avenir; sa piété a toujours été croissant, son progrès étoit visible d'une communion à l'autre; il a surmonté généreusement toutes les railleries qu'il a eu à essuyer dans le commencement; et à présent il est l'admiration de tout le monde. Il communie très-souvent, entend la messe tous les jours, où il y a presse d'aller avec lui pour s'édifier de la manière respectueuse et pleine de religion avec laquelle il y assiste; il s'enferme seul dans son cabinet une ou deux heures de l'après-dîné, ce qui est fort rare à la cour; il a plusieurs livres de piété sur sa table, ce qui fait juger qu'il emploie ce temps à les lire ou à prier. Mais ce qui marque davantage la solidité de sa piété, c'est la violence qu'il continue de se faire à lui-même

[1] On sait qu'il fut élevé par Fénelon.

pour détruire entièrement ses défauts; et, comme l'on dit, il se tient à quatre pour ne se point fâcher; mais la piété l'a tellement métamorphosé, que d'emporté et violent qu'il étoit, il est devenu modéré, doux, complaisant, et si attentif sur lui-même qu'on a peine à discerner si c'est son naturel [1]. Quand il se détermina à servir Dieu tout de bon, il cessa le jeu qu'il aimoit passionnément. Je lui demandois un jour confidemment quelles raisons il avoit eues de s'interdire le jeu auquel nous savons qu'il est le plus attaché, et qui est une des occupations les plus innocentes de la cour [2], où les conversations sont ordinairement plus dangereuses; il me répondit qu'ayant fait ses réflexions, il avoit reconnu que ce qui lui faisoit aimer le jeu étoit le désir du gain; qu'à la vérité il ne se soucioit pas beaucoup de perdre, mais qu'il sentoit une grande joie de gagner; qu'il craignoit que cela ne vînt d'un fonds d'avarice, et qu'il lui sembloit impossible que ce qui vient du péché mortel fût innocent en soi-même. Il pense de même sur tous les autres articles, et quelque envie qu'il ait de faire quelque chose, c'est assez de lui dire qu'il peut y avoir de l'offense de Dieu pour l'arrêter tout court. Madame, sa femme, qui sait bien cela, qui connoît sa grande simplicité malgré son grand esprit, abuse un peu de cette délicatesse de

[1] Tous les historiens confirment ces détails. Voir Saint-Simon. T. XV, p. 79, de l'édition in-12.

[2] Point si innocentes que le dit Mme de Maintenon. On jouait à la cour de Louis XIV un jeu effréné et de tous les instants. Plusieurs courtisans firent au jeu des fortunes scandaleuses.

conscience pour le faire abstenir des choses qui lui déplaisent, quoiqu'elles ne soient pas péché, car il suffit qu'elle lui dise : « Monsieur, si vous continuez à faire cela, vous serez cause que Dieu sera offensé, parce que je me mettrai en colère. » Il n'en faut pas davantage pour l'arrêter. Certaines gens pensoient que c'étoit par avarice qu'il avoit quitté le jeu, mais les aumônes secrètes qu'il fait depuis qu'il s'est adonné à la dévotion le justifient parfaitement de ce soupçon, et ce qui montre davantage que c'est véritablement par vertu qu'il se prive du plaisir du jeu, et que ce n'est point par entêtement de soutenir son entreprise, c'est qu'il ne fait pas difficulté de jouer quand cela est nécessaire pour condescendre au goût de M^me^ la duchesse de Bourgogne; mais il se contente pour lors d'un petit jeu, comme d'une pistole ou deux tout au plus; à peine lui arrive-t-il de jouer une fois en huit jours. Il prend de même avec modération et par complaisance d'autres plaisirs innocents, comme la chasse, la promenade, etc.; et bien loin que sa piété s'oppose à ces sortes de plaisirs, elle les lui rend plus agréables qu'ils ne le sont à ceux qui, n'ayant pas la ressource de la piété, se laissent tyranniser par leurs passions, ne savent à quoi passer le temps, et cherchent à s'étourdir depuis le matin jusqu'au soir en faisant succéder un plaisir à un autre, sans en trouver aucun qui les satisfasse entièrement. Ils vont à la comédie, à la chasse, à une promenade; je voudrois que vous pussiez les voir revenir, rien n'est plus propre à faire faire la méditation; vous les verriez avec un visage chagrin,

se plaignant que rien n'a réussi selon leurs désirs: la comédie a été mal jouée, on y mouroit de chaud, le mauvais temps les a privés du plaisir de la promenade, les chiens ont mal chassé, on n'a point bien pris ses mesures; enfin, à en juger par leur air, on diroit qu'ils viennent d'avoir les plus grandes mortifications; au lieu que le jeune prince, de la piété duquel je vous parle est toujours content, parce qu'il sait remplir son temps d'exercices pieux et utiles.

« On voit les religieuses les plus austères et les plus régulières être gaies et contentes dans une vie si pénible à la nature, et cette innocente joie est le partage de tous ceux qui font le bien. Plusieurs d'entre vous sont pressées de sortir d'ici; que feront-elles si elles n'ont amassé un bon fonds de piété? Elles ne savent pas ce qui les attend. Quelques-unes payeront pension dans des communautés et elles y auront bien des contraintes et des désagréments; d'autres se trouveront peut-être avec un mari jaloux, bizarre, débauché, joueur, etc.; d'autres éprouveront différentes sortes de peines et de contradictions; comment pourront-elles supporter toutes ces choses si elles n'ont pas une grande piété? Demandez-la donc à Dieu sans relâche, mes chères enfants, travaillez de toutes vos forces à l'affermir et à la perfectionner pendant que vous êtes encore ici; demandez-la instamment à Dieu pendant votre retraite, et demandez-la avec grande confiance et une grande foi en la parole qu'il a bien voulu donner lui-même dans son Évangile, d'accorder les vrais biens à ceux

qui les lui demanderont. Priez pour moi, mes chères enfants. »

---

## ENTRETIEN XLIII[1].

AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

1705.

Une de nos sœurs demanda à Madame si elle approuvoit que pour humilier une enfant portée à l'orgueil, on ne l'avançât pas autant qu'elle seroit capable de l'être. « Quoi! dit Madame, parce qu'une petite fille est glorieuse, il faudra la laisser aller aux grandes classes sans savoir lire et écrire, afin de l'humilier! — Ce n'est pas cela, reprit la même personne, ce seroit, par exemple, de ne pas lui montrer un ouvrage particulier qu'elle auroit de la facilité à apprendre. — Vous n'en avez point ici, reprit Madame, qui doivent beaucoup inspirer de vanité; ceux que vous faites sont des plus communs, et ce ne seroit pas une raison de les laisser ignorer à une fille par la crainte qu'elle ne fût enflée de les savoir. — Mais ne seroit-il pas bon, dit une maîtresse, de ne lui pas faire faire des choses qui ne sont pas nécessaires, comme dire des vers, être d'une conversation? — Ce que vous dites là ne faisant pas une partie de leur éducation, répondit Madame, si je voyois une fille bien orgueilleuse qui méprisât les autres, je pourrois bien une fois en passant ne la pas mettre d'une tragédie ou d'une

[1] *Recueil des Réponses*, p. 395.

conversation ; mais, pour règle générale, je la formerois, autant qu'elle en seroit capable, sur tout ce qui a rapport à l'éducation ; je cultiverois ses talents comme ceux d'une autre, et je ne la priverois du reste que d'une manière passagère. »

---

## ENTRETIEN XLIV[1].

### AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

1705.

Madame, étant à la récréation, dit à la maîtresse des ouvrages de n'en pas exiger beaucoup des maîtresses des classes ; qu'elles n'en devoient avoir que par contenance, leur capital étant d'être toujours occupées des demoiselles, non pas en demeurant immobiles au bout d'une table sans oser détourner un moment les yeux de dessus elles, mais en s'occupant de les former sur toutes sortes de choses, allant montrer à une à tenir son aiguille, à une autre à faire son ourlet, s'asseyant un moment auprès d'une troisième et prenant son ouvrage pour lui montrer à travailler de bonne grâce. Elle ajouta : « Je ne demande de vous que deux choses, la bonne foi et la vigilance : la bonne foi vous portera à vous donner tout entières à leur éducation sans rien négliger de ce qui est propre à les former, et la vigilance vous mettra en état de leur faire éviter mille fautes, et de leur faire prendre toutes sortes de bonnes habitudes. Cette continuelle attention qui

[1] *Recueil des Réponses*, p. 391.

leur est si nécessaire, vous est également bonne pour l'exercice de votre vertu; car, à parler franchement, sans ces sortes d'assujettissements qui nous ont obligées à vous retrancher les autres austérités, votre vie serait trop douce pour des personnes consacrées à Dieu. »

---

## ENTRETIEN XLV[1].

AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

1705.

Madame dit qu'elle approuvoit tout à fait qu'on se servît des demoiselles les plus avancées pour montrer aux autres : « Outre que cela vous donne, dit-elle, la facilité de veiller davantage sur elles et de vous appliquer à perfectionner les plus capables, c'est que par là vous les stylez elles-mêmes, et vous vous fatiguez moins que vous ne feriez en montrant l'alphabet. — Vous ne voudriez pas, dit une de nos sœurs, que ce fût par attache à son ouvrage qu'on fît faire les exercices par les demoiselles.—Quelle attache peuvent avoir les maîtresses à leur ouvrage? reprit Madame; elles n'en doivent tenir que par contenance et parce qu'il leur ennuieroit fort de tenir les bras croisés. Combien leur ai-je recommandé de n'en point avoir d'appliquant, afin que toute leur attention soit sur les demoiselles! Quand je dis qu'on se serve d'elles pour faire

[1] *Recueil des Réponses*, p. 398.

lire, écrire, etc., les autres, je ne dis pas qu'on s'en repose sur leur bonne foi, il faut que les maîtresses voient si elles le font bien, et que la première examine souvent le progrès de ses filles. »

---

## ENTRETIEN XLVI[1].

### AVEC LES RELIGIEUSES DE SAINT-LOUIS.

(Sur le mariage[2].)

1705.

Mme de Maintenon ayant marié Mlle de Normanville[3], qu'elle avoit gardée pendant quelques années depuis qu'elle étoit sortie de Saint-Cyr, à M. le président Brunet de Chailly, lui fit l'honneur de se trouver à ses noces; le lendemain elle dit aux religieuses de Saint-Louis que M. l'abbé Brunet, son oncle, lui avoit fait en la mariant une excellente exhortation dans laquelle il avoit blâmé la délicate modestie des personnes qui se récrient dès qu'un

[1] *Lettres édifiantes*, t. VII.

[2] Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 125.

[3] Cette demoiselle était restée pendant plusieurs années auprès de Mme de Maintenon pour l'accompagner et lui servir de secrétaire. « Elle étoit venue ici, disent les *Mémoires des Dames de Saiut-Cyr*, à l'âge de huit ou neuf ans; elle avoit donné dès cet âge des marques d'un bon naturel et d'un aimable esprit; elle se distingua dans toutes les classes par des qualités très-estimables, et se rendit agréable à tout le monde. Lorsqu'elle fut à la cour, elle y réussit parfaitement, et gagna non-seulement les bonnes grâces de Mme de Maintenon, mais aussi celles du Roi. Il se servoit d'elle assez souvent pour écrire sous lui et faire des calculs. Après avoir passé quelques années de cette sorte, elle fut mariée à M. le président de Chailly, et en considération de ce mariage,

prêtre ouvre la bouche pour parler dans l'église d'un sacrement qu'on y administre, que Jésus-Christ a institué, que saint Paul appelle grand et honorable, pendant que leurs oreilles ne se font pas scrupule d'entendre hors de l'église des chansons d'amour, des mots à double sens, etc. « Cette fausse délicatesse est un des travers que je voudrois ne pas voir chez vous, mes chères filles; la plupart des religieuses n'osent prononcer le nom de mariage; saint Paul n'avoit pas cette sorte de scrupule, car il en parle très-ouvertement; je vous ai vu ce faible, je voudrois bien qu'il fût détruit ici pour toujours. — Il est vrai, répondit M^me^ de Jas, que nous passions ordinairement cet article du catéchisme, et l'on consultoit la supérieure pour savoir si on en parleroit; nous ne l'avons même fait au chœur que depuis que vous nous avez dit qu'il falloit en parler comme des autres matières du catéchisme quand l'occasion s'en présente. — Ne comprenez-vous

le Roi remit à lui et à sa famille une très-grosse somme. Les noces se firent chez M. de Chamillard, pour lors ministre d'État, qui avoit beaucoup contribué à l'établissement de cette demoiselle, pour faire plaisir à M^me^ de Maintenon. Dès le lendemain des noces, M. de Chailly emmena sa femme à Paris; elle y reçut de grands compliments et de grandes marques d'amitié de tous les parents et amis de son mari; la dame étoit fort gracieuse, d'une jolie figure, pleine d'esprit et bien raisonnable. Elle étoit si prudente dans ses paroles qu'on disoit d'elle : M^me^ de Chailly ne dit que ce qu'elle veut dire. Elle se fit estimer et aimer, non-seulement de son mari et de sa famille, mais aussi de tous ceux qui la connurent. Elle eut deux ou trois enfants qui moururent jeunes, et après plusieurs années de mariage, elle mourut aussi de la petite-vérole. »

pas, mes chères enfants, reprit Mme de Maintenon, que c'est un travers qui est insoutenable dans une maison comme la vôtre de n'oser y parler d'un état que plusieurs de vos demoiselles embrasseront, qui est approuvé par l'Église, et que Jésus-Christ même a honoré de sa présence? Comment les rendrez-vous capables de bien remplir les devoirs des divers états où Dieu les peut appeler, si vous ne leur en parlez jamais, et, qui pis est, si vous leur laissez entrevoir la peine que vous avez à en parler? Il y a certainement moins de modestie et de bienséance à ces façons que lorsque vous leur en parlerez bien sérieusement et bien chrétiennement comme d'un état saint qui a de grandes obligations à remplir. Craignez que les omissions qu'elles feront par ignorance des devoirs de cet état ne retombent sur vous qui aurez manqué de les en instruire. »

« Ayez la bonté, madame, dit encore Mme de Jas, de nous faire un petit détail de ce qu'il nous convient de leur dire à ce sujet. — Vous ne sauriez trop leur prêcher, reprit Mme de Maintenon, l'édification qu'elles doivent à leur mari, le support, l'attachement à sa personne et à tous ses intérêts, tout le service et les soins qui dépendent d'elles, surtout le zèle sincère et discret pour son salut dont tant de femmes vertueuses leur ont donné l'exemple, aussi bien que celui de la patience; le soin de l'éducation des enfants qui s'étend bien loin, celui des domestiques et du ménage qui sont plus indispensables aux mères de famille que les prières de surérogation que quantité d'entre elles ont coutume de faire au pré-

judice de ces premiers et plus importants devoirs de leur état. Quand vous parlerez du mariage à vos demoiselles de cette manière-là, elles n'y trouveront pas de quoi rire, rien n'étant plus sérieux qu'un pareil engagement; établissez donc chez vous de leur parler sur cette matière quand elle se présente comme toutes les autres qui leur conviennent, et ne souffrez pas que, sous prétexte de modestie et de perfection, on n'ose y nommer le nom de mariage; cette sotte affectation, si j'ose m'exprimer ainsi, vous rejetterait bien bas dans toutes les petitesses que j'ai tâché de vous faire éviter avec tant de soin. »

---

## ENTRETIEN XLVII[1].

### INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE JAUNE.

(Au sujet d'un avantage remporté sur les ennemis.)

1705.

Mme de Maintenon, ayant appris la bonne nouvelle d'une défaite des ennemis, vint exhorter les demoiselles à en remercier Dieu, et leur dit : « C'est toujours par là qu'il faut commencer quand on reçoit quelques bonnes nouvelles. — Leur premier mouvement, dit Mme de Vandam, a été un cri de joie. — Cela est tout naturel, dit Mme de Maintenon, et je leur saurois bien mauvais gré de n'y être pas sensibles. Mais pourquoi, mes enfants, cette affaire-ci vous fait-elle tant de plaisir? Voyons celles

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, p. 245.

d'entre vous qui m'en donneront de bonnes raisons. » Chacune à l'envi en dirent de toutes les façons, comme : que cela achemineroit à la paix ; que c'étoit autant d'ennemis de moins ; que cela relèveroit le courage de nos troupes et abattroit celui de nos ennemis ; que le peuple en seroit soulagé, et plusieurs autres semblables, auxquelles Mme de Maintenon répondoit de petits mots d'approbation. Enfin il y en eut une qui dit que ce qui la réjouissoit le plus étoit que cela faisoit plaisir au Roi et soutenoit sa confiance. « Ah ! voilà la première, dit-elle, qui pense au Roi ; je ne doute pourtant point que les autres ne l'aient fait, mais personne jusqu'ici ne l'a encore dit. Oui, assurément, cela lui fait un très-grand plaisir, et vous y devez prendre part, mes chères enfants, quand même il n'y auroit pas toutes les autres bonnes raisons que vous venez de dire ; il est votre Roi, votre protecteur, votre fondateur ; vous êtes ses filles, et vous manqueriez à votre devoir si vous vous oubliiez dans cette occasion de la reconnoissance que vous lui devez. Je vous sais bon gré, Fortin (c'étoit le nom de la demoiselle), du sujet de votre joie ; vous pourriez encore ajouter le plaisir que cela me fait à moi-même, et combien de telles nouvelles peuvent contribuer à me faire bien porter. Voilà, mes enfants, de quelle manière il faut profiter de tout pour vous former, et ne point vous réjouir sans savoir pourquoi : c'est ce qui m'a fait vous demander les raisons de votre joie. Il y en a encore beaucoup d'autres que vous n'avez pas encore touchées. »

« Que ne faites-vous de ces sortes de choses le sujet de vos conversations? Vous diriez de bonne amitié vos sentiments différents; l'une soutiendroit une raison, et une autre la sienne; cela vous amuseroit agréablement et vous donneroit occasion de faire de bonnes réflexions. C'est en profitant ainsi de tout ce qui arrive, de tout ce que l'on voit ou entend que l'on se forme; de pareilles conversations avec vos maîtresses, où vous feriez bonnement toutes vos objections et où vous agiteriez le pour et le contre, pourroient suppléer en plusieurs choses à votre peu d'expérience.

« Je suis ravie de pouvoir vous dire que je n'ai jamais été aussi contente que je le suis de vous toutes; jamais, ce me semble, vous n'avez été moins glorieuses ni plus pieuses; je ne puis vous exprimer combien cela me fait de plaisir. J'espère que plus nous irons en avant et plus vos progrès seront grands, et qu'autant les demoiselles de Saint-Cyr étoient, dans le commencement de cet établissement, orgueilleuses, hautes et fières, autant elles se distingueront à l'avenir par l'humilité, la douceur, la simplicité et la déférence pour tout le monde.

« On m'assure aussi qu'il n'y a pas un seul mauvais esprit parmi vous, et que vous vous portez mutuellement au bien par vos exemples et par vos discours; je vous en félicite, et j'en bénis Dieu de tout mon cœur. Oh! que la vertu est charmante et que le bien est aimable! n'est-il pas vrai, mes enfants? Je ne comprends pas qu'on le puisse connoître et en voir la beauté sans l'aimer. Mais quel-

que belle que soit la vertu, quelque plaisir qu'il y ait à la pratiquer, et quelque honneur qui y soit attaché, ne croyez pas qu'elle ne souffre aucune difficulté; elle ne seroit pour ainsi dire plus vertu si on n'avoit jamais rien à surmonter, et si elle n'exerçoit pas notre courage et notre générosité. Faites présentement, mes chères enfants, un grand fonds de piété, de vertu et de bons principes pour qu'ils vous soient une ressource au besoin dans la suite de votre vie, qui ne sera pas toujours aussi douce et aussi unie qu'elle l'est ici. Vous aurez bien des traverses et des obstacles à surmonter, car la vie ne se passe point sans cela; bien des chagrins à éprouver et à supporter patiemment et chrétiennement. M^me de La Lande [1] me mandoit l'autre jour qu'elle avoit besoin de se rappeler les instructions qu'on lui a données ici, pour se soutenir dans l'affliction où elle est de la mort de son fils aîné, arrivée dans le temps qu'elle commençoit à en jouir, et qu'il lui donnoit de grandes espérances. Vous ne connoissez presque point les afflictions, mes enfants; mais comptez que vous n'en manquerez point dans la suite, et que vous ne sauriez mieux faire pour vous fortifier contre celles qui vous attendent, que de faire un usage pieux et chrétien des petites contradictions qui peuvent vous arriver présentement.

« Mais revenons à ce bon exemple que vous vous

[1] M^lle de Castéja, demoiselle de Saint-Cyr qui avait été longtemps attachée à la personne de M^me de Maintenon.

donnez les unes aux autres; rien au monde ne peut me causer une plus grande satisfaction, car il y a lieu d'espérer que par ce moyen le bien se perpétuera parmi vous, et que le travail des religieuses de Saint-Louis produira tout le fruit que l'on a eu lieu d'espérer en établissant cette maison. Comprenez bien, s'il se peut, mes enfants, toute l'étendue du bien que vous faites en donnant bon exemple aux autres, et en leur inspirant la piété de quelque manière que ce soit que vous le fassiez, et je suis persuadée que vous vous affectionnerez de plus en plus à cette sorte de bonne œuvre, qui est la meilleure que vous puissiez faire, et même au-dessus de l'aumône à laquelle je vois avec plaisir que vous êtes si portées; car celles de vos compagnes à qui vous inspirez de la piété et les maximes de l'Évangile les iront répandre dans le monde si elles y retournent. Si elles se marient, elles élèveront leurs enfants dans la crainte de Dieu et dans la piété; puis ils communiqueront aux leurs ce qu'ils auront reçu d'elles, et ainsi successivement à l'infini. Si elles sont religieuses, quel bien ne feront-elles pas par leurs bons exemples, et par les instructions qu'elles donneront à leur tour aux pensionnaires dont elles pourront être chargées! Ces pensionnaires, élevées dans la piété, en élèveront d'autres dans les mêmes principes, et le bien ira toujours en augmentant, et le principal mérite et la principale récompense retomberont sur les premières, qui auront inspiré le bien aux autres; cela n'est-il pas bien encourageant et bien engageant à tâcher d'être utile au salut du prochain? Mais en

retournant la médaille, comme l'on dit, il n'y a rien de pire et de plus dangereux pour son propre salut que de donner ou de mauvais exemples ou de mauvais conseils aux autres, de les détourner du bien ou de les porter au mal; c'est le métier du démon, ce sont de ces péchés d'autrui qu'il est si difficile et même comme impossible de réparer, et dont je prie Dieu instamment, mes enfants, de vous préserver, et toutes celles qui viendront après vous. »

---

## ENTRETIEN XLVIII[1].

### INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE BLEUE.

(Des vertus cardinales.)

Juin 1705.

M^me de Maintenon, se trouvant à la classe bleue, parla aux demoiselles sur les vertus cardinales, et dit premièrement que ce mot était pris d'un mot latin qui signifie un gond, parce que de même qu'une porte roule sur ses gonds, aussi toute la conduite de notre vie doit rouler sur ces quatre vertus qui renferment toutes les autres; elle les exhorta à les aimer et à ne s'en pas tenir à les savoir définir, mais à les pratiquer, afin d'acquérir de bonne heure du mérite. M^lle de Villeneuve lui demanda en quoi consistait le mérite; elle répon-

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, p. 355.

dit : « A avoir un assemblage de vertus et de bonnes qualités, et surtout de la religion et de la raison. » Puis elle expliqua la justice, disant que celle d'action consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû et à consentir qu'on nous rende à nous-mêmes ce que nous méritons : « Qu'est-ce que l'on mérite quand on a tort? Mademoiselle de Laudonie, répondez. — On mérite le blâme, répondit la demoiselle. — Oui, dit Mme de Maintenon, et c'est une justice de souffrir qu'on nous blâme quand nous avons tort, et outre cela, c'est une des meilleures manières de réparer ses fautes ; il n'y a personne qui n'en puisse faire ; mais c'est la marque d'un très-bon esprit de les reconnaître et d'en convenir, et, au contraire, c'est une marque de très-petit esprit que de ne pouvoir convenir de ses torts, et de chercher de fausses excuses pour les couvrir. »

Elle dit ensuite qu'outre cette sorte de justice, qui se doit trouver dans nos actions, il y en a une de jugement qui s'appelle équité, qui fait que, sans se laisser préoccuper par ses inclinations ou ses répugnances, on se forme de justes idées de toutes choses, on discerne le bien d'avec le mal, jusqu'à voir les défauts de ses amis sans se laisser aveugler en leur faveur par l'amitié qu'on a pour eux, et à reconnaître de bonne foi les bonnes qualités qui se peuvent trouver dans les personnes que nous aimons le moins ou qui nous sont le plus contraires. » Non que nous soyons obligés de découvrir les défauts de nos amis, puisque l'amitié nous engage à les couvrir et à les excuser, si ce n'est qu'il fût néces-

saire d'arrêter le mal; mais la justice veut que nous jugions mauvais ce qui est mauvais et bon ce qui est bon, indépendamment de nos dispositions à l'égard des personnes en qui l'un ou l'autre se trouve. La plus sûre règle pour ne se point tromper dans ses jugements, c'est de les approcher le plus près que l'on peut de ceux de Dieu, qui nous sont manifestés dans l'Écriture sainte et dans l'Évangile, et la seconde règle, qui est aussi tirée de l'Évangile, est de juger les autres comme nous voulons être jugés, de penser et de parler d'eux comme nous voulons qu'ils pensent et jugent de nous, et de les traiter en tout comme nous voudrions en être traités. Mais il y a encore un degré de justice plus excellent que celui-là et qui demande bien une autre vertu: c'est le désintéressement, qui nous rend capables de décider contre nous-mêmes en faveur de ceux qui ont le bon droit de leur côté. Il se trouve bien des gens qui sont assez équitables pour juger justement les causes des autres; mais dès qu'ils y sont intéressés, on les trouve tout préoccupés en leur faveur; cela est opposé à la justice, qui veut qu'on se déclare pour la bonne cause en qui que ce soit qu'elle se trouve. Le Roi a fait sur cela une action louable et qui a été fort admirée. Il y a quelque temps qu'il eut un procès contre plusieurs particuliers de Paris, qui avoient cru que les remparts de la ville ayant été négligés, ils pouvoient s'approprier cet espace de terre et y bâtir des maisons. Bien des années après, les gens chargés des revenus du Roi firent réflexion que cette terre étant à lui,

les maisons qui y étoient situées devoient par la même raison lui appartenir, ou du moins qu'il falloit lui payer la valeur du fonds où elles étoient bâties; les particuliers prétendoient que le long temps qu'il y avoit qu'ils étoient en possession de ces maisons étoit un titre suffisant pour se les conserver. L'affaire fut rapportée au Roi et jugée en sa présence : une partie des juges fut pour lui; l'autre, en pareil nombre, se déclara pour les particuliers; ce qui fut bien louable, le Roi étant présent. Or, c'est une loi du royaume que dans les procès qui sont ainsi jugés devant le Roi, à la pluralité des opinions, en cas de partage égal, celle qu'il embrasse a gain de cause; il ne tenoit ainsi au Roi de gagner son procès, puisque, les opinions étant également partagées, il pouvoit embrasser le parti qui lui étoit favorable; mais au lieu de le faire, il se mit du côté qui lui étoit contraire, en disant que, puisqu'il y y avoit de bonnes raisons de part et d'autre, il aimoit mieux relâcher de ses droits que de les porter trop loin au préjudice de ses sujets.

« Passons à la prudence : c'est une vertu qui règle toutes nos paroles et nos actions selon la raison et la religion; elle fait discerner ce qu'il faut faire ou omettre, dire ou taire, selon les occasions et les circonstances; elle est opposée à l'indiscrétion qui fait parler mal à propos. » Et sur cela, elle demanda à M^lle de Saint-Maixant [1] ce qu'elle croyoit de plus contraire à la charité, de railler une personne d'un

[1] Ou Saint-Messant. (Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 343.)

défaut corporel ou d'un défaut de l'esprit, ou de l'humeur? Cette demoiselle répondit que c'étoit de reprocher les défauts de l'esprit ou du cœur. « Il ne convient jamais, dit Mme de Maintenon, de relever aucuns défauts; la charité nous engage à les excuser tous; mais je trouve que c'est une bassesse et une cruauté de reprocher à quelqu'un un défaut naturel auquel il n'a nulle part, et qu'on n'est pas maître de corriger. Les bons cœurs et les esprits bien faits sont incapables de rire de ces sortes de défauts; ils les supportent et les cachent avec soin et avec tendresse pour ceux qui les ont. Mais je trouverois plus excusable de reprocher un défaut de l'esprit et de l'humeur, car, après tout, la personne en qui il est pourrait s'en corriger, ou du moins le diminuer; ainsi elle est blâmable de s'y laisser aller, mais cependant la charité nous défend de les reprocher, non plus que les autres. Un moyen d'éviter l'indiscrétion, qui est si désagréable et si insupportable dans la société, est de devenir prudente, de faire réflexion à ce que nous voulons dire, afin de prévoir s'il n'aura aucune mauvaise suite et ne fâchera personne.

« La prudence fait encore consulter les personnes sages et expérimentées; elle fait prendre de justes mesures pour venir à bout de ce qu'on veut entreprendre; et elle n'entreprend rien que de juste, et ne le fait point sans apparence de succès.

« La tempérance est une vertu qui nous modère en toutes choses et nous fait tenir un juste milieu entre le trop et le trop peu. Elle est d'un usage continuel,

elle empêche tout emportement de passion, soit de joie, soit de tristesse : si on rit, c'est avec modération et modestie; si on pleure, c'est sans se livrer tout entière à la douleur, la portant paisiblement et patiemment; si on mange, c'est avec modération; enfin la tempérance empêche tout excès. J'ai connu trois personnes qui eurent un grand sujet de tristesse par la perte d'un frère qui leur était également cher; l'une d'elles étoit si outrée de douleur, qu'elle se battoit la tête contre la muraille, ne vouloit ni boire ni manger, et donnoit toutes les marques d'une douleur excessive; les autres, au contraire, pleuroient si paisiblement, quoique très-amèrement, qu'elles ne faisoient aucun geste qui marquât le moindre emportement : laquelle de ces tristesses trouvez-vous la plus raisonnable ? C'est sans doute celle qui demeure dans les bornes de la modération et de la patience.

« La tempérance vous est, à vous autres, très-nécessaire en toute occasion, car le faible de la jeunesse est l'emportement pour la joie et le plaisir; tout la met hors d'elle et l'empêche de se posséder, si elle n'a grand soin de retenir la fougue de ce penchant. Retenez bien ce que je vais vous dire : Toute personne qui n'est pas maîtresse d'elle-même n'aura jamais de mérite, ni selon Dieu, ni selon le monde. Il faut être maîtresse de sa joie pour ne se pas laisser aller aux grands éclats de rire, aux démonstrations excessives; toute joie qui se montre par la posture du corps est immodérée, et, par conséquent, opposée à la tempérance. On ne doit jamais entendre

rire avec éclat une personne modeste et bien élevée; le Saint-Esprit, comme vous savez, dit lui-même que le rire du fou s'entend, parce qu'il rit avec éclat; mais que celui du sage ne s'entend point, et cela, parce qu'il est maître de tous ses mouvements et les sait modérer.

« La force est une vertu qui nous fait poursuivre avec courage nos entreprises et surmonter les obstacles que nous trouverons dans les autres et dans nous-mêmes, ou bien que nous avons entrepris, sans nous rendre aux difficultés, soutenant les événements fâcheux avec fermeté et sans abattement.

« A qui est-elle le plus nécessaire de nous tous, cette vertu de force, Beauvais? — C'est à celle qui a le plus de défauts, dit la demoiselle, et les plus difficiles à détruire. — Oui, je le pense comme vous, » dit Mme de Maintenon. Puis elle ajouta : « Celles qui ont le plus de défauts ou qui sentent qu'elles ne sont pas si bien nées doivent-elles se décourager et s'imaginer qu'elles ne pourront jamais venir à bout de les détruire? — Non, madame, dit la demoiselle, parce que notre mérite dépend de notre travail, aidé de la grâce de Dieu. — Voilà une réponse admirable! dit Mme de Maintenon, ne l'oubliez jamais, mes enfants: notre mérite dépend de notre travail. Je vous laisse sur ce bon mot, et quand je reviendrai nous en parlerons ensemble. »

---

## ENTRETIEN XLIX[1].

NSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE VERTE,

(Sur les jeux d'esprit.)

Octobre 1705.

Mme de Maintenon dit aux demoiselles de la classe verte : « Je vous conseille, mes enfants, de prendre goût à tous les petits jeux d'esprit que nous vous avons donnés ; ils ont tous, outre leur amusement et le plaisir qu'ils peuvent vous donner, leur utilité ; on y joue partout et même à la cour, nos jeunes princes s'y divertissent volontiers ; vous serez bien aises de les savoir quand vous serez hors d'ici, et que vous verrez que les honnêtes gens s'en amusent ; ce sera un agrément pour vous de n'être pas neuves, et de vous en savoir aussi bien tirer que les autres. Ces jeux-là sont bons à mille choses ; quand vous jouez, par exemple, à *j'aime mon amie*, vous dites : Je l'aime parce qu'elle est douce, je la haïrais si elle était rude ; vous voyez par là que la rudesse est le contraire de la douceur. Je l'aime parce qu'elle est vigilante, je la haïrais si elle était paresseuse ; cela vous donne occasion de réfléchir, et de dire : Mais la paresse est-elle le défaut contraire à la vigilance ? n'est-ce point plutôt la lenteur, ou l'indolence, ou le manque de soin ? Chacun dit là-dessus son sentiment et prend son parti, puis vous appelez une maîtresse pour voir qui a raison, et cela ne peut produire qu'un bon effet. De même, si l'on vous conte une histoire,

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, p. 417.

parlez-en selon qu'elle est gaie ou tragique, belle ou édifiante, et faites un peu agir vos esprits pour en tirer quelque moralité ou quelques éclaircissements. Vous venez de voir jouer *Jonathas*[1], que ne vous en entretenez-vous? que ne dites-vous : je n'entends pas un tel vers, une telle expression, je ne sais que veut dire ce mot, et ainsi des autres choses? Toutes vos tragédies vous sont très-utiles, elles vous apprennent à bien prononcer, à n'être pas décontenancées; elles vous occupent agréablement et sans aucune petitesse. Vous avez entre les mains quantité de choses merveilleuses dont vous pouvez faire un usage également utile et agréable; il n'y a pas jusqu'à vos proverbes[2] qui, quoique les moindres de vos amusements, peuvent aider à vous ouvrir l'esprit. Voyez comme je fais parler chacun son langage, les laquais comme parlent les laquais; une honnête personne dirait-elle jamais : « Dites-le à Monsieur et à Madame aussi, si vous voulez? » Une femme y parle poliment et sagement, et vous y trouverez bien de quoi vous entretenir raisonnablement quand vous le voudrez. Quand vous n'êtes pas de même sentiment sur le jeu qu'on jouera, tirez à la pluralité des voix ou autrement, et que celles qui en demandoient un autre que celui qui est échu et dont le goût n'a pas été suivi se rendent de bonne grâce à celui des autres. Prenez aussi l'habitude de parler modérément et sensément; les filles bien élevées ne

[1] Tragédie de Duché, faite à l'imitation d'*Esther*.

[2] C'étaient des dialogues familiers composés par Mme de Maintenon. Ils n'ont pas été conservés.

parlent que d'un ton doux et modeste, ne se servent que de termes polis, et attendent ordinairement qu'on les interroge; il y a des mères très-sévères là-dessus. Je connois une princesse à la cour qui joue toute la journée : sa fille est assise à son côté sans dire un seul mot; les jours ouvriers elle travaille, et les dimanches et fêtes, elle est les bras croisés à regarder jouer, et à s'instruire au jeu de sa mère, et quelquefois, lasse et ennuyée de regarder, elle ferme les yeux. M^me Colbert, que la reine aimoit beaucoup, et à qui elle faisoit l'honneur de jouer avec elle, avoit sa fille debout près d'elle qui passoit sa vie sans parler. Et moi, dont tout le monde envie la faveur, et qui passe une partie de mes journées avec le Roi, on me croit la personne du monde la plus heureuse, et on a raison pour les bontés dont Sa Majesté m'honore; cependant, il n'y a peut-être personne de plus contrainte; quand il est dans ma chambre, je me tiens assez souvent éloignée de lui, parce qu'il écrit; on ne parle point, ou fort bas, par respect, et de peur de l'incommoder. Avant d'être à la cour, où je suis venue à trente-deux ans, je me pouvois rendre témoignage que je n'avois jamais connu l'ennui, mais j'en ai bien tâté depuis, et je crois que je n'y pourrois résister si je ne pensois que c'est là où Dieu me veut. Il n'y a de vrai bonheur qu'à servir Dieu, mes enfants, et la piété seule peut soutenir d'une bonne manière, et donner toujours une conduite égale au milieu des peines et des ennuis, de même qu'au milieu des prospérités, qui n'est pas un état moins dangereux pour le salut. Je vous apprends, au cas que

vous ne le sachiez pas encore, que c'est une bonne chose de savoir s'ennuyer, mais c'en est encore une meilleure d'être d'un assez heureux caractère pour ne le pas faire, et de savoir tellement s'accommoder de son état qu'on en porte toutes les contraintes de bon cœur, et sans ennui.

---

## ENTRETIEN L[1].

### AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Qu'il ne faut pas presser les enfants sur la dévotion ; distinction de la vivacité et de la légèreté.)

1705.

La communauté étant allée à la messe de dix heures avec Madame, un jour de récréation, après en être revenues, nous lui demandâmes si elle avoit remarqué que la première maîtresse des rouges, qui étoit en retraite, prioit environnée d'une *famille*. « Oui, répondit Madame, et j'ai espéré qu'elle n'avoit pas entendu d'autre messe, ayant bien vu que toute la classe n'étoit pas à celle de huit heures, car ce seroit se moquer d'en faire entendre deux à ces petites filles : elles s'ennuieroient et ne feroient que badiner. Les enfants ne sont pas capables d'une longue attention; il ne faut pas les lasser de prières : cela dégoûte de la piété, quelque chose qu'elles demandent là-dessus ; car ce n'est que par hypocrisie, pour gagner les gens à qui elles ont affaire; ils connaissent si vite le goût de la gouvernante et de la maîtresse! Il ne faut point du tout compter sur la

[1] *Recueil des Réponses*, p. 367.

dévotion des rouges, rien n'est moins certain, l'expérience doit déjà vous l'avoir appris; vous y avez eu quelques petites saintes qui ne l'ont pas été longtemps. Mais, mon Dieu, dit-elle vivement, ne se souvient-on point de sa jeunesse, et combien on s'est ennuyé à l'église, avec sa mère? combien on avoit de peine à s'appliquer à écrire, à travailler? comme on se lassoit des choses sérieuses? enfin, combien on pensoit différemment de ce qu'on pense? pour moi, je m'en souviens à merveille. Ne l'avez-vous pas toutes éprouvé. » Chacune en convint avec Madame, qui ajouta: « Je ne comprends pas l'injustice d'exiger des autres ce qu'on sait bien, en sa conscience, qui coûtoit tant à faire. Je ne dis pas qu'on n'oblige point les enfants d'apprendre tout ce qu'il faut qu'ils sachent, ou qu'on ne les mène point à l'église, parce que cela leur fait de la peine, puisqu'on nous a bien contraintes, mais je ne voudrois pas qu'on en fût étonné, qu'on les pressât trop, qu'on ne leur donnât jamais de relâche, ou qu'on jugeât qu'une fille est légère parce qu'elle sort volontiers de son banc, ou qu'après avoir lu quelques lignes, elle regarde un oiseau qui vole. Cette vive vaudra peut-être mieux qu'une sournoise qui vous paroît plus sage. Ce n'est pas même parler juste de dire qu'une rouge est légère, car cette joie, cette vivacité, ce pétillement des enfants, qui fait qu'ils ne peuvent demeurer en place, est un effet de la jeunesse : on est ravi de se sentir jeune, d'avoir de la santé, on n'a rien dans l'esprit; si quelque chose fâche, cela ne dure guère. On ne sauroit bien juger

qu'une personne est légère qu'elle n'ait dix-huit ou vingt ans ; la légèreté est proprement dans les sentiments et dans la conduite : c'est de ne pouvoir se fixer, de vouloir tantôt une chose, tantôt une autre, de ne rien suivre. Les personnes légères sont encore sujettes à des engouements ; elles veulent les choses avec passion et s'en dégoûtent de même fort vite ; il vaut mieux être modérée, aller plus doucement et marcher toujours. Il ne faut pas, encore une fois, s'étonner ni s'inquiéter de la vivacité des jeunes personnes, et, si vous voulez, de leur légèreté ; elle passe si vite, on devient si fort sérieuse ; l'âge, les affaires, les chagrins modèrent bientôt cette joie de la jeunesse ; chacun l'a éprouvé en soi-même. On me reprochoit tant, au commencement, la liberté que je laissois à Mme la duchesse de Bourgogne pour se divertir, ses promenades, ses courses, ses jeux qui lassoient toutes ses dames ; mais je n'en étois point du tout en peine, et j'avois raison, car, quoiqu'elle soit encore bien jeune, elle est déjà trop sérieuse : elle est, sur les affaires de l'État, comme si elle avoit quarante ans. »

---

## ENTRETIEN LI[1].

### AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Sur l'esprit d'intérêt qui détourne la plupart des religieuses de l'intention des fondateurs ; en quoi nous y pourrions tomber.)

1706.

Madame nous renouvelant un jour avec un grand

[1] *Recueil des Réponses*, p. 454.

sentiment de crainte les prédictions qu'elle nous fait quelquefois, que nous tomberons dans la suite dans l'avarice et l'esprit d'intérêt, qui nous feront manquer aux intentions de nos fondateurs, nous l'assurâmes que nous tâcherions de perpétuer à jamais dans la maison l'esprit de désintéressement qu'elle nous avoit inspiré, et que les dangers qu'elle nous faisoit voir qu'il y auroit à nous en départir, nous effrayoient extrêmement. « Comment, reprit-elle d'un air touché, ne craindrois-je pas pour vous les mêmes dangers qui ont fait tant de tort aux ordres les plus parfaits, et établis par des saints? J'avoue que je ne puis m'empêcher de trembler pour vous, qui certainement n'avez pas cet avantage. Je sais que les personnes particulières n'ont souvent aucune part à ces déréglements, aussi est-ce au conseil[1] que j'en veux, dit-elle, en riant. — Faites, je vous prie, un examen pour ma charge, dit la sœur dépositaire[2]. — Vous ne pouvez rien faire toute seule, répondit Madame; c'est pour le conseil qu'il faudroit un examen particulier, sur l'intérêt et sur les injustices que l'on fait à des ouvriers qu'on ne paye point bien, dont on se défait sur le plus léger mécontentement, sans penser qu'on les décrédite, sans se mettre en peine s'ils ont quitté leurs pratiques pour prendre celle de la maison; voulant acheter à trop bon marché, sous prétexte qu'on achète beaucoup de choses, et qu'on paye comptant.

[1] Le conseil du *dedans*. (Voir l'*Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*, ch. 8.)

[2] C'était Mme de Berval.

Mais une autre injustice dont vous serez tentées et à laquelle je crains bien plus que vous ne succombiez, c'est de ne pas toujours donner à vos demoiselles tout leur nécessaire, pendant que peut-être vous ne voudrez manquer de rien (quoique la maison soit faite pour elles), ou que vous vouliez faire des dépenses superflues en ornements et en curiosités, malgré toutes les défenses qu'on vous en a faites. — Nous changerons donc beaucoup, dit M^me^ de La Neuville, car nous donnons bien volontiers aux demoiselles leurs besoins, et si largement que vous nous en reprenez quelquefois. — Oui, répondit Madame, tant qu'il ne vous en coûte pas de vous retrancher à vous-mêmes; mais s'il falloit vous ôter une jupe pour les habiller, je ne sais si vous seriez aussi exactes à leur donner ce qu'il leur faut. Pendant que vous aurez assez pour vous et pour elles, je ne crois pas que vous les laissiez manquer; il faudroit un fond de mauvaise volonté dont vous n'êtes pas capables. Mais si vos revenus diminuoient de manière qu'ils ne fussent plus suffisants, je craindrois bien qu'on ne se portât d'abord à retrancher aux demoiselles, et rien sur vous autres; car, ajouta-t-elle en riant, la grande pente est de pratiquer la pauvreté en ce qui ne va qu'à prendre sur autrui. Vous aurez de beaux prétextes pour tomber plutôt sur vos demoiselles: la communauté, direz-vous, est composée de personnes avancées en âge, elles ont des besoins que nos jeunes filles n'ont pas; l'épargne que l'on feroit sur la communauté reviendroit à peu de chose, mais la moindre sur les demoiselles fera une grosse

somme à cause de leur grand nombre. Vous trouveriez ainsi des raisons d'excuser l'injustice de votre procédé. Cependant, étant religieuses, vous êtes engagées par le vœu de pauvreté à épargner et à n'avoir pas toutes vos commodités, au lieu que vos demoiselles sont des séculières. J'avoue qu'il y a des extrémités à craindre dans le zèle mal réglé que pourroient avoir quelques-unes qui trouveroient qu'on ne leur donne jamais assez. Quand j'appréhende qu'on ne prenne trop sur elles, je ne prétends pas blâmer l'épargne qu'on pourroit faire sur les choses qui ne sont pas essentielles à leur éducation, et il est bon qu'elles apprennent à être ménagères. J'approuverois fort que dans une grande disette on leur laissât porter leurs habits avec des pièces, qu'on leur donnât du ruban et des gants moins souvent, qu'on leur en laissât même manquer d'une manière passagère, et qu'on leur fît sentir d'autres privations qui ne nuisent ni à leur santé, ni à leur taille, ni à leur éducation; je voudrois seulement en ce cas que la communauté commençât d'épargner sur elle aussi bien que sur les demoiselles. Mais il y a des choses sur lesquelles je désapprouverois beaucoup le moindre retranchement, par exemple, sur la nourriture : vous leur en devez une bonne et suffisante; elle est nécessaire pour les faire croître, pour les fortifier et pour leur faire un bon tempérament; et vous ne sauriez retrancher de ce qui est réglé pour elles sur cet article sans leur faire tort. Je voudrois aussi toujours un grand soin de leur donner des corps aussi souvent qu'il est nécessaire pour conserver leur taille,

quoi qu'il en peut coûter; qu'on ne retranche rien de la lumière, il les faut éclairer pour les bien veiller, cela est essentiel à leur éducation ; qu'on donne au dehors ce qu'on ne pourra faire au dedans, sans occuper une Dame de Saint-Louis qui seroit nécessaire aux classes. Voilà des dépenses que vous ne pourriez retrancher sans injustice et sans manquer aux intentions de votre fondateur. J'appréhende bien cependant que vous n'y manquiez insensiblement. Vous le ferez d'abord avec scrupule ; mais on s'accoutume aux choses, et l'expérience de ce qui arrive dans la plupart des établissements, fait que je n'ose espérer que vous serez fidèles au vôtre. Je prie Dieu cependant qu'il vous en fasse la grâce. »

Quelques jours après, Mme de Maintenon parlant sur le même sujet, Mme de la Rozière lui demanda ce que les religieuses de Saint-Louis devroient faire si elles se trouvoient quelque jour hors d'état d'entretenir leurs demoiselles aussi bien que les règles le marquent, et s'il ne faudroit pas plutôt les faire travailler davantage, afin de gagner de quoi les faire subsister, que de proposer d'en diminuer le nombre, ou de retrancher sur leur nourriture et sur leur habillement. « Sans doute, répondit-elle, qu'il seroit bon de commencer par les faire beaucoup travailler ; il seroit même à souhaiter qu'elles le fissent assez habilement pour pouvoir vivre de leur travail en cas de besoin ; mais il seroit difficile de leur donner pour cela plus de temps qu'elles n'en ont, car elles le font presque tous les jours, excepté le temps des exercices qu'il ne leur faut point ôter ; vous ne pourriez

y ajouter que l'heure des vêpres, qui ne vous feroit pas une grande avance. — Ne pourroit-on pas, dit Mme de Veilhant, les faire lever plus matin, ou les faire travailler plus tôt qu'elles ne le font? — Tout cela, répondit Mme de Maintenon, ne se devroit faire que d'une manière passagère, autrement il embarrasseroit beaucoup. Pour leur nourriture, je vous répète sans cesse qu'il n'y a point de superflu dans ce qui est réglé, et que vous leur devez toujours le nécessaire. Mais c'est alors que vous pourriez faire les petites épargnes dont nous parlions l'autre jour, pourvu, encore une fois, que cela ne fût pas poussé trop loin, car j'aimerois beaucoup mieux n'avoir que cent filles au lieu de deux cent cinquante, que de renverser tous les règlements, et de m'éloigner des intentions du fondateur, afin d'en faire subsister un plus grand nombre. Comme ce seront toujours les rois qui donneront les places aux demoiselles, si vous étiez assez mal dans vos affaires pour ne plus pouvoir garder les conditions de la fondation, vous pourriez lui représenter que, vos biens étant beaucoup diminués, vous n'êtes plus en état de la soutenir. Si le roi qui régnera alors a de la bonté pour votre maison, il augmentera votre revenu plutôt que de diminuer le nombre de vos filles, ainsi qu'a fait le Roi, qui a mieux aimé l'augmenter de trente mille livres que de toucher à ce nombre de deux cent cinquante, comme on le lui proposoit. Si vous avez un roi qui ne se soucie point de conserver votre établissement, il consentira volontiers à vous laisser moins prendre de filles quand vous aurez fait voir, par vos

comptes dressés en bonne forme, et par l'état de votre bien, que vous ne pouvez entretenir le nombre qui vous est marqué. Mais je ne crois pas que votre temporel dépérisse tant que le spirituel se soutiendra; c'est pourquoi je vous ai dit souvent que le renversement ou la conservation de votre institut est entre vos mains. Si vous êtes régulières, si vous remplissez avec fidélité les obligations de votre fondation, si vous conservez soigneusement votre temporel, si vous ne faites aucunes folles dépenses, qui est-ce qui se fera un plaisir de vous détruire? Personne n'aura de raisons de souhaiter votre ruine; toute la noblesse, au contraire, est intéressée à vous conserver. Ce n'est pas le dehors que je crains, c'est le dedans; si jamais vous vous éloignez des intentions de votre fondateur, vous donnerez lieu à des personnes puissantes d'entreprendre sur votre temporel, et si la division se mettoit entre vous, en sorte que vous eussiez besoin de chercher du secours du dehors, votre maison tomberoit bientôt en ruine. Si, par exemple, vous ne vous accordiez pas pour vos élections, pour les réceptions de vos novices, et pour toutes autres choses où il fallût faire intervenir l'autorité de l'évêque ou du supérieur, il viendroit à la vérité pour vous accorder; mais, quelque bien intentionné qu'il fût, il faudroit qu'il embrassât quelqu'un des partis, il seroit facile de le prévenir, et vous verriez que la fille la plus adroite, et qui sauroit mieux parler pour soutenir son sentiment, l'emporteroit sur celles qui seroient les plus raisonnables, les plus vertueuses, et qui sauroient le moins s'intri-

guer. Un évêque, un supérieur peuvent avoir des raisons particulières de connoissance, de parenté pour s'intéresser à la réception d'une fille ; ils vous prieront de la recevoir à leur considération, et puis vous vous trouverez chargées d'un mauvais sujet. Un évêque, qui ne connoîtroit pas votre maison autant qu'il convient qu'il la connoisse, et que vous appelleriez pour vous mettre d'accord sur quelque point de vos constitutions et de vos lettres patentes, les expliquera à sa mode ; insensiblement il voudra entrer dans le détail de votre gouvernement et tourner la conduite de votre maison selon ses vues. On aime à se rendre nécessaire, et à faire plutôt un nouvel ouvrage que d'en soutenir un déjà commencé. Ainsi, peu à peu, votre Institut changeroit de forme et se détruiroit entièrement. Je vous l'ai dit bien des fois, et je vous le répéterai jusqu'à la mort : votre force et votre sûreté est et sera toujours dans votre union et dans l'uniformité de votre conduite et de vos sentiments. »

---

## ENTRETIEN LII[1].

INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE JAUNE.

**(Sur les excuses et les réponses mal à propos.).**

**1706.**

« Je voudrois, mes chères enfants, dit Mme de Maintenon aux demoiselles, vous défaire de la pente

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, p. 566.

que vous avez à vous excuser. Je sais qu'elle est naturelle, et que c'est même une pratique religieuse de ne le jamais faire, quoique l'on soit reprise à tort ; aussi ce n'est pas ce que j'exige de vous : je vous demande seulement en ces occasions d'écouter d'abord bien respectueusement et tranquillement ce que vos maîtresses vous disent, et, quand elles ont fini, de leur demander, d'un ton doux et modeste, permission de leur dire vos raisons, pourvu qu'elles soient bonnes, car il faut mille fois mieux avouer bonnement que l'on a tort que de donner une seule mauvaise excuse. Aussi ce que je vous dis est pour le premier cas, où je suppose que vous êtes reprises d'une faute dont vous n'êtes point coupables, ce qui peut arriver quelquefois, rien n'étant si aisé parmi votre nombre que de prendre l'une pour l'autre. Mais dans le second cas, où je suppose qu'effectivement vous avez fait la chose dont on vous reprend, vous ne devez pas avoir le moindre petit mot à dire, si ce n'est pour témoigner que vous êtes vraiment fâchées de l'avoir faite, que vous êtes bien obligées de l'avis qu'on vous donne, et résolues d'en profiter et de ne plus jamais tomber dans la faute dont on vous fait apercevoir. Je vous assure, mes enfants, qu'il n'y a personne, si animée contre vous qu'elle pût être, qui ne fût aussitôt désarmée par cette bonne manière ; et je vous prie d'être bien persuadées que je ne vous demande en cela rien d'extraordinaire ; que non-seulement toute fille bien élevée en use de la sorte, mais encore toute personne raisonnable et qui a l'esprit bien fait. Comptez qu'il

est plus honorable d'avouer ingénument et simplement que l'on a tort, que de s'excuser mal à propos : c'est la marque d'un très-petit esprit et d'une méchante éducation. Que je n'entende donc plus parler ici de mauvaises réponses, ou méchantes défaites. Si vous avez, par exemple, fait un oubli ou un message de travers, au lieu de dire que vous aviez tant de choses à faire à la fois que vous n'avez pu vous en souvenir, dites que vous êtes très-mortifiées d'avoir ainsi oublié ou mal fait la chose dont vous étiez chargées, et bien fâchées de l'embarras que votre oubli ou votre étourderie ont causé. Agissez avec droiture, franchise et simplicité en toutes les occasions semblables, et comptez que rien n'est plus grand, plus généreux et plus noble, aussi bien que plus juste et plus raisonnable, que cette manière-là. A des personnes comme vous, je devrois me contenter de vous dire que la piété et la vérité seules l'exigent de vous, mais je suis bien aise de me servir de toutes sortes de motifs pour vous engager plus sûrement à m'accorder ce que je vous demande. J'aimerois cent fois mieux une fille qui feroit quelquefois les choses de travers, et qui tout bonnement l'avoueroit et en paroîtroit fâchée par rapport à l'embarras que cela donneroit, qu'une autre qui feroit ordinairement fort bien les choses, mais qui ne voudroit point avouer son tort quand elle auroit manqué. Je dirois de la première : Voilà une fille vraiment candide, quoiqu'un peu incommode par ses bévues, mais il y a apparence qu'elle se corrigera, et sa droiture seule y contribuera beaucoup ; et je vous assure que

j'aurois une bien moindre opinion de la seconde, quoique plus capable. Encore une fois vous ne sauriez recevoir avec trop de respect et de reconnoissance tous les avis que l'on vous donnera, car c'est ordinairement un principe d'amitié et d'intérêt pour vous qui nous porte à les donner; mais quand cela ne seroit pas, un esprit bien fait profite toujours de l'avis, quand même il partiroit d'un principe d'animosité. J'admire souvent M^me^ la duchesse de Bourgogne, qui est la première princesse du royaume, et sur laquelle je n'ai naturellement nulle autorité : vous ne sauriez comprendre avec quelle docilité, quelle bonne manière et même quelle reconnoissance elle reçoit les avis que je prends la liberté de lui donner. Mais, bien plus, je la trouvai l'autre jour, assise sur un degré, à la porte de ma chambre, avec Jeanne, qui est une grosse villageoise de bon sens que j'ai chez moi, qui lui disoit tous ses défauts et tout ce qu'elle entendoit dire d'elle de désavantageux à Paris; cette charmante princesse, au lieu de se choquer de la franchise de cette bonne femme, se jeta à son col, et l'embrassa plusieurs fois en lui disant : — Je te suis bien obligée, Jeanne, je te remercie de tout ce que tu viens de me dire, car je sens bien que c'est par amitié pour moi. Et toutes les fois qu'elle la voit, non-seulement elle lui fait amitié, mais elle l'embrasse de tout son cœur, quoiqu'elle soit laide, vieille et dégoûtante. — Eh bien! mes enfants, qu'avez-vous à répondre à cet exemple? n'est-il pas plus que suffisant pour vous convaincre que rien n'est si louable, si convenable et si à sa place

que de bien recevoir les avis que l'on donne, ou sur nos défauts, ou sur nos manières, ou sur quelques autres manquements. Travaillez, dès aujourd'hui, dès ce moment, à prendre cette bonne habitude, et conservez-la tout le reste de votre vie, car on peut faire des fautes à tout âge, et il n'y en a point où on ne doive être reconnoissant d'en être averti.

« Donnez-moi, mes enfants, la même consolation que vos anciennes compagnes, qui recevoient de si bonne grâce ce que l'on jugeoit à propos de leur dire pour leur bien; aussi sont-elles devenues la plupart d'excellentes religieuses. M^lle^ de Ponbriant, par exemple, qui est présentement une si fervente carmélite, avoit mille défauts, et nous ne cessions de la reprendre; quand on me dit qu'elle vouloit être religieuse, je m'en moquai, mais voyant que cela étoit véritable, je voulus lui parler sur sa vocation, et je lui dis : « Est-il possible, mon enfant, que vous pensiez à être religieuse avec le goût que vous avez pour le monde? Elle me répondit : — Il est vrai, madame, que je l'aime fort, je sens que je m'y perdrois, c'est pour cela que je ne veux point y aller. — Mais, lui dis-je, tu es si vaine, tu aimes tant à t'ajuster, à parler, à te réjouir! — C'est justement à cause de tout cela, dit-elle, que je veux être religieuse. — Voilà ce qui s'appelle avoir du courage, ajouta M^me^ de Maintenon, et une excellente vocation. — M. Tiberge, dit M^me^ de Champigny, la respecte fort; il y a quelque temps que je lui dis qu'elle m'avoit écrit, il me dit : — Gardez précieusement sa lettre comme venant d'une sainte. » A quoi M^me^ de Maintenon

répondit : « Je la regarde aussi comme telle; je ne puis vous dire combien j'en fus édifiée quand je l'allai voir. Je la trouvai toute pleine de Dieu, ne respirant que lui et tout ce qui a rapport à lui. »

---

## ENTRETIEN LIII[1].

### AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Qu'il est difficile de faire une juste application des maximes générales, et sur la liberté de prendre des filles du dehors pour être religieuses dans notre maison.)

1706.

Comme on pressoit Madame sur un écrit qu'on l'avoit priée de faire pour notre instruction, elle dit : « Je suis résolue de ne plus rien écrire, je ne l'ai que trop fait; tout ce qu'on peut dire est général, l'important est d'en faire une juste application, et c'est ce qu'il y a de difficile; ce qui convient aux unes ne convient point aux autres; ce qui est bon dans un temps ne l'est plus dans la suite, par la différence des circonstances qui se rencontrent. J'ai trouvé, par exemple, des maîtresses qui étoient rebutées des classes, parce qu'elles ne pouvoient demeurer tout le jour sur un siége au bout d'une table, et qu'elles craignoient d'anticiper sur les droits de la première maîtresse, ou de manquer à l'attention qu'elles doivent avoir sur les demoiselles, si elles eussent changé de situation. J'ai dit à ces filles-là que rien ne les obligeoit à demeurer à la même place,

[1] *Recueil des réponses*, p. 429.

qu'il seroit bien plus utile aux demoiselles qu'elles se plaçassent, tantôt auprès d'une, à qui elle montreroit à travailler, tantôt auprès d'une autre pour l'empêcher de lier une conversation avec sa compagne; d'en aller redresser une troisième qui se gâte la taille à force de de se tenir de travers; de faire de temps en temps le tour de la classe, quand elles n'auroient point d'autre raison que d'avoir envie de marcher; cette manière de veiller les demoiselles leur étant tout aussi bonne que d'être assises auprès d'une table pour les regarder. Sur cela, il est venu d'autres maîtresses me dire qu'en vérité les classes étoient tuantes, qu'elles ne pouvoient demeurer debout pour veiller les demoiselles. A celles-là, je leur dis : Tenez-vous assises, il faut avoir pour soi les ménagements qu'on auroit pour les autres et ne point tomber dans les extrémités. Un jour, vous serez en disposition de parler pour les exhorter ou les reprendre à l'heure de l'instruction : eh bien! faites moins lire et parlez davantage; un autre jour, il ne vous viendra rien à dire, ou vous aurez mal à la tête : faites continuer la lecture et ne dites mot. Il faut ainsi se ménager dans les choses indifférentes et se réserver pour les nécessaires.

« Vous m'avez encore souvent pressée de vous dire les qualités que je croyois nécessaires pour faire un bon sujet, et les défauts qui mériteroient l'exclusion; je vous les ai dites, mais cela vous empêche-t-il d'être embarrassées pour faire l'application des maximes générales? On dit bien qu'il ne faut pas d'esprits de travers ni dissimulés, de filles

de mauvaise humeur; mais le fait est de savoir si la personne proposée a un mauvais caractère d'esprit ou non; si ces inégalités qu'on y remarque viennent d'un fonds de mauvaise humeur ou d'accident; si c'est une bizarrerie véritable ou une tentation; si elle est dissimulée et pense à ne se pas montrer, ou si c'est qu'elle ait peu à dire, et ainsi des autres caractères : rien n'est si difficile à discerner. »

M^me^ de Rocquemont demanda s'il faudroit hésiter à renvoyer une postulante qu'on trouveroit bizarre. « Si elle l'est, en effet, dit Madame, ce seroit un sujet de l'exclure, mais reste à savoir si c'est une véritable bizarrerie, car toutes les personnes qui en ont fait quelque acte ne sont pas pour cela bizarres, comme, selon notre bon saint François de Sales, on ne doit pas dire qu'un homme est ivrogne pour l'avoir vu ivre. »

Nous demandâmes à Madame son sentiment sur l'usage qu'on devroit faire de la liberté qu'on nous avoit données, par les dernières lettres patentes, de prendre des filles du dehors pour être religieuses dans notre maison. « Je crois, dit-elle, que vous devez user rarement de cette permission, et pour des sujets excellentissimes, car pour les médiocres, vos demoiselles leur doivent être préférées. Il ne faut pas que ce que nous avons fait jusqu'ici vous autorise; nous sommes sorties de toutes les règles, dans le commencement de l'établissement, où nous avions besoin de plusieurs filles du monde qui eussent l'expérience que l'on ne peut trouver dans les vôtres. Nous nous sommes munies pour cela d'une permis-

sion verbale du Roi; mais je crois qu'il vous en faudra moins à l'avenir, et que vous devez réserver vos places aux demoiselles de Saint-Cyr. Je suis cependant persuadée qu'il y aura des cas où vous serez obligées d'en prendre. — Quels peuvent être ces cas? dit Mme de Glapion. — Par exemple, répondit Madame, si quelqu'un de connoissance et de probité vous indiquoit un excellent sujet, vous pourriez en essayer; il pourroit aussi arriver des temps où il n'y auroit presque aucunes de vos filles qui vous convinssent ou qui eussent vocation pour la maison; il faudroit bien pour lors ouvrir vos portes aux sujets du dehors plutôt que d'en manquer ou d'en prendre de mauvais chez vous. »

---

## ENTRETIEN LIV[1].

### INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE SAINT-CYR.

(Sur la communion.)

1706.

Je viens, mes chères enfants, vous parler de la communion que vous aurez le bonheur de faire demain. Je suis charmée de la piété que vous faites paroître à l'approche des sacrements, et je suis persuadée qu'elle est encore plus vive dans votre cœur qu'elle ne le paroît à l'extérieur, et c'est ce qui me rassure sur les craintes que j'ai quelquefois que vous n'approchiez, ou du moins quelques-unes d'entre vous, de ce divin sacrement par routine, pour suivre les

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, p. 517.

autres, pour faire ce qui est marqué dans votre règle, et parce que l'on a soin de vous avertir quelque temps auparavant de vous y préparer pour tel ou tel jour; mais que, quand vous serez chacune chez vous, sans être avisées et suivies par personne sur cet article, vous ne tombiez dans le relâchement et dans l'indolence, négligeant de vous confesser et de communier aussi souvent qu'il convient à tout bon chrétien de le faire, et surtout à des filles qui, comme vous, ont été élevées jusqu'à vingt ans dans la plus grande piété. Je puis vous assurer que, dans le monde même, les personnes qui ont un peu de soin de leur salut ne mettent pas ordinairement plus d'un mois de distance entre leurs communions. M. le duc de Bourgogne communie tous les mois; c'est la règle que saint François de Salles prescrit aux personnes séculières, et il ne suppose pas qu'une personne pieuse puisse le faire moins souvent. Le Roi et la Reine d'Espagne communient aussi tous les mois, comme M. le duc de Bourgogne, et avancent et reculent seulement cette communion de quelques jours, selon que les fêtes se rencontrent. Je vous nomme ces personnes-là, qui sont par leur état dans des occasions qui sembleroient les devoir naturellement éloigner de cette sainte coutume, pour vous convaincre que c'est celle de tous les bons chrétiens et pour vous prévenir contre les railleries que les gens du monde pourroient faire de votre dévotion. Si vous en trouvez de cette sorte, au sortir d'ici, laissez-les dire et suivez toujours le plan que vous vous êtes fait d'une vie vraiment chré-

tienne. Les saints évêques et autres personnes de vertu, auxquelles je fais quelquefois voir votre maison, me disent souvent qu'elles sont étonnées que, menant une vie si pure et si innocente comme vous faites ici, vos communions ne soient pas plus fréquentes. A cela je réponds que je serois fort aise de vous voir communier plus souvent qu'une fois le mois, mais que vous n'êtes pas toutes destinées à être religieuses, et que plusieurs d'entre vous devant retourner dans le monde et y prendre des établissements, je crois plus convenable, en faveur de celles-là, de vous faire prendre ici une pratique que vous puissiez continuer dans le monde en quelque condition que vous soyez, et que j'aime beaucoup mieux que vous ayez alors à augmenter le nombre de vos communions, à mesure que votre piété croîtra, qu'à les diminuer. Je suppose, en vous parlant ainsi sur la fréquente communion, que vous meniez une vie vraiment chrétienne; car si vous étiez assez malheureuses pour oublier tous les bons principes que l'on vous donne ici et pour vous livrer aux plaisirs, à la vanité, aux jeux, aux spectacles, en un mot à une vie toute mondaine, ce seroit bien une nécessité de diminuer le nombre de vos communions; mais vous seriez alors bien à plaindre. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il vous préserve de ce malheur. Il faudroit du moins, en ce cas, avoir toujours un confesseur arrêté, et prendre ses conseils et ses avis et les suivre; ce seroit un bon moyen pour vous aider à rentrer dans votre devoir. Mais celui que vous avez présentement entre les mains, dont je

vous conjure, mes chères enfants, de faire un saint usage, est votre communion de chaque mois et celles que l'on veut bien encore vous accorder, outre celles-là ; faites-les toujours comme si chacune devoit être la dernière de votre vie, et apportez-y toutes les saintes dispositions qu'il vous est possible, et vous ferez sûrement un grand amas de grâces, de forces et de secours pour le temps à venir. Mon Dieu! mes enfans, que tant de communions bien faites vous rendront fermes et courageuses pour le bien! qu'elles vous seront d'une grande utilité, pour la suite de votre vie, pour obtenir les grâces spéciales dont vous aurez besoin dans les occasions périlleuses dans lesquelles vous pourrez vous trouver! Il est moralement sûr que vous étant accoutumées à trouver ce secours dans la sainte communion, si vous étiez dans la suite quelque temps sans vous en approcher, vous y seriez rappelées en sentant intérieurement que quelque chose vous manque. Mais j'aime bien mieux espérer que le grand nombre d'entre vous ne s'écarteront jamais de ce divin sacrement et persévéreront dans la sainte habitude qu'elles prennent ici.

«Souvenez-vous aussi toute votre vie de la manière dont vous passez les veilles de vos communions, pour faire à peu près de même quand vous serez chez vous. Il n'y a personne dans le monde qui ne se retire ces jours-là, qui ne les passe en exercices de piété ou dans les églises ou dans sa maison, et vous ne serez point singulières en conservant cette bonne coutume, autant qu'il vous sera possible; car si un père, une mère, un mari, vouloient vous tenir tout

ce jour-là auprès d'eux pour les servir et autre chose, alors votre premier devoir est d'avoir cette complaisance pour eux, et il faut savoir suppléer par le recueillement intérieur, par les fréquents retours vers Dieu et par les actes redoublés de désir de recevoir Notre-Seigneur, de foi, d'amour, etc., aux exercices extérieurs que vous ne pourriez faire.

« Je ne puis m'empêcher de vous dire combien je suis souvent édifiée de la manière dont la plupart des gens de guerre s'approchent de la sainte communion, du profond respect qu'ils font paroître ; ils y vont les mains jointes, le corps prosterné, sans armes et avec une dévotion charmante. J'eus encore ce plaisir l'autre jour. Vous auriez été aussi ravies que moi si vous aviez vu la piété et la ferveur de deux gardes du corps en communiant, et cela tout ouvertement, sans respect humain, et aussi sans hypocrisie; car ils ne savoient pas que nous les pouvions voir; j'en suis encore tout embaumée. Adieu, mes enfants; vous voyez que je profite de tout ce que je vois qui peut vous être utile. »

---

## ENTRETIEN LV[1].

### INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE JAUNE.

(Du plaisir de se faire aimer, et de plusieurs fondations du Roi.)

1706.

Mme de Maintenon, en entrant dans cette classe,

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, p. 755.

dit avec sa bonté ordinaire et en riant, à Mme de Vandam, qui en étoit la première maîtresse[1] : « Eh bien ! ma sœur, cette classe continue-t-elle toujours d'être la merveille du monde ? » Elle répondit que leur sagesse se soutenoit. « Je crois, dit Mme de Maintenon, qu'elles sont bien aises de voir que tout le monde est content d'elles, et c'est un grand plaisir pour les maîtresses de n'avoir qu'à leur donner des témoignages du contentement qu'elles ont de leur conduite, et de pouvoir passer avec elles paisiblement et utilement la journée. » Mme de Vandam dit : « J'entendois hier Mlle du Mesnil qui disoit qu'il n'y avoit rien de si agréable que de bien faire son devoir, de savoir que tout le monde étoit content de la classe, et qu'on n'avoit point de peine à la conduire. — Je suis ravie, dit Mme de Maintenon, de voir ces réflexions dans la tête de du Mesnil, car c'est une de nos éveillées. Quand on ne pratiqueroit le bien que dans la vue de contenter les personnes de qui on dépend, et de ne leur point donner de peine, ce seroit toujours très-bien, car cela part d'un bon cœur, et quand on n'est pas encore assez heureuse ni assez bien disposée pour le pratiquer dans la seule vue de Dieu, sans avoir besoin d'être soutenue ou animée par les louanges, ce qui s'appelle vertu chrétienne et solide, il faut toujours mieux, en attendant qu'on y soit parvenue, faire son devoir par le désir de l'approbation des personnes chargées de notre conduite, et de

[1] Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 200.

celles dont il est raisonnable de vouloir mériter l'estime. Je parlois tout à l'heure à la classe bleue de la différente sortie de Mlle de M..... et de celle de Mlle du Mesnil (autre demoiselle que celle dont on venoit de parler) : on a été fort aise quand Mlle de M..... s'en est allée ; toutes ses compagnes en ont été ravies, parce que, faisant fort mal, elle étoit à charge à tout le monde, et n'étoit ni aimée ni estimée ; au lieu que Mlle du Mesnil est fort aimée et regrettée, parce qu'elle a toujours eu une conduite sage et raisonnable.

« Je ne comprends pas ce qui peut consoler une personne de se voir haïe et point estimée ; toute la faveur ne m'en consoleroit pas ; il suffit cependant d'être en faveur pour avoir peu de gens bien sincèrement affectionnés ; je le dois bien savoir, et je le vois tous les jours. Ce n'est pas que je sois haïe, et je n'ai jamais été mieux persuadée de l'amitié de tout le monde que depuis que je suis malade. Quand M. l'archevêque de Paris[1] me dit, il y a quelques jours, que le peuple demandoit de mes nouvelles : « Comment se porte-t-elle ? » disent ces bonnes gens ; je lui dis que cela me faisoit plus de plaisir que toutes les marques d'honneur que je reçois des grands. M. de Chamillard étoit fort aimé avant d'être à la charge de contrôleur général ; on est haï ordinairement dans ces sortes de places, parce qu'étant chargé des finances, on ne peut guère se dis-

[1] Le cardinal de Noailles, prélat très-vertueux et très-aimé de Mme de Maintenon.

penser de mettre des impôts sur les peuples, ce qui ne fait point aimer par soi-même ; c'est ce ministre qui fournit l'argent nécessaire aux besoins de l'État, et pour payer les gens de guerre. Il me demande de temps en temps : « Madame, commencé-je d'être haï ? » Je lui réponds toujours : « Pas encore ; du moins cela ne m'est pas revenu. » Quand il fut élevé à cette charge, le peuple disoit aux portes des églises : « Pour cette fois, en voilà un bon, il aime le peuple. » — Mon frère me disoit l'autre jour, dit Mme de Champigny, que tout étoit bien changé aux bureaux depuis que M. de Chamillard est ministre d'État ; autrefois, on ne pouvoit aborder les ministres ; on essuyoit, dit-il, bien des brusqueries de leurs commis, et il falloit attendre des journées aux portes ; présentement, on est écouté, et M. de Chamillard en use avec toute l'honnêteté possible. — En effet, dit Mme de Maintenon, c'est un homme admirable, il n'a point d'humeur, ou, pour mieux dire, il en a une très-bonne, et c'est ce qui le fait aimer ; car toutes les fois qu'on le voit, il est toujours le même. Quand il va chez le Roi, au lieu de se faire porter en chaise, il va à pied, sa chaise le suit, afin de donner un libre accès à ceux qui veulent lui parler ; il est toujours entouré de vingt ou trente officiers à qui il parle, et qu'il écoute les uns après les autres avec une grande bonté, comme s'il n'avoit que cela à faire [1]. Comprenez, mes enfants, que rien ne rend

[1] Saint-Simon est d'accord avec Mme de Maintenon sur les qualités privées de Chamillard. « Il ne se rebutoit point, dit-il, des propositions les plus ineptes, ni des demandes les plus absurdes

si aimable que la bonté, la bonne humeur, et l'affabilité; c'est ce qui fait aussi que le Roi est si chéri de ses peuples, jamais il n'a rebuté personne. »

Puis, faisant un moment de réflexion, elle dit : « Mais, quand même il ne seroit pas bon, il le faudroit aimer. Savez-vous bien, dit-elle en adressant la parole à Mlle de Flavigny, qu'on est obligé de l'aimer et de lui obéir quoiqu'il fût méchant? » Elle répondit qu'oui. « Quoi! répondit Mme de Maintenon, s'il agissoit en tyran et s'il accabloit ses peuples, on seroit obligé de l'aimer?—Oui, Madame, répondit la demoiselle, Dieu nous l'ordonne. — Cela est bien vrai, répondit Mme de Maintenon, c'est un devoir du christianisme d'obéir aux rois et de les honorer; je ne dis pas qu'il faille avoir autant d'inclination et sentir les mêmes attachements pour un mauvais roi que pour un bon, cela n'est pas possible; mais il faut être aussi soumis en tout, et avoir le même respect pour l'un que pour l'autre, en ce qui n'est point péché. On ne veut point croire cela, dans le monde; quand on a un mauvais roi, il y a bien des gens qui ne se croient pas obligés de lui obéir; il n'y auroit donc aussi qu'à se croire dispensé d'obéir aux magistrats, et à toute puissance et autorité, parce qu'on ne les croit pas honnêtes gens; il s'ensuivroit de là une conséquence étrange, qui est qu'on ne seroit

et les plus réitérées; son tempérament y contribuoit par son flegme qui ne se démentoit jamais, mais qui n'avoit rien de rebutant : sa manière de refuser persuadoit du déplaisir qu'il en ressentoit, et celle d'accorder ajoutoit à la grâce. » (T, IV, p. 149, de l'édition in-12.)

plus obligé d'obéir à personne, si on s'imaginoit que toutes celles qui sont constituées en dignité sont défectueuses. Ce raisonnement, comme vous voyez est très-mauvais, car toute puissance vient de Dieu, et nous devons le regarder dans toutes les personnes qu'il met au-dessus de nous; quand il nous donne un mauvais roi, c'est qu'il veut nous punir, et quand il nous en donne un bon, c'est qu'il nous regarde dans sa miséricorde. — Il nous en fait une grande, dit M^me^ de Boissauveur, en nous donnant celui que nous avons. — Assurément, répondit M^me^ de Maintenon, c'est véritablement un bon roi; c'eût été un grand malheur pour la France s'il avoit été autrement, puisqu'on n'a point encore vu de règne si long que le sien; je pense qu'il signe de la soixante-troisième année de son règne, aussi a-t-il régné bien jeune, il n'avoit que quatre ans et demi.»

« Madame, dit M^me^ de Boissauveur, notre Roi a fait de grands établissements? — Oui, répondit M^me^ de Maintenon en riant, quand il n'y auroit que celui de Saint-Cyr, il seroit admirable, n'est-il pas vrai? Et ne l'est-il pas encore davantage dans l'établissement des Invalides? ma sœur, vous seriez surprise de voir la règle qu'il y a dans cette maison : ils sont plus de deux mille hommes qui gardent le silence aussi exactement que vous dites que les jaunes font présentement; on entendroit, comme on dit, une souris trotter; ce sont cependant des soldats grossiers. Il y a des officiers, chacun tient son rang. On a établi des punitions pour ceux qui font des fautes : il y a la table de la Samaritaine, où l'on ne boit que de

l'eau; il y a aussi le cheval de bois pour ceux qui font des fautes plus considérables; il est dans un endroit où il peut être vu de tout le monde, et ceux à qui on impose cette punition, outre la douleur, ont encore la honte.

« Y étant allée une fois, le curé des Invalides me dit que de deux mille hommes il n'y en avoit que soixante qui n'étoient pas tout à fait convertis, et qui leur faisoient un peu de peine. Qu'étoit-ce que ce manque de conversion? C'est qu'ils n'approchoient pas si souvent des sacrements, et qu'ils n'étoient pas si dévots que les autres. A peine tous ces hommes connoissoient-ils Dieu à l'armée, et présentement ils sont d'une piété et d'une dévotion surprenantes. Il y en a grand nombre qui communient tous les huit jours, et plusieurs le font encore dans la semaine; ils font leurs deux heures d'oraison par jour, quoique cela ne soit pas de règle. J'allai dans une tribune de leur église, qui est parfaitement belle et fort grande: elle inspire du respect par sa beauté et sa grandeur; je vis dedans trois ou quatre cents invalides qui prioient Dieu avec une dévotion admirable. Je demandai quel exercice c'étoit, on me répondit que ce n'étoit point un exercice, que c'étoit seulement quelques particuliers qui faisoient l'oraison. Ce sont cependant des hommes, et des hommes de guerre, qui sont avec ce respect dans les églises et qui prient si dévotement. » Quelqu'un demanda si c'étoit le Roi qui avoit fait leurs règles. «Oui, dit-elle, c'est lui-même, excepté certains détails où il ne pouvoit entrer; mais tout ce qui est es-

sentiel est de lui. Ils ont vingt messieurs de Saint-Lazare et trente sœurs de la Charité ; quel respect n'ont-ils pas pour ces filles! ils n'osent leur dire un mot. Jamais ces gens ne jurent, quoiqu'ils y aient été accoutumés à l'armée. — Ne sortent-ils jamais, dit une maîtresse ?—Pardonnez-moi, répondit Mme de Maintenon, mais avec congé, et on leur marque l'heure où ils reviendront. Mais ce n'est pas là le seul établissement que le Roi ait fait ; c'est encore lui qui a établi les hôpitaux qui sont dans les armées. Quand on campe en quelque lieu, on choisit dans la ville ou le village le plus proche une maison pour traiter les blessés et les malades, ce qui se fait aux dépens du Roi ; quand on décampe, ce qui arrive souvent, on cherche un autre lieu pour servir d'hôpital, et on recommence ainsi à tous les décampements. »

Quelqu'un dit que l'Hôtel-Dieu était aussi un bel établissement. « Oui, répondit Mme de Maintenon, on y reçoit tous ceux qui se présentent, mais ce n'est pas le Roi qui l'a fait, il y a longtemps qu'il subsiste ; ce sont des religieuses qui en sont chargées et qui les gouvernent ; ces gens-là ne sont pas aussi bien réglés que les invalides, aussi ce sont des malades. — Est-ce que les invalides ne sont pas des malades? dit Mlle de Marais.—Non, dit Mme de Maintenon, ce sont des gens qui, faute de quelque membre ou par quelque autre blessure, ne sont pas en état de servir ; ils ont seulement une infirmerie pour ceux qui tombent malades. A l'Hôtel-Dieu, dont nous parlions tout à l'heure, il y a des salles diffé-

rentes pour chaque espèce de maladie, et toutes sont doubles, parce que les hommes et les femmes sont séparés. »

Mme de Vandam dit que le Roi empêchoit bien du mal et faisoit de grands biens. « Il me semble que vous nous avez dit qu'il est très-sensible au plaisir de sauver des âmes? — Il est vrai, dit Mme de Maintenon, et c'est ce qui me fait le plus espérer de son salut, puisque, s'il est vrai que pour avoir sauvé une seule âme, on est presque assuré du salut de la sienne, que sera-ce quand on aura procuré de grands biens à un nombre presque infini? Combien d'hérétiques lui doivent, après Dieu, leur salut [1]? Avant même qu'il se fût déclaré contre eux, il disoit à quelques-uns: «Je ne vous demande pas de vous convertir, mais, pour l'amour de moi, écoutez ceux qui prêchent la vérité catholique. » Ils le faisoient, et il étoit rare qu'ils ne changeassent pas. Que d'enfants n'a-t-il pas fait enlever du sein de leurs mères huguenotes pour les faire élever dans

[1] Mme de Maintenon n'a point fait ni conseillé, ainsi que ses ennemis le lui ont tant reproché, la révocation de l'édit de Nantes, c'est un point historique aujourd'hui parfaitement démontré; mais, comme la majorité de la France, elle l'a approuvée; et rien ne témoigne mieux l'aveuglement qui inspira cet acte déplorable, que la facilité avec laquelle Mme de Maintenon parle de la *conversion des hérétiques*, même après les conséquences désastreuses qu'il avait eues. Il est cependant certain qu'elle s'opposa, autant qu'elle le put faire, aux mesures violentes de Louvois, « tout en désirant de tout son cœur, disent les *Mémoires des Dames*, la réunion des huguenots à l'Église, elle auroit voulu que c'eût été plutôt par la voie de la persuasion que de la rigueur. » (Voir l'*Histoire de la Maison royale de Saint-Cyr*, p. 187.)

la religion catholique [1] ! Mme de Mailly [2] est de ce nombre ; elle étoit attachée à la religion de ses pères et avoit beaucoup d'éloignement pour la catholique, mais, depuis qu'elle est convertie, je ne connois guère de femmes qui aient une plus solide dévotion, et surtout à la sainte Vierge. »

Mme de Boissauveur dit qu'elle avoit ouï dire que le Roi rapportoit tout à Dieu, et recevoit humblement de sa main les disgrâces et les pertes qui lui arrivoient. « Oui, dit Mme de Maintenon, quand il reçoit de mauvaises nouvelles de la guerre, c'est avec une grande soumission à Dieu, et sans perdre la confiance en lui. Je lui ai ouï dire dans ces occasions : « J'espère que Dieu nous aidera et que les choses iront mieux ; il faut toujours nous confier en lui. »

[1] Mme de Maintenon, à son retour d'Amérique et étant âgée de dix ans, fut confiée à sa tante, Mme de Villette, calviniste très-austère qui l'éleva dans la religion protestante pendant près de deux ans. Alors une autre de ses parentes, Mme de Neuillant, obtint un ordre de la reine-régente, Anne d'Autriche, l'enleva d'autorité aux mains de Mme de Villette, et la mit dans un couvent, où l'on eut beaucoup de peine à la ramener à la religion catholique. Mme de Maintenon ne recula point à faire subir à d'autres le traitement qu'on lui avait fait : elle fit enlever ainsi la petite-fille de Mme de Villette (Mme de Caylus), et la fit élever auprès d'elle dans la religion catholique. Elle en fit de même pour Mlle de Saint-Hermine, dont elle va parler, et qui était aussi sa cousine. Enfin elle n'a cessé de regarder cet odieux moyen d'enlever aux mères leurs enfants comme le plus efficace pour ruiner le protestantisme. Ses ennemis le lui ont vivement reproché, et, il faut le dire, avec justice.

[2] Mme la comtesse de Mailly était fille du marquis de Saint-Hermine, cousin germain de Mme de Maintenon. Celle-ci l'éleva près d'elle à Versailles, la maria au comte de Mailly, et la fit nommer dame d'atours de la duchesse de Chartres.

M^lle de Segonzague demanda ce que c'étoit que l'établissement qu'on nomme la Charité : « La Charité, dit M^me de Maintenon, est un endroit où l'on donne à manger à tous les pauvres; la feue Reine[1] y alloit tous les jeudis, les servoit, et, après leur avoir donné à chacun un potage et une portion, elle leur distribuoit à tous un demi-louis. Il y a encore ailleurs de ces sortes de Charité : comme à Saint-Germain, à Fontainebleau. — Il faut, dit M^lle de Pincrée, qu'il y ait bien des pauvres, puisque tant d'endroits ne suffisent pas pour les soulager? — Ah! reprit M^me de Maintenon, le nombre en est infini, et surtout des pauvres honteux; ce sont là les meilleures charités que l'on puisse faire; ces pauvres gens-là qui n'osent demander leur pain sont encore plus à plaindre que les autres. J'en connois bien de ce rang; on leur peut faire la charité en leur faisant tenir de l'argent, soit par un confesseur, soit par soi-même, sous prétexte de leur rendre des visites, mais toujours d'une manière qui ne leur fasse point de peine.

« De toutes les charités que j'ai faites en ma vie, je n'ai jamais ressenti tant de joie que de celle que j'ai faite à une jeune demoiselle. On me donna avis que sa mère l'élevoit comme une princesse dans de mauvais desseins. On me donne tant d'avis semblables, qu'il y en a un grand nombre auxquels je ne puis remédier; mais quand Dieu veut les choses, elles se font. J'écrivis sur-le-champ à M. l'abbé Tiberge, pour savoir si cela étoit vrai; il me manda que cela

[1] Marie-Thérèse d'Autriche, épouse de Louis XIV.

ne l'étoit que trop; j'envoyai prendre cette fille, j'usai un peu d'autorité; on me l'amena ici à mon parloir. On me l'avoit faite belle comme le jour; elle étoit à la vérité jolie et bien faite, mais point aussi belle qu'on me l'avoit dépeinte; elle dansoit parfaitement bien, jouoit à merveille du clavecin, savoit très-bien la musique, paroissoit la fille du monde la mieux née. Je la mis à l'abbaye de Saint-Cyr[1]; elle n'y eut pas été trois mois, qu'elle demanda à être religieuse; elle ne put y être reçue à cause de son peu de santé. Je l'ai mise dans un autre couvent, où la règle est plus douce; elle y est une excellente religieuse, et y emploie au service de Dieu et à chanter ses louanges les talents que le monde lui avoit donnés pour le mal. — Je crois, Madame, dit M^me^ de Vandam, que vous vous êtes fait un grand plaisir d'ôter cette proie au démon? — Il est vrai, reprit-elle, que j'en ai beaucoup de penser que Dieu s'est servi de moi, pour retirer cette pauvre enfant d'un si grand péril! Elle passe sa vie à gémir sur l'état de sa mère, qui menoit une si mauvaise vie qu'on a été obligé de l'enfermer. Voilà une sorte de charité; il y en a bien d'autres, si chacun vouloit se servir de ses talents pour contribuer au soulagement de ceux qui souffrent, il y auroit moins de malheureux, et on feroit beaucoup de bien, sans grande peine, car Dieu ne demande que ce que l'on peut faire; les uns donneroient de leur esprit, les autres de leurs biens,

[1] L'abbaye de Notre-Dame-des-Anges, qui était dans le village de Saint-Cyr; on en faisait remonter la fondation aux rois mérovingiens.

d'autres de leur adresse, d'autres de leur crédit, etc.» Mme de Boissauveur dit : « Il y en auroit qui ne donneroient que leurs bras pour le service des malades. — C'est une belle charité! dit Mme de Maintenon, Dieu en seroit aussi content, et peut-être plus que des autres, et ils auroient une grande récompense, puisqu'ils emploieroient tout ce qu'ils ont. Adieu, mes enfants. »

---

## ENTRETIEN LVI[1].

AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Sur l'éducation solide.)

Novembre 1706.

Mme de Glapion demanda à Mme de Maintenon ce qu'elle entendoit par cette éducation solide qu'elle avoit si à cœur que l'on donnât aux demoiselles. « Je comprends, dit-elle, que c'est de s'appliquer, avant toutes choses et par-dessus toutes choses, à former la piété, la raison et les mœurs de vos filles, à leur inspirer l'amour et la pratique de toutes les vertus qui peuvent leur convenir pour le présent et pour l'avenir; et pour cela il faut travailler sans cesse à détruire et à planter en ces jeunes cœurs, ce qui se fait chaque jour par les entretiens publics et particuliers que vous devez avoir avec elles, et ménageant habilement toutes les occasions de leur inculquer de bons principes, de bonnes maximes, et encore plus de bons sentiments et de bonnes habitudes; car tout

[1] *Lettres édifiantes*, t. VII, p. 263.

n'est pas fait, par exemple, quand vous avez réussi à tenir vos filles si recueillies à l'église qu'elles n'osent y lever les yeux ; il est vrai que cela édifie et leur est utile à elles-mêmes pour les accoutumer à la contrainte et à l'assujettissement si nécessaire aux jeunes personnes ; mais ne les en croyez pas plus dévotes si vous n'avez eu soin d'établir dans leur cœur un vrai amour de la piété. On pourroit quelquefois leur dire à ce sujet : « Je suis fort contente de votre extérieur, cela va à merveille ; mais c'est à vous à voir si c'est par respect pour la présence de Dieu que vous vous contraignez, car si vous ne le faisiez que pour les créatures, votre peine serait bien inutile. » Et s'il arrivoit que la communauté se plaignît que les demoiselles soient dérangées et causeuses pendant que la maîtresse sauroit qu'il n'y a, grâce à Dieu, aucun défaut considérable parmi elles, et qu'elles sont vraiment pieuses et vertueuses, elle ne devroit pas être bien affligée de ces plaintes, parce qu'il faut chercher *à être plutôt qu'à paroître ;* ce qui ne devroit pas cependant l'empêcher d'y remédier autant qu'elle pourroit. Je dis hier, sur cela, à celles de la communauté qui étoient ici, que je craignois qu'il y eût des maîtresses plus affligées quand leur classe a fait du bruit dans un corridor que le jour qu'il se sera fait parmi elles quelque chose qui aura déplu à Dieu, quoiqu'il n'y ait que les yeux des hommes qui aient été blessés de la première faute et que Dieu l'ait été de la seconde. Une d'entre elles me dit fort simplement qu'elle ne pouvoit souffrir que ses filles fussent trouvées en faute, et que

c'étoit là son faible. Il est grand, lui dis-je, et se fait bien sentir à la jeunesse à qui rien n'échappe, et qui remarque aisément qu'une maîtresse se soucie moins d'établir la vertu dans sa classe que de la faire paroître dans un ordre merveilleux. Je ne puis assez vous répéter combien je crains qu'on se contente de régler l'extérieur; votre vœu d'éducation vous engage sur toutes choses à les élever chrétiennement et à les accoutumer à bien régler leurs mœurs; pour cela il faut des personnes qui se livrent de bonne foi et tout entières à l'œuvre que Dieu leur confie, et qui se comptent elles-mêmes pour rien; ce n'est pas se livrer tout entière comme on y est obligée quand on se contente de s'amuser de ses demoiselles, peut-être d'en tirer quelque service, sans songer à leur donner de bonne foi ceux auxquels on est absolument obligé par sa vocation.

« Il ne faut point éviter d'entrer dans leurs jeux, dans leurs conversations, même dans leurs démêlés: il y a du bien à faire partout quand on le veut sincèrement, et tout cela fait partie de leur éducation. Ne leur souffrez ni raffinements ni petitesses dans leur piété, mais enseignez-leur le saint Évangile dans toute sa force; dites-leur qu'il n'y a que ceux qui se font violence qui remportent le royaume de Dieu; qu'il faut nécessairement porter sa croix et se renoncer soi-même pour être sauvé; qu'il faut pardonner du fond du cœur à ceux qui nous ont offensés; qu'il faut adorer Dieu en esprit et en vérité et le servir de même; qu'il faut avoir le péché en horreur, en éviter toutes les occasions et s'attacher de tout

son cœur à la pratique des vertus que Notre-Seigneur nous a recommandées.

« Prêchez-leur, tantôt les maximes fortes et solides de la religion, et tantôt celles de l'honneur et de la bienséance. Ne vous lassez point de leur rebattre souvent, à présent et après ma mort, l'importance et la nécessité de cette piété solide et simple que je vous recommandois presque incessamment et peut-être jusqu'à vous ennuyer.

« M^me^ la duchesse de Bourgogne en fit, il y a quelque temps, un trait qui me plut infiniment. Vous savez qu'elle avoit été fort malade, et tout le monde se récrioit sur le bon effet des remèdes qui l'avoient si promptement tirée du danger. Elle me dit tout bas : « Je suis bien persuadée que c'est sainte Geneviève plutôt que les remèdes qui m'a guérie, parce que je me suis sentie soulagée dès que je lui ai commencé une neuvaine et bu de l'eau où on avoit trempé de son pain. — Je suis ravie, Madame, lui dis-je, de trouver en vous cette simplicité de foi si rare dans les grands et que Dieu récompense assez souvent par des guérisons miraculeuses qui, pour l'ordinaire, sont réservées pour le simple peuple, à cause de la vivacité et de la simplicité de sa foi. » Puis, rappelant quelques miracles de l'Évangile, je lui fis remarquer que Notre-Seigneur les avoit faits en faveur de la foi de ceux qui avoient eu recours à lui, disant à la Cananéenne. « Votre foi est grande, » à une autre : « Qu'il vous soit fait selon votre foi, etc. » Si je ne vous voyois point, Madame, ajoutai-je, d'autres marques de piété que cette confiance à une neuvaine

ou au pain de sainte Geneviève, je n'en ferois point de cas et j'y craindrois de la superstition, parce que ces pratiques, quoique bonnes et autorisées de l'Église, ne sont pas essentielles, et se tournent même en abus quand on y met toute sa confiance sans se soucier de manquer à des devoirs plus importants, comme font ceux qui ne voudroient pour rien au monde omettre leur chapelet, et qui n'ont aucun scrupule de blasphémer ou de se venger; qui gardent l'abstinence du samedi et qui mangent de la viande le vendredi; qui croient qu'il est impossible d'être damné quand on porte le scapulaire ou qu'on dit le rosaire, quoiqu'on demeure volontairement dans le péché. Mais quand ces pratiques extérieures sont accompagnées d'une vertu fidèle à tous les devoirs du christianisme, et qu'on leur préfère, ainsi que vous faites, ce qui est d'obligation, et que je vous vois attentive à attaquer vos défauts, à vous convaincre de la nécessité de vous faire violence pour vous sauver, à profiter de vos communions, à vous tenir en garde contre votre humeur, à faire excuse à vos femmes dès qu'il vous est échappé quelques paroles trop vives, et surtout à fuir le péché et à mieux servir Dieu, je reconnois avec plaisir que votre piété a les qualités nécessaires. La dévotion qui, sous prétexte de s'attacher au solide, dédaigne et méprise les moindres pratiques de l'Église, tient de la superbe : celle, au contraire, qui la fait consister en ces sortes de choses, sans s'acquitter des premiers devoirs de la religion, est superstitieuse.

« Je vous dis tout ceci, mes chères filles, ajouta

Mme de Maintenon, pour vous convaincre de plus en plus de l'obligation où vous êtes d'inspirer à vos demoiselles ces mêmes sentiments, et que vous preniez un grand soin d'éviter de leur laisser prendre une piété orgueilleuse qui méprise ou raille tout ce qui tient du miracle, sans cependant les laisser tomber dans toutes les petitesses de certaines personnes peu éclairées. Il faut qu'elles aient un profond respect pour les dévotions approuvées de l'Église, quelque petites qu'elles paroissent, mais vous devez les rappeler toujours aux pratiques essentielles qui sont : la fuite du péché, l'amour de Dieu et du prochain, et l'accomplissement des devoirs de son état, leur faisant bien comprendre que la vraie piété consiste à aimer Dieu, à penser à lui, à le consulter dans ses entreprises, à ne se pas contenter d'être à lui quand on est à l'Église ou qu'on approche des sacrements, mais à y être tous les jours de sa vie par la fidélité à éviter ce qui peut lui déplaire et à faire ce qu'on sait lui être agréable. »

---

## ENTRETIEN LVII[1].

### AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Se faire estimer des demoiselles.)

Décembre 1706.

« Je ne puis me lasser de vous rebattre sans cesse les mêmes choses touchant votre quatrième vœu. Vous savez combien j'ai à cœur que vous en com-

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI.

preniez toute l'étendue et l'étroite obligation où il vous met de donner de bons exemples en tout à vos demoiselles. Ce n'est rien de les instruire, de les prêcher, de les reprendre, si vous ne les édifiez. Comptez que c'est cette conduite édifiante et régulière en tout qui leur fera le plus d'impression. Tout est perdu pour elles et pour vous, si elles peuvent vous reprocher avec justice des irrégularités, des manques de droiture, des bizarreries, des partialités ou des négligences dans les soins que vous devez avoir d'elles. Souvenez-vous toujours, et celles qui viendront après vous, qu'il faut avec les enfants paroître irréprochable. On ne sauroit s'imaginer combien ils voient clair, et le peu de cas qu'ils font des personnes qu'ils n'estiment point. Avant le mariage de M^me^ la duchesse de Bourgogne, les dames du palais couchoient tour à tour dans sa chambre ; il me revint qu'elle marquoit beaucoup d'éloignement pour une d'entre elles et un grand goût pour quelques autres. Je lui parlai sur les inconvénients de cette préférence, et je tâchai de la porter à avoir plus d'estime pour celle pour qui elle paroissoit si mal disposée ; mais elle me dit que cela lui étoit impossible, parce qu'elle n'avoit aucune piété. Je lui demandai sur quoi elle se fondoit pour en juger si mal. « C'est, dit-elle, que je ne la vois presque jamais prier Dieu : à peine se met-elle un moment à genoux, au lieu que M^me^.... prie Dieu très-longtemps, tous les soirs, et fait toujours une heure d'oraison avant de s'aller habiller. » Voilà comment les enfants jugent des personnes qui les gou-

vernent. Soyez assurées que les vôtres ne sont pas moins clairvoyantes, et que vos demoiselles n'auront de créance en vous qu'autant qu'elles vous estimeront. Il ne faut pas se persuader qu'on en imposera aux enfants : ils savent démêler la mauvaise foi des personnes qui cherchent des prétextes pour couvrir leurs défauts et leurs passions. La vérité, comme vous savez, perce les murailles, et tôt ou tard elle se découvre, quelque soin qu'on prenne de la cacher. Rien n'est si fort que la vertu; elle ne manque guère de faire son effet; et quoiqu'il paroisse quelquefois qu'elle ne produise rien sur certains sujets, croyez qu'elle ne laisse pas de leur être utile, et qu'ils feroient apparemment encore plus mal si on n'essayoit de la leur faire goûter. »

---

## ENTRETIEN LVIII[1].

AVEC LES RELIGIEUSES DE SAINT-LOUIS.

(Traits divers sur l'excellence de leur Institut.)

1707.

Mme de Maintenon leur disoit souvent que l'éducation de leurs demoiselles et la charge de leurs classes sont un ouvrage immense pour des personnes qui s'y donnent de bonne foi, et qu'il n'est pas possible d'en soutenir le travail et d'en remplir les devoirs sans une sainteté éminente; c'est à quoi elle les exhortoit sans cesse, même dans les commencements : « Vous devez, leur disoit-elle, traiter

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, p. 172.

toujours vos demoiselles d'une manière raisonnable, les élevant jusqu'à vous, au lieu de vous abaisser à elles. Il faut beaucoup de fermeté pour les conduire à la fin qu'on se propose sans se rebuter des difficultés, et une grande douceur pour y parvenir. »

Quelqu'un ayant dit que M. d'Aubigné, archevêque de Rouen [1], ne parloit qu'avec admiration de la grandeur de l'Institut des religieuses de Saint-Louis. « Il est vrai, reprit Mme de Maintenon, qu'il y en a peu où l'on puisse faire de plus grands biens à la jeunesse de notre sexe; la plupart des maisons établies pour l'élever n'ayant pas ordinairement assez de temps pour leur apprendre suffisamment tout ce qu'il faut qu'elles sachent, pour former leur raison, leur jugement et leurs mœurs; c'est cependant l'essentiel, et ce doit être là votre capital; comptez pour peu le savoir si vous ne réglez bien la conduite. »

Une maîtresse de classe voulant la suivre à la communauté, Mme de Maintenon lui dit de rester plutôt à sa classe pour y faire le bien que Dieu demandoit d'elle, et comme cette personne marquoit du regret de ne pas entendre ce qu'elle alloit dire d'utile, Mme de Maintenon lui dit : « Il vaut beaucoup mieux faire des choses utiles que d'en entendre. »

Un jour que Mme de Maintenon suivoit l'ordre du jour de la classe rouge, une maîtresse lui faisoit faire attention à l'innocence de leur vie; Mme de Maintenon lui dit d'un air pénétré : « Que cela est agréable

[1] Parent de Mme de Maintenon.

à qui aime Dieu! Mais il faut, en effet, l'aimer pour en être capable et pour y trouver du plaisir. »

Parlant à une maîtresse, elle lui dit : « Je ne trouve rien de si pénible à la nature qu'un gouvernement chrétien, parce que dès qu'on veut remplir ses devoirs il faut s'oublier, se compter pour rien, se livrer aux autres, faire souvent tout autre chose que ce que l'on vouloit, ne jamais montrer d'humeur, de passion, de foiblesse, d'acception de personne; enfin se livrer tout entière à l'emploi dont on est chargé sans aucun rapport à soi-même. Un gouvernement humain est bien plus doux : on prend ce qui plaît, on laisse le reste parce qu'on rapporte tout à soi, et qu'on ne cherche que son plaisir et son repos. Si j'agissois ainsi, et que sans me mettre en peine de ce qui se passe dans la maison, je prisse trois ou quatre Dames de Saint-Louis des plus spirituelles, que je m'en fisse une espèce de cour pour m'entretenir et me divertir, je ne serois pas fort fatiguée. Une première maîtresse de même qui ne se laisseroit approcher que des plus agréables et des plus spirituelles de sa classe, qui passeroit le jour dans un fauteuil à leur faire dire des vers, des conversations, et autres choses propres à réjouir, ou qui s'entretiendroit avec elles quand elle seroit d'humeur de le faire, éloignant le reste de ses filles, et ne souffrant point qu'on l'abordât quand elle voudroit se reposer ou se livrer à ses pensées, seroit, comme vous voyez, fort à son aise; mais aussi ne feroit-elle rien moins que son devoir.

« *Je demande tous les jours à Dieu que Saint-*

*Cyr soit détruit si les Dames ne sont des saintes*, parce qu'il est comme impossible que vous remplissiez les desseins de vos institutions, si vous n'êtes très-parfaites. Toute la France est intéressée à votre conservation tant que vous ferez votre devoir dans l'éducation des demoiselles, et au contraire tout le monde demandera que votre maison soit détruite si par votre irrégularité et votre négligence cette bonne éducation dégénère. Vos devoirs demandent une grande vertu, et vous n'avez pas les mêmes ressources qu'ont les autres religieuses pour se maintenir dans l'esprit de leur dévotion; au contraire, tout ce qui vous environne vous servira de piéges et de prétexte pour vous relâcher. La vie austère et pénitente de la plupart des religieuses les rappelle même à l'esprit de leur vocation; elles ne peuvent guère s'en éloigner que l'on ne s'en aperçoive, parce qu'il faut que l'extérieur aille toujours, et ce qu'elles ont seulement à craindre est une diminution de la ferveur intérieure, qu'il leur est facile de renouveler à l'approche d'une fête, d'une retraite, d'une visite, d'une communion; tout cela les réveille, et répare le mal avant même qu'il ait paru. Il n'en est pas de même chez vous : le petit peuple qui vous environne, et qui ne cherche qu'à secouer le joug, ne favoriseroit que trop votre relâchement, qui ne se renfermeroit pas à vous seules, car votre jeunesse y participeroit bientôt; et je ne donnerois pas quelques mois pour détruire le bien que nous tâchons d'établir depuis plus de vingt ans. Tout roule sur votre vertu, et les remèdes que vous

pourriez chercher au dehors même dans ce qu'il y a de plus saint de votre connoissance achèveroit plutôt de tout ruiner qu'il ne vous aideroit à vous rétablir, parce qu'il est presque impossible, quelque éclairés que puissent être ceux que vous pourriez consulter, qu'ils comprennent assez vos obligations particulières pour vous rendre l'esprit de votre Institut, si vous l'aviez perdu. »

Une maîtresse avoit de la peine à se donner si fort aux soins de sa classe parce qu'elle en étoit souvent distraite, Mme de Maintenon lui répondit : « Personne n'est exempt de distractions ; il vaut mieux avoir celles-là que d'autres plus mauvaises. J'avoue qu'il faut travailler à se modérer, mais après tout un peu trop d'activité vaut mieux que de la lenteur ou de l'indifférence, et les naturels vifs sont ordinairement les meilleurs et les plus propres à rendre service. A qui croyez-vous, par exemple, que le Roi sache meilleur gré d'un courtisan uniquement occupé à faire sa cour, qui est de tous ses plaisirs sans avoir jamais aucune peine, ou d'un fidèle sujet qui passe sa vie à combattre pour lui, exposé à de continuels dangers, toujours dans la peine et dans les fatigues, qui n'est soutenu que par son courage et par son attachement au service de son prince, n'ayant même que très-rarement le plaisir de l'approcher? Il n'est pas difficile de voir que c'est le dernier; faites-vous-en l'application, et voyez si vous avez sujet d'être affligée que la multitude des soins inséparables de votre charge rende votre présence de Dieu moins douce qu'autrefois. Pour

moi qui suis aussi fort vive, je me trouve accablée de distractions aussi différentes que sont les affaires dont j'ai la tête remplie : tantôt c'est Saint-Cyr qui m'occupe, une autre fois ce sont les affaires de l'État, ou ce que j'ai appris du quiétisme, du jansénisme, et autres maux qui menacent l'Église ; enfin, je ne me présente guère devant Dieu qu'au travers d'une multitude de pensées qui remplissent mon imagination, mais je me console en lui disant : « Il est vrai, « Seigneur, que je mêle dans mes actions une viva- « cité naturelle qui n'est pas exempte de plusieurs « défauts dont je suis confuse ; mais aussi, vous « savez que je ne les entreprends que pour vous « plaire et pour vous servir, et que si je consultois « mon goût, j'aimerois mieux me reposer que de me « donner bien du mouvement pour des affaires qui « me seroient étrangères, si tout autre que vous y « étoit intéressé. » Vous voyez bien, ajouta Mme de Maintenon, que ce n'est pas pour mon plaisir que je me lève avant le jour pour venir à Saint-Cyr, malgré le brouillard et le mauvais temps, et que je fais mille autres choses fort contraires à mon inclination. Ce qui doit donc consoler une personne vive, c'est de penser qu'elle agit pour Dieu ; sans cela elle seroit accablée de ses défauts. »

La maîtresse reprit que ce qui faisoit sa peine étoit, qu'au lieu de se prêter simplement aux occupations de sa charge, elle ne pouvoit s'empêcher de s'y livrer tout entière. « Pourquoi, lui dit Mme de Maintenon, ne vous donneriez-vous pas tout entière à un emploi qui vous vient de la part de Dieu,

et qui est pour sa gloire? C'est précisément ce que j'estime en vous, et si Dieu me donnoit le pouvoir de former une personne comme je le souhaiterois avec promesse de lui accorder tout ce que je pourrois désirer pour elle, je la demanderois d'un caractère à se donner tout entière à ce qu'elle fait sans rien réserver pour son plaisir, ni pour son repos, et c'est même ce qui s'appelle bon naturel. Mais il faut avoir soin de le sanctifier par l'intention pure de plaire à Dieu, de procurer sa gloire, de se rappeler de temps en temps en sa présence avec tranquillité et douceur, de ne jamais manquer par sa faute à aucun des exercices de piété marqués par la règle. »

---

## ENTRETIEN LIX[1].

### INSTRUCTION AUX RELIGIEUSES DE SAINT-LOUIS.

(Pour les disposer à prendre l'habit religieux [2].)

1707.

Le 9 août 1707, dans une assemblée capitulaire, après qu'on eut fait la lecture de la réponse de

[1] *Lettres édifiantes*, t. V.

[2] Quand la maison de Saint-Louis fut changée en monastère régulier de l'ordre de Saint-Augustin, on laissa aux Dames leur ancien costume, qui était aussi modeste qu'élégant, mais en 1707, Mme de Maintenon jugea à propos de leur donner le costume sévère de l'ordre de Saint-Augustin : « Elle étoit persuadée, disait-elle aux Dames, que l'habit religieux a quelque chose qui inspire de la gravité, du recueillement et du mépris pour soi-même; que dans le monde on étoit toujours en doute si elles étoient religieuses ou non, etc. » (*Mémoires des Dames de Saint-Cyr*, ch. 28.)

M. l'évêque de Chartres, à la supplique des religieuses de Saint-Louis, pour lui demander la permission de prendre l'habit religieux, Mme de Maintenon dit : « Plusieurs d'entre vous m'ont priée de vous dire, à l'occasion de ce changement d'habit, ce qu'il y auroit à souhaiter de votre communauté pour qu'elle fût au point où l'on peut la désirer ; je vous dirai simplement ce qui m'est venu à l'esprit en parcourant vos vœux [1].

« Sur l'obéissance, il me semble que vous y êtes présentement bien fondées : vous respectez, aimez et obéissez cordialement à tous vos supérieurs ; il n'y a qu'à bénir Dieu des progrès que vous avez faits sur cet article, et il y a tout lieu d'espérer que cette pratique si bien établie se soutiendra à l'avenir. Touchant la chasteté, on n'a, grâces à Dieu, rien à vous reprocher : vous ne cherchez aucun plaisir hors de votre maison, vous avez un éloignement sincère pour le monde, vous fuyez le commerce avec les séculiers ; il ne paroît aucun attache ni amitié particulière entre vous, non plus que pour les autres personnes du dedans.

« Je ne vous trouve pas si avancées sur le vœu de pauvreté ; quoique vous ayez fait du progrès, il vous en reste encore beaucoup à faire ; vous vous sentez toujours de l'abondance où vous avez été dès votre établissement, et de la mollesse que je vous ai inspirée et communiquée. Je ne dis point cela par un

[1] Les Dames de Saint-Louis faisaient les vœux ordinaires de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, et un quatrième de consacrer leur vie à l'éducation des demoiselles de Saint-Cyr.

sentiment d'humilité ; je reconnois sincèrement en être la cause ; je suis portée à donner largement toutes les commodités ; ma délicatesse, qui me les fait chercher pour moi-même, fait que je les procure aux autres[1] ; je suis accoutumée à l'opulence, vous vous sentez encore des décisions trop relâchées que je vous ai faites. Je suis bien fâchée et confuse d'être la première coupable des défauts que je vous reproche ; mais enfin, mes chères filles, ce n'est pas une raison pour les excuser en vous ; car, après tout, je ne suis pas religieuse et vous l'êtes, et par cette qualité, Dieu sans doute vous demande une perfection plus grande que celle qu'il attend de moi. Ne mettez point de bornes à celle que votre saint état exige de vous ; soyez en garde contre cette pente qu'on a ici à l'abondance et la recherche de ses commodités ; aimez à sentir les privations qui doivent rendre votre pauvreté réelle et effective, et sachez les porter courageusement ; ne vous donnez pas la liberté d'imaginer des commodités, de les demander expressément ; penchez plutôt à vous retrancher quelques-unes de celles qu'on donne ici largement ; soyez ravies le jour que la Providence

[1] Mme de Maintenon exagère sa délicatesse et son goût pour le luxe : au milieu de la cour la plus fastueuse de l'Europe, elle menait une vie très-simple, ayant à peine trois ou quatre domestiques, dépensant tout son revenu en aumônes : « Pendant les vingt dernières années de sa vie, dit Languet de Gergy, je l'ai vue fort souvent et jamais je ne lui ai vu d'autre habit que de quelque damas ou de quelque raz de Saint-Maur de feuille morte, sans or ni broderie ; une marchande de Paris est ordinairement plus richement vêtue. » (*Mémoires*, t. I, p. 229.)

vous procurera l'occasion de sentir votre vœu de pauvreté par quelques privations qui coûtent à la nature et qui mortifient ; car la pratique de la mortification est inséparable de celle de la pauvreté, ce sont deux vertus essentiellement nécessaires à la vie religieuse et dont la pratique détruira les défauts que nous vous avons si souvent reprochés. Ne craignez pas tout ce qui peut faire un peu souffrir votre corps ; remettez-vous entre les mains de vos supérieurs du soin de votre santé ; la charité qui s'établit ici dans les supérieurs, et que j'espère s'y conservera, saura bien prévenir vos véritables besoins et y remédier. Vous n'avez pas lieu de craindre d'être mises à de trop fortes épreuves sur cet article, puisqu'ils y veilleront avec une charitable prévoyance ; reposez-vous en donc sur eux sans vous en inquiéter, et appliquez encore là cette vertu de pauvreté et de mortification à laquelle votre état vous engage.

« Pour votre quatrième vœu de l'éducation, on a sujet d'être content de l'état où sont vos classes ; les règlements qu'on y a établis s'y maintiennent ; il reste néanmoins dans les jeunes maîtresses un défaut dont j'ai vu depuis peu plusieurs exemples, c'est qu'elles ne paroissent pas assez entièrement auprès des demoiselles lorsqu'elles sont avec elles, principalement pendant les récréations. Cependant, mes chères filles, c'est un des temps où vous pouvez leur être le plus utiles ; tout ce qu'elles font, tout ce qu'elles disent, vous doit donner matière de former leur raison, et de les redresser sur leurs fausses idées

ou leurs mauvaises manières; vous devez dans ce temps-là, comme dans tous les autres que vous êtes aux classes, vous occuper uniquement de vos filles sans vous permettre de vous en distraire un moment, ni de vous reposer de cette vigilance sur qui que ce soit, au réfectoire, au dortoir, ou ailleurs. Vous me répondrez peut-être : Nous ne respirerons donc pas? Et je vous répondrai : Non, tant que vous serez auprès d'elles. Si vous n'aviez pas des heures pour sortir de vos classes, je vous demanderois une chose impossible en exigeant une attention si continuelle; mais votre ordre de journée est merveilleusement bien tourné pour vous donner le délassement et le repos dont vous avez besoin. Il y a chaque jour des heures où vous perdez de vue vos demoiselles et où vous avez la consolation de voir vos sœurs, de prier Dieu avec elles, d'y manger, de vous récréer; ayez donc la fidélité de remettre à ces heures-là le relâchement qui vous est nécessaire, car pour celles que vous passez auprès des demoiselles, vous ne devez pas, encore une fois, vous relâcher un instant de cette application à les veiller et à les former. Si vous les menez au jardin, vous respirez l'air avec elles; mais vous ne devez pas vous livrer entièrement au plaisir de la promenade, ni vous amuser d'entretenir quelques personnes; vous vous y devez occuper uniquement de vos filles, et tenir la main que toutes les grandes demoiselles qui sont dans vos classes pour vous aider, aussi bien que tous vos petits chefs, s'en occupent dans ces heures de récréation comme dans les autres, sans craindre

qu'elles s'ennuyent, et sans chercher à les récréer elles-mêmes dans un temps où toute votre attention doit être réservée pour votre classe.

« Un autre article, sur lequel je me suis proposée de vous parler, pour vous congratuler de ce que Dieu a fait en vous qui tient du miracle, c'est le désir que vous témoignez souvent d'être regardées comme de petites religieuses ; il n'est certainement pas naturel; c'est lui qui vous donne une disposition si opposée aux sentiments d'élévation que la grandeur de votre établissement auroit pu naturellement vous inspirer; car s'il y a quelques religieuses pour qui on dût craindre, avec sujet, la fierté, c'est vous autres, qui êtes fondées par le plus grand Roi du monde, qui avez de grands biens, qui êtes, on peut le dire, des favorites aimées, caressées, considérées, comblées de ses bienfaits ; qui voyez tous les jours au milieu de vous une personne en faveur auprès de lui. Quelle joie pour moi, mes chères filles, de voir qu'au milieu de tant de sujets d'élévation et de gloire vous ne respirez que l'humilité et la simplicité, jusqu'à n'ambitionner que le nom de petites religieuses, et à aimer sincèrement et dans la pratique d'être regardées et traitées comme telles ! Par cette humble simplicité, vous expiez ce qu'il y a eu de grandeur humaine dans votre établissement, et vous affermissez inébranlablement votre Institut ; il n'y a aucun sujet de craindre qu'il dégénère jamais tant que vous serez dans ces sentiments. Conservez donc précieusement, je vous en conjure, ces fortes dispositions d'humilité, de simplicité, et, si j'ose ainsi

parler, d'une bienheureuse petitesse, qui vous attirera les bénédictions de Dieu. Étendez cette simplicité jusqu'à vos sœurs converses : elles sont religieuses, regardez-les et traitez-les comme vos sœurs ; n'ayez point envers elles une conduite de maîtresses à l'égard des domestiques : *la religion égale tout ; il n'y a de différence que dans l'exercice de vos emplois ;* elles doivent faire la lessive et les autres gros ouvrages, comme vous faites le catéchisme aux demoiselles. Il faut encore qu'elles vous soient soumises dans les charges comme à leurs officières, et qu'elles demeurent dans la séparation d'avec vous, marquée dans vos règlements ; hors de là le traitement doit être uniforme entre les religieuses du chœur et les sœurs converses ; aimez-les comme vos sœurs, en conservant pourtant la réserve que la prudence doit vous inspirer pour ne vous point familiariser avec elles, ni leur faire des confidences dont il seroit à craindre qu'elles n'abusassent. »

---

## ENTRETIEN LX[1].

### INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE BLEUE.

(Sur l'esprit mal fait, et l'éducation de Saint-Cyr.)

1707.

Les demoiselles de la classe bleue prièrent M^me^ de Maintenon de leur expliquer ce que c'est qu'un esprit de travers, contre lequel elles l'entendoient

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, p. 9"3.

souvent parler. « C'est, dit-elle, par exemple, de ne point vouloir se soumettre aux règles des lieux où l'on est; d'être difficile en tout, de ne s'accommoder de rien, ni des personnes ni des choses qu'on leur donne, ou de celles qu'on leur propose; d'être toujours d'un avis différent de celui des autres, de ne se soucier point de faire plaisir, guère plus de faire de la peine; ce sont les esprits qui sont contrariants et entêtés de leurs fantaisies, croyant toujours avoir raison; qui ne savent point s'accommoder au goût, à l'humeur de ceux avec lesquels ils ont à vivre, et quantité de choses semblables qui, je suis sûre, vous déplaisent à mesure que vous me les entendez nommer. Mais cela ne suffit pas, il faut que chacune de vous s'examine et se dise de bonne foi, et sans se flatter : Oui, je reconnois en moi tel et tel travers, j'ai tort en cela, etc., et que vous preniez toutes une bonne et forte résolution de détruire absolument en vous un défaut qui vous paroît si méprisable et si insupportable dans les autres; et que celles qui sont assez heureuses pour sentir en elles bien de l'opposition à tous les défauts dont je viens de parler rendent grâces à Dieu, car, en vérité, elles sont bien heureuses, les vertus naturelles étant toujours les plus sûres. N'est-il pas vrai, mes enfants, que vous trouvez très-aimable et recherchez de bon cœur la société de celles qui sont douces, toujours prêtes à faire ce que l'on veut, qui ne sont ni difficultueuses, ni contrariantes, ni bizarres, mais toujours égales et de bon accord? Tâchez de devenir toutes comme vous êtes bien aises de trouver les autres, et mettez-vous

bien dans la tête que l'on ne vous fait pas plus de grâce sur les défauts qui vous déplaisent et vous choquent si fort en votre voisine, que vous ne lui en faites.

« Vous seriez bien coupables, mes enfants, si vous ne profitiez de l'éducation que vous recevez ici. J'ai vu le Roi plusieurs fois prendre plaisir à expliquer aux seigneurs de sa cour la manière dont on vous élève; M. le duc d'Harcourt, entre autres, étoit ravi de l'entendre, et dit au Roi qu'il se souvenoit bien d'y avoir eu des parentes de son nom. Mme la maréchale de Noailles m'a proposé bien des fois de mettre ici ses huit ou dix filles, à condition qu'elle payeroit la pension d'un pareil nombre de demoiselles de Saint-Cyr, dans un autre couvent[1]. Tout cela vous fait voir combien on vous estime heureuses; goûtez donc votre avantage, mes enfants, ne prenez aucun travers, et que les petites contraintes de votre règle ne troublent point votre bonheur. Croyez-vous, de bonne foi, être les seules personnes au monde qui soient obligées à en garder une? Il n'y a point de maisons un peu réglées où cela ne se fasse. La première chose que fait une personne raisonnable, qui se met en pension dans une communauté, est de s'informer des heures, de l'ordre de la maison, pour s'y conformer et se lever avec les autres, aller à la

[1] Cette proposition fut souvent faite à Mme de Maintenon, et jamais acceptée, comme étant contraire au but de la fondation. « En tous lieux, disent les *Mémoires des Dames de Saint-Cyr*, on se faisoit un honneur singulier de mettre des filles à Saint-Cyr, pour qu'elles eussent le bonheur et l'avantage d'être élevées sous les yeux de Mme de Maintenon. »

messe à la même heure, observer, pour le parloir, ce qui est en usage, n'y allant point trop matin, et en sortant d'assez bonne heure pour ne pas incommoder ; si ce sont des maisons où l'on sort, revenir assez tôt pour qu'il ne se fasse rien contre l'ordre établi, et on fait toutes ces attentions à trente et à quarante ans quand on a l'esprit bien raisonnable et bien fait, avec la même attention et dépendance que le pourroient faire les plus jeunes personnes.

« Il faut que je vous dise, pour votre consolation, que je remarque parmi vous un certain bon esprit que je n'y ai pas mis et que j'y ai trouvé ; c'est cette docilité qui vous fait répondre à une de vos compagnes, quoique plus jeune que vous, comme vous feriez à une maîtresse quand elle la charge de vous faire apprendre ou répéter quelque chose, et je vous exhorte à ne point perdre cette bonne manière qui va au soulagement de la maîtresse, et aide en même temps à former les unes et à simplifier les autres. Il faut rendre cette justice aux demoiselles de Saint-Cyr, que l'on a eu toujours à les louer sur la soumission qu'elles ont pour celles de leurs compagnes que l'on établit au-dessus d'elles, et du bon esprit avec lequel elles reçoivent les avis qu'elles leur font quelquefois donner par leurs maîtresses ; aussi suis-je persuadée que ces avis ne se donnent jamais que comme ils doivent être donnés, c'est-à-dire pour des choses qui seroient véritablement mal, car nous ne prétendons pas qu'elles soient rapporteuses, et qu'elles se fassent un plaisir d'accuser leurs compagnes pour des riens, ce qui seroit le plus méchant

caractère du monde. Quand on est obligé d'avertir, il ne le faut faire qu'avec une sorte de peine, comme malgré soi, faisant violence à son caractère, et uniquement pour le bien de la personne, et pour satisfaire sa propre conscience qui peut obliger en certains cas, même sous peine de péché, à donner ses avis; mais, encore une fois, je suis bien éloignée d'exiger que vous portiez à vos maîtresses mille bagatelles qu'il faut laisser tomber, ou reprendre vous-mêmes de bonne amitié. »

## ENTRETIEN LXI[1].

### AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS,

(Sur le zèle avec lequel elles doivent se donner à l'éducation des demoiselles.)

1708.

Quelques jours après, Mme de Maintenon, parlant avec les religieuses de Saint-Louis des bons ou mauvais événements de la guerre pour la nouvelle campagne, elle leur dit qu'il y avoit actuellement à la cour deux sortes de généraux, les uns qui vouloient demeurer pour voir le Roi, et attendoient ses ordres pour partir; les autres, au contraire, qui mouroient d'envie de s'en aller au lieu où ils devoient passer la campagne, quoiqu'ils n'y fussent pas obligés, les armées n'étant point encore rassemblées, parce qu'en attendant ils pourroient rendre

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, p. 981. — *Recueil des Réponses*, p. 338.

quelques services au Roi, en considérant les chemins, les passages, en observant les mouvements de l'ennemi, etc., pendant qu'ils étoient inutiles auprès de lui; et que l'un d'eux, nommé M. de Berwick [1], qui n'étoit arrivé que depuis quelques jours, lui avoit dit que si le Roi ne lui donnoit son congé, il le demanderoit incessamment. Puis elle demanda à Mme de Veilhant lesquels étoient les plus affectionnés au service du prince et le servoient le mieux ? Elle dit que Rodriguez [2] répondoit à la question. Mme de Maintenon, l'interrompant vivement, lui dit : « Je veux votre pensée, ma sœur, et non pas celle de Rodriguez. » Elle répondit donc que c'étoient ceux qui vouloient partir. « Faites l'application, répondit Mme de Maintenon; et je crois qu'une religieuse de Saint-Louis qui voudroit faire des prières extraordinaires, qui déroberoit pour cela tout ce qu'elle pourroit sur sa classe au lieu de ménager du temps pour en employer davantage auprès des demoiselles, qui s'estimeroit heureuse et bien dévote d'avoir su gagner quelques petits quarts d'heure de lecture ou d'oraison, ne seroit pas, à beaucoup près, si agréable à Dieu que celle qui, pour lui plaire, et s'acquitter le plus qu'elle peut de son quatrième vœu, donne tout son temps libre à ses demoiselles. »

[1] Jacques Fitz-James, duc de Berwick, fils naturel de Jacques II, maréchal de France en 1706, et qui gagna en 1707 la bataille d'Almanza.

[2] Jésuite espagnol, auteur de la *Pratique de la perfection chrétienne*, ouvrage très-estimé dans le dix-septième siècle et traduit six fois en français. On le lisait beaucoup à Saint-Cyr.

Toutes les maîtresses s'écrièrent sur l'amour qu'elles avoient pour les classes, assurant qu'elles ne prenoient rien sur le temps qu'elles y doivent être, et ne faisoient que les exercices d'obligation, mais qu'étant quelquefois obligées de les avancer, on croyoit peut-être alors qu'elles les déroboient. « Je sais bien, dit Mme Maintenon, qu'on aime les classes, que vous êtes ponctuelles à y aller dans les temps marqués; mais je crois, ajouta-t-elle d'un ton de raillerie, qu'il y en a quelques-unes qui le sont encore plus à en sortir; que l'on donne aux classes ce qui est absolument nécessaire, et que l'on seroit bien fâchée d'en donner davantage ou d'y aller un peu plus tôt qu'il ne faut; ce sont nos généraux qui attendent les ordres pour partir. Il y a cependant une différence bien consolante pour vous entre ceux qui veulent s'en aller et vous, parce qu'en partant ils s'éloignent de la présence du Roi, et que vous ne vous éloignez de celle de Dieu en quittant l'oraison pour aller faire sa volonté, puisqu'il est toujours avec vous, et qu'on le trouve plus sûrement où il nous veut qu'où notre volonté propre et notre dévotion particulière nous portent.

« Il est encore à craindre, dit-elle, que ce ne soit pas toujours la piété qui excite à faire des prières extraordinaires, mais l'amour du repos. On se trouve bien à l'oraison, parce qu'on se délasse, qu'on cesse de penser à des choses désagréables et ennuyantes, qu'on n'a point le bruit des enfants, ni la conversation des grandes, ni les contraintes qu'il faut avoir auprès d'elles sans s'en apercevoir; on y cherche sa

22.

consolation; l'amour-propre s'en nourrit; on est quelquefois plus satisfait d'un quart d'heure de prière qu'on a fait en particulier que de toutes celles qui se font avec les autres. Supposons même qu'on ne cherche qu'à servir Dieu, si l'amour qu'on a pour l'oraison fait aller à l'Église dans les temps où la règle en donne la liberté, comme les dimanches et fêtes, le zèle des classes ne doit-il pas faire faire la même chose? Vous devriez plutôt être portées à y aller trop souvent qu'à vous en retirer volontiers. Quand on aime Dieu, on est ravi de faire quelque chose pour lui plaire, et on n'y regarde pas de si près pour ne rien faire de trop. Les personnes charitables qui ont du bien ne se contentent pas de donner à un pauvre seulement pour l'empêcher de mourir, on lui donne largement et au delà de ce qui seroit absolument nécessaire. »

Puis elle dit, d'un air touché : « Vous verrez un jour ce que vous deviez à vos classes, c'est sur quoi Dieu vous jugera. Une Carmélite qui, au lieu de s'appliquer à l'oraison, voudroit aller au parloir instruire la jeunesse, comme les Ursulines, seroit fort en danger de son salut; elle feroit une œuvre excellente en elle-même, mais je suis assurée que cette bonne œuvre ne la conduiroit pas au ciel, parce qu'elle n'est pas pour elle dans l'ordre de Dieu. Je dis la même chose d'une religieuse de Saint-Louis qui n'iroit pas volontiers aux classes, ou qui les quitteroit pour aller méditer; la fin de votre établissement est l'éducation, comme celle des Bernardines est de chanter les louanges de Dieu, et celle des Hospita-

lières de servir les malades. Si vous compreniez l'excellence de votre œuvre, et combien vous plaisez à Dieu quand vous vous appliquez à inspirer la piété à vos demoiselles, que vous leur donnez une bonne maxime, que vous leur ôtez l'occasion de faire ou de dire du mal en demeurant avec elles et les amusant innocemment; car tout est bon quand il est fait dans la vue de glorifier Dieu, d'empêcher qu'il ne soit offensé, ou pour l'utilité du prochain; si, dis-je, vous étiez bien persuadées de ces avantages, vous iriez plus aux classes que l'on ne voudroit, et il faudroit vous retenir. Je ne désapprouve cependant pas le goût que vous avez pour la prière; au contraire, car votre vie doit être une oraison continuelle; il faut que vous viviez de Dieu, que vous marchiez en sa présence et que vous l'ayez en vue dans toute votre conduite, sans cela vous vous lasseriez et ne pourriez vous soutenir; mais je trouve qu'il n'y a point de charge plus propre à ce recueillement continuel que vos classes : tout vous y porte ou vous y appelle : vous y faites de saintes instructions, vous y entendez des lectures pieuses, on y chante des psaumes et des cantiques, on y garde le silence; tout cela éloigne-t-il bien de Dieu? Quand saint Paul a dit : « Priez sans cesse, » il n'a pas prétendu qu'on soit tout le jour à l'église, parce qu'il parloit à des chrétiens de toutes sortes de professions dans lesquelles il vouloit qu'ils demeurassent; il explique aussi de quelle manière on le doit entendre en disant : « Soit que vous buviez, soit que vous mangiez, ou fassiez autre chose, faites tout au nom du Seigneur.

« C'est une erreur, dit-elle, de croire que la vie intérieure ne consiste qu'à prier : elle consiste de plus à remplir les devoirs de son état et à travailler dans la vue de plaire à Dieu. Croyez-vous que dans le monde nous ne connoissions point la vie intérieure, et que, parce que nous ne sommes point religieuses, nous ne puissions y parvenir ? Ces bonnes dames, dit-elle agréablement, s'imaginent apparemment qu'il y a un paradis particulier pour elles, et que nous n'y aurons point de part ? Vous vous trompez, nous sommes souvent plus droites que vous dans notre piété. M. le duc de Beauvilliers[1], dont je vous ai parlé bien des fois, entend tous les jours une petite messe de grand matin ; quand il y communie, il fait une courte action de grâces ; il va ensuite au conseil, où il demeure jusqu'à une heure après midi, et il ne pense point à le quitter pour aller prier, parce qu'il est persuadé qu'il plaît à Dieu en écoutant parler des affaires de l'Etat ; je le crois aussi intérieur que vous autres. »

Puis regardant en souriant Mme du Pérou qui étoit supérieure, elle lui dit : « Si vous leur donniez la liberté de faire ce qu'elles voudroient, on les verroit toutes aller chercher des petits coins pour prier, et je craindrois bien qu'il n'y en allât guère aux classes, excepté quelques-unes, que je sais qui les aiment beaucoup et qui sont toujours prêtes d'y voler dans

[1] « L'un des plus sages hommes de ma cour et de mon royaume, » disait Louis XIV en 1670. Il fut gouverneur du duc de Bourgogne, ministre d'État et chef du conseil des finances. (Voir les *Mémoires de Saint-Simon*, t. XXI, p. 67.)

tous les moments qu'elles le peuvent. — Il est vrai, répondit Mme du Pérou, qu'il y en a qui en trouvent toujours les moyens, car, ayant un jour demandé à une de nos sœurs comment elle faisoit pour donner des temps extraordinaires aux classes, elle me répondit : « C'est que je veux accomplir mon quatrième vœu. »

Mme de Fontaines, qui étoit assistante, dit que depuis deux jours elle avoit passé quelques heures à une classe à la place des maîtresses que la mère supérieure avoit assemblées; que le temps s'étoit passé à chanter et à garder le silence, parce qu'elle n'avoit osé s'avancer de leur faire l'instruction, n'étant que suppléante; que trois heures lui avoient paru fort courtes, tant elle y avoit trouvé du plaisir, et qu'elle y avoit bien pensé à Dieu. Mme de Maintenon lui répondit en riant : « C'est que vous n'êtes pas dévote ; celles qui le sont ne s'y seroient peut-être pas si bien trouvées. » Sur cela Mme de Boissauveur la fit ressouvenir qu'il y avoit longtemps que, parlant à la communauté sur le même sujet, elle avoit dit qu'il ne falloit pas recevoir des novices plus dévotes que Mme de Fontaines. « Je le dis encore, dit Mme de Maintenon, ce seroit bien assez; » ajoutant : « Vous ne devez recevoir aucune fille à la profession qui n'ait une inclination particulière pour les classes, et qui ne s'y porte avec une grande ardeur. Une novice qui n'aimeroit pas tout ce qu'on y fait, ou qui s'y donneroit avec peine, marqueroit assez qu'elle n'a pas de vocation pour cet état; comme une fille pleine de répugnance pour les malades n'en auroit pas pour les Hospitalières. »

La maîtresse d'ouvrage, voulant rendre un bon office à ses aides qui étoient du noviciat, dit qu'un jour qu'on leur avoit donné permission de prier Dieu, dans les temps qu'elles pourroient avoir de libre, elles lui avoient demandé si elle trouvoit bon qu'elles profitassent de cette permission. « Je suis sûre, reprit Mme de Maintenon, qu'elles auroient bien voulu que vous leur eussiez laissé toute liberté. » Et sur ce qu'elle assura qu'elles étoient demeurées de fort bonne grâce à travailler avec elle, sans marquer trop d'empressement ni aucune peine. « Voilà, dit Mme de Maintenon, comme il faut être dans toutes les charges, puisqu'on trouve Dieu partout et que nous ne devons chercher que lui. »

Mme du Pérou ajouta : « Ce qui détourne un peu des classes, c'est ce jour de retraite que la constitution permet ; vous avez bien voulu qu'on le pût prendre un jour ouvrier, et sur cela il paroît qu'on a plus de peine à la faire les dimanches et les fêtes, parce que, dit-on, ils sont déjà consacrés à la prière ; je crois pourtant que ce n'est pas tout à fait votre intention. — N'est-il pas aussi marqué, reprit Mme de Maintenon, que la supérieure est en droit de refuser ce jour de retraite, dès qu'elle le jugera à propos ? Mais on la presse peut-être, et elle ne peut pas toujours refuser. Il faut pourtant considérer qu'en prenant des jours ouvriers pour faire ces retraites, on retire une maîtresse de la classe ; et si vous en faites une par mois, c'est l'ôter quatre fois la semaine, car vous êtes quatre à chacune. Cela, joint à toutes les autres, qui vous en retireront nécessairement, seroit

bien préjudiciable à vos demoiselles à qui vous êtes toujours nécessaires. Pour moi, j'aimerois mieux voir à ma classe cinq maîtresses que quatre, et je serois ravie qu'outre cela il me vînt encore des demoiselles noires et des rubans couleur de feu[1]. »

## ENTRETIEN LXII[2].

AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Qu'il faut éviter le trop grand empressement de faire plaisir aux demoiselles.)

1708.

Un jour de récréation que Madame demeura avec nous depuis deux heures jusqu'à quatre et demie, elle dit plusieurs choses fort utiles en répondant à différentes questions.

« Quand vous apportez ici quelques écrits curieux et agréables, lui dit-on, peut-on les faire voir aux demoiselles ? — Oui, répondit Madame, si la maîtresse générale juge que cela leur soit propre, et il seroit bon même qu'elle prît l'ordre de la supérieure, si la chose le mérite. Je voudrois que la maîtresse générale fût entièrement libre, soit de refuser, soit de différer de les donner d'abord à une classe ou à l'autre, et que celle des *bleues*, par exemple, croie qu'on lui fait tort si l'on commence par les *jaunes*,

[1] « Grandes demoiselles qui aident aux maîtresses dans les classes. »

[2] *Lettres édifiantes*, t. V, p. 576.

ni que la maîtresse des *jaunes* dise : « Cela a été aux *bleues*, donc c'est à notre tour à l'avoir ; » car la maîtresse générale peut le donner aux *vertes* auparavant, et il n'est point nécessaire de le montrer à toutes. Les maîtresses, ajouta-t-elle, sont aussi vives sur cela que les demoiselles ; elles ont une passion de leur faire plaisir, et je n'en sache aucune qui en soit exempte. Les égards et les attentions les gâtent ; elles croient que tout leur est dû ; elles ont des prétentions : les *bleues* s'offenseroient si on commençoit par les *jaunes* à faire voir une pièce nouvelle, et moi je voudrois que la maîtresse générale fût libre de commencer par les *rouges*, et, bien loin de vous empresser pour avoir promptement une nouvelle *conversation*[1], une nouvelle tragédie, je voudrois que vous profitassiez de cette occasion de modérer la vivacité de vos filles. Si je vous en disois les moyens, dit-elle agréablement, vous les écririez pour les mieux retenir, et quand l'occasion s'en présente, vous n'en profitez pas. Si j'apporte ici quelque chose, c'est à qui l'aura la première pour contenter l'inclination de ses filles ; et puis, contre l'intention des supérieurs, qui voudroient bannir les écritures de la maison, l'on se dépêche de faire copier cette *conversation*, afin que les demoiselles la sachent plus tôt ; on prend le temps des exercices, du travail, pour la leur montrer, parce qu'on veut qu'elle soit aussitôt sue que donnée, et vous me venez ensuite demander de quoi occuper vos filles

[1] Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 146.

à la récréation, parce qu'au lieu de leur faire apprendre une tragédie à loisir pendant ces heures-là, vous les distribuez au commencement de janvier pour qu'elles soient jouées avant le carême; et pendant cet intervalle, il faut faire une espèce de cessation de travail et d'exercices, et livrer ce temps à leur plaisir. En vérité, cela est-il raisonnable? Je voudrois qu'on les leur donnât un an avant que de jouer, afin qu'elles ne missent point d'autre temps que celui de leur récréation à les répéter. Je ne désapprouverois pas que, durant le carnaval, on prît des heures extraordinaires pour jouer; il faut bien leur donner quelques relâchements, mais vous avez peur de faire mal à vos enfants. Si vous leur faites apprendre une *conversation* ou des vers dans les heures de récréation : « Cela est bien sérieux, dites-vous, pour des petites; il n'y a que les grandes et raisonnables qui puissent goûter ce plaisir. » Quel inconvénient y a-t-il, ajouta-t-elle, qu'elles s'ennuient? Ne faut-il pas les y accoutumer? Cela leur arrivera souvent ailleurs. Pour moi, si je remarquois quelques filles qui témoignassent de l'ennui du jeu d'une pièce, d'un livre, je ne ferois pas semblant de m'en apercevoir; et, bien loin d'éviter ce qui les peut contraindre ou lasser, je leur ferois faire si souvent et si longtemps, que je les habituerois à s'accommoder de tout. Je n'irois pas pressentir leur goût pour le satisfaire, ni creuser pour savoir si elles s'ennuient ou non; c'est un abîme où plus on creuse, plus on trouve de misère : le plus sûr est de le combler sans le sonder. Je sais bien qu'il est bon que

les maîtresses fassent attention à diversifier leurs lectures et leurs divertissements : la jeunesse a besoin de cette condescendance ; mais je ne voudrois pas que ce fût parce que les demoiselles ont marqué du dégoût, ni qu'elles s'aperçussent que j'ai cette attention à ne les point rebuter.

« — Vous chercheriez donc, dit une de nos sœurs, un livre de lecture commune, quoique vous vissiez qu'elles en sont lasses ? — Oui, répondit Madame. Quoi ! parce qu'elles ne pourroient souffrir d'entendre une explication d'évangile, vous la retrancheriez ! Il faut aller votre chemin, et ne faire ni plus ni moins, pour ce qu'elles peuvent dire ou montrer. Quand j'ai dit dans mes écrits qu'il ne falloit pas trop parler de Dieu, et qu'il y auroit moins d'inconvénient à ne point contenter entièrement l'ardeur des pieuses que fatiguer les autres, j'ai prétendu parler des discours de morale qu'on voudroit tenir au temps destiné à l'instruction, de peur de rebuter celles qui s'y ennuient, quoiqu'en général il faille les diversifier pour réveiller leur attention et ne pas toujours parler de piété.

« — Ne pourrions-nous pas, dit une de nos sœurs, rendre leurs lectures moins sérieuses dans les temps de récréation, c'est-à-dire depuis les Rois jusqu'au carême, afin qu'elles écoutassent ensuite les autres plus volontiers ? — Fort bien, dit Madame ; vous êtes maîtresses de diversifier ainsi les temps : vous avez des livres d'histoire agréables qui, en les réjouissant, vous fourniroient une ample matière de les instruire ; car il ne faut pas regarder

cet exercice comme une simple lecture qui leur fasse passer le temps, et que vous vous contentiez de leur demander ce qu'elles ont retenu, mais il faut qu'elles le comprennent, que vous en fassiez l'application à elles-mêmes pour le règlement de leur conduite, en leur apprenant à réduire en pratique ce qu'elles entendent lire. Mais je ne permettrois pas, ajouta-t-elle, aux maîtresses des petites classes d'être un mois sans parler à leurs filles du catéchisme ; elles l'oublieroient bien vite, et vous devez avoir une grande attention à en venir dans vos catéchismes à la pratique. Vous y pouvez faire entrer tout ce qui regarde leurs mœurs aussi bien que leur instruction, et pour cela il faut songer à se faire entendre et à se proportionner à la portée de leur esprit. Je vous entendois faire hier, dit-elle à cette maîtresse ; vous y disiez de bonnes choses, mais vous y parliez trop éloquemment ; je suis sûre qu'elles n'entendoient pas la plupart des mots que vous disiez, qui convenoient cependant fort bien au sujet que vous traitiez. Je ne dis pas qu'il n'échappe quelquefois de ces expressions éloquentes, car vous parlez toutes bien ; mais quand il en est échappé quelques-unes, il faut les expliquer.

« — Pourrions-nous, dit Mme de Veilhant, au temps de l'instruction, lire quelquefois aux demoiselles certains chapitres du Nouveau Testament qui conviennent à tout le monde, en leur faisant l'explication et l'application ? — Assurément, répondit Madame ; il est bon de leur montrer que la morale la plus sévère souvent n'approche pas de la force de certains pas-

sages de l'Évangile, qui est cependant d'obligation à tous les chrétiens. C'est ce que je fais remarquer au Roi quand il lit dans ma chambre le Nouveau Testament; je lui dis, sur ceux où Notre-Seigneur parle si fortement de la nécessité de renoncer à soi-même, de porter sa croix, de ne point aimer le monde : « Voyez, sire, combien l'on a tort quand on se plaint « que les prédicateurs demandent des choses trop « difficiles; tout ce qu'ils disent approche-t-il de ce « que Jésus-Christ dit lui-même? »

Une autre demanda si une première maîtresse ne feroit pas bien, quand elle parle aux demoiselles en particulier, de tirer dans le Nouveau Testament ou dans l'Imitation quelques versets et leur en faire l'application. « Non, ma sœur, répondit-elle; ces entretiens particuliers ne sont pas pour dire simplement de bonnes choses à ces filles, telles qu'on les trouveroit à l'ouverture d'un livre, mais pour en venir au détail de leur conduite, et leur dire : Vous faites bien telle chose, continuez; mais ayez soin de le faire avec un bon motif, car, sans cela, il vous seroit inutile; je m'aperçois que vous prenez un mauvais esprit, songez à vous en défaire; vous marquez une mauvaise humeur, qui seroit fort incommode aux autres, travaillez à la vaincre. Ainsi du reste. »

---

## ENTRETIEN LXIII[1].

### AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(De la manière de faire le catéchisme aux demoiselles, et qu'il faut cultiver la mémoire sans en faire trop de cas.)

1708.

On demanda à Madame si la manière de faire le catéchisme n'étoit pas de ces choses qu'on doit laisser à la liberté des maîtresses, ou s'il falloit observer l'uniformité dans les classes, puisqu'on doit se proportionner à la capacité des demoiselles : « Vous pouvez bien, dit Madame, en vous proportionnant à la portée de vos demoiselles, être cependant uniformes dans la méthode d'enseigner le catéchisme. Les classes sont partagées de façon que vous le pouvez aisément, puisque les demoiselles y sont à peu près de même âge ; car je conviens que la manière d'instruire les rouges est différente de celle qui convient aux bleues. — Dans la classe rouge, dit une autre, n'y a-t-il pas de la différence à faire selon les temps? lors, par exemple, qu'il y a des nouvelles venues, ne doit-on pas s'en tenir à la lettre? — Comme cette classe, dit Madame, sera toujours composée, partie d'ignorantes nouvelles venues, partie de plus avancées, vous ne pouvez mieux faire que d'en venir toujours aux premiers principes pour qu'elles sachent bien les éléments de la doctrine chrétienne, entremêlant cependant la lettre du ca-

[1] *Recueil des Réponses*, p. 586.

téchisme de quelques explications pour vos plus avancées qui s'ennuieroient d'entendre toujours la même chose. Mais vous ne pouvez manquer sur cela de vous tenir à la manière dont MM. de la Mission[1] vous apprennent à le faire, qui est de poser d'abord pour fondement ce que dit le catéchisme, et puis d'ajouter des questions qui leur fassent comprendre par jugement ce qu'elles savent par mémoire, et ne pas embrasser trop de matières à la fois. — Elles font, ajouta-t-on, une multitude de questions qui n'ont souvent aucun rapport au sujet de l'instruction et du catéchisme; ne faut-il pas leur répondre, afin qu'elles soient instruites sur tout? — Pourquoi leur souffrez-vous cela? dit Madame; n'est-ce pas ce que j'attaque depuis si longtemps, et ce qui les rend raisonneuses, peu simples? C'est ce qui rend aussi les classes tuantes. Je l'ai éprouvé dans les temps que j'y allois plus souvent : elles m'accabloient par cette multitude de questions : j'avois beau résoudre leurs difficultés ou répondre que j'ignorois ce qu'elles me demandoient; elles revenoient toujours sur les mêmes questions, ravies de discourir et d'embarrasser. C'est un des plus mauvais caractères qu'elles puissent avoir : il faut l'attaquer et le corriger dès les rouges, en leur ôtant la liberté de faire des questions inutiles et curieuses qui ne servent point à former leur raison et leurs mœurs. Tout ce qu'on doit leur permettre, c'est d'exposer simple-

[1] Les prêtres de Saint-Lazare attachés à la maison de Saint-Cyr.

ment ce qu'elles n'entendent pas et d'en demander l'intelligence. Vous devez même être attentives à les prévenir sur cela en leur expliquant tous les mots de la lecture ou du catéchisme dont vous croyez qu'elles ne savent pas la signification : mais gardez-vous d'en faire des discoureuses qui questionnent pour le plaisir de parler, et qui veulent se divertir en sortant de l'attention aux instructions pour se jeter dans une multiplicité de questions frivoles sur tout ce qui leur passe par l'esprit. »

On demanda encore à Madame si elle approuvoit qu'on fît faire les demandes du catéchisme par une demoiselle. « Pourquoi non? dit Madame ; plus vous pourrez ainsi les exercer, et mieux vous les formerez. Cette manière n'est pas nouvelle : je l'ai vu pratiquer parfaitement aux vertes ; cela leur donne de l'émulation et leur apprend à parler haut, surtout quand celle qui fait les questions est à une table différente de celle qui répond. Il ne faut pas aussi vous lier de telle manière que vous n'osiez les faire vous-même ; mais si vous vouliez faire faire vos questions au chœur par une demoiselle, ce seroit une innovation, parce que vous êtes dans une pratique contraire, et il y auroit du danger de commettre vos filles à faire des fautes qui pourroient être une occasion à quelque irrévérence devant le saint-sacrement.

« — N'est-il pas nécessaire, dit une autre, que les demoiselles sachent le catéchisme par cœur? — Il est bon, dit Madame, qu'elles exercent leur mémoire, et il n'y a rien qu'il convienne mieux de leur

faire apprendre que le catéchisme ; mais, du reste, je fais peu de fond sur ce qu'elles apprennent ainsi : j'aimerois mieux qu'elles ne retinssent que six lignes et qu'elles les comprissent que d'apprendre un volume entier sans savoir ce qu'elles disent.

« — Ne trouvez-vous pas de la différence, dit une autre, entre la facilité d'apprendre par cœur quelque chose d'un livre ou de retenir un sermon d'un bout à l'autre ? Il me semble que pour le premier on n'a besoin que de la mémoire et que pour le second il faut avoir été attentive et l'avoir un peu compris. — Je ne sais, dit Madame, s'il faut plus de jugement pour retenir un sermon qu'on a entendu que pour apprendre par cœur dans un livre ; mais je ne ferois pas grand cas de l'un ni de l'autre : la mémoire n'est pas un talent bien rare, elle ne fait rien au mérite, et j'aimerois mieux une fille qui auroit retenu les meilleurs endroits du sermon et qui en sauroit faire une juste application, qu'une qui le sauroit d'un bout à l'autre par mémoire. »

Madame de Vandam, qui a beaucoup de mémoire, déploroit ce talent, comme s'il eût été incompatible avec le jugement. Madame lui dit : « Il ne faut pas le mépriser, il a son utilité comme un autre : on doit le conserver et même le cultiver quand Dieu l'a donné et le mettre à profit, mais je ne voudrois pas qu'on estimât une fille pour ce seul avantage : une marque qu'il est peu solide, c'est qu'on l'attribue à notre sexe au lieu qu'on réserve le jugement aux hommes. — Est-il impossible, lui dit-on, d'avoir l'un et l'autre de ces talents à la fois ? — Nullement,

dit Madame, il y a des personnes qui ont du jugement sans avoir de mémoire, je ne les trouve pas beaucoup à plaindre; d'autres qui étant dépourvues de jugement y suppléent par une grande mémoire, et c'est peu de chose; pour celles qui n'ont ni mémoire ni jugement, elles sont bien mal dans leurs affaires. — Seriez-vous d'avis, dit une de nos sœurs, que pour cultiver la mémoire des demoiselles, on leur fît apprendre beaucoup de choses? — Non, dit Madame, cela prendroit un temps qu'on emploieroit bien plus utilement si on formoit leur raison. Il n'est pas question de remplir leur esprit, mais qu'elles comprennent ce qu'elles pratiquent. — La plupart, dit M^me^ de Berval, retiennent plutôt par mémoire qu'elles ne comprennent ce qu'elles entendent : une preuve de cela, c'est que ces mémoires prodigieuses, qui savent tant de choses par cœur, ne peuvent rapporter ce qu'il y a de principal dans une lecture qu'on leur fait, au lieu qu'on en voit d'autres qui apprennent difficilement et qui redisent d'une manière fort juste les meilleurs endroits de l'instruction et des lectures qu'elles ont entendues. — C'est une marque, dit Madame, que les premières ont plus de mémoire que de jugement et les secondes plus de jugement que de mémoire, et en cela elles leur sont préférables. »

---

## ENTRETIEN LXIV[1].

(Sur le ridicule des pièces composées par les religieuses, s'en tenir à celles que Madame nous a données ; être sobre sur les lectures.)

1708.

Madame, ayant entendu dire que quelques petites demoiselles de la classe rouge avoient osé gâter la tragédie de *Jonathas*, mettant au lieu des personnages de Samuel et de Saül des noms d'animaux et faisant de tout cela un assemblage bizarre, elle marqua un très-grand mécontentement à la communauté de ce qu'au lieu de les reprendre, on s'étoit amusé à les écouter. « Est-il rien de si ridicule? dit-elle ; ce n'est pas assez dire, il faut le nommer profanation. Quoi! tourner ainsi sottement des paroles de l'Écriture sainte dont cette pièce est composée! Si vous le regardez du côté de la piété, c'est ce qu'on appelle profaner une chose sainte ; si vous consultez le bon sens, vous m'avouerez que c'est une impertinence de gâter une bonne chose. Quand cette pièce seroit profane, un esprit raisonnable ne pourroit prendre plaisir à ce ridicule : c'est ce qu'on appelle une farce. Je ne connoîtrois que Polichinelle capable de cette sotte plaisanterie : on lui parle d'hymenée ; il répond : cheminée ; tout le menu peuple éclate de rire ; mais les honnêtes [2] gens haussent les épaules. Est-il possible qu'à Saint-Cyr on souffre quelque chose de pis, et qu'au lieu de faire

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 733. — *Recueil des Réponses*, p. 593.

[2] Les gens bien élevés.

taire à la première parole de sots enfants à qui de pareilles sottises passent par l'esprit, on les donne en spectacle? Vous ne devez pas donner à vos demoiselles une éducation trop élevée ni curieuse comme nous avions fait d'abord; mais aussi il ne faut pas que vous leur en donniez une rampante et peu raisonnable, ni tolérer, par une simplicité qu'on doit plutôt appeler petitesse, des choses pitoyables, tel qu'est, par exemple, de faire jouer un noël où la sainte Vierge et saint Joseph sont introduits sur le théâtre allant de porte en porte mendier un logement.

« Cela vient, ajouta Madame, de ce qu'on fait les choses sans demander conseil : devroit-on jamais tolérer dans la maison aucun de ces noëls ridicules qui mêlent des circonstances sottes et risibles aux plus saints de nos mystères? Quelle utilité trouvez-vous à les faire chanter à vos demoiselles? Si c'est pour les divertir, faut-il qu'elles se récréent aux dépens de ce qu'il y a de plus auguste dans notre religion? Si c'est pour exciter leur piété, l'exciterez-vous par des choses aussi peu sérieuses? On souffre cela parmi le peuple qui est plus simple : on les a d'abord composés pour les instruire du mystère d'une manière aisée à retenir, et puis il s'y est mêlé des choses tout à fait sottes à quoi l'on ne prend pas garde, et qui ne sont pas si dangereuses à tous ces gens-là qu'à vos filles, qui en prendroient plutôt occasion de s'en réjouir qu'elles ne s'en édifieroient et qui pourroient même en abuser. Ne l'avons-nous pas vu au commencement, quand on fit représenter

l'époux et l'épouse du *Cantique des cantiques*, quoique ce fussent de beaux vers ? De plus, votre fondation vous obligeant d'élever la noblesse du royaume, il faut inspirer à vos demoiselles une piété solide et raisonnable qui puisse se soutenir dans les différents états où il plaira à Dieu de les appeler. Remplirez-vous les intentions de vos fondateurs, quand vous ferez de toutes les séculières que vous avez ici des filles pleines de petitesses, de travers, d'idées basses et grossières de notre religion ? Combien seront-elles déconcertées quand elles se trouveront tournées en ridicule par les personnes de bon sens sur des choses qu'elles auront reçues de vous comme merveilleuses ? Comment conserveront-elles les instructions solides que vous leur aurez données, si elles se sont confondues avec toutes ces puérilités ? C'est ce qui me rend si vive à attaquer ces travers par la crainte qu'ils ne deviennent des défauts généraux et perpétuels dans la communauté, parce qu'en bonne philosophie on ne sauroit donner aux autres ce qu'on n'a pas. Comment donc donnerez-vous à vos demoiselles cette droiture et cette solidité dont je vous parle si souvent, si vous ne les avez pas vous-mêmes ?

« — Il faut espérer, lui dîmes-nous, Madame, que vous nous les communiquerez, et qu'étant notre mère et notre institutrice, vous nous laisserez votre bon esprit : c'est de quoi nous avons bonne envie. — Oh ! pour ce bon esprit, je ne présume pas de l'avoir, répondit-elle ; mais si Dieu m'a donné quelque droiture, il ne tiendra pas à moi que je ne

vous la communique; vous savez avec quelle ardeur je vous souhaite un bon esprit et avec quelle franchise je vous parle. Je connois votre bonne volonté; vous êtes ravies d'être éclairées, d'être reprises, d'être redressées; mais ce n'est pas assez, il faut entrer dans la pratique. Vous me parlez de vous laisser mon esprit; vous auriez un goût bien différent du mien, si vous preniez plaisir à ces cantiques et à ces fades représentations qui inspirent si peu de respect pour nos mystères. Je n'ai jamais pu souffrir qu'on se fît un jeu des choses saintes; j'ai toûjours cru qu'on devoit parler de Dieu comme de Dieu, c'est-à-dire sérieusement et respectueusement; je voudrois que l'on cessât d'en parler plutôt que de le faire d'une manière qui ne seroit pas convenable. C'est ce qui m'afflige à l'occasion des religieuses : comme elles sont pleines de Dieu, elles le veulent toujours mêler dans leurs conversations, et parce qu'elles ont cependant besoin de se délasser et de relâcher l'arc, elles rient et plaisantent sur des choses de piété comme sur des indifférentes. Cela ne convient point en général aux religieuses, combien plus devez-vous l'éviter, vous qui élevez de jeunes séculières à qui il faut inspirer un grand respect pour tout ce qui regarde la religion!

« — Pourroit-on, dit une de nos sœurs, employer dans un jeu quelques circonstances d'une histoire de l'Ancien Testament, par exemple, pour représenter un proverbe ou figurer l'histoire même sans discours, comme qui représenteroit le sacrifice d'Isaac? — Non, dit Madame, cela n'en seroit pas meilleur

pour être fait en silence. Vos filles doivent avoir tant de vénération pour les choses saintes, qu'elles n'osent les faire entrer dans leurs divertissements. Il n'en faut parler que d'une manière qui élève l'esprit à Dieu, avec autant de solidité que vous en pouvez remarquer dans ces excellentes pièces que je vous ai données. Vous voyez même que je n'ai pas voulu qu'elles vous missent dans leurs jeux, qu'elles fissent des prises d'habits, des professions, parce que cela ne m'a pas paru assez respectueux. Comment tolérerois-je qu'elles y employassent l'histoire sainte? On doit leur apprendre à traiter toujours sérieusement les choses sérieuses, et vous devez absolument retrancher des jeux de vos demoiselles tout ce qui contrefait les cérémonies de l'église ou certaines actions respectables des couvents, par exemple, l'élection d'une supérieure, l'exhortation que lui fait l'évêque en pareil cas, etc.

« — On raconte cependant dans la vie des saints, dit une de nos sœurs, comme une chose de bon augure, que dans leurs jeux ils imitassent les cérémonies de l'Église, qu'ils fissent des sermons, des prédications, qu'ils chantassent la messe. — Nous ne savons pas, dit Madame, comment les saints faisoient ces sortes de représentations; elles pouvoient être accompagnées d'une simplicité qui les rendoit louables; le monde étoit plus simple autrefois, et l'on a été obligé de défendre bien des choses dont l'institution étoit pieuse et utile. Par exemple, l'hôtel de Bourgogne, à Paris, avoit été

établi pour représenter la Passion de Jésus-Christ; l'on y mettoit un homme en croix, l'on portoit à sa bouche une éponge pleine de vinaigre, et l'on imitoit ainsi toutes les autres circonstances de la Passion de Notre-Seigneur; le peuple y assistoit avec tant de piété qu'il fondoit en larmes. La simplicité ayant diminué, il s'y est mêlé de si grands abus que l'on a été obligé de défendre cette représentation, et cet hôtel de Bourgogne [1], qui avoit été destiné pour une fin si édifiante, sert à présent de théâtre pour représenter les plus mauvaises pièces. Voilà comme l'on peut abuser des plus merveilleuses choses et ce qui oblige d'en blâmer et d'en retrancher comme dangereuses d'autres qui en elles-mêmes et dans leur origine étoient très-bonnes. C'est pourquoi l'exemple des saints, qui dans leur jeunesse contrefaisoient les cérémonies de l'Église, ne doit pas être une raison pour vous de le tolérer à vos demoiselles, quoique je ne les condamne point en général.

« — Désapprouveriez-vous, lui dit Mme de Bouju, que comme elles jouent quelquefois à la madame, faisant des visites et en recevant, elles jouassent aux religieuses? — Non, répondit Madame, ce jeu n'a rien de mauvais en lui-même; il est assez indifférent

[1] L'hôtel de Bourgogne était situé à Paris, rue Mauconseil, là où se trouve aujourd'hui la halle aux cuirs. Les *confrères de la Passion* s'y établirent, en effet, sous le règne de François Ier, pour y jouer les pièces saintes qu'on appelait *mystères*. Plus tard, on y joua des bouffonneries, des pastorales, des comédies, et enfin, jusqu'en 1680, les chefs-d'œuvre de Corneille et de Racine. En 1680, la *farce italienne* s'y établit, et c'est de ces pièces, en effet, très-mauvaises, que Mme de Maintenon veut parler.

qu'elles se réjouissent à représenter une communauté, qu'elles établissent une maîtresse, des pensionnaires, qu'elles aillent au parloir, pourvu qu'elles n'y mêlent ni cérémonies de l'Église ni pratiques religieuses [1], qu'elles pourroient tourner en ridicule et pour lesquelles on doit leur inspirer un grand respect.

« Il faut ainsi, ajouta-t-elle, retrancher de leurs plaisirs les choses dont elles pourroient abuser : l'industrie de l'éducation est de les rendre utiles ; mais si l'on n'a pas assez d'esprit et d'adresse pour y mêler de l'utile, il faut au moins en bannir tout ce qui pourroit être dangereux. Mais vous n'éviterez pas tous les inconvénients dont nous venons de parler, tant que vous aurez cette avidité que je vous reproche à leur chercher de nouveaux chants, de nouveaux jeux, de nouveaux spectacles. Rien n'est si dangereux que ce goût pour la nouveauté, et il est naturel à l'homme, surtout à la jeunesse ; mais bien loin de le nourrir et de le satisfaire, vous devez plutôt l'amortir pour ainsi dire en ne lui donnant point d'aliments. Toute votre sûreté est de ne rien innover : il faut vous contenter des pièces et des conversations que je vous ai données ; il y en a assez pour diversifier. Croyez-vous que ceux qui donnent des spectacles publics en changent si souvent ? Les tragédies qu'on joue aujourd'hui sont les mêmes que celles qu'on jouoit il y a quatorze ans ; le mieux qu'on puisse faire est d'entremêler quelques nouvelles pièces à ces anciennes qui reviennent

[1] Pratiques de couvent.

toujours. Pourquoi vos demoiselles seront-elles plus dégoûtées que tous les gens du monde? Où est la raison de leur chercher quelque chose de nouveau? Tout ce que vous pourrez leur permettre, c'est de jouer des proverbes, pourvu qu'on supprime dans la représentation ce qui sentiroit l'amour ou quelque passion dangereuse, et que cela se compose sur-le-champ sans écritures, car il n'en faut pas faire une pièce. »

On demanda à Madame si elle appelleroit faire quelque chose de nouveau de joindre des morceaux de différentes pièces; qu'on mêlât, par exemple, des morceaux de la tragédie d'*Esther*, avec des stances de M. l'abbé Testu[1], et que de tout cela ensemble on en fît une représentation. « On peut, répondit Madame, ne jouer qu'un acte d'*Esther*, si l'on n'a pas le temps de la jouer entièrement; mais où est l'utilité d'y mêler des stances? Chantez-les seulement, quand vous voudrez vous donner un opéra spirituel. N'est-ce pas dommage de démembrer ces excellentes pièces pour en faire un mélange et un galimatias qui, dans le fond, ne vaudra rien, et que les gens de bon goût ne pourront approuver, quoique celles qui l'ont arrangé le croient merveilleux? Qui vous a dit que ces pièces rapportées conviennent les unes aux autres? Tout cela ne prend-il pas votre temps? Encore une fois, il ne faut rien de nouveau, vous avez de tout ce qu'on peut désirer : des tragédies, de la musique, des conversations; jouissez-en,

[1] Les *Stances chrétiennes* de l'abbé Testu, mises en musique par Oudot, étaient souvent chantées à Saint-Cyr.

et vous en réjouissez, puisqu'on vous les a données; mais bornez-vous donc là. C'est à quoi je crains que vous n'ayez bien de la peine, car vous avez un grand penchant à leur chercher des plaisirs nouveaux.

« Il y a une chose, ajouta Madame, que je voudrois bien obtenir des maîtresses, c'est qu'on laissât à chaque classe les livres qu'on y a mis, sans les prêter aux autres. Les livres sont un article bien important dans votre maison; vous ne sauriez observer trop exactement la règle de n'en laisser entrer aucun qui n'ait été examiné et approuvé par vos supérieurs : je ne dis pas seulement les livres de conséquence, mais je dis généralement; vous ne devriez pas laisser entrer un manuscrit, un imprimé, sans cette précaution; vous ne sauriez croire combien elle est essentielle. Où seroit la bonne foi, de ne pas lire les meilleurs livres sans la permission de son évêque, et de laisser introduire tous ces petits livres, couverts de papier bleu, qui pour l'ordiniare ne contiennent que des sottises? Est-ce qu'il n'y a que les bons livres qui ont besoin de l'examen? Mon Dieu! que cette facilité à donner l'entrée à ces petits livres sans approbation vous exposeroit à de terribles dangers? Si les jansénistes et les quiétistes vous connoissoient ce foible, ils auroient bientôt trouvé le secret de vous débiter toutes leurs erreurs par de petits imprimés, des maximes, des sentences qui se vendent presque pour rien, des cantiques nouveaux et spirituels. C'est dans ces sortes de livres qu'on trouve les choses les plus dangereuses, parce qu'ils

ne sont pas sujets à l'examen et à la censure. Vous y trouverez des pauvretés pareilles à celles dont les noëls, la plupart, sont remplis, ou des erreurs semées avec des choses qui paroissent les plus précieuses et contre lesquelles on n'est point en garde, parce qu'on n'y soupçonne point de mal. Souvenez-vous de ce cantique que nous fîmes chanter à M. de Meaux[1], par Mme de Beaulieu, qui l'appeloit un pompeux galimatias : n'est-il pas rempli d'erreurs des quiétistes? Au nom de Dieu, bannissez tout cela de votre maison; ne laissez jamais entrer chez vous aucuns livres ni manuscrits, sans approbation, sans examen ou permission de vos supérieurs, ni par le canal de ce qu'on appelle honnêtes gens, ni par celui des dévots, ni même par celui des filles qui entrent pour vous servir. On pourroit bien faire passer par elles ce qu'on n'oseroit pas vous donner autrement. »

Mme de Blosset dit qu'il venoit quelquefois de ces imprimés, par des enveloppes, des paquets qu'on porte de Paris, que les demoiselles ramassent; et qu'elles avoient trouvé depuis peu une partie du *Mercure galant*[2], dont elles avoient ramassé les feuilles. « Quoi! dit Madame, vous souffrez que ces

[1] Bossuet, évêque de Meaux. Il vint souvent à Saint-Cyr, à l'époque du quiétisme, dont les erreurs avaient été adoptées par quelques Dames. Il s'agit sans doute ici d'un des cantiques de Mme Guyon, qu'on fit chanter devant lui par Mme de Beaulieu, l'une des belles voix d'*Esther*.

[2] Recueil qui paraissait tous les mois, et contenait des nouvelles politiques, des anecdotes, des contes, des pièces de vers, etc. Il avait commencé en 1605, sous le nom de *Mercure françois*, et il finit en 1792.

feuilles qui servent d'enveloppes tombent ainsi dans les mains des demoiselles! qu'elles les ramassent! qu'elles les relient! qu'elles les lisent! Voilà ce que j'appellerois matière de confession pour une maîtresse si cela m'étoit arrivé! — Nous voilà instruites pour jamais sur cet article, dirent-elles toutes. — Je le désire, repartit Madame, et que vous transmettrez à celles qui viendront après vous cette même fidélité et cette même exactitude à ce qu'il n'entre rien de suspect chez vous. »

A la fin de cette conversation, Mme de La Rozière demanda à Madame ce que devoit faire une maîtresse qui auroit souffert ou fait faire aux demoiselles quelque chose de mal à propos, par exemple, de chanter des noëls, dont il étoit question de faire une représentation, un jeu peu convenable, si l'on pouvoit se contenter de ne les plus faire faire aux demoiselles, comptant qu'insensiblement elles l'oublieront. « Il faudroit, dit Madame, leur défendre de continuer, car, croyez-moi, s'il y en a d'assez simples pour croire cela bon, vous en avez d'assez spirituelles pour voir qu'il ne vaut rien et pour conclure que, puisque vous ne voulez plus qu'elles jouent et qu'elles chantent comme auparavant, c'est une marque que vous vous êtes ravisée et qu'on n'a pas approuvé ce qu'on avoit fait. Le détour que vous prendriez pour trouver des prétextes de l'abolir, sans leur en dire la raison, ne serviroit qu'à leur faire voir que vous n'êtes pas de bonne foi. — Ce ne seroit donc pas, ajouta-t-on, une imprudence d'attirer leur mépris, que de leur dire tout franchement : « Mes enfants, je vous avois

fait apprendre ce jeu, cette chanson, où je ne croyois point de mal; mais après y avoir bien pensé, je trouve que cela ne vaut pas grand'chose par telle et telle raison; ainsi je vous conseille de l'oublier et de vous remplir de choses plus solides; je ne veux plus du tout qu'on le fasse.» — Je goûterois fort, dit Madame, ce procédé droit et simple; je suis persuadée que, bien loin de vous faire mépriser de vos demoiselles, elles vous estimeroient davantage; vous leur donneriez par là l'exemple de la bonne foi et de la simplicité qu'elles doivent pratiquer en semblables rencontres. Il n'y a rien de si grand que cette droiture qui va jusqu'à n'être point honteuse de se rétracter quand on a eu tort. — Ne pourroit-on pas simplement leur dire : « Nous ne faisons plus telle chose parce que les supérieurs l'ont désapprouvé?» — On le pourroit, dit Madame, mais j'aimerois mieux leur dire les raisons que l'on a eues de changer d'avis, parce que cela leur formera à elles-mêmes le jugement et la raison.

## ENTRETIEN LXV[1].

### INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE BLEUE.

(Contre l'esprit de cachotterie et sur l'obéissance.)

1709.

« Mes chères enfants, je viens vous parler de deux choses importantes, et bien différentes l'une de

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 143.

l'autre, mais qui ne se nuisent point, et doivent même s'accommoder ensemble : la première est sur l'esprit de cachotterie, que je vous prie de détruire absolument parmi vous. Soyez bien aises que vos maîtresses voient tout ce que vous faites, parce que vous n'êtes pas encore assez mûres et expérimentées pour juger de ce qui est bien ou mal, et ceux qui veillent sur votre conduite sont en état de vous le faire remarquer, ce qui vous formera extrêmement la raison. Dans le monde on jugeroit très-mal d'une fille qui voudroit se cacher de sa mère, ou d'une femme qui, voyant entrer son mari, cacheroit un livre, un papier, ou se cacheroit elle-même ; il en concevroit de terribles soupçons. Quand donc vous voyez arriver une de vos maîtresses, il ne faut pas vous cacher de ce que vous dites ou de ce que vous faites, et, si elle vous le demande, il faut lui dire simplement ce que c'est. Ce qui retient quelquefois les jeunes personnes sur cela, c'est qu'elles croient qu'on va les blâmer et les reprendre. Ne craignez rien, vous ne serez reprises que pour votre bien, et selon la qualité de la faute que vous faites; si elle est considérable, on vous le fera voir avec bonté, car on ne se servira jamais de votre propre aveu pour vous punir; au contraire, on vous saura gré de votre droiture; si c'est une enfance, on vous le fera remarquer, et si c'est une chose indifférente, on vous dira qu'il n'y a point de mal, et ainsi on vous apprendra à faire un discernement juste. Plus je vis, et plus l'expérience me fait voir que l'esprit de cachotterie est ce qui perd la plupart des jeunes personnes; et tout ce qu'il y a de

gens éclairés, que j'ai consultés, m'ont toujours dit de même.

« Quand je reviendrai vous voir, je prétends qu'on me puisse dire qu'il n'y en a aucune d'entre vous qui fasse des fautes considérables; pour les fautes légères, il n'est pas étonnant que vous en fassiez quelques-unes, et elles ne m'empêcheront pas de vous venir voir, quand d'ailleurs vos maîtresses seront contentes de vous, et je prendrai plaisir à écouter toutes les demandes que vous voudrez me faire, et à vous faire connoître ce qui est mal en soi, et les raisons qui le rendent tel. J'emploierai de bon cœur, et avec plaisir, tout ce que Dieu m'a donné de lumières et de raison, à votre service; mais promettez-moi donc que vous prendrez pour toujours une conduite franche, ouverte, sans aucun déguisement ni détour, n'ayant rien de caché pour vos maîtresses tant que vous serez ici, et que vous conserverez ce même bon esprit à l'égard des personnes dont vous dépendrez, comme vos pères, vos mères, oncles ou tantes, maris ou autres personnes, quand vous serez dehors. »

Elles le lui promirent toutes. Puis elle ajouta : « Croyez, mes enfants, que ce que je vous demande est très-raisonnable, et pour votre seul bien; vous le pouvez voir vous-mêmes, pour peu que vous réfléchissiez sur ce que je viens de vous dire; j'y ajouterai encore, pour achever de vous convaincre, que j'ai connu une femme de qualité et de grand mérite qui avoit pris auprès d'elle une jeune demoiselle dans le dessein de lui faire sa fortune en l'éta-

blissant après qu'elle y auroit demeuré quelque temps; mais qu'elle en fût dégoûtée, et la renvoya sans avoir rien fait pour elle de ce qu'elle avoit projeté, uniquement parce qu'elle lui trouva un air mystérieux; dès qu'elle entroit dans sa chambre elle avoit toujours quelque chose à cacher, tantôt un livre, tantôt un ouvrage, une autre fois un papier, et je vous assure que toute femme sage et raisonnable en auroit fait autant qu'elle, et que qui que ce soit ne s'accommode d'une personne dans la conduite de laquelle on ne voit point clair.

« La seconde chose que je vous demande est de vous appliquer à l'obéissance, de la pratiquer de bon cœur, d'en prendre une bonne habitude, et ne point regarder cette vertu comme ne convenant qu'aux jeunes personnes ou aux religieuses. Je puis vous assurer, avec cette sincérité que vous me connoissez et avec laquelle je vous parle toujours, qu'elle est de tous les états et de tous les âges. Demandez à cette demoiselle, ajouta-t-elle en montrant Mlle d'Aumale qui avoit l'honneur d'être chez elle à la cour[1], si elle n'a pas besoin de beaucoup de soumission, et si elle sait à quelle heure elle se lèvera et se couchera, et ce qu'elle peut faire à chaque heure du jour. Il n'en est pas, dans le monde, comme de vous, à qui tout est réglé et marqué; on ne sait pas souvent, d'une heure à l'autre, ce que l'on fera, surtout quand on est dans la dépendance : plût à Dieu que les personnes qui y sont eussent fait auparavant un bon

[1] Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 253.

noviciat, où on leur eût bien appris à se soumettre, et à rompre leur volonté, elles en seroient bien plus heureuses et plus contentes, car celles qui y ont été accoutumées dès leur jeunesse le font avec bien plus de facilité que les autres.

« Ce qu'on appelle proprement une personne bien née est une personne prête à faire tout ce que l'on a raisonnablement raison d'exiger d'elle. Je ne puis trop vous exhorter, mes chères enfants, à vous accoutumer à rompre votre volonté; vous vous en trouverez bien en quelque état que vous soyez dans la suite. Si votre fortune, par exemple, vous oblige à être chez quelque personne de condition, il faut obéir continuellement, être toujours prête à tout, et dans une sujétion continuelle; il faut ordinairement, dans ces sortes de postes, rompre dix à douze fois les projets qu'on pouvoit avoir faits. Si vous êtes mariées, vous ne ferez point vos volontés avec un mari, mais il faudra nécessairement faire la sienne. Si vous êtes religieuses, le vœu d'obéissance que vous ferez vous y obligera doublement. Ne vous imaginez donc point que la dépendance soit une pratique d'enfant. Qu'on me demande, à moi-même, si je reviendrai demain à Saint-Cyr : je n'en sais rien ; à quelle heure je dînerai : je ne le sais pas, parce que, si je suis à Saint-Cyr, ce sera à onze heures, si je demeure chez moi, c'est à midi ; à la cour je dîne à deux heures. Il en est de même pour mon coucher, ce n'est quelquefois qu'après minuit. On pourroit croire que c'est pour son plaisir qu'on se couche si tard, ou parce qu'on ne se soucie pas de le faire plus tôt ; point du tout, on

seroit quelquefois fort aise de se coucher de bonne heure, mais on n'est pas libre de disposer de soi. Vous qui êtes si bien instruites, à qui on tâche d'apprendre si tôt à obéir, faites-le volontiers, soumettez-vous sans peine à tout ce que l'on désire de vous; rien n'est meilleur, *c'est le partage de notre sexe*, et j'espère que vous profiterez des leçons qu'on vous donne là-dessus, et que vous excellerez dans l'art merveilleux de savoir se vaincre soi-même, et de plier à toutes mains, selon la volonté de ceux dont vous dépendez; car ce n'est pas seulement pour le temps que vous êtes à Saint-Cyr que je vous prêche cette obéissance, c'est pour tout le temps de votre vie. Je vous l'ai dit cent fois, et je vous le redis encore, il ne s'en trouve point où il ne faille se soumettre à quelqu'un; les princes et les magistrats obéissent, quoique ce soit eux qui ont l'autorité en main : ils se soumettent aux lois, aux remontrances qu'on leur fait. Le pape même n'obéit-il pas à son confesseur, en ce qui regarde sa conscience? etc. Vous ne trouverez personne sur la terre de raisonnable qui ne se soumette. »

---

## ENTRETIEN LXVI[1].

AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Quels jeux conviennent aux demoiselles, et ceux dont il est convenable de faire la dépense.)

1709.

Pour traiter toutes sortes de matières, la première

[1] *Recueil des Réponses*, p. 615. — *Lettres édif.*, t. VII.

maîtresse des *rouges* demanda un jour à Madame si elle pourroit permettre aux plus jeunes de faire des poupées aux récréations, que cela serviroit à les rendre adroites en les réjouissant. « J'aimerois toujours mieux tout autre chose que l'oisiveté, dit Madame; mais vous les rendrez bien plus adroites en leur faisant faire des choses utiles qui les formeront encore mieux, et je ne crois pas que vous leur deviez laisser faire des poupées. Les filles commencent à être capables d'apprendre à travailler de bonne heure, et les moins habiles savent bien vite tirer quelque utilité de leurs doigts. Vous n'en avez point qui n'aient sept ans accomplis, et vous ne pouvez trop tôt les occuper utilement pour elles, afin d'avancer leur éducation le plus qu'il est possible. Les enfants, d'ordinaire, prennent plaisir à tout ce que l'on leur fait faire, et il n'y a que manière de s'y prendre avec eux, en leur montrant avec douceur et patience, prenant la peine de remettre ou de faire remettre par quelqu'un de raisonnable leur ouvrage en bon train quand on a été obligé de leur défaire, car il ne faut rien négliger afin de parvenir à leur donner à toutes le goût de l'ouvrage, qui s'acquiert communément par l'habitude. Quant aux poupées, outre la perte du temps, où trouveroient-elles de quoi les faire? Vous les mettrez dans la tentation de couper leurs dentelles, d'effiler leurs rubans, et de prendre tout ce qu'elles pourront trouver pour les habiller; car je ne crois pas que vous leur fournissiez de quoi le faire, n'ayant rien dans la maison dont on ne fasse usage, et que vous vendez vos guenilles pour faire du

papier. Je n'aimerois pas, encore une fois, à laisser faire des poupées à de pauvres filles qui manqueroient de tout si elles étoient chez leurs parents. — A quoi donc les réjouir aux heures de récréation, reprit la maîtresse, car elles ont besoin de quelques amusements, et on leur défend plusieurs jeux, ou parce qu'ils sont d'un grand bruit, ou qu'ils font de la poussière? — Il faut bien qu'elles jouent, dit Madame, et qu'elles se divertissent à tous les jeux d'usage parmi les enfants; mais l'on ne doit permettre à la classe que des jeux paisibles, et réserver pour le jardin tous les jeux de mouvements, ceux où il faut sauter, courir, etc., et ne jamais souffrir qu'elles se pressent, se poussent, se tiraillent, qu'elles se jettent par terre, qu'elles jouent à des jeux de mains, qu'elles marchent et sautent sur les bancs et sur les tables, et encore moins sur des tabourets, qu'elles se fassent porter, qu'elles se traînent dans une chaise, qu'elles se coiffent de leur ouvrage, et d'autres jeux semblables qui causent une grande ruine. »

Madame a eu la bonté de donner aux classes un grand nombre de jeux d'échecs, de dames, etc., et a fort recommandé de les y entretenir toujours aussi régulièrement que les livres, parce qu'il est de grande conséquence d'occuper la jeunesse innocemment et utilement, et que ces sortes de jeux sont propres à cela. « Je crois, nous a-t-elle dit bien des fois agréablement, cette dépense si nécessaire que j'ai presque envie de la fonder, de crainte qu'à l'avenir vous ne la voulussiez pas faire, la regardant inutile. » Lorsque Madame va aux classes les dimanches, elle paraît

ravie de voir les demoiselles occupées d'une partie de dames ou d'échecs, et plusieurs fois elle a mis de l'argent pour celle qui gagneroit, afin de les affectionner à ces petits jeux.

« Est-il vrai, Madame, lui dit-on encore, que vous désapprouveriez qu'on oblige les demoiselles d'avoir des gants dans leurs classes lorsqu'il fait froid ? — Oui, dit-elle, je désapprouverois infiniment qu'elles en eussent lorsqu'elles font quelque chose où il ne convient pas d'en avoir ; par exemple : en portant un bouillon à une malade, en pliant du linge, ou en des occasions semblables où c'est une malpropreté et une vraie négligence d'en avoir ; mais je voudrois que l'on tâchât de les préserver des engelures, parce que tant qu'elles durent elles les rendent inhabiles à toutes sortes d'ouvrages. On pourroit, pendant les grands froids, faire tiédir l'eau avec laquelle elles se lavent les mains, et leurs sœurs converses en seroient chargées : ceci pour les petites classes. »

---

## ENTRETIEN LXVII[1].

### AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Du soin qu'il faut prendre de former les demoiselles du ruban noir, que l'on les doit traiter avec distinction.)

Juillet 1710.

Madame me[2] dit un jour qu'il y avoit longtemps

[1] *Recueil des Réponses*, p. 626.
[2] Mme de Berval.

qu'elle avoit envie de me parler sur les demoiselles du ruban noir, qu'elle craignoit que les officières qui en avoient dans leurs offices ne s'en regardassent pas assez chargées. « Elles le sont cependant, dit-elle, autant qu'une maîtresse l'est des demoiselles de sa classe, au moins pour la conduite extérieure; ainsi, elles doivent les former, les veiller, les reprendre, et ne s'en pas reposer sur la maîtresse générale, puisque c'est elle qui les voit le moins, et qu'elle ne peut répondre de ce qu'elles font dans leurs charges. C'est ce qui doit engager les officières à en prendre un plus grand soin, à profiter de toutes les occasions de leur montrer quelque chose, de les rendre raisonnables, de leur apprendre à bien employer leur temps, à être exactes à faire ce qu'on leur dit, fidèles à se trouver aux lieux où elles doivent être, enfin il faut leur servir de mères et les reprendre avec charité de leurs défauts et de leurs mauvaises manières. Par tous ces soins, les officières peuvent avoir autant de part à l'éducation que les maîtresses des classes, et comme elles n'en ont la plupart qu'une dans leur office, elles ont encore plus de moyens qu'elles de leur être utile.

« Quoique vous les deviez reprendre, continua Madame, il est cependant bon de les ménager devant les demoiselles sur qui elles ont souvent quelque autorité et qui les doivent regarder comme leurs aînées; ainsi je ne voudrois pas prendre le temps qu'elles sont avec elles (lors par exemple qu'elles en gardent dans les charges), pour leur dire tout ce qu'on trouve à redresser dans leur con-

duite ou des fautes qu'elles n'ont pas faites devant les demoiselles, car pour celles qu'elles leur voient faire il est bon de les reprendre devant elles : une mère gronde bien sa fille devant la compagnie si elle fait une incivilité ou qu'elle dise une sottise. Il seroit plus contre leur honneur de faire des choses mal à propos devant les demoiselles que d'en être reprises, quand elles sont assez sottes pour n'y pas prendre garde.

Autant, dit-elle encore, qu'il faut être attentive à former les demoiselles du ruban noir, à les reprendre, à ne leur rien laisser passer, autant seroit-il à souhaiter que vous eussiez beaucoup de considération pour ce corps-là : vous en avez besoin, vous voyez même que vous ne sauriez vous en passer. Il faut donc songer à le conserver, et pour cela les bien traiter, leur témoigner en toute occasion qu'on les considère et qu'on les aime, leur donner la préférence sur les classes, leur choisir ce qu'il y a de meilleur; si l'on a, par exemple, quelque plaisir à faire aux demoiselles, commencer par les noires; en un mot, je voudrois les bien traiter et les bien reprendre. »

Elle ajouta : « Je crois qu'il faudroit aussi leur faire trouver une utilité sensible à être noires. Vos filles commencent à compter; elles voient que huit sous par jour, qu'elles auront de la rente de leurs mille écus, ne sont pas grand'chose; elles sentent le besoin où elles pourront être de gagner le reste par leur travail, surtout depuis qu'on fait faire aux classes certains ouvrages dont elles espèrent du

profit; elles n'ont pas beaucoup d'empressement pour avoir le ruban noir, nous nous en sommes bien aperçues; il est même assez naturel qu'elles aiment mieux apprendre des ouvrages qui leur peuvent être utiles, que d'employer le temps à vous servir dans vos charges, et si vous leur donnez ce ruban sans qu'elles le désirent, elles feront mille fautes, puisqu'elles en font bien lors même qu'elles l'ont désiré longtemps. Il faut donc tâcher qu'il y ait une grande émulation dans les classes pour parvenir à cette distinction; c'est pourquoi je pense qu'il seroit peut-être à propos de faire quelques présents à ces filles-là quand elles sortent, régler une certaine somme pour leur donner de plus qu'aux autres, à proportion du temps qu'elles auroient été noires, afin de leur faire désirer cet état et de les affectionner au service de votre maison. »

Madame nous a souvent donné l'exemple de ce qu'elle nous propose à ses dépens : elle leur envoie souvent des fruits, des oranges, de la pâtisserie, elle leur fait des présents. Un jour, elle mit deux douzaines de gants blancs fort beaux sur la table de leur chambre; comme elle n'y trouva personne, elle écrivit un petit billet adressé à la maîtresse générale : « Voilà des gants pour les *noires*, que vous leur donnerez quand vous serez contente d'elles. » Elle a mené quelques-unes des demoiselles noires à Versailles, à Marly, à la paroisse du village, et lorsque ces demoiselles, pénétrées de reconnoissance de sa bonté, s'assemblent en corps pour la remercier, elle les reçoit toujours fort bien et s'arrête pour leur faire des

amitiés, leur disant avec bonté : « Vous êtes les filles aînées de Saint-Cyr, vous êtes l'élite des classes, vous êtes le bras droit des Dames de Saint-Louis, leur bâton de vieillesse. » Et elle leur donne ainsi mille témoignages de considération et de bonté, jusque-là qu'elle veut qu'elles se chauffent à son appartement. En attendant qu'on fût convenu de leur donner quelque chose quand elles sortiroient de la maison, elle y a suppléé en donnant elle-même quinze louis à toutes celles qui sortirent, depuis qu'on proposa de leur donner quelque chose jusqu'au temps qu'on en prit la résolution.

---

## ENTRETIEN LXVIII[1].

### AVEC Mme DE GLAPION, ALORS MAITRESSE GÉNÉRALE DES CLASSES.

(Qu'il ne faut rien retrancher de ce qui a été réglé pour les demoiselles, pour l'habillement et pour la nourriture, que dans des temps de grande disette, et toujours après avoir commencé par la communauté, ni les faire travailler à l'excès. — C'est Mme de Glapion qui parle.)

30 janvier 1711.

Madame de Maintenon ayant parlé à plusieurs personnes de la communauté, et craignant que nous eussions excédé en certaines choses et poussé trop loin l'épargne et le ménage, craignant aussi qu'on ne chargeât les demoiselles de trop d'ouvrage dans la maison, me marqua combien cela lui faisoit de peine : « Je suis très-persuadée, me dit-elle, que, dès que

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, p. 807. — *Mémoires* de Languet de Gergy, p. 401.

j'aurai parlé sur cela, on y remédiera; je ne suis point en peine qu'on y manque; j'ai bien plus à craindre, au contraire, qu'on ne se porte trop tôt à ce que je veux; mais ce qui m'afflige, c'est la crainte que j'ai pour l'avenir, et la pente qu'on aura peut-être à retomber dans ce que je reprends aujourd'hui, car si on s'y laisse aller de mon temps, que ne fera-t-on point un jour? Cependant, quelle injustice seroit-ce? Quoi! si ces pauvres enfants ne se plaignent pas, si elles souffrent tout sans dire un mot, faudroit-il pour cela retrancher et prendre sur elles? Et quoique ce qui a été réglé pour leur habillement soit très-simple, trouver encore à diminuer quelque chose, et cela, pour de petits ménages qu'on peut appeler de vraies vilenies, des lésines et des ravauderies pitoyables! Car, en vérité, ma sœur, quand vos grandes filles, par exemple, ont porté plus d'un an leurs habits, il est excessif de les faire durer encore aussi longtemps sur les petites; c'est ce que je ne puis souffrir. Il en est de même de je ne sais combien d'autres choses, que l'on a poussées à un tel degré, depuis quelque temps, que je ne sais comment on peut fournir aux raccommodages, car voilà ce que cela fait : on rapetasse continuellement, sans songer que si d'un côté cela épargne quelque chose, on y met tant de soie, de fil et de temps, que l'un revient bien à l'autre.

« Qu'est-ce encore que cet honneur que les maîtresses se sont fait de faire tant d'ouvrage dans leurs classes? Elles n'ont qu'à le laisser si on leur en donne trop, si on les presse excessivement; qu'elles

aillent à la supérieure et qu'on fasse faire au dehors ce qui embarrasse; pourquoi se piquer de faire faire tout dans la maison? Vos demoiselles n'ont-elles pas assez de temps à travailler dans leur règlement, sans les faire lever plus matin, pour qu'elles le fassent encore davantage? Sont-elles des ouvrières? le Roi vous les a-t-il données pour cela? et croyez-vous leur avoir rendu un bon service quand vous leur avez montré à bien faire des manteaux? Il leur est bien meilleur qu'elles sachent faire un peu de tout. Vous les pressez, vous les poussez vous-mêmes, et qu'en arrivera-t-il? c'est qu'au milieu de cela vous ne pouvez les bien élever. Comment voulez-vous qu'elles vous écoutent et leur parler vous-mêmes, comme il faut, quand vous n'avez, comme elles, dans la tête, que l'envie d'avoir fini votre tâche? Cet empressement-là ne vaut rien, il faut un peu de tranquillité.

« Revenons à l'épargne; prenez-la pour vous, qui êtes religieuses; ménagez une chemise, une guimpe; portez des pièces à vos habits, cela convient fort à votre vœu de pauvreté; mais je ne crains point que vous poussiez cela trop loin pour la communauté. Je crois bien que vous ne manquez de rien en santé et en maladie, et si on retranchoit quelque chose, on verroit peut-être bien à tort des représentations; mais, parce que les demoiselles ne disent mot, fera-t-on des ménages pitoyables pour elles sur le linge, sur des draps? les laissera-t-on pourrir aux lits de certains enfants qui ont des incommodités, ce qui fait après cela qu'on ne les peut blanchir? On re-

tranche leurs rubans, leurs gants ; et ce qui m'inquiète, c'est qu'on sera toujours tenté d'y revenir, car, pour peu qu'on leur ôte, cela ne laisse pas d'être considérable à cause du grand nombre, et encore une fois, voilà ce que je crains pour l'avenir. Cependant, il faudroit s'en tenir à ce qui a été réglé, qui ne peut être plus simple; je vous assure que rien n'auroit si mauvaise grâce que de vous voir, vous autres, bien étoffées, bien vêtues et bien en linge blanc, pendant qu'elles seroient dans la saleté et la négligence. Quand il viendra des temps bien misérables et bien fâcheux, où il faudra faire faire quelques retranchements, qu'on les fasse d'abord sur la communauté; qu'on vous voie un peu éguenillées; qu'on diminue vos portions; et puis, quand vous aurez fait cela du temps, je vous permettrai de voir s'il faudroit de là passer à faire de même aux demoiselles. Mais que vous soyez bien traitées en tout, et qu'on ne prenne que sur elles, c'est une injustice que les supérieures ne doivent jamais souffrir. Souvenez-vous donc de tout ceci dans la suite, et veillez, vous qui êtes maîtresse générale, à tous les besoins de vos filles : il faut qu'elles soient traitées selon vos règlements ; il n'y a rien en vérité à retrancher; parlez pour elles, regardez si elles n'ont pas ce qui leur faut, représentez-le à la supérieure; mais que je vous plains, quand dans la suite du temps, il faudra peut-être que vous ayez sur cela recours à un visiteur, à un évêque, parce que vous ne serez pas toutes d'accord, et qu'une supérieure, par exemple, et la maîtresse générale seront

d'avis différents; que l'une voudra trop d'épargne et fera taire celle qui voudra soutenir l'intérêt des demoiselles[1]. Dès que vous en sêrez là, tout ira bien mal, et vos filles seront bien à plaindre, car une particulière ne peut faire autre chose que d'avertir de ce qu'elle voit, de représenter à la supérieure : si on ne l'écoute pas, il faut bien qu'elle se taise, et que pour tout remède elle attende la visite. Mais quel secours peut donner le visiteur qui ne voit pas les choses par lui-même, et qui souvent est bien embarrassé à démêler la vérité et nécessité des divers avis qu'il reçoit. Au nom de Dieu, ma chère fille, inspirez à vos jeunes sœurs ce soin et ce zèle, pour que les demoiselles soient toujours aussi bien traitées que vos fondateurs l'ont prétendu, et que le bon esprit de les regarder en tout comme le premier objet de la fondation et de l'Institut se perpétue à jamais dans votre maison. »

---

## ENTRETIEN LXIX[2].

### INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE JAUNE.

(Qu'il y a un véritable contentement à servir Dieu.)

24 août 1711.

Mme de Maintenon, ayant fait lire la vie de saint Augustin, fit remarquer aux demoiselles le trouble dont il étoit agité avant qu'il fût déterminé à être

[1] Les recommandations de Mme de Maintenon furent fidèlement observées, et jusqu'à sa destruction, la maison de Saint-Cyr n'eut besoin ni d'être visitée, ni d'être réformée.

[2] *Lettres édifiantes*, t. VI. p. 366.

entièrement à Dieu, et en prit occasion de les assurer qu'il n'y a de paix et de joie que dans la piété, que c'est une erreur de se persuader qu'en se rendant dévote on renonce à la joie et aux plaisirs pour mener une vie triste, qu'au contraire il n'y a personne de si content que ceux qui sont à Dieu, parce que la joie de la bonne conscience, l'assurance d'être dans la voie du salut, le plaisir de sentir qu'on plaît à Dieu, est mille fois plus doux que le plaisir qu'on trouve à contenter ses passions, qui est toujours suivi de remords. Elle leur prouva cela par une comparaison familière : « N'est-il pas vrai, Martinville, dit-elle en adressant la parole à cette demoiselle, que si je vous disois : Mon enfant, jeûnez aujourd'hui pour l'amour de moi, vous me ferez plaisir, je vous en tiendrai compte ; vous vous feriez une joie de vous rendre ce témoignage à vous-même : Je donne à M<sup>me</sup> de Maintenon une marque de mon amitié, je lui plais, je lui fais plaisir ; cette pensée vous donneroit sans doute plus de joie que vous n'en auriez de satisfaire votre appétit, car je suppose que vous avez le cœur assez bien fait pour cela. Si vous êtes ainsi disposée pour une créature, aurez-vous peine à croire ce que dit saint Augustin, qu'il y a un plaisir véritable à se priver de tous plaisirs défendus, et même permis, pour l'amour de Dieu ? — Mais, répliqua M<sup>lle</sup> de Verdille, n'y auroit-il pas de l'orgueil à se persuader qu'on fait quelque chose qui plaît à Dieu ? — Non, dit M<sup>me</sup> de Maintenon, puisqu'il nous assure lui-même que les œuvres vertueuses lui sont agréables, et qu'il nous en tiendra compte. — Mais, dit M<sup>lle</sup> de Saint-Pol,

je pourrois donc penser que je suis une petite sainte ? — Non, dit M^me de Maintenon, quelques bonnes œuvres que vous fassiez, il s'en faut bien que vous approchiez de ce qu'ont fait les saints, et si Dieu vous fait la grâce de le devenir, comme je l'espère, il vous en coûtera bien davantage ; mais vous pouvez du moins vous réjouir dans la pensée que vous êtes dans le chemin qui conduit à la sainteté, et que vous y arriverez si vous êtes fidèle à le suivre. Il vous est permis de penser avec plaisir que si vous ne vous en détournez point au dedans par des péchés intérieurs, car je suppose que vous n'en pouvez faire d'autres bien considérables, vous mènerez une vie innocente, et qu'on peut même appeler une vie d'ange. Tous vos exercices sont pieux, vous ne lisez que de saints livres, tout vous porte à Dieu, on vous en parle, vous en parlez ; si vous accompagnez ces exercices extérieurs d'un cœur fidèle et qui aime Dieu, qui ait intention d'agir pour lui, vous pouvez vous assurer que vous lui êtes agréable, et dans la voie du salut. Est-il un plaisir plus doux que de pouvoir, avec fondement, se rendre ce témoignage : Je puis espérer que je plais à Dieu, et que je suis dans la bonne voie ? Non, mes enfants, il n'y a point d'orgueil dans cette espérance, pourvu qu'on reconnoisse que cette bonne disposition vient de lui. L'orgueil seroit de se l'attribuer à soi-même, de compter sur ses propres forces, et de se persuader qu'on aura assez de courage et de force d'esprit pour soutenir la vie dévote quand on l'aura une fois entreprise. »

## ENTRETIEN LXX[1].

INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE BLEUE.

(Au sujet d'une lettre de saint François de Sales, dont on leur faisoit la lecture.)

Mars 1712.

Mme de Maintenon interrompit cette lecture et demanda à Mlle du Mesnil ce qu'elle entendoit par l'humilité gaie et généreuse dont parloit saint François de Sales. « Je crois, dit la demoiselle, qu'en cette occasion la gaieté consisteroit à ne se point décourager des défauts dont l'humilité nous a fait convenir avec un bas sentiment de nous-mêmes ; et la générosité à nous donner de bon cœur et bien courageusement toute la peine nécessaire pour venir à bout de nous en corriger. » Mme de Maintenon fut très-contente de cette réponse, et fit ensuite remarquer aux demoiselles la bonté et la solidité de l'esprit de saint François de Sales, sa droiture, sa douceur, et la manière raisonnable et insinuante avec laquelle il conduit les âmes à Dieu, et même à la plus haute perfection, quasi sans qu'elles s'en aperçoivent. « Que le vieux langage de ses ouvrages, ajouta-t-elle, ne vous rebute pas, je trouve qu'il n'en ôte point la beauté ; mais quand cela seroit, il n'en ôteroit jamais la vérité et l'utilité. Le connoissez-vous, mes enfants, ce saint, et goûtez-vous ses maximes ? — Oui, Madame, répondirent toutes les demoiselles, nous l'aimons et le goûtons beaucoup.

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 403.

— Ne pourriez-vous citer quelques-unes de ses maximes?

« Madame, dit M^{lle} de Conflans, il dit, dans un chapitre de son *Introduction à la vie dévote*, qui traite de la manière de conserver la pauvreté au milieu des richesses, que les jardiniers des princes sont plus curieux et plus diligents à cultiver et à embellir les jardins dont ils sont chargés que s'ils leur appartenoient en propre, parce qu'ils les considèrent comme étant aux rois et aux princes auxquels ils désirent de se rendre agréables par leurs services, et que de même nous ne devons pas regarder les biens que nous avons comme étant à nous, mais à Dieu qui nous en a donné le maniement pour les employer à sa gloire, à notre salut, et à l'utilité du prochain, et qu'avec ces bonnes vues-là, nous lui sommes agréables d'en prendre soin.

« Oui, dit M^{me} de Maintenon, cela me fait souvenir d'un mot d'une de ses lettres qui me charme toujours, où il dit qu'il faut avoir autant de soin que d'attachement. Remarquez qu'il ne veut pas qu'on soit sans soin, mais qu'on ait autant de l'un comme de l'autre, c'est-à-dire qu'il veut un juste-milieu en tout. — Dites-moi, Mademoiselle, en parlant à la même, si vous étiez mariée et que vous ayez quinze ou vingt mille livres de rentes, et que vous fussiez bien à votre aise, ce que vous feriez de votre bien? — Je nourrirois et habillerois bien mes enfants, dit la demoiselle, je payerois mes dettes, j'assisterois mes proches qui seroient dans le besoin, j'aurois soin des pauvres honteux, de tous ceux que je verrois dans la

misère, j'irois porter mes charités dans les hôpitaux. —Tout cela est excellent, dit Mme de Maintenon, mais, entre toutes ces sortes de charités, vous devriez d'abord préférer vos pauvres parents, et les pauvres de vos terres. Mais si votre revenu venoit à manquer par quelque malheur imprévu, ne pourriez-vous pas emprunter pour pouvoir soutenir vos charités, dans le dessein de rendre la somme dans six mois ou un an? cela seroit-il injuste? » Mlle de Chaunac répondit que non. « Si vous croyez véritablement, ma fille, que cela fût bien fait, répondit Mme de Maintenon, vous vous trompez; il ne faut pas emprunter pour faire des charités; et si vous mettiez votre bien en charité, de quoi vivroient vos enfants? qui payeroit vos domestiques? Il y a peu de personnes à qui il soit permis de mettre tout son bien en aumônes, comme à moi, par exemple, qui n'ai point d'enfants, et qui ai la terre de Maintenon en propre[1], ne l'ayant pas reçue en héritage de mes parents, ce qui fait que je puis en disposer sans faire tort à personne. Il faut penser à conserver son bien pour ses héritiers, et même l'augmenter s'il n'est pas suffisant, surtout vous autres qui en avez peu; il faut tâcher d'augmenter votre fonds par vos économies. »

[1] Elle l'avait achetée en 1674 avec un don de cent mille livres que lui fit le roi pour la récompenser de la manière dont elle avait élevé ses enfants naturels.

## ENTRETIEN LXXI[1].

### INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE JAUNE.

(Sur ce qu'il ne faut rien affecter d'extraordinaire dans la piété.)

Janvier 1714.

Mme de Maintenon, après avoir entendu la lecture de la vie de saint Simon Salus, qui, par humilité, contrefit le fou pendant quelque temps, prit la parole et dit aux demoiselles : « Il y a deux sortes de gens qui prennent mal la vie des saints ; les uns sont de mauvais esprits, qui se moquent de tout ce qui est au-dessus de leur compréhension ou de leur goût dépravé, et les autres de bonnes consciences, mais trop peu éclairées pour faire un juste discernement de ce qu'il faut imiter ou seulement admirer dans les saints ; car Dieu a une conduite différente sur les uns ou sur les autres selon ses desseins, qui sont toujours respectables et adorables ; mais comme il est rare qu'il nous attire à une sorte de vie singulière et extraordinaire, et que communément il nous donne pour moyen infaillible de notre salut la pratique fidèle des commandements de Dieu et de l'Église, et du devoir de l'état où il nous a appelés, il ne faut rien faire de singulier, et qui surprenne le monde et nous donne un renom extraordinaire, sans l'avis d'un saint et savant directeur ; car, outre que sans cela on s'égareroit très-certainement soi-même, on rendroit souvent, par une telle conduite, la piété méprisable et rebutante pour le reste du monde ; car,

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 519.

généralement parlant, il faut tâcher d'attirer à la vertu pour la faire voir aux hommes avec toute sa beauté, sa raison, sa douceur et sa droiture. Les saints qui ont contrefait les fous, comme celui dont on vient de lire la vie, sont plus admirables qu'imitables, et, adorant avec respect la conduite de Dieu sur eux, il n'en faut tirer d'autre profit que celui de louer en eux la force de la grâce, et de nous exciter nous-mêmes à nous vaincre courageusement en tant de petites choses, qui paroissent, pour ainsi dire, des monstres à notre lâcheté dans la vie commune que Dieu demande de nous. Les bonnes âmes sont frappées de ce qu'elles voient ainsi de merveilleux dans les saints ; ces affreuses austérités qu'ils ont pratiquées, cette solitude, cet éloignement de toute société pour vaquer jour et nuit à la prière, les touchent, et elles voudroient de tout leur cœur en faire autant : cela vient d'un fonds excellent, mais il faut le régler par la prudence et la droiture chrétienne. C'est ce que je dis sans cesse aux Dames de Saint-Louis qui, après avoir entendu la lecture au réfectoire, en reviennent souvent à la récréation toutes pénétrées. « Eh ! mon Dieu, disent-elles, nous ne souffrons rien en comparaison de ce que nous venons d'entendre ! Comment serons-nous sauvées ? » Elles voudroient de tout leur cœur se déchirer le corps de disciplines, coucher sur la dure, porter la haire, jeûner comme les filles de l'Ave-Maria. Mais ne savez-vous pas, leur dis-je, que chacun doit se sauver selon la vocation où Dieu l'a appelé, et qu'on ne sera jugé que sur les devoirs du christianisme et sur ceux de son état

et profession? On ne vous demandera pas, au jour du jugement, si vous avez macéré votre corps de mortifications, mais si vous avez bien instruit et bien élevé vos demoiselles, si vous avez veillé sans cesse sur leur conduite, et si vous en avez pris tout le soin marqué par vos règles. C'est en pratiquant cela avec zèle que vous vous sauverez, comme les filles de l'Ave-Maria se sauvent par les austérités. Elles me répondent: « Mais tout le monde n'est-il pas obligé de faire pénitence? » Oui, leur dis-je, et vous la ferez bonne en remplissant tous vos devoirs, et en prenant, en échange des austérités que vous voudriez faire, toutes les contraintes et sujétions de votre état; et je vous assure que vous ne deviendrez jamais saintes en étant singulières contre l'intention de vos règles et de vos instituteurs.

« Il seroit assez plaisant, ajouta-t-elle en adressant la parole aux demoiselles, qu'après avoir entendu la vie de saint Philippe de Néri, je dise : « Voilà un saint qui a fait le fou par humilité, nous devons imiter les saints, donc je m'en vais faire la folle pour m'humilier; » et que je vinsse faire des folies devant vous le matin et puis une instruction bien grave l'après-midi. Avouez que je n'aurois pas grand poids sur vos esprits, et qu'il me siéroit bien mal de vous reprendre de vos enfances et de vos légèretés. Les personnes qui gouvernent doivent s'attirer le respect et la créance de ceux avec qui elles sont, non point pour leur propre gloire, mais pour celle de Dieu, qui nous oblige par sa loi à ne rien faire qui puisse aliéner notre prochain de nous. Il serait assu-

rément bien convenable et bien à propos, ajouta-t-elle en riant, que je m'habillasse de papier et que je misse un bonnet vert, parce que j'ai lu qu'un saint l'avoit fait, et que je m'en retournasse comme cela à la cour, je me rendrois certainement incapable d'y faire le moindre bien, et on m'y tourneroit avec raison en ridicule. Je dois, par exemple, dans la place où je suis, désirer que vous m'estimiez et que vous m'aimiez, et même rechercher que vous ayez ces sentiments-là pour moi sans pécher contre l'humilité, car, en même temps que je désire votre estime, je suis très-persuadée que je n'en mérite aucune, qu'au contraire je ne mérite que du mépris. Retenez bien, mes enfants, que nous devons avoir de bas sentiments de nous-mêmes, et bien recevoir de la main de Dieu les humiliations qui nous arrivent, mais que nous ne devons rien faire pour nous avilir quand cela peut être préjudiciable au bien que nous sommes obligées de faire par notre vocation. Encore un coup, respectez tout ce qui se trouve de singulier et d'extraordinaire dans la vie des saints, ne révoquez point en doute les miracles et les autres merveilles que Dieu a opérés en eux, mais affectionnez-vous à une sorte de vie, la plus pieuse et la plus chrétienne qu'il vous sera possible, et en même temps la plus commune à l'extérieur. Si Dieu exigeoit de vous dans la suite quelque chose de singulier et au-dessus des voies ordinaires par lesquelles il a coutume de nous sauver, il sauroit bien vous le faire connoître ou par lui-même ou par ceux qui seroient alors chargés de votre conduite. Soyez fidèles aux

grâces présentes que Dieu vous fait, mes enfants, c'est tout ce que vous avez à faire, et ce qui vous en assurera la continuation et même l'augmentation pour l'avenir.

---

## ENTRETIEN LXXII [1].

### INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE SAINT-CYR.

(Sur les amitiés.)

Mai 1714.

Mme de Maintenon leur dit : « J'ai dessein, aujourd'hui, mes enfants, de vous parler sur l'amitié. Il y en a de deux sortes, une bonne et une mauvaise : la bonne fait qu'on se porte mutuellement au bien, et la mauvaise, au contraire, en détourne. Vous ne pouvez être trop unies ensemble, mes enfants, et avoir trop d'amitié les unes pour les autres ; mais il faut, pendant que vous êtes ici, que cette amitié soit générale et qu'elle n'exclue aucune de vos compagnes ; car les amitiés particulières, qui sont très-permises dans le monde, où il est fort libre et même convenable de se faire une société de gens choisis et de personnes de mérite, ne le sont pas dans les communautés, où elles font toujours des partages qui blessent le cœur de celles qui se sentent moins aimées, et comme abandonnées. Votre règle est tournée de façon que vous ne sauriez vous associer ainsi plusieurs ensemble ; il faut vous accommoder avec celles avec qui vous vous trouvez, et les traiter

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 564.

aussi honnêtement les unes que les autres, quoiqu'il vous soit fort permis de vous sentir plus de goût, d'estime et d'amitié pour quelques-unes que pour les autres; mais je vous exhorte fort à prendre la bonne habitude de ne pas laisser paroître ces inclinations particulières, pour ne point troubler la charité et l'union parfaite qui doit être égale entre vous toutes. Cette leçon est celle que l'on donne à toutes les personnes de communauté, et l'on dit ordinairement que toutes les amitiés particulières sont la peste des *religions*[1]. L'amitié, qui est une vertu si aimable et si douce, n'est donc point une vertu *religieuse*[2], mais bien une vertu propre aux personnes séculières, et, quoique vous soyez séculières, elle ne vous convient pas encore, parce que vous êtes en communauté; mais quand vous serez hors d'ici, il vous sera fort libre d'avoir des amitiés particulières; il faudra seulement user d'une grande prudence et de discrétion pour faire un bon choix, car vous hasarderiez de perdre votre réputation par la seule liaison que vous auriez avec certaines femmes ou filles qui ne seroient pas elles-mêmes d'un bon renom.

« On dit que vous aimez fort vos maîtresses; je vous en loue, cela marque un bon cœur; je vous exhorte seulement à leur témoigner votre amitié beaucoup plus par votre docilité et votre application à profiter de tout ce qu'elles vous recommandent, que par des caresses et des empressements, qu'il con-

[1] C'est-à-dire des couvents.

[2] C'est-à-dire une vertu de couvent, une vertu monacale.

vient cependant que vous ayez pour elles jusqu'à un certain point. Je me souviens que j'ai aimé une de mes maîtresses étant pensionnaire dans un couvent[1], à un point que je ne puis dire; je n'avois pas de plus grand plaisir que de me sacrifier pour son service; j'étois fort avancée dans les exercices, de sorte que, dès qu'elle étoit sortie, je faisois lire, écrire, compter, l'orthographe et jouer toute la classe, et je me faisois un plaisir de faire tout son ouvrage sans qu'il me fallût d'autre récompense que celle de lui faire plaisir. Je passois les nuits entières à empeser le linge fin des pensionnaires, afin qu'elles fussent toujours propres et qu'elles fissent honneur à la maîtresse sans qu'elle en eût la peine; j'étois charmée de voir son étonnement de trouver tout son ouvrage fait sans elle. Je faisois coucher promptement mes compagnes, je les pressois tant qu'elles n'avoient pas le temps de se reconnoître; elles se couchoient pourtant diligemment et de bonne grâce par complaisance pour moi, car j'étois fort aimée. J'amassois beaucoup de bouts de chandelle, et je faisois en sorte qu'on ne brûlât pas autre chose dans toute la classe pendant une semaine, pour que j'eusse le plaisir de donner de temps en temps une chandelle entière à ma maîtresse pour des lectures et autres exercices qu'elle faisoit pendant la nuit. Je pensai mourir de chagrin quand je sortis de ce couvent, et j'eus l'innocence, pendant plus de deux ou trois mois, de demander à Dieu tous les jours, soir et

[1] Aux Ursulines de Niort. Elle n'avait alors que dix à onze ans.

matin, de mourir, ne pouvant comprendre que je pusse vivre sans la voir, et cependant j'étois, en ce temps-là, dans de grandes ferveurs; mais c'étoit manque d'instruction, car si j'avois su qu'il ne faut pas souhaiter la mort pour de tels motifs, je ne l'aurois pas fait; mais j'y allois bien simplement et bien franchement, puisque je m'adressois à Dieu, et que ce n'étoit pas par aigreur ni par amertume de cœur que je faisois cette prière. Je crois que, voyant mon innocence, il ne m'en a pas su mauvais gré. Je priois pour elle tous les jours, et, étant ensuite entrée dans le monde, et même dans le grand monde, je ne l'ai jamais oubliée; je lui écrivois régulièrement deux fois la semaine, je ne le pouvois faire davantage, la poste pour le Poitou ne partant pas plus souvent; mais, quelque affaire pressée que j'eusse, je ne manquois point de lui écrire le mercredi et le dimanche. Tout le monde me louoit de ma reconnoissance et d'avoir un si bon cœur, et mon amitié pour elle n'a fini qu'avec sa vie. Quand je fus établie[1], je demandai d'aller faire un voyage en Poitou pour voir mes parents, mais c'étoit en effet pour voir ma chère mère Céleste, car c'étoit son nom; je fis cinquante lieues exprès, mais sous un autre prétexte[2].

« J'ai toujours aimé les personnes qui ont eu soin de moi : la mère de Delisle, mon maître d'hôtel, étoit ma gouvernante, et la femme de chambre de ma

[1] A la cour.

[2] On retrouve ces détails dans les *Mémoires des Dames de Saint-Cyr*.

tante[1], chez laquelle je demeurois ; je l'aimois avec une tendresse surprenante, je lui montrois à lire et à écrire, et, quand j'avois fait quelque faute, elle me disoit : « Vous avez fait quelque chose mal à propos, vous ne me montrerez point à lire aujourd'hui par punition. » J'étois affligée et pleurois amèrement. Je la peignois aussi ; et elle me disoit, quand j'avois fait quelque faute : « Vous ne me peignerez point demain. » Je me désolois, j'étois inconsolable, et j'ai toujours conservé une grande amitié pour cette femme-là, jusqu'à la faire venir trente ans après auprès de moi à la cour. Pour Delisle, qui est son fils, je l'aime tout à fait, non-seulement parce que c'est un très-bon homme, mais encore parce qu'il est le fils de cette femme qui étoit ma gouvernante. Voilà de ces amitiés fortes, et qui cependant ne sont point blâmables, et je vous louerai toujours du goût que vous montrez pour vos maîtresses, et de la reconnoissance que vous leur témoignez ; il faut seulement que les marques extérieures que vous en donnez soient égales envers toutes, quoique, comme je vous le dis, il vous soit fort permis d'avoir plus d'inclination pour l'une que pour l'autre ; mais, encore une fois, toutes les marques de préférence font de très-mauvais effets dans les communautés.

« Quant à vos compagnes, je vous répète qu'il faut tâcher de ne point montrer ici, du moins d'une manière trop marquée, plus d'amitié pour les unes que pour les autres, à moins que ce ne soit pour les plus

[1] Mme de Villette. (Voir la note de la page 229.)

raisonnables, les plus vertueuses et les plus pieuses, et qu'un chacun en voie le motif; ce goût-là est la marque d'un bon esprit et d'un cœur incliné au bien. »

---

## ENTRETIEN LXXIII[1].

INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE BLEUE.

(Sur les scrupules de dévotion.)

Janvier 1715.

« Je veux, mes chers enfants, parler aujourd'hui pour celles d'entre vous qui sont scrupuleuses; vous ne sauriez mieux faire pour vous corriger de ce défaut, qui est plus grand et plus dangereux que vous ne croyez peut-être, que de vous soumettre aveuglément aux décisions de messieurs vos confesseurs, qui, outre qu'ils sont gens habiles, savants, éclairés, sont encore sages, très-prudents et expérimentés; et je ne vois pas comment vous pourriez ne leur pas obéir en tout ce qu'ils vous disent pour le bien de votre âme. Je vous assure que vous pouvez avoir en eux toute la confiance possible, et que vous ne guérirez jamais de vos scrupules que par une docilité et une obéissance entière. Je comprends bien que vous ayez à votre âge une petite pointe de scrupule, et cela est même très-bon et très-louable, ne pouvant venir que d'une source qui est la crainte d'offenser Dieu; mais l'entêtement, l'opiniâtreté, l'indocilité et les raisonnements sans fin, qui sont les

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 631.

défauts ordinaires des caractères scrupuleux, sont insupportables, très-nuisibles à ces personnes-là, et très-sûrement ne sont point de l'esprit de Dieu. Je sais qu'il fait quelquefois passer certaines âmes par ces sortes de peines intérieures, mais je sais aussi que quand ces peines viennent de lui, elles sont accompagnées d'humilité, de docilité et d'obéissance. Je vois que quand elles viennent du caractère d'esprit, elles sont ordinairement accompagnées de tous les défauts dont je viens de parler, et que si l'on n'est assez courageux, assez pieux et assez docile pour surmonter, par une obéissance aveugle, tous les faux raisonnements de son esprit, on s'égare bien dangereusement, on se donne bien de la peine à soi-même et souvent encore plus aux autres. Encore une fois, la docilité est le seul moyen de revenir de ces sortes de peines, même si elles viennent de Dieu, et de redresser son caractère, si elles viennent de la tournure de l'esprit, et d'empêcher qu'elles n'aient des suites fâcheuses. Ne croyez pas qu'il n'y ait que les jeunes personnes qui aient besoin de cette docilité pour leurs confesseurs; toutes les personnes pieuses et raisonnables s'en font un devoir, un mérite et une espèce d'honneur. Devenez donc bien dociles, mes enfants, à messieurs vos confesseurs; portez-leur un profond respect et ne les faites pas revenir sans cesse au confessionnal pour des riens; ne croyez pas qu'ils soient gagés pour vous entendre depuis le matin jusqu'au soir. Pour moi, je ne voudrois pas même faire venir plusieurs fois mon domestique pour lui dire des bagatelles; à

plus forte raison, faut-il avoir cette considération pour des ministres de Jésus-Christ, qui nous tiennent sa place. Si vous étiez dans vos paroisses, vos curés n'auroient pas le temps de vous écouter, ils ne quitteroient pas l'autel pour cela. Au nom de Dieu, mes chers enfants, faites-vous des consciences droites, simples, ouvertes et dociles. »

---

## ENTRETIEN LXXIV[1].

AVEC LES RELIGIEUSES DE SAINT-LOUIS.

(Sur l'entrée des princes et princesses dans la maison.)

1715.

Les religieuses de Saint-Louis voulant savoir le sentiment de Mme de Maintenon sur l'article de leur cérémonial qui traite de l'entrée des rois et des princes, elles le lurent devant elle au commencement d'une de leurs récréations, et sur ce qu'il y est marqué qu'on prendroit la précaution d'éloigner les demoiselles qu'il pourroit être dangereux de laisser voir, elle s'écria : « Ah ! votre maison est perdue si vous en êtes là ; et si jamais les entrées de séculiers chez vous deviennent assez fréquentes et assez familières pour faire des connoissances avec vos demoiselles, comptez que c'en est fait de toute votre régularité ; mais j'espère que la cour s'éloignant de Versailles, comme il y a toute apparence[2], vous serez

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 666.
[2] Mme de Maintenon n'aimait pas Versailles, et croyait que les successeurs de Louis XIV reprendraient leur résidence à Paris.

moins exposées à ces visites, qui ne peuvent être que d'une reine pieuse qui viendroit pour prier Dieu et s'éloigner du monde. Il est à croire qu'en ce cas elle ne voudroit pas causer de désordre dans votre maison, et qu'ainsi elle n'amèneroit pas une grande suite, ou bien des princes ou princesses que des particuliers prieroient de leur faire ces plaisirs. Quand cela n'arrivera que rarement, vous ne pouvez pas vous y opposer; s'il étoit trop fréquent, il faudroit vous adresser aux personnes de piété et en crédit que vous connoîtriez dans vos intérêts, comme le confesseur du Roi, la reine même, si elle vous honoroit de ses bontés, et les prier de remontrer au Roi que vous auriez tout à craindre pour votre régularité de l'entrée des séculiers chez vous; mais faire cela avec beaucoup de prudence et de précautions, car après tout ils sont vos maîtres, et ce seroit assez pour les porter à ouvrir toutes vos portes que de prétendre avoir des droits contre eux, comme firent les Carmélites, qui se prévalurent d'un bref apostolique pour régler le nombre des personnes qui entroient à la suite de la reine, qui alloit chez elles fort souvent; le Roi en fut si choqué que peu s'en fallut qu'il n'y fît entrer Paris. Avec ses maîtres, ajouta-t-elle, on n'a d'autres droits que la prière et les très-humbles remontrances. Toute votre sûreté, comme je vous l'ai dit bien des fois, sera d'être un peu sauvages et farouches avec les gens du monde quand ils entreront dans votre maison, de répondre simplement à ce qu'ils vous demanderont d'une manière respectueuse, sans chercher à

s'insinuer et à faire aucune liaison et connoissance particulière ni avec les grands ni avec ceux de leur suite, vous contentant de les édifier; et en cas qu'ils voulussent voir toute la communauté, il faudroit qu'elle parût dans le même respect et avec toute la gravité religieuse. »

Mme de Glapion lui demanda ce qu'il y auroit à faire si une princesse vouloit passer la récréation avec la communauté, quoiqu'on lui représentât ce qui est marqué là-dessus dans les règles. « Il faudroit, répondit Mme de Maintenon, y paroître timides et embarrassées, y parler peu, et vous contenter de répondre à ce qu'elle vous feroit l'honneur de vous demander; ne vous pas beaucoup mettre en peine de la divertir, car c'est le vrai moyen d'éloigner ces personnes-là, qui ne cherchent ordinairement que leur plaisir. — Pourroit-on, dit une autre, les faire amuser par les demoiselles en faisant jouer des tragédies, des conversations, etc. ? — Gardez-vous bien de le leur proposer, reprit-elle, c'est tout ce que vous pourriez faire si elles l'exigeoient : cachez vos demoiselles encore plus que vous, et si vous êtes obligées de les montrer, que ce soit toujours en votre présence; faites voir les classes bien rangées et en bon ordre, mais ne cherchez pas à donner du plaisir aux séculiers; tâchez, au contraire, de les dégoûter de venir chez vous, et bien loin de vous mettre en frais pour des collations, si on en demande, il faut répondre que vous ne les savez pas apprêter, et leur présenter simplement quelques fruits ou semblables choses. — Si une reine pieuse

venoit ici de temps en temps par dévotion pour se retirer, la devrions-nous recevoir ? dit Mme de Vandam. — A la bonne heure, dit Mme de Maintenon, ce vous seroit une protection : il faudroit lui tenir un oratoire bien propre, l'y laisser prier Dieu tant qu'elle voudroit, et ne point faire de connoissance avec les dames de sa suite [1]. — Faudroit-il aussi l'ennuyer ? — Oui, répondit Mme de Maintenon en riant, je suis fort du goût qu'on ennuie les séculiers ; du moins ne faudroit-il point chercher à devenir la favorite de cette reine, ni de ses dames, mais chercher de bonne foi et avec désintéressement le vrai bien général de la maison, évitant que cette reine, toute pieuse qu'elle pût être, entrât dans les secrets de votre maison, en voulant se mêler du gouvernement et des charges ; rien ne vous seroit plus dangereux. »

---

## ENTRETIEN LXXV [2].

### INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE BLEUE.

(Pour les précautionner contre les nouveautés en matière de religion.)

1715.

La maîtresse des demoiselles de la classe bleue pria Mme de Maintenon de précautionner ses filles

[1] C'est ce qui arriva sous le règne suivant. La reine Marie Leczinska avait un appartement et un oratoire à Saint-Cyr, et y venait souvent passer des journées dans la retraite, ou dans la conversation des Dames. (Voir l'*Histoire de la Maison royale de Saint-Cyr.*)

[2] *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 707. Nous avons inséré cette in-

contre les nouveautés qui sont en règne dans ce siècle ; Mme de Maintenon répondit : « Elles sont trop heureuses de n'être pas obligées de savoir toutes ces différentes opinions, puisque ce n'est pas à elles à en juger ; c'est ce qui m'a fait souvent bénir Dieu d'être femme, parce qu'il est de notre condition de n'en point parler, et même de les ignorer, et que c'est pour nous un péril de moins. Le meilleur moyen que je puisse vous donner, mes chères filles, ajouta-t-elle en s'adressant aux demoiselles, pour éviter de tomber dans l'erreur, c'est de fuir toutes nouveautés et de n'avoir aucune liaison avec ceux qui sont infectés de ces fausses maximes, quelque mérite qu'ils aient d'ailleurs ; mais de vous en tenir toujours à une croyance simple de notre religion, sans embrasser aucun des partis opposés à la foi catholique et à l'obéissance que tout bon chrétien doit à l'Église romaine. Si on vous demande du quel vous êtes, répondez que vous n'êtes d'aucun parti sur les opinions non décidées par l'Église, que vous croyez tout ce qu'elle croit et que vous condamnez ce qu'elle condamne ; que vous suspendez votre jugement sur les propositions sur lesquelles elle n'a pas encore prononcé, et que vous ne voulez point entrer dans le détail de ces disputes qui sont si en vogue présentement, ni raffiner dans votre croyance. C'est le parti que je pris dans ma jeunesse, que j'ai

struction pour donner une idée de l'importance et de l'animosité des discussions relatives au jansénisme, puisque Mme de Maintenon croyait nécessaire d'en entretenir les demoiselles de Saint-Cyr.

passée avec de grands esprits qui disputoient continuellement sur ces sortes de matières; je n'y suis jamais entrée, et quand je voyois l'aigreur et l'animosité qui se mêloient dans ces disputes, je disois en moi-même : Si je suis jamais dévote, je ne serai ni de ceux-ci, ni de ceux-là; ce n'est pas la peine, disois-je, d'embrasser la vie dévote pour se damner par la haine et l'orgueil que cet esprit de cabale inspire; car la présomption est tellement le caractère de ces dévotions de parti, que communément, pour parler d'une personne qui est de la cabale, on dit : C'est une femme élevée au-dessus du commun, comme s'il vous étoit marqué dans l'Évangile qu'il faut avoir une dévotion élevée et singulière. Ne nous est-il pas recommandé, au contraire, d'en avoir une qui soit humble et simple? notre religion ne nous apprend-elle point à choisir toujours la dernière place? saint Paul ne dit-il pas à tous les chrétiens que chacun par humilité considère tous les autres comme élevé au-dessus de lui? Cependant le propre de ces dévotions de parti est d'inspirer un profond mépris pour ceux qui ne sont pas du sien. Deux sortes de personnes donnent plus facilement dans le jansénisme : les unes par orgueil, à cause des grands esprits qui ont été d'abord les soutiens de cette cabale, afin de passer elles-mêmes pour femmes d'esprit et de bon goût; elles se font un honneur de se déclarer de leur parti, croyant y servir Dieu plus parfaitement, éblouies par l'austérité dont les jansénistes font gloire dans leurs maximes; mais Dieu ne permet guère que ces dernières personnes aillent

bien loin sans être éclairées, en considération de leur bonne foi. Un bon moyen pour se préserver d'entrer dans ce parti, c'est de s'en tenir pour ses lectures aux auteurs anciens et approuvés, comme sont Grenade et Rodriguez, saint François de Sales, etc; car ceux de MM. de Port-Royal portent un venin d'autant plus dangereux, que leur style flatte davantage le goût naturel et élève l'esprit. Pour moi, ajouta-t-elle, je n'ai jamais goûté aucun de leurs livres, quoique très-beaux : l'esprit en est content, mais le cœur n'en est pas plus porté à servir Dieu, et je ne me suis jamais sentie portée au bien par leur lecture. Il n'en est pas ainsi de mon bon saint François de Sales : je n'en saurois lire une page sans mourir d'envie de servir Dieu, et sans qu'il me semble que je m'en vais faire des merveilles. » Mme de Maintenon ajouta : « Défiez-vous surtout de tous les livres qu'on vous donne en cachette, car, s'ils sont bons, pourquoi en faire un mystère? s'ils sont suspects, pourquoi les lire ? »

Un jour, Mme de Maintenon ayant entendu lire aux demoiselles de la grande classe la vie de saint Charles Borromée, elle fit peser sur l'endroit où il étoit dit qu'il faut respecter tout ce que font les personnes en autorité, surtout les souverains pontifes. « Vous comprenez bien, mes chers enfants, que c'est de notre saint-père le pape dont on parle; je voudrois que le principal fruit que vous remportassiez de l'éducation de Saint-Cyr fût une grande soumission pour l'Église et un profond respect pour le pape. Quand vous sortirez d'ici, vous trouverez des

personnes qui tâcheront de vous en détourner, en vous disant que le pape n'est qu'un homme comme les autres. Il est vrai, c'est un homme; mais un homme qui nous tient la place de Jésus-Christ, à qui il a promis son secours particulier, et qu'il ne lui refuse pas, surtout dans les décisions qu'il fait en qualité de chef de l'Église; c'est pourquoi elles sont toujours très-respectables, quand bien même il ne seroit pas aussi irréprochable dans ses mœurs et aussi saint dans sa conduite que son caractère le demanderoit; nous ne lui devrions pas, même en ce cas, porter moins de respect et lui être moins soumises. Il faut faire une grande différence entre la personne et le personnage : il se pourra trouver des papes déréglés dans leurs mœurs, mais ils seront toujours infaillibles dans leurs décisions, lorsqu'ils prononceront sur la doctrine à la tête de l'Église, et avec l'union du corps des évêques. Il est le successeur de saint Pierre, à qui Jésus-Christ a dit : Vous êtes Pierre, et sur cette pierre j'édifierai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Il y a eu, poursuivit M^me de Maintenon, dans tous les siècles des erreurs qui se sont élevées contre la saine doctrine; elles ont toujours été condamnées par l'Église de Rome, qui est le centre de la catholicité. C'est pour cela que les évêques ne se contentent pas d'examiner et de condamner dans leurs synodes les erreurs qui naissent de leur temps; ils envoient leurs décisions à notre saint-père le pape, persuadés que sa décision comme chef de l'Église confirme la leur et sert de règle aux autres Églises.

« Vous devez vous attendre que les libertins ou les hérétiques vous appelleront les filles du pape. Oh! la grande louange, mes chères filles! plaise à Dieu qu'on ait à vous la donner souvent! On vous dira que l'éducation de Saint-Cyr est trop simple, et que vous n'êtes pas assez savantes sur votre religion. Il est vrai que cette éducation est simple, et c'est en cela qu'elle est meilleure que celle que ces personnes-là goûteroient davantage. Nous ne cherchons qu'à vous rendre de bonnes chrétiennes, très-raisonnables, et à vous bien fonder dans la religion catholique, afin que vous la portiez partout où vous irez.

« Mais, Madame, dit la maîtresse, à quoi nos demoiselles connoîtront-elles les gens qui sont de ces partis opposés à la vraie catholicité? — D'abord, répondit Mme de Maintenon, on leur donnera d'autres maximes que celles qu'on leur enseigne ici, qui sont conformes à la foi générale de l'Église. Je vous dirois volontiers comme saint Paul aux Galates : « Si quelqu'un vous annonce un autre Évangile que celui que je vous ai annoncé, quand ce seroit moi-même, ou un ange, qu'il soit *anathème.* » Quelque apparence de vertu, d'austérité, de sainteté, d'humilité même que vous voyez dans ces personnes, ne vous y laissez pas séduire, car les hérétiques ont toujours paru sous le masque d'une piété feinte; on dirait, à les voir, qu'ils sont d'une mortification et d'une humilité parfaites; mais on ne trouve, dans le fond de leur doctrine, qu'orgueil et que mépris du prochain. Avec cet extérieur si édifiant, qu'on les

attaque, qu'on les nomme des noms qu'ils méritent! vous connoîtrez bientôt ce qu'ils sont. D'ailleurs, ils censurent et critiquent tous ceux qui ne sont pas de leur parti et qui ne pensent pas comme eux.

« Les jansénistes ont écrit des lettres diffamantes, pleines d'aigreur, d'animosité et de médisances contre les jésuites[1], parce que cet ordre a toujours tenu plus ferme contre les nouveautés. Ces lettres sont si mauvaises, qu'elles ont été brûlées par la main du bourreau, et qu'on ne peut les lire sans danger de commettre un péché mortel, puisque s'il y a du péché mortel à entendre une médisance faite d'une personne particulière, à plus forte raison y en a-t-il à prendre plaisir à lire ces libelles, qui dénigrent tout un ordre respectable.

« Tout le but de cette instruction, mes chères enfants, tend à vous porter à demeurer toujours attachées à la simplicité de la croyance catholique et à ne chercher aucun raffinement dans la dévotion. Ne vous piquez donc point d'avoir ce qu'on appelle un esprit élevé au-dessus du commun ; vous l'aurez assez étendu si vous savez vous sauver : il n'en faut guère plus à notre sexe; le surplus lui est ordinairement nuisible, car l'orgueil et la superbe s'y mêlent presque toujours, et vous savez que c'est un péché que Dieu déteste et qu'il punit avec sévérité, souvent même dans ce monde. »

[1] Mme de Maintenon veut parler des *Lettres provinciales* de Pascal.

## ENTRETIEN LXXV[1].

INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE VERTE.

1715.

Mme de Maintenon étant entrée dans la classe verte pendant qu'on y lisoit la vie de saint Edmond, où il est d'abord parlé de la piété de sa mère, elle demanda à Mlle de Bourneuf si elle croyoit qu'il fût fort nécessaire d'avoir de la piété dans le monde, et la demoiselle ayant répondu que oui, Mme de Maintenon ajouta : « Oui, assurément, et bien plus que dans les couvents, où on ne voit que de bons exemples, et où tout ce que l'on fait et tout ce que l'on entend a rapport à Dieu, et y rappelle incessamment. Cependant, grâce à sa bonté, quoiqu'il soit difficile de se sauver dans le monde, il n'est pas impossible ; mais quelles précautions croyez-vous qu'il faut prendre pour ne pas manquer cette grande affaire du salut même au milieu du monde, mademoiselle de Vandeuil, lorsqu'on y est nécessairement engagé par son état? — Madame, dit la demoiselle, je crois qu'il faut avoir un grand recours à la prière et une grande fidélité à ses exercices de piété, et à fréquenter les sacrements. — Cela est bien dit, reprit Mme de Maintenon ; il est de foi que notre salut est attaché à la prière, et personne n'a tant besoin de prier que ceux qui demeurent dans le monde ; je pense quelquefois que c'est à eux principalement que Notre-Seigneur a dit : Cherchez, frappez et de-

[1] *Lettres édifiantes*, t. VII, p. 43.

mandez, car pour les personnes de communauté il semble que toutes les grâces et tous les moyens de salut viennent en foule au-devant d'elles; au lieu que nous autres, pauvres misérables mondains, il nous faut ramer sans cesse pour nous procurer ces secours qui seuls peuvent nous soutenir contre les mauvais exemples et la perversité du siècle, et pour nous faire marcher dans le chemin étroit par lequel il faut nécessairement passer pour être sauvé et parvenir à ce royaume céleste pour l'acquisition duquel nous devons sacrifier toutes les choses de ce monde et notre vie, s'il était nécessaire; cela est-il aisé, Saint-Maixant? — Non, Madame, dit la demoiselle, je trouve que le chemin large l'est bien davantage, car il n'y a qu'à ne se contraindre en rien. — Oui, reprit M^me^ de Maintenon, mais où mène-t-il, ce grand chemin? — A l'enfer, répondit la demoiselle. — Oui, dit M^me^ de Maintenon, à la perdition éternelle; il faut donc bien se garder de le suivre, et, quoi qu'il nous en coûte, nous efforcer de marcher par le chemin que Jésus-Christ a tracé. »

En continuant la lecture de la vie de saint Edmond, il fut dit que sa mère avait soin de lui envoyer de temps en temps de petits cilices et autres instruments de pénitence qu'elle mettait secrètement dans les paquets de linge et de hardes qu'elle lui envoyait; sur quoi plusieurs demoiselles secouèrent la tête, faisant voir que ces sortes de présents n'auraient pas été de leur goût; M^me^ de Maintenon s'en étant aperçue, dit : « J'en vois quelques-unes d'entre vous à qui le soin de cette sainte femme

n'aurait pas fait plaisir; mais elles ne penseront peut-être pas longtemps de même, et nous pourrons bien les voir les plus empressées à imiter celles de leurs compagnes qui sont mortes il y a quelque temps en odeur de sainteté; je vous avoue que je ne pense jamais à ces chères enfants qu'avec une consolation infinie. La petite de Polignac, par exemple, qui avoit eu une conduite si édifiante, et à qui on trouva de petits recueils de ce qu'elle avoit retenu des conférences, des instructions et des lectures qu'elle avoit entendues sur la vie cachée; elle n'avoit pas naturellement beaucoup d'esprit ni de mémoire, mais elle avoit mis toute son application à suivre l'attrait que Dieu lui donnoit pour cette vie cachée dans laquelle elle avoit déjà fait bien des progrès, selon le témoignage de son confesseur et de ses maîtresses. La petite d'Argenteuil, qui étoit aussi de votre âge et de votre classe, n'avoit-elle pas mille inventions pour se faire souffrir? elle ne mangeoit jamais de fruit, ni rien qui pût flatter son goût. L'attrait général des vertus étoit alors la mortification; il falloit les retenir et veiller continuellement sur elles pour les empêcher d'en trop faire; ce que je ne vous dis pas, mes enfants, pour exiger de vous des choses semblables; mais, en vérité, il est bien juste que nous tâchions de souffrir quelque chose pour Notre-Seigneur, qui a tant souffert pour nous; cependant les mortifications auxquelles je vous exhorte davantage, et qui lui seront les plus agréables, et à vous les plus utiles, ne sont pas tant celles du corps que celles de l'esprit. Retenir une réponse

mal à propos que l'on est sur le point de faire, une parole contre la charité, une raillerie, un bon mot qui feroit briller notre esprit, une excuse point nécessaire, et qui ne feroit que contenter notre amour-propre; se retenir de cueillir une fleur, de regarder quelque chose d'agréable, ne se pas plaindre du froid, du chaud et des autres incommodités légères qui se rencontrent, et cent choses de cette nature qui ne peuvent faire tort à votre santé, mais un très-grand bien à votre âme.

« J'oubliois encore la fidélité à garder votre silence et votre règle, l'obéissance et le respect envers vos maîtresses; voyez que d'excellentes pratiques vous pouvez faire sans nuire à votre santé, car malgré l'admiration que vous me voyez pour vos anciennes compagnes, que je regarde comme des saintes, je suis fort d'avis que vous ménagiez et fortifiez votre santé pour être dans la suite plus en état de soutenir la règle des différentes maisons religieuses auxquelles, selon les apparences, Dieu destine plusieurs d'entre vous. Priez donc de tout votre cœur, aimez Dieu sincèrement, servez-le fidèlement par vos exercices de chaque jour; fuyez soigneusement tout ce qui peut lui déplaire; ne faites jamais si vous le pouvez des fautes volontaires, quelque légères qu'elles soient; gardez exactement les commandements de Dieu et ceux de l'Église; ménagez bien toutes les occasions de peine que Dieu vous envoie; ayez l'habileté d'en faire votre profit pour le ciel, car il veut bien nous tenir compte de tout ce que nous endurons avec soumission à ses ordres,

quoiqu'ils soient désagréables à notre nature. Une bonne ménagère dans le monde ne laisse rien perdre, et met tout à profit, de même une bonne ménagère pour Dieu profite de toutes les occasions pour pratiquer la vertu, et sait souffrir mille petites choses secrètement entre Dieu et elle, sans que personne s'en aperçoive; cette vertu, mes enfants, quoique bien parfaite, n'est point au-dessus de votre âge; elle me paraît très-droite et très-solide, et telle que je la désire à moi-même. Adieu, mes enfants. »

---

## ENTRETIEN LXXVI[1].

INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE JAUNE.

(Sur l'indiscrétion.)

1716.

Mme de Maintenon ayant demandé aux demoiselles de la classe jaune sur quoi elles désiraient qu'on leur fît l'instruction, Mlle de Chardon proposa l'indiscrétion; Mme de Maintenon la renvoya à la *Conversation*[2] qu'elle avoit faite sur cette matière.

Elles demandèrent ce que c'étoit que de rompre en visière[3]. « C'est, dit Mme de Maintenon, dire des choses désobligeantes en face, comme de reprocher ouvertement à une personne les défauts de l'esprit ou du corps, quelque malheur arrivé dans sa famille et choses semblables. Elles demandèrent des exemples

[1] *Lettres édifiantes*, t. VII, p. 143.
[2] Conversation XI. — On lit cette conversation et les demoiselles font des questions sur ce qu'elles n'entendent pas.
[3] C'est une expression de la *Conversation*.

sur l'indiscrétion : C'en est une, répondit Mme de Maintenon, de parler d'un défaut devant une personne qui l'a, relever les avantages d'une belle taille en présence d'un bossu, de parler du désagrément d'une personne qui a quelque autre difformité devant quelqu'un qui seroit borgne ou qui auroit la bouche de travers ou qui boiteroit et pareilles choses ; dire qu'on seroit bien fâché d'avoir des parents qui fussent morts sur un échafaud devant une qui a un semblable malheur dans sa famille ; vanter la noblesse devant des personnes qui ne sont pas nobles et qui tiennent cependant un certain rang par leur fortune.

« Une personne indiscrète fait tout mal à propos, elle entre à contre-temps, elle sort de même [1] ; entrer mal à propos, c'est rendre visite à une personne quand elle est en affaires ou qu'elle est avec une autre qui lui est assez intime pour être bien aise de se trouver seule avec elle ; on sort à contre-temps quand, après avoir fait cette indiscrétion, on fait sentir à la personne qu'on s'aperçoit qu'elle seroit bien aise de se trouver seule avec son amie et qu'on sort sur-le-champ ; c'est l'embarrasser et l'obliger à se défendre, car il n'y a personne qui ose convenir tout franchement qu'elle est de trop dans la conversation ; quand on a tant fait que de faire une visite mal à propos, il faut faire comme si on ne s'apercevoit pas de l'embarras qu'on cause, rendre sa visite très-courte, et chercher un prétexte pour en sortir honnêtement, et le plus tôt qu'on peut, sans faire sentir que c'est parce qu'on s'aperçoit qu'on

[1] Phrase de la *Conversation*.

interrompt la conversation commencée avec l'autre personne, à moins que celle qu'on va voir ne fût en affaire, car pour lors il seroit de la prudence de ne pas passer outre et de remettre la visite à un autre jour. Une personne indiscrète n'entend point ce qu'on veut qu'elle sache et elle écoute ce qu'on ne veut pas qu'elle entende ; parce que dans le premier cas, au lieu d'écouter ceux qui parlent et d'entrer dans le sujet de la conversation, elle l'interrompt pour dire ce qui lui vient dans l'esprit ; elle écoute ce qu'on ne veut pas qu'elle entende dans une conversation dont elle ne devroit pas être, au lieu de se retirer prudemment quand elle voit des personnes qui parlent bas ; rien ne rend si indiscrète que de n'être occupé que de soi, c'est ce qui fait qu'on les ennuie ; rapportant tout à soi, ne parlant que de soi, de ses maux, de ses affaires, rien ne rend si désagréable dans la société. Je connois une jeune personne de la cour qui est haïe de tout le monde sans être mauvaise, mais seulement parce qu'elle n'est occupée que d'elle-même et qu'elle veut toujours en parler. On m'en faisoit des plaintes un de ces jours, on prétendoit qu'elle nuisoit aux autres par les rapports qu'elle m'en faisoit. Je répondis : Comment me diroit-elle ce que font les autres, elle qui ne parle que d'elle-même ? La personne qui m'en faisoit des plaintes convint avec moi que c'étoit là en effet son tort et ce qui l'a fait haïr. Je ne sache pas d'ailleurs qu'elle ait jamais fait ni dit de mal à personne.

« Pour éviter les indiscrétions, il faut, comme je vous le disois tout à l'heure, être occupé des autres

plus que de soi; penser avant que de parler si ce qu'on va dire ne fera de peine à personne, s'il n'aura pas de mauvaises suites; prendre garde si en se plaçant on n'incommode point quelqu'un.—N'est-ce pas une indiscrétion, dit M^lle^ de Chabot, de révéler un secret? — Cela passe l'indiscrétion, répondit M^me^ de Maintenon; c'est une perfidie qui est bien opposée à la probité dont nous parlions l'autre jour, c'est une infamie dont une personne d'honneur n'est pas capable. Lequel aimeriez-vous mieux, dit-elle, en apostrophant M^lle^ de Vandeuil, de dire indiscrètement votre secret à quelqu'un ou de déclarer celui qu'un autre vous auroit confié? — J'aimerois mieux, dit la demoiselle, dire celui d'un autre. — Ce sentiment est plus naturel que généreux, repartit M^me^ de Maintenon, car révéler un secret qu'on vous a confié est une trahison, une bassesse, une infamie, et si vous dites le vôtre ce n'est qu'une imprudence qui ne porte d'ordinaire préjudice à personne; votre secret est à vous, vous êtes maîtresse de le dire à qui il vous plaît, si vous le placez mal tant pis pour vous: c'est une indiscrétion; mais le secret qu'on vous a confié est un dépôt qui doit être sacré et dont vous ne pouvez disposer; c'est pourquoi toutes les règles du christianisme et de l'honneur vous imposent la nécessité de ne le pas violer; mais il est de la prudence de ne vous pas engager au secret avant de savoir si vous pouvez, en conscience, ne pas déclarer ce qu'on veut vous donner sous le secret.

« Voici un petit détail des plus communes indiscrétions qu'il faut tâcher d'éviter avec soin, si

l'on ne veut pas être fort désagréable en société :

« Choisir la place la plus commode ; prendre ce qu'il y a de meilleur sur la table ; interrompre ceux qui parlent ; parler trop haut ; montrer par quelque air du visage que ce que l'on dit vous fâche ou vous ennuie, ou qu'on le trouve trop long ; parler de soi, de ses sentiments, de ses aventures, de sa naissance, de sa famille, de ses répugnances, de ses inclinations, de sa santé, de ses maladies ; non point que l'on ne puisse faire quelquefois quelques-unes de ces choses-là, mais il faut que cela soit rare ; dire dans ce que l'on raconte des circonstances inutiles ; allonger ce que l'on dit au lieu de le raccourcir ; ne pas montrer d'attention à ce l'on nous dit ; parler bas à l'oreille devant quelques personnes à qui l'on doit du respect ; parler ou faire du bruit à un spectacle en cérémonie ; parler de quelque défaut devant ceux qui l'ont ; parler pour parler, sans qu'il y ait de l'utilité ou du plaisir pour les autres ; rire immodérément ; se mettre devant le jour de quelqu'un qui travaille ou qui fait quelque autre chose ; s'approcher trop près de quelqu'un qu'on respecte ; ne pas écouter une lecture où l'on se trouve ; ne pas attendre la fin d'une histoire qui nous ennuie ; se trop presser de dire ce qu'on vient d'apprendre ; montrer qu'on savoit ce qu'on veut dire ; se servir de ce qui est aux autres ; parler trop vivement ; hasarder de gâter ce qui est aux autres ; montrer qu'on voit et qu'on entend ce qu'on veut vous cacher ; écouter quelqu'un qui parle bas ; dépenser librement ce qui n'est point à nous ; faire des questions inutiles ; montrer qu'on

sait un secret; quand quelque chose devient public montrer qu'on le savoit; montrer qu'on devine ce qu'on ne nous veut pas dire; s'avancer trop; ne pas craindre de faire attendre; ne pas craindre d'incommoder les autres; emprunter trop facilement; garder trop longtemps ce qu'on emprunte; lire les lettres qu'on trouve; ne pas ménager ses domestiques sur leur travail, sur leurs pas, sur leur repos; présumer de ses forces, et pour le corps et pour l'esprit; se pousser trop par des austérités qui ne sont pas de notre état, sans prévoir que nous manquons ensuite à ce qui en est; parler de sa conscience à ceux qui n'en sont pas chargés; parler trop de ses confesseurs; vouloir que les autres pensent et agissent comme nous; répondre trop facilement des autres; porter son jugement facilement, soit des choses, soit des personnes; agir et parler sans réflexion; assurer ce qu'on n'a pas vu; parler avec décision, demander à une dame quel âge elle a; regarder par-dessus l'épaule ce qu'elle lit ou ce qu'elle écrit; rire de ce qu'on n'entend point; rire des façons des étrangers qui nous paroissent singuliers, ou de leur langage quand ils ne parlent pas bien le françois. »

---

## ENTRETIEN LXXVII[1].

AVEC LES RELIGIEUSES DE SAINT-LOUIS.

(Sur l'Institut.)

Janvier 1716.

Quelques particulières de la communauté s'étant

[1] *Lettres édifiantes*, t. VII, p. 157.

récriées à la récréation sur la commodité qu'il y a à trouver les habits d'hiver et d'été dans ses cellules au commencement de chaque saison, sans avoir eu la peine d'y travailler, ni même d'y songer, Mme de Maintenon leur dit : « Croyez-vous que cela ne se fasse que pour vous faire jouir du repos et de l'abondance, et que pendant que la plupart des religieuses pratiquent rigoureusement la pauvreté, n'ayant pas le moyen d'en changer, on n'ait eu en vue que de vous rendre plus heureuses qu'elles? Non, assurément, mais on a voulu, en vous mettant à votre aise, que vous ne fussiez occupées que de vos filles, et vous ôter tout ce qui pourroit vous détourner de l'assiduité nécessaire auprès de vos demoiselles. Prenez donc cela, mes chères filles, dans l'esprit qui l'a fait faire, jouissez des commodités que l'on vous donne et du soin que vos supérieures ont de vous; mais en même temps livrez-vous tout entières à votre principale occupation, et ne la quittez jamais. »

Après cela Mme de Maintenon parla assez longtemps sur ce que cette maison avoit de différent des autres maisons religieuses, et elle voulut qu'on l'écrivît; il fut recueilli sur-le-champ, et on le lui lut ensuite; elle le trouva bien, et dit qu'il falloit le conserver; le voici tel qu'il lui fut montré :

« Il faut que les Dames de Saint-Louis se mettent bien dans l'esprit et comprennent que leur établissement est singulier dans l'Église, et que ce qui se fait de plus excellent dans les autres communautés ne leur doit point servir de règle; il faut soutenir

votre maison sur le pied où elle est présentement, et ne jamais rien innover sous quelque prétexte que ce puisse être. L'intention de vos fondateurs, en vous établissant, a été de faire élever chrétiennement deux cent cinquante demoiselles; on n'avoit d'abord point intention que vous fussiez religieuses, mais l'expérience nous ayant fait voir que les vœux simples ne vous engagent point absolument, vous auriez pu vous dégoûter ou on se seroit dégoûté de vous, ce qui auroit fait un changement perpétuel dans votre maison, et empêché qu'on ne pût rien établir de stable. On n'a point trouvé de moyen plus propre pour vous fixer que de vous faire faire des vœux solennels; mais en vous faisant religieuses, on a compris que vous seriez entièrement différentes des autres; on vous a déchargées de la grande quantité de prières, d'austérités, et généralement tout ce qui auroit pu vous détourner de votre bonne œuvre; c'est pourquoi on n'a pas voulu vous donner toutes les pratiques, toutes les observances et les régularités qui sont en usage dans les autres maisons religieuses, qui vous auroient empêchées de vous donner entièrement à l'éducation de vos demoiselles, et c'est pour éviter tout ce qui pourroit vous en détourner qu'on vous a donné celle de n'aller guère au parloir, et de n'écrire que rarement. Vous ne pouvez point m'accuser de ne vous point vouloir parfaites et de n'avoir voulu ici que des personnes qui ne priassent Dieu que le matin et le soir; je vous ai toujours désiré et demandé une grande perfection, même dans les commencements; je suis per-

suadée que les *Dames de Saint-Louis ne peuvent être trop parfaites et qu'elles doivent être des saintes*, mais que toute leur perfection consiste à s'acquitter parfaitement de leurs exercices de religion et du soin des demoiselles; tout doit se rapporter à cela. Si on avoit voulu que vous eussiez ici autant d'offices et d'austérités qu'il y en a dans la plupart des monastères, le Roi, votre fondateur, étoit assez puissant pour transporter ici une maison d'Ursulines ou de filles de Sainte-Marie, plutôt que d'y établir de nouvelles religieuses; mais il ne l'a point fait, afin que, votre Institut étant unique et singulier, vous ne tinssiez à rien, et que vous n'eussiez ni communautés ni supérieures qui voulussent introduire chez vous les coutumes de leurs maisons; et, quoique nous ayons pris ici des filles de Sainte-Marie des pratiques qui nous ont été très-utiles, et que nous leur ayons l'obligation de nous avoir donné une sorte de gouvernement religieux qui est admirable, nous n'avons pas pris toutes les coutumes ni toutes les pratiques de leurs maisons, mais seulement celles qui ont pu convenir à l'éducation des demoiselles. Nous avons laissé tout le reste; car, pour ce qui regarde les classes, elles ne nous ont rien appris, et elles étoient les premières étonnées de la facilité avec laquelle on les gouverne.

« Vous devez honorer et estimer toutes les autres religieuses plus que vous, les croire plus saintes, vous regarder comme les moindres et les dernières de toutes; mais vous devez aimer votre Institut de préférence à tous les autres; il seroit impossible,

dans une aussi grande maison qu'est la vôtre, d'observer les mêmes régularités, par rapport aux hommes, qu'on fait ailleurs; par exemple, dans un couvent de Carmélites, où ils n'entrent que rarement, c'est une nouvelle chez elle quand le médecin y est venu, et ici vous l'avez tous les jours; vous ne sauriez non plus vous dispenser d'avoir des ouvriers pour l'entretien de votre jardin et de vos bâtiments, aussi vous ne pouvez observer sur cela les coutumes des autres maisons. On a essayé de vous donner les pratiques des filles de Sainte-Marie comme de baisser leur voile, de sonner une clochette lorsqu'il y a des hommes dans la maison; mais on n'a pas trouvé que cela pût convenir dans la vôtre, où il est si fréquent qu'il en devient impraticable, et parce que vous avez un grand nombre de demoiselles à qui il faut à la vérité inspirer une grande modestie, mais rien de singulier. Je compte infiniment davantage sur votre piété que sur ces dehors extérieurs de régularité qui sont incompatibles avec vos emplois, et nous voyons que tout ne consiste pas en cela, puisque dans les maisons où elles ont été établies avec le plus d'exactitude il ne laisse pas d'y avoir quelquefois des scandales, et que dans les communautés les plus exposées, comme les filles de la Croix et de l'Union-Chrétienne, on n'a encore jamais ouï dire rien qui en approchât. Encore une fois, c'est votre piété et votre vertu qui vous garderont, si vous êtes fidèles à remplir vos devoirs et à garder votre règle; on peut dire que votre vie est très-sainte, et qu'il n'y a rien de plus grand que ce que vous faites, puisque

vous n'êtes occupées depuis le matin jusqu'au soir qu'à faire connoître Dieu, à empêcher qu'il ne soit offensé, et à le bien servir.

« Les supérieures doivent avoir soin d'entretenir une sainte joie dans la communauté, de donner des récréations et de les diversifier; vous pouvez, même très-utilement, vous amuser de vos demoiselles comme nous faisions quelquefois par ces répétitions si agréables qu'elles font de temps en temps; cela leur met d'excellentes choses dans l'esprit, cela les réjouit elles-mêmes, car elles sont bien aises d'être écoutées, qu'on les voie; cela est bon aussi à leur donner une bonne contenance, à leur apprendre à bien prononcer, et il est bien juste qu'elles contribuent à votre plaisir. »

---

## ENTRETIEN LXXVIII[1].

AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

1716.

« Il y a, dit une autre fois Mme de Bouju à Mme de Maintenon, des maîtresses qui ont l'attrait de s'attacher à perfectionner particulièrement les demoiselles les mieux nées et de plus grande espérance; d'autres de s'appliquer aux plus défectueuses ou aux plus tardives; lequel aimeriez-vous mieux[2]? — Je ne voudrois pas, répondit Mme de Maintenon, en négliger une seule, non plus que de préférer les unes

[1] *Lettres édifiantes*, t. VII.
[2] Ce commencement se trouve dans l'entretien XXXVII, p. 149.

aux autres, et je vous conjure, mes chères filles, d'établir pour jamais cet esprit dans votre maison; que les soins soient égaux pour toutes, que l'intérêt soit le même, et qu'aucun de ces enfants, que Dieu et le roi vous confient, ne puisse se plaindre avec justice d'avoir été moins bien traité que d'autres. J'avois pensé autrefois que vous feriez une bonne œuvre de vous appliquer davantage, quoique d'une manière imperceptible, à former les filles d'une naissance plus distinguée; je vous l'ai même écrit en quelque endroit[1]; mais, toutes réflexions faites, je pense différemment présentement, et je persiste à vous recommander d'avoir une conduite égale, et la même attention, le même zèle et les mêmes soins, généralement pour toutes vos demoiselles; l'expérience nous faisant voir qu'il n'y en a point qui ne puisse parvenir à des places et à des fortunes où tout ce qu'elles auront pu prendre ou apprendre ici de bon ne sera pas de trop. Ce n'est pas une raison parce qu'une fille est excessivement pauvre quand elle vient ici de la laisser là et de s'y moins appliquer qu'à une autre, sous prétexte qu'elle n'en sera que plus malheureuse si elle retombe dans la même misère dont la bonté du Roi l'a tirée; croyez que si vous avez soin de l'élever en bonne chrétienne, d'en faire une fille raisonnable et de lui donner le plus de talents qu'il vous sera possible, vous lui rendrez un très-grand service; cette piété, cette raison, ces talents, lui aideront à porter la pauvreté avec plus

[1] Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 277.

de courage, à en soulager une partie, et peut-être à l'en tirer tout à fait, comme nous l'avons déjà vu en plusieurs. »

---

## ENTRETIEN LXXIX[1].

INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE VERTE.

Juillet 1716.

Mme de Maintenon ayant fait venir dans son appartement[2] les six plus raisonnables de la classe verte, leur dit : « Ce n'est point, mes enfants, pour vous faire le catéchisme que je vous envoie chercher aujourd'hui, mais pour vous parler sur la manière de vivre avec la politesse et les bienséances qui conviennent. Puisque Dieu vous a fait naître demoiselles, ayez-en les manières ; que celles d'entre vous qui ont été bien élevées chez messieurs leurs parents les conservent, et que les autres s'appliquent avec soin à les acquérir. Cela est plus important que vous ne sauriez croire ; la grossièreté rebute tout le monde et même les personnes les plus vertueuses ; cela inspire malgré soi un certain dégoût qui fait qu'on évite d'avoir affaire aux personnes qui n'ont ni attention, ni politesse, ni savoir-vivre. Je vous en ai souvent parlé dans les classes, mais votre maison se

[1] *Lettres édifiantes*, t. VII, p. 219.

[2] La vieillesse empêchait Mme de Maintenon d'aller dans les classes aussi souvent qu'autrefois : pour continuer son œuvre d'éducation, elle faisait quelquefois venir des demoiselles dans sa chambre, et leur donnait ses instructions ordinaires. Quand elle fit celle-ci, qui est pleine de grâce et de bon sens, elle avait près de quatre-vingt-deux ans.

renouvelle en si peu de temps qu'il faut aussi répéter très-souvent les mêmes choses. Je vous dis donc encore, mes enfants, que vous ne sauriez trop tôt prendre l'habitude d'être polies entre vous, c'est le moyen de l'être avec tout le monde. Ne vous tutoyez point, ne vous appelez pas tout court, défaites-vous de ces gros tons rudes et traînants qu'on est tout surpris de trouver en des demoiselles.

« Que toutes vos actions soient tranquilles, douces et modestes; ne jetez point une porte, ni un siége, ni un livre de toutes vos forces, comme un manœuvre feroit d'une pierre. Conduisez la porte doucement avec la main, et posez de même de bonne grâce le siége, le livre et toutes autres choses. Ne passez devant personne sans faire la révérence; faites-vous-la les unes aux autres pour vous y accoutumer. Cédez-vous le pas à une porte ou du moins faites-vous un petit air de politesse avant que d'entrer, et que ce ne soit pas à qui la fera la première, comme je l'ai souvent vu. Ne répondez jamais de oui et de non tout court; il vous est absolument nécessaire d'y ajouter oui, monsieur, oui, madame, non, ma mère, non, mademoiselle, etc., si vous ne voulez pas être aussi grossières que les paysannes les plus mal apprises. Ne recevez jamais rien et ne présentez jamais rien à qui que ce soit, sans faire auparavant un geste de politesse. Parlez bon françois et n'inventez pas mille mots qui ne signifient rien et ne sont en usage nulle part. Encore une fois, mes chères enfants, puisque Dieu vous a fait naître demoiselles, prenez-en les manières aussi bien que

les sentiments, et mettez-vous dans l'esprit, une fois pour toutes. que quelque vertu, quelque mérite, quelque talent et quelques bonnes qualités que vous puissiez avoir d'ailleurs, vous serez insupportables aux honnêtes gens si vous ne savez pas vivre. J'éprouvai cela moi-même, il y a quelque temps, au sujet d'une fille très-vertueuse qui se vint présenter pour être à notre noviciat; sa grossièreté, sa mauvaise contenance, son ton, ses méchantes expressions et toutes ses manières me déplurent si fort que je me tins, comme l'on dit, à quatre, pour ne l'en pas faire apercevoir. Je n'ai pas la force de monter [1] à vos classes aussi souvent que je le faisois autrefois, mais je compte, mes enfants, que vous allez reporter à vos compagnes tout ce que je vous dis là, et que vous ne manquerez pas, par vos exemples et par vos paroles, à les renouveler toutes dans l'envie d'acquérir les bonnes manières dont nous parlons. Quoique vous soyez chargées d'un certain petit commandement sur vos compagnes, cela ne vous met pas en droit de leur parler avec empire, ni avec hauteur, ni par grossièreté; au contraire, vous devez vous attacher plus qu'aucune autre à le faire avec politesse, afin de leur servir de modèles en tout. Par exemple, dites doucement et honnêtement à l'une : « Voudriez-vous bien vous reculer pour ne pas ôter le jour à une telle? » à une autre : « Je vous prie de faire un peu de place à celle-là; » une autre fois : « Vous me feriez grand plaisir. » et à celle-là : « Si vous vouliez

[1] L'appartement de Mme de Maintenon était au rez-de-chaussée. (Voir l'*Histoire de la maison royale de Saint-Cyr.*)

bien lui aider à faire son ouvrage, ou lui faire répéter telle chose sur laquelle la maîtresse la doit examiner aujourd'hui. » Ainsi du reste et de mille sortes de choses qui se présentent à tous moments.

« Que tout votre extérieur soit bien composé, tenez-vous droite, portez bien la tête, n'ayez point le menton baissé : la modestie est dans les yeux, qu'il faut savoir conduire modestement, et non dans le menton. Quelque chose que vous disiez ou que vous fassiez, prenez garde à ne fâcher personne et à n'incommoder qui que ce soit, c'est de quoi il faut être toujours occupée, si l'on ne veut déplaire presque incessamment dans la société.

« Si vous vous asseyez, prenez garde de n'incommoder personne, de n'en être ni trop près, ni trop loin; prenez la place qui vous convient et point celle d'un autre. N'approchez jamais assez près d'une personne pour la pousser, et si par malheur cela arrivoit, il en faudroit faire de sincères excuses. Une d'entre vous, cependant, me poussa assez brusquement il y a quelques jours pour entrer avant moi, sans seulement s'en apercevoir; cela me fait juger que vous êtes accoutumées à avoir ces mauvaises manières-là les unes avec les autres, et c'est ce que je voudrois détruire pour toujours. Il n'y auroit rien à désirer à votre éducation si vous pouviez vous élever dans cette politesse que nous vous demandons et qui vous devroit être naturelle.

« Les petits exemples d'attention que je viens de vous citer vous doivent servir pour toutes les autres occasions. Cette politesse s'étend presque à tout et

doit accompagner toutes vos actions extérieures, soit pour le ton, l'air, la manière et la façon de les faire.

« Promettez-moi, mes enfants, de profiter de ce petit entretien; allez travailler à le rendre aussi utile à vos compagnes, et donnez-leur le bonjour de ma part. »

---

## ENTRETIEN DERNIER[1].

### AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Traits divers.)

1. L'on demanda à Madame si l'esprit du règlement, qui marque à celle qui préside de ne se pas s'appliquer ordinairement à faire faire des exercices, comme écrire, compter, etc., ne devoit pas l'empêcher de faire lire aux demoiselles pour le plaisir d'entendre lire. « Oui, assurément, répondit-elle; où seroit la bonne foi, de s'appliquer à entendre une lecture qui attache naturellement, au lieu de veiller sur la classe? Si l'on avoit cru qu'elle pût avoir en même temps cette attention générale à faire faire un exercice particulier, on l'auroit établie comme les autres à une famille pour y faire lire et compter. Je ne dis pas que l'attention de celle qui préside doive être si continuelle qu'il faille toujours qu'elle ait les yeux ouverts pour qu'il n'échappe rien à sa vue; elle ne pourroit y résister, il faut bien un peu se ménager pour être en état de soutenir le travail plus longtemps; ainsi elle peut tantôt demeurer à sa place, et

[1] *Recueil des Réponses*, p. 397.

de là observer ce qui se passe, tantôt se mettre auprès d'une fille et lui montrer à travailler, tantôt en faire écrire une autre; mais il faut que cela soit court, et elle en doit toujours revenir, de bonne foi, à faire son capital de tenir tout dans l'ordre. »

2. On demanda encore à Madame si l'on pourroit dire quelques paroles de consolation à une fille qui viendroit d'apprendre une mauvaise nouvelle. « Il faudroit, dit-elle, la laisser pleurer, être bien aise de voir cette marque d'un bon naturel. Mais il seroit fort bon, après cela, de la consoler, de prendre part à sa douleur et, en la remettant entre les mains de sa maîtresse, lui dire : Je vous amène une fille bien affligée. Il ne faut point, mes chères filles, ajouta-t-elle, tomber dans les extrémités, et, comme il ne faut être ni familière ni trop libre, il ne faut point être sauvage ni dure[1]. »

3. « On ne souffrira rien dans l'habillement des demoiselles qui ne soit uniforme. On ne souffrira nulle distinction dans ces demoiselles, et l'on établira en tout l'esprit de la communauté sans que l'on se distingue jamais.

« Il faut occuper les demoiselles sans relâche, et les accoutumer à prendre leurs divertissements dans la présence des maîtresses qui, de leur côté, doivent avoir une grande complaisance pour tout ce qui n'est pas un mal.

« Les demoiselles n'écriront jamais hors de leurs classes.

« Les maîtresses ne les dispenseront jamais des rè-

[1] *Lettres édifiantes*, t. VII.

gles, quelques grandes ou sages qu'elles soient, n'y ayant point de plus grande sagesse dans une communauté que de subir toutes les lois, et les distinctions pouvant être sujettes à de grands inconvénients. »

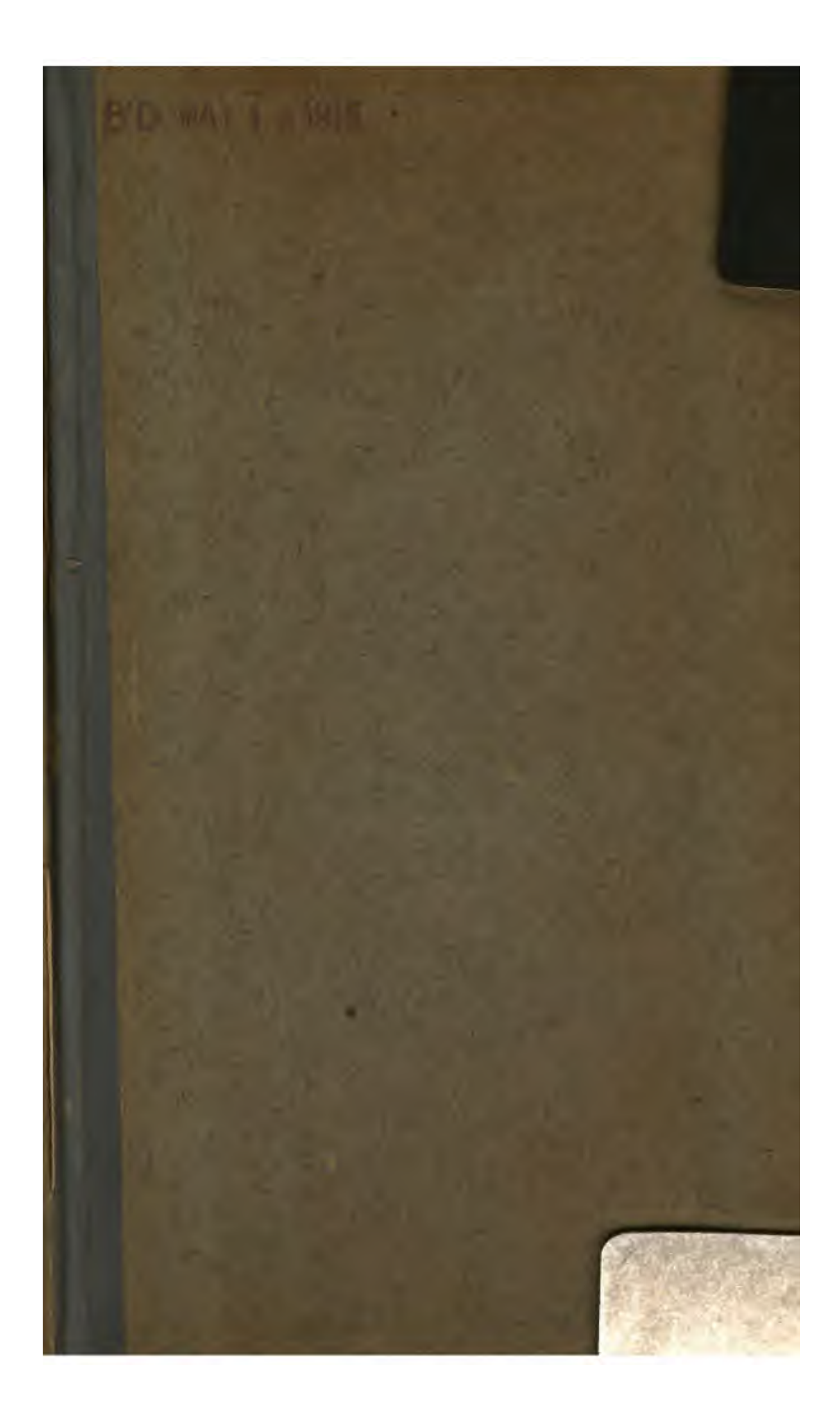
4. On lui demanda un jour si ce n'étoit point une pratique trop forte pour les demoiselles que de leur faire passer les trois derniers jours de la semaine sainte en retraite, et de leur supprimer alors toute récréation. « Non, dit-elle, il faut les accoutumer à entrer véritablement avec piété dans l'esprit de l'Église; mais avoir l'industrie de les occuper, dans les temps où elles ne sont pas au chœur, d'une manière pieuse et cependant qui leur soit agréable et les délasse un peu de la longueur des offices. D'ailleurs il n'y a personne dans le monde qui ne retranche, dans ces huit jours, de ses plaisirs, de ses ajustements, et surtout qui n'évite de faire ou de recevoir des visites. Je me souviens, ajouta-t-elle, qu'étant fort jeune et n'étant rien moins que dévote, je fus tout à fait choquée de ce qu'une dame m'avoit proposé une visite le vendredi saint. Je disois en moi-même : Pour qui me prend-elle donc? me croiroit-elle athée. »

FIN.

# TABLE.

FIN.

Paris. — Imprimerie de Gustave GRATIOT, 30, rue Mazarine.


B'D MAY 1 1915

